(2)
IPR.36

22101393942

IPR. 36 (2)

X65261

HISTOIRE

DES

BAINS DE DIEPPE

PRÉCÉDÉE D'UNE

ESQUISSE DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DU BAIN,

PAR P.-J. FERET,

Conservateur de la Bibliothèque et des Archives de Dieppe.

PRIX : 3 FR. 50 C.

SE VEND A DIEPPE

CHEZ ÉMILE DELEVOYE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR;

CHEZ M. MARAIS, LIBRAIRE, Grande-Rue, 41 et 43;

CHEZ Mme QUESNEL, LIBRAIRE, Grande-Rue, 66;

ET AU BUREAU DES BAINS FROIDS.

1856.

LOUIS DEBACQ
Pharmacien de 1re Classe

HISTOIRE

DES

BAINS DE DIEPPE.

42550

HISTOIRE

DES

BAINS DE DIEPPE

PRÉCÉDÉE

D'UNE ESQUISSE

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DU BAIN,

Par P.-J. FERET,

Conservateur de la Bibliothèque et des Archives de Dieppe.

DIEPPE,

ÉMILE DELEVOYE, IMPRIMEUR, RUE DUQUESNE, 3.

—

1855.

BALNEOLOGY : Paris
[illegible]
DIEPPE : Balneology

IPR. 36

AVANT-PROPOS.

LE PUBLIC.

Encore un volume! lorsque la Presse, qui gémit, depuis tantôt quatre siècles, en a accumulé et sur les continents et sur les îles, autant que les flots incessants ont entassé de galets le long de vos rivages.

L'AUTEUR.

L'idée ne m'était pas venue de le faire sortir de ma mémoire, où j'en laisse d'autres ; mais, l'été dernier, un célèbre critique, avec qui j'avais l'honneur de causer, m'ayant dit : que jamais il n'avait lu si mince livre que ce fût sans y apprendre quelque chose, et Dieu sait tout ce qu'il a lu, dans les langues mortes, dans les langues vivantes, dans celles de transition, je formai le projet d'écrire cet opuscule.

LE PUBLIC.

C'est là un de ces mots d'indulgence du fort pour le faible qu'il ne faut pas prendre à la lettre.

L'AUTEUR.

Pline-l'Ancien, dont les repas même n'interrompaient point la lecture, en disait autant, si j'ai bonne mémoire.

Je serai bien mal chanceux s'il ne se rencontre aussi dans mon livret quelque chose qu'on soit aise d'apprendre.

Je prie qu'on veuille bien ne pas trop éplucher mes phrases. Il serait possible que, malgré ma répugnance à augmenter le nombre des livres, je me misse à produire quelques notes recueillies pendant un voyage assez long : or, bien que j'aime beaucoup à tirer avantage des finesses de la langue, que je sois jaloux de ne rien souffrir contre la pureté de style, je ne puis prendre ce soin ; me trouvant suffisamment averti que je n'ai pas le temps de remettre vingt fois sur le métier mon ouvrage : le précepte est bon, mais pour les jeunes gens, mais surtout pour les Immortels.

Voici mon petit livre.

ESQUISSE ET HISTOIRE.

Au nombre des livres de mon excellent et docte père, il y en avait un que mon frère et moi nous avons souvent feuilleté dans notre enfance, et qui doit être fort rare. Il en fit don à un ami, à cause de moi. J'ai depuis, bien vu, bien feuilleté des livres : jamais autre exemplaire n'est venu sous mes yeux. C'était un petit in-folio oblong, relié en beau parchemin, que le temps avait jauni, presque doré. Chaque page était couverte d'une vieille gravure à l'eau forte, représentant une ville d'Allemagne avec une figure allégorique placée sur le premier plan; au-dessous était un dicton, allemand d'un côté, latin de l'autre, autant que je puis me le rappeler. Mon frère, avec sa plume, qu'il savait tenir à peine, cherchait très-patiemment à imiter ces vieilles gravures, et je crois que c'est à cet exercice d'enfant qu'il a dû la facilité de dessin par laquelle il s'est distingué.

Une de ces allégories, posée je ne sais plus devant quelle bonne ville, consistait dans une figure de bouc, bien barbue, que je crois voir encore : au-dessous on lisait ce dilemme :

Lequel de la Barbe ou de l'Homme est le plus ancien ?

CONCLUSION :

La Barbe.

En effet, dans l'ordre de la Création, le bouc ayant devancé l'homme, et cet animal, le bouc, étant barbu, la barbe est évidemment notre aînée.

La même question, la même réponse peuvent être faites pour ce qui est du bain.

Oui, le bain est antérieur à l'homme, puisque beaucoup de nos devanciers, quadrupèdes, quadrumanes, bipèdes emplumés, se baignent instinctivement, depuis la création sans doute.

Je sais bien que l'on peut objecter que les cétacés étant, d'après la science actuelle, très-voisins de l'homme, et venant les premiers dans l'ordre de la création, — Dieu dit encore ce jour-là, que les eaux produisent des animaux vivants qui nagent dans l'eau, — il y a là matière à sérieux examen.

Sans renier la parenté, découverte par les savants, je me plais à croire cependant que nous sommes, jusqu'à présent du moins, la fin qui couronne l'œuvre du Créateur. Mais je suis persuadé, que l'homme, dès sa sortie du Paradis terrestre, éprouva le besoin de se baigner; que par conséquent le bain est, quant à nous, une institution qui remonte à nos premiers parents.

Aussitôt qu'ils eurent été chassés du jardin que Dieu, dès le commencement, avait planté, ils sentirent le poids du jour, le soleil devint tout de feu, la terre d'ailleurs à cette époque, était, au dire des géologues, beaucoup plus chaude qu'aujourd'hui; exténués de fatigue dès leurs premiers pas, ils virent les bêtes sauvages chercher l'ombre des grands arbres; ils firent comme les bêtes sauvages, et ils s'en trouvèrent bien, ils dormirent à l'ombre. Dormir est si doux qu'on ne s'en est point encore lassé !

Ils virent que les mêmes bêtes entraient dans quelque chose de clair, de brillant, qui n'était pas la terre sur laquelle ils marchaient : cette chose, Adam et Eve l'avaient déjà rencontrée autour du Paradis terrestre; mais le désir ne leur était pas venu de savoir ce que c'était. Ils remarquèrent que les bêtes, nues comme ils l'avaient été, s'y trouvaient à demi cachées, qu'elles paraissaient s'y plaire

beaucoup ; ils y entrèrent aussi : Eve eut de l'appréhension d'abord, parce que c'était un peu de la couleur et des reflets du serpent ; ils y entrèrent cependant, et ils y trouvèrent une délicieuse fraîcheur.

Ce fut le premier bain de l'homme.

Dieu, dans sa miséricorde, avait placé sur le dur chemin que les humains allaient gravir, l'ombre, le sommeil et l'eau, pour adoucir les souffrances des exilés.

L'homme crut sentir particulièrement dans le bain l'effet de cette miséricorde. Sans doute le sommeil le reposait, mais en interrompant pour ainsi dire sa vie ; tandis que dans le bain il revenait, en jouissant de son être, presque à sa première existence. Il considéra le bain comme lavant son mal. Et, passant de la sensation à la perception, il y attacha l'idée de la pureté de l'esprit : c'était réellement le bain qui devait servir à la régénération de l'ame.

Toutes les religions ont leurs ablutions.

Je ne parlerai pas des religions indiennes. Elles prétendent à une origine, à une antiquité qui effraie ma mémoire ; je ne parlerai pas non plus du Déluge qui lava la terre remplie d'iniquités, corrompue devant Dieu.

Et cependant, ce petit livre devant traiter particulièrement des bains de mer, je dois dire que Dieu se servit des Océans pour faire le Déluge. Les sources du grand abyme rompues, n'est-ce pas l'Océan sortant de ses gouffres ?

Oui, la mer est le plus grand bain qui existe ici-bas ; et elle est la source de toutes les eaux de la terre, puisque c'est de son sein que s'élèvent les nues pluvieuses, d'où viennent les eaux qu'on voit sourdre, et les fleuves qui, quoi qu'en dise le proverbe, retournent toujours à leur source ?

L'histoire des Septantes par Aristée nous montre l'usage de se laver tous les matins, comme de la plus haute antiquité chez le peuple juif.

Un homme d'une vaste érudition, Don Calmet, pense que Bethsabée, lorsque le saint Roi l'aperçut, prenait un de ces bains domestiques auxquels les Hébreux étaient obligés pour se purifier de leurs souillures légales.

Ce fut pour servir aux ablutions des prêtres du Temple que Salomon fit fabriquer par Hiram de Tyr ce vaste bassin nommé la *Mer d'Airain,* dont la description, qui se lit au Livre des Rois, nous donne une haute idée de l'art Tyrien. De même que la végétation des premiers âges a été gigantesque, de même les monuments de ces temps, où de puissants rois régnaient sur l'Asie et sur l'Egypte, nous frappent par leurs grandes proportions, en même temps qu'ils se distinguent par la beauté du trait, et par le fini de l'exécution. Hiram appartenait évidemment à ces écoles qui créaient le Sphinx sur les bords du Nil et les Taureaux de Ninive. Les douze bœufs de métal qui soutenaient la Mer d'Airain, dont trois regardaient le Septentrion, trois l'Occident, trois le Midi, trois l'Orient étaient sans doute de la même venue que ces grands monuments Egyptiens et Assyriens qui étonnent encore un siècle tel que le nôtre.

L'usage du bain, connu comme une des obligations religieuses des Israélites, facilita l'exécution du terrible projet de la belle veuve de Béthulie. L'Assyrien, fasciné par la Juive, ne pouvant lui refuser rien, lui permit de sortir chaque nuit, avant le jour, afin qu'elle allât se baptiser, c'est l'expression de la Bible, dans la fontaine de la Vallée. Les gardes, qui connaissaient cette permission, la laissèrent passer comme elle sortait du pavillon de pourpre, d'or et d'émeraudes, emportant la tête sanglante d'Holopherne.

Chez les Egyptiens le bain du matin faisait aussi partie de la religion.

Diodore de Sicile parle ainsi de cette coutume :

« Le Roi, d'abord qu'il se lève, reçoit les lettres qui lui sont apportées, puis il se lave et sacrifie aux Dieux. »

C'était dans le Nil que le roi se baignait, l'Exode nous l'apprend. Dieu ordonne à Moïse d'aller trouver Pharaon au bain. « Va, dit le Seigneur, le trouver dès le matin. Il sortira pour aller aux eaux et tu te tiendras devant lui sur le bord du fleuve. »

Et le Seigneur avait résolu de faire servir le bain à l'accomplissement de sa volonté, bien avant cet ordre donné au grand législateur.

La fille de Pharaon, suivie de ses servantes, s'avançait le matin le long du fleuve où elle allait se baigner. Elle aperçoit au milieu des roseaux un panier flottant. Elle envoie une de ses filles chercher ce panier. O surprise! dans le panier, enduit de bitume, comme l'Arche l'avait été, se trouve un nouveau-né qui vagit; et ce pauvre petit, c'est Moïse!

Le bain appartient nécessairement à notre nature déchue, puisqu'il lave les taches de l'ame et les impuretés du corps. Il se partage en deux ruisseaux qui, à leur commencement, coulent bien près l'un de l'autre, mais qui ensuite s'écartent sensiblement. L'un sert à la Religion, l'autre sert aux besoins physiques. C'est de celui-ci que je vais parler.

L'exercice du bain était une grande affaire dans la vie des anciens. Il tenait essentiellement à l'hygiène.

Il ne paraît pas que chez les Grecs il ait été porté au-delà de ce qui est raisonnable.

Aux temps héroïques on se baignait dans les rivières, dans les fontaines, pour se délasser.

Mais les races héroïques finissent par aimer leurs aises. Les héros du temps d'Agamemnon avaient leurs bains domestiques. Ce grand Roi, à son retour de Troie, se dé-

lassant dans le bain domestique, fut assassiné, comme on le sait. Le bain forme donc un des grands tableaux de l'histoire des Atrides.

Télémaque et Pisistratre arrivent chez Ménélas, on les conduit tout aussitôt au bain.

L'usage des bains chauds fut long-temps considéré comme une marque de mollesse. Homère en fait un des objets du luxe des Phéaciens.

A Lacédémone, les filles se baignaient à la manière des garçons. La remarque en a été faite par Théocrite.

Les bains de rivière terminaient les exercices du Gymnase.

Les hommes d'étude cherchaient aussi dans le bain un délassement à ce travail de tête qui fait la prospérité des nations, mais rarement de celui qui s'y livre. C'est dans le bain qu'Archimède trouva le moyen de découvrir la fraude de l'orfèvre, qui avait mis du vil métal dans la couronne du Roi. Dans sa joie, il oublie qu'il est nu, et il sort tel, en criant : Je l'ai trouvé ! je l'ai trouvé !

Le bain ne devint guère d'un usage généralement public en Grèce que peu de temps avant Athenée, c'est-à-dire vers le premier siècle de l'Ère chrétienne.

Voici le peuple romain ! nous voici arrivés à « ce grand Empire qui a englouti tous les autres Empires de l'univers, » pour me servir de la figure, employée par l'auteur du Discours sur l'Histoire universelle. Ces descendants des pâtres, mariés aux Sabines, après avoir mis la main sur les richesses du monde connu, tombèrent dans tous les excès du luxe, et particulièrement dans l'excès du luxe des bains. Vous ne trouverez, chez les autres nations splendides, rien de pareil à ce que fut cette institution et cette mode chez le peuple *le plus fier et le plus hardi du monde, tout ensemble le plus réglé dans ses conseils,* d'abord ; mais à qui les guerres d'Asie apprirent le luxe.

Les bains particuliers et les bains publics dans Rome

n'eurent au commencement rien de somptueux. Celui qui n'avait pas chez soi son bain, se rendait au bain public. Il s'y baignait à bon marché, pour un *quadrans,* un peu plus d'un centime.

Le Chevalier Mecenas, la douce gloire et l'appui d'Horace, donna le premier l'exemple de ces grandes constructions qui allaient devenir une des folies de la Tête du monde. Ce fut à qui en éleverait le plus, et des plus riches. Agrippa seul, si l'histoire est exacte, en ouvrit cent soixante et quelques.

Ces bâtiments, si souvent commencés, étaient un moyen de popularité. Si nous avions été des Romains au temps de notre Gouvernement représentatif, les candidats auraient été obligés de faire construire des bains : M. Dupin, lui-même, n'aurait point échappé à cette nécessité. Mais, qui plus est, en mourant on léguait au peuple ces édifices. Publius Victor assure que de son temps, les bains publics se comptaient à Rome par centaines, huit cent, dit-il.

Les Magnifiques Empereurs ne pouvaient demeurer en arrière. Ils élevèrent des palais, appelés *Thermes,* si grands, si remplis de richesses, qu'Ammien Marcellin, un officier qui avait vu à peu près toutes les Provinces de l'Empire, comparait les bains impériaux à des provinces entières. Des jardins, de grandes places, des portiques servaient à la promenade, aux exercices du corps et de l'esprit. Les philosophes, y conversaient, les nouvellistes, y répandaient et y recueillaient les nouvelles, que l'on pouvait dire et écouter sans crainte des oreilles et des yeux du Palais, les poètes y récitaient hautement leurs vers ; on y trouvait des bibliothèques ; Dioclétien fit transporter dans ses Bains la fameuse bibliothèque Ulpienne ; on y composait aussi : Suétone parle d'un petit recueil d'épigrammes que l'Empereur Auguste avait composé dans le bain.

Les ruines de Rome nous attestent que le témoignage d'Ammien Marcellin, n'a rien d'exagéré.

Ces vastes bains ne le cédaient en rien, quant aux détails du luxe, à la richesse et à l'élégance des bains particuliers qu'ils surpassaient par le grandiose; et cependant ces bains particuliers étaient ornés, des marbres les plus rares, de statues des grands artistes, de charmantes fresques, de mosaïques plus éclatantes que nos beaux tapis, et présentant des fantaisies de dessin extraordinaires; on s'y servait de vases de métal, recherchés à cause de leur antiquité; les dames avaient des baignoires d'argent. « Les femmes, dit Pline, se lavent dans l'argent, et dédaignent tout siége qui n'est pas de ce métal. »

Un vieil antiquaire français, cherche à donner ainsi une idée de la grandeur et de la magnificence des Thermes : « Elle se voit par les ruines, lesquelles pouvoyent être comparées à l'un des sept spectacles du monde : tant elles estoyent construites avecques grand labeur et prodigieuse despense, et enrichies d'une infinité de colomnes de marbre différent, qui avoyent esté amenées des dernières regions, et quasi de tout le monde : de manière que les montagnes, desquelles ont esté tirées ces grosses pierres, se plaignent encores aujourdhuy de la puissance des Romains : et pleure encores la mer du grand fais, et de la charge quelle a portée. » (Guillaume du Choul, en son vivant, Conseiller du Roy, et Bailly des montaignes de Daulphiné, dans son *Discours des Bains*.)

Les Empereurs Marc-Aurèle et Sevère Alexandre essayèrent d'arrêter les déréglements dont les bains étaient l'occasion. Un Heliogabale, permit tout. Le bain pouvait laver quelques taches de la peau de ce peuple si déchu : il ne lavait pas la corruption des cœurs. Il fallait un autre bain que celui de ces Palais des Thermes. Les Satyriques

lançaient en vain leurs traits. Tertullien commençait la vraie lutte : les barbares l'achevèrent.

Il y avait, dans la Campanie, aujourd'hui la Terre-de-Labour, aux environs de Cumes, aux bords de la mer, des eaux que l'on considérait comme pouvant adoucir les infirmités de la vieillesse. Dès que les Romains se furent rendus maîtres du pays, quelques personnes de Rome s'y rendirent. L'exemple donné, ce lieu nommé *Baïæ,* fut bientôt en vogue. Vieux et jeunes riches, accoururent. Tous les personnages voulurent y avoir des maisons. La beauté du site d'ailleurs engageait. *Baïæ*, qui n'était qu'un petit lieu, devint très-grand; *Puteoli* d'un côté, *Misenum* de l'autre, se joignirent par des maisons de campagne, magnifique accompagnement de *Baïæ;* des souvenirs historiques, attachés à ces bords, plaisaient aux hommes d'étude. On refoula la mer avec des digues, on entama les montagnes, pour faire place aux constructions. Les Consuls, les Sénateurs, les Généraux, les Dictateurs, les savants, avaient leurs villæ, *nitidæ villæ,* comme dit Horace, leurs brillants manoirs, autour de Bayes. Marius, Pompée, César, Cicéron, Varron, Hortensius, Lucullus, et autres, y bâtirent. Senèque remarquait que Marius, Pompée et César s'étaient emparés des hauteurs. En effet, c'était un commencement d'Empereurs.

Mais les Empereurs vinrent : ils s'emparèrent de toutes ces maisons. Néron donna à sa mère celle qui avait été à Hortensius.

Ce fut dans cette maison donnée, qu'Agrippine, trois fois manquée sur les flots du golfe, dans le calme de la même nuit, tomba, après avoir reçu un coup de bâton sur la tête, percée de plusieurs coups, avant que le jour parût. A la fin du souper, Néron l'avait embrassée avec tout ce qui se peut témoigner d'affection.

Cette ville de Bayes était tellement en vogue, que, même après la prise de l'Italie, par ceux qu'on appelait bar-

bares, ses bains se maintinrent au bord du vide que la ruine de Rome faisait dans le monde.

Un voyageur écrivait, il y a deux siècles, sur les ruines de Bayes les lignes suivantes : « Près de Baies, on voit les bains de Baies, tant estimez des anciens ; ceux de *Tritoli,* qui sont les vrais bains de Cicéron, plus beaux et plus magnifiques que tous les autres, enrichis d'or et de diverses peintures, dont on voit encore de beaux restes. On voit aussi les *Bains Sylvains,* appelés ainsi par les médecins : le golphe de Baies, s'étendant par l'espace de cinq mils ; un grand bastiment sous terre nommé *Cento camerelle,* c'est-à-dire cent petites chambres où l'on entre avec peine : un grand bastiment nommé *Piscine,* admirable où l'on descend par quarante dégrez, au bas desquels on trouve force colomnes, voûtes, chambres et degrez, si bien que plusieurs ont estimé que ce fut le palais de Luculle. »

Nous ne sommes donc, en fait du bain du moins, que de pauvres gens, auprès de nos civilisateurs les anciens Romains. Mais nous sommes en route.

Le Lecteur, qui voudrait connaître les Bains romains, trouverait de curieux et savants détails, dans l'*Encyclopédie Méthodique,* tomes, *Antiquités.*

Et de nos jours, il est arrivé sur la côte d'Angleterre, en face de Dieppe, quelque chose ressemblant un peu à ce que l'on vit à Bayes, je ne parle pas de Cicéron, de Pompée, de César : la ville, appelée aujourd'hui Brighton, très-petite il y a moins d'un siècle, s'est tellement développée par le concours des baigneurs, au nombre desquels était le Roi, qu'elle compte maintenant parmi les plus grandes et les plus belles villes des Royaumes-Unis.

L'usage et le luxe des bains avait pénétré jusqu'en Angleterre, quand cette île faisait partie des provinces romaines. On y découvre des ruines qui le prouvent. Par conséquent nous devons le trouver dans notre Gaule.

Sidoine Apollinaire, au cinquième siècle, comparait les bains de son ami Pontius Leontius à ceux de Bayes.

Sidoine aime à l'excès la description et le panégyrique; mais il n'en est pas moins certain, que les riches Gaulois avaient aussi des bains somptueux. Il y aurait un joli livre à faire sur les Provinciaux de ce temps-là. Malgré ma répugnance, confessée dans ma première page, je l'entreprendrais volontiers, si je me sentais le talent suffisant.

J'ai découvert et exploré, sur notre rivage septentrional, non loin de Dieppe, sur la lisière d'un tout petit village, éloigné du monde, comme un hameau des Alpes, sur une belle pente qui aboutit à la mer, au milieu des ruines souterraines d'une vaste villa Gallo-Romaine, des bains qui ont dû être tels que ceux que Sidoine célébra. De grandes sommes avaient été bien évidemment dépensées pour les orner : j'en ai la preuve dans de nombreux morceaux de marbres, de différents pays, restes de riches incrustations. C'est bien là ce luxe dont tant d'auteurs nous ont fait la peinture.

Je suis à peu près certain qu'à la porte même de Dieppe, qui n'était pas alors, les premiers habitants occupaient les collines du faubourg de la Barre, il exista, dans le troisième siècle, ou dans le quatrième, un établissement de bains. Il y a là, à l'angle formé par la rue du faubourg, et par les chemins qui mènent à Arques et à Rouen, une maison qui, dans de très-vieux titres, est dite la Maison du Puits aux Estuves; or ce mot *estuves* répond dans notre vieille langue au mot *balneæ* des anciens; de plus, j'ai lu, dans un manuscrit, que quand on fonda les maisons qui sont au pied du Mont-de-Caux, on trouva des caves, où je crois reconnaître, d'après ce que dit l'auteur, des hypocaustes, c'est-à-dire, des fourneaux souterrains avec lesquels on chauffait les bains. L'espace occupé par la vieille maison, et par les maisons du pied

du Mont-de-Caux, est assez grand pour faire admettre que les Bains antiques, que je pense avoir été à cette place, purent être publics.

Etait-ce déjà un établissement de bains de mer? un antique devancier des Bains actuels de Dieppe? Je ne saurais le dire. Sans doute la mer pouvait baigner le pied de la butte où ces Estuves étaient posées, puisque bien au-delà, en remontant la vallée, il y avait des salines; mais je dois avouer que nulle part, chez les écrivains de l'antiquité, je ne trouve indication d'établissement servant spécialement au bain de mer. Toutefois, il y a beaucoup de choses que je ne sais pas.

L'eau de mer était employée par les médecins de l'antiquité, Celse en est bon garant. On trouvait dans les Thermes des bassins remplis d'eau de mer. Certainement à Bayes on se baignait dans les flots du golfe. .

Un bain pris dans l'Hellespont par Ulysse et Diomède, à leur retour de l'expédition qu'ils avaient entreprise pour reconnaître le camp Troïen, est le plus ancien exemple de bain de mer que je connaisse. Cette histoire prouve seulement que lorsqu'on était au bord des flots on s'y lavait volontiers.

Évidemment les établissements de bains, tels que nous en avons maintenant, ne datent pas de bien loin. Dans le Traité de Jean Guintherre, imprimé en 1565, sous le titre de *Commentaire sur les Bains, et les eaux thermales,* (Commentarius de Balneis, et aquis medicatis,) il n'est question d'endroit quelconque où l'on prenne les bains de mer, ni même des Bains de mer; et cependant il cite tous les lieux actuels où l'on se rend aux eaux, et même d'autres où l'on ne va plus, je crois. On dira peut-être qu'il n'a entendu parler que des eaux appelées thermales: je ferai remarquer que, dans les remercîments qu'il adresse à Dieu pour son immense bonté et sa clémence, *pro sua immensa bonitate et clementia,* qui a mis sur terre, outre

les plantes et les fruits salutaires, des eaux commodes et de la plus grande efficacité, il n'eût pas manqué de parler de l'eau de l'Océan, si cette eau eût été employée comme elle l'est de nos jours.

L'usage de ces bains, soit comme médication, soit comme délassement, voire comme appartenant à la mode, semble s'être établi chez les peuples du Nord. Serait-ce que les mers boréales, traversées par les effluences du pôle, cette immense montagne magnétique, auraient sur le corps une action, reconnue à la longue, dont la Méditerranée se verrait privée? Les peuples de l'antiquité, de qui nous tenions tout ce que nous avons su jusqu'à ces derniers temps, et qui demeuraient tous sur les bords de cette mer intérieure, n'auraient donc pas connu cette efficacité des flots du Nord, partant n'auraient pas eu cette spécialité de bain telle qu'elle existe maintenant, et en Angleterre, et en France, et sur la mer du Nord, et sur la Baltique. Il est bon de remarquer aussi que dans les régions septentrionales, du moins sous le 50me degré, et un peu en-deçà, un peu au-delà, le bain de mer est le bain naturel le plus tempéré qu'on puisse avoir : l'été il est rafraîchi par les courants polaires, l'hiver il est adouci par les mouvements qui viennent de la mer intertropicale. L'eau de mer, sous cette latitude, est celle qui se prête le plus au besoin et même au plaisir du bain : et, c'est dans cet espace géographique, que les établissements modernes paraissent avoir commencé.

Une vieille histoire mythologique, qui s'est rencontrée dans mes papiers, et qui sans doute a été refaite plusieurs fois, car on y découvre un certain fond antique, malheureusement disparu en très-grande partie, semble confirmer ce que je viens de dire sur les avantages que le Nord peut offrir l'été aux baigneurs qui descendent sur ses plages.

La mythologie est certainement fort dédaignée aujour-

d'hui ; mais, comme sous ce voile il y avait toujours une vérité qui sera de tous les temps, je transcris ce discours fabuleux : il n'est d'ailleurs pas long.

— Au temps où le fier Phaëton voulut conduire le char du Soleil, tous les pays situés entre l'Aurore et le fleuve dans lequel vint tomber ce fils du Soleil et de Clymène, éprouvèrent une chaleur intolérable.

L'air, la terre brûlaient, les eaux étaient bouillantes.

Vénus, craignant pour la fraîcheur de son teint, se hâte de quitter les lieux qu'elle aime, Gnide, Paphos, Amathonte, Cythère.

La chaleur lui montait tellement à la tête qu'elle était colorée outre mesure : ce n'était plus ce doux incarnat, qui s'animait bien par moments, mais à l'effet du plaisir ; c'était le rouge d'une bacchante. En se voyant dans le riche miroir que, pour elle, Vulcain avait forgé et poli, fait des plus précieux métaux, elle se trouvait effroyable.

Elle dirigea sa course vers le Nord, espérant y rencontrer un air frais qui la rassurât sur sa beauté.

Elle arriva à l'extrémité des terres alors connues, et elle s'arrêta au-dessus d'un cap, autour duquel volaient des oiseaux blancs et gris cendré, qui ressemblaient aux colombes de son char. Ils passaient près d'elle, et, d'un trait rapide, descendaient sur les flots, qui entouraient le cap, puis s'y posaient, comme pour l'engager à se baigner.

L'air était vif et frais, la mer était d'un vert tendre ; ça et là de petits flots, à la croupe blanchissante, bondissaient.

Toute la contrée offrait une verdure comme on n'en voit point dans le Midi. De grandes forêts de hêtres, que la brise agitait et faisait murmurer comme des vagues lointaines, couvraient le pays, mais ne venaient pas jusqu'au bord de la côte. On voyait le long de cette côte, ondulée de vallons et d'éminences, une lisière semée de

bruyères pourpres, et de touffes de plantes épineuses, faisant briller au soleil leurs fleurs jaunes.

La Déesse fit prompte résolution de s'arrêter sur cette pointe maritime. Son char y descendit et vint s'y poser avec la légèreté d'un nuage qui toucherait la terre.

Çà et là on apercevait des toîts qui paraissaient couvrir des habitations creusées dans la terre. Il en sortit des hommes vêtus de peaux, et dont la figure, toutes les parties du corps visibles, étaient teintes d'une couleur bleue, ce qui était effrayant à voir ; leurs mains étaient armées de haches de pierre.

Des femmes sortirent aussi de ces huttes. Des vêtements bariolés ceignaient leurs reins, des colliers d'ambre pendaient sur leur poitrine; leurs cheveux tressés, étaient attachés avec des épingles, faites d'arêtes blanchies.

Elles levèrent les mains au ciel, en voyant la Déesse et son char.

Vénus s'avança, et elle n'eut pas de peine à les rassurer. Elle choisit ses Filles parmi quelques jeunes personnes très-belles.

Toutes ces femmes étaient pour la Déesse, des païennes ; car elles ne connaissaient pas les divinités de l'Olympe ; mais Vénus était très-tolérante : elle avait bien vu d'ailleurs, à l'impression heureuse que sa présence avait causée, que sa puissance était toujours la même.

Sous la haute falaise du cap, se trouvait une grotte naturelle qu'elle choisit pour sa demeure. Ses Suivantes y apportèrent des bruyères, des peaux de mouton, très-fines et très-petites, dont elles dressèrent un lit. Le vent de mer remplissait la grotte de cet air vivifiant qu'on respire au bord des flots; il la remplissait du bruit des vagues voisines, qui produisait sous la voûte rocheuse une grave harmonie ; et, par un effet d'écho remarquable, le bruissement des vagues se faisait entendre

au haut de la corniche, que la falaise formait au-dessus de l'entrée de la grotte, comme si les vagues se fussent brisées au sommet même de la falaise.

Les Suivantes aussi chantaient à la tombée de la nuit. Tantôt la mesure de leurs chants paraissait imitée du mouvement isochrone des flots, tantôt de la vivacité du ramage; elles y mêlaient de temps en temps un chœur d'un grand caractère lugubre; elles disaient que c'était ainsi que gémissaient les morts, dont les ames passaient, pendant la nuit, dans une grande île placée de l'autre côté de la mer.

Vénus trouvait ces chants trop tristes. En effet, c'était d'un tout autre ton que les chants de Gnide. Elle disait qu'elle engagerait Apollon à venir leur enseigner d'autres airs.

Les jours qu'elle passait dans ces lieux sauvages étaient loin de lui déplaire. C'était une distraction à sa vie de déesse. Et Vénus, elle-même, pouvait bien connaître la lassitude.

Jamais le bain du rivage de Cythère ne lui avait plu autant que celui qu'elle trouvait au pied de sa grotte. Ce bain la rendait vraiment plus belle qu'elle n'avait été jamais. C'était un bien doux dédommagement à la grande frayeur qu'elle avait eue. Aussi, s'attachait-elle beaucoup depuis quelques jours, à sa grotte, aux beaux flots d'émeraude qu'elle aperçevait de son lit, et qui venaient sans cesse l'appeler, qui, durant le plein du jour, aëraient le rivage, comme un vaste éventail; elle s'attachait à ses Filles, douces, et pleines de cette grace naturelle dont Vénus était la divine perfection; elle s'attachait même aux oiseaux, les premières créatures qu'elle avait aperçues sur ce bord, et qui avaient paru l'inviter à s'y reposer; elle était toute disposée à faire de ce lieu un séjour d'été, lorsqu'une de ces aventures, comme il en

arrivait de temps en temps aux divinités olympiennes, vint traverser ce dessein.

Eole, allant dans son vaste empire, visiter les Vents soumis à sa volonté, avait découvert, passant par là, cette retraite de la belle Déesse. Il se réjouit en lui-même de l'occurence. O s'il pouvait approcher d'elle ! Jamais elle ne lui a répondu, même par un sourire. Est-ce parce qu'il est le protégé de Junon ? Le pauvre Dieu ne sait : et cependant il est admis à la table de Jupiter qui lui a donné une grande puissance. Il roule dans sa tête une ruse ; et une expression de satisfaction se montre, autant que possible, sur son visage.

Il appelle Borée et Zéphyre, les deux vents qui soufflent sur la mer où s'avance le cap. Ils accourent, et il leur parle ainsi : — Borée, garde-toi de troubler ces flots : si tu les rides seulement, prends-garde à toi : tu m'entends, va. — Toi, Zéphyre, sois encore plus doux que de coûtume, et amène-moi, demain, ici, le brouillard que j'ai mis à tes ordres, pour tes plaisirs. Zéphyre part, en montrant la plus grande soumission.

Le lendemain matin, le bain n'avait jamais été ni si séduisant, ni si calme ; au moment où Vénus souriante y entre avec ses Suivantes, un brouillard léger, de couleur d'or, se répand sur les flots et sur le rivage ; les baigneuses ne se voient plus à la distance du bout des doigts ; les unes rient, les autres ont peur, se trouvant ainsi prises sous ce voile inconnu ; une d'elles, cherchant à l'écarter, comme dans un bois touffu on écarte le feuillage, rencontre sous sa main un grand corps élastique, qui nage sans bruit. Elle pousse un cri perçant, et fuit du côté où elle sait être le rivage ; toutes fuient aussitôt, sans savoir pourquoi ; mais elles fuient, elles entraînent la Déesse ; et, ne se croyant pas en sûreté sur le rivage, où s'étend aussi le brouillard, elles gravissent un chemin escarpé qui conduit sur le cap.

Au milieu des jeunes filles tremblantes, se tient Vénus qui, de son œil de Déesse, a vu la cause de leur frayeur. Elle en a ri beaucoup; mais plus elle cherche à les calmer, plus les Suivantes jettent de haut cris. Celle qui a touché le grand corps élastique et nageant, a raconté son épouvantable rencontre, et elle a communiqué à ses compagnes son alarme qui, en s'étendant à toutes, devient plus vive encore.

Cependant, à ces cris, les hommes étaient accourus; car, chez eux souvent, c'étaient les femmes qui donnaient l'alarme; et, craignant que des ennemis, qui, venaient de temps en temps les attaquer, à l'aide de canots, faits de troncs d'arbres, ou d'osier recouvert de peaux, ne fussent en effet cachés dans le brouillard, il se mirent en ordre de bataille triangulaire, le sommet en avant; comme ces oiseaux qui, aux approches de l'hiver, traversent les plaines de l'air, pour aller chercher les marais des pays méridionaux; et, formés ainsi en *Coin,* c'est l'expression technique, leurs haches de pierre au poing, ils poussèrent fortement trois fois le cri : *Vasso! Vasso! Vasso!* C'était un appel à leur Dieu de la guerre.

Soudain paraît sur le cap un guerrier colossal. Il est aussi haut qu'un grand chêne; sa tête est nue; ses longs cheveux descendent sur ses fortes épaules; sa lèvre est garnie d'une énorme moustache; ses yeux sont terribles et vifs comme des éclairs; aucun vêtement ne le couvre; mais, autour de ses reins pendent des têtes d'hommes, coupées et sanglantes; sa droite est armée d'une hache de bronze, faite pour sa taille.

Le pied gauche posé sur une grande pierre, formant comme un éperon au bout du cap, il jette un regard, doux à sa manière, sur la belle Déesse, qui fait rajuster par ses jeunes filles ses beaux cheveux encore tout mouillés du bain. Puis, lançant son regard à travers le brouillard, il fait tourner rapidement au-dessus

de sa tête sa hache énorme; l'air bruit, des étincelles jaillissent, la hache part, vole, telle qu'un trait va frapper un corps, qui rend un son comme ferait une outre pleine, et recevant un coup.

Aussitôt un grand vent se déchaîne, qui balaie les vapeurs ; le rivage et la mer sont ouverts à tous les yeux ; on voit le pauvre Eole que la hache à frappé, et qui, couché sur le rivage, couvre de sa main sa blessure.

C'était lui qui avait répandu le brouillard, espérant y surprendre la belle Déesse.

Sa tête ressemble à une outre ; ses joues sont tellement gonflées que ses yeux se montrent à peine; ses cheveux sont comme des éolipyles ; son corps est couvert d'un nombre infini de vessies ; il a toutes les marques du Roi des Vents ; et il est encore plus laid, plus mal fait que Vulcain.

Le géant, qui l'a frappé, est le Dieu des guerriers du Nord. Ils n'aime point les Dieux de l'Olympe, et il n'a pas été fâché de trouver l'occasion de faire sentir à l'un d'eux sa hache. Cette hache, un jour, jouera un grand rôle dans le vieux Monde olympique. Il dédaigne les Olympiens; mais il trouve Vénus bien belle! et, peut-être même, est-ce parce qu'elle était proche, que le coup de hache a été si rude !

Eole s'est relevé furieux : il appelle à lui Borée, Zéphyre ; et, de la main, marquant, pour ainsi dire, la côte, il précipite rudement ces mots : « Borée, allons, mine, sape, détruis, broie à jamais ce cap et cette falaise. Toi, Zéphyre, le plus doux des vents, lance aussi les tempêtes, et que ton souffle flétrisse, toujours, toujours ce rivage, témoin d'une cruelle injure ; que la belle, si elle y revient, y trouve toujours, et toujours, tout flétri à cause d'elle. »

Une tempête, telle qu'on n'en avait vu jamais, telle qu'on n'en vit plus, se déchaîne; les flots s'élancent contre le cap; la pointe s'écroule, un bruit épouvantable

s'étend au loin; l'air paraît suspendu, et manque un moment; puis une immense poussière s'élève et se mêle à l'écume, semblable à la neige, qu'emporte le vent; de grosses pierres, tombées, s'enfoncent dans la base sous-marine du cap. On voit encore aujourd'hui ces pierres, attestant cette histoire : c'est ce qu'on appelle les roches d'Ailly; elles sont à un myriamètre environ de Dieppe, dans l'Ouest; elles ressemblent à la crête et au dos d'un grand serpent de mer; c'est un dangereux écueil.

Vénus, ne comptant pas pouvoir lutter contre Eole, le complaisant de la jalouse et implacable Junon, mais espérant appaiser cette fureur par sa fuite, se prépare à partir: son char est à ses côtés; elle tend ses belles mains à ses jeunes filles désolées; fait un signe de remercîment aux braves guerriers qui s'étaient formés en bataille devant elle; prend dans sa ceinture un fruit qu'elle donne à la plus jeune de celles qui l'avaient servie : « Il faut en semer les pepins en mon souvenir, » dit-elle; puis s'adressant à toutes, et leur montrant la rive, dont la grotte était détruite, elle ajoute: « quand cette colère sera passée, continuez, mes Filles, à vous y baigner; vous vous en trouverez bien. »

Elle monte dans les nuages : et l'on vit que c'était une Déesse; sa tête parut rayonnante; ses cheveux avaient répandu dans l'air un divin parfum; et le chemin, que suivit son char, fut, au milieu de la tempête, semé de roses; les nuages s'écartaient, et son chemin était brillant comme celui où montèrent les Heures, emportant dans le ciel Vénus, qui venait de naître, et dont la beauté rendit aussitôt tous les Dieux fous.

Il est probable que la Déesse avait laissé, dans les flots où elle s'était baignée, certaine vertu bien précieuse; car il paraît que ses Suivantes, qui continuèrent à aller au bain, quand la tempête n'en pouvait plus, donnèrent le jour à ces belles Cauchoises qui ont eu un grand

renom, pour la finesse de leur teint, leurs beaux traits, leurs longs cheveux châtains et blonds, l'élégance de leur taille.

Il est croyable que cette vertu subsiste toujours ; mais, sur ce point, l'histoire finit ici.

Quelques uns pensent que c'étaient les ombres légères de ces suivantes qu'on voyait autrefois danser le soir au bord de la mer, sur la pente des vallons herbeux ; que c'est là où elles exécutaient leurs danses, que se trouvent ces ronds d'herbe qui se détachent de la couleur verte des coteaux par une teinte plus foncée. On appelait ces apparitions les *Fées*. Les pêcheurs de Varengeville, village peu éloigué du cap d'Ailly, les apercevaient quelquefois en allant à leurs parcs (on appelle ainsi des enceintes de filets tendus sur des perches); l'une d'elles visitait de temps en temps la gorge du Petit-Ailly, et disait bonsoir au père Rhé, un vieillard que j'ai connu ; et, quand le père Rhé avait le bonheur d'entendre ce bonsoir, il était sûr de trouver son parc plein de beau poisson.

Mais, il me paraît que l'Historien confond beaucoup ici ; qu'il mêle des croyances celtiques à des traditions classiques. Nos vieux conteurs n'y regardaient pas de si près.

Quant aux pepins, on désire peut-être savoir ce qu'ils devinrent.

Ils furent semés, et il en sortit de beaux pommiers, d'où sont venus, dit-on, tous les pommiers des vergers de la Normandie.

Ce qui paraît confirmer cette origine, c'est la trop constante malfaisance du vilain vent d'Ouest tourmentant la fleur des pommiers du pays du Caux, où se trouve le cap d'Ailly. Dès que ce vent souffle, au moment où la belle fleur en rose commence à s'épanouir, cette fleur est brûlée, et le verger reste privé de fruits.

Mais, dira-on, est-ce que les Dieux de la Grèce payenne ne sont pas morts ?

On a chanté à ce sujet bien des *Te Deum!* Toujours est-il que les vents de l'Ouest et du Nord, je ne leur donne plus leur ancien nom, continuent à saper et à détruire nos falaises, et particulièrement le cap d'Ailly. On voit, à mer basse, une grande étendue de ruines, et il y en a sous les flots que l'œil ne découvre pas. La dure pierre, le silex, qui forme de longues bandes noires, dans ces hautes falaises, est roulé, arrondi par les flots. Est-ce pour tourner en cruelle dérision le précieux don de Vénus que les flots, soumis à ces deux vents, arrondissent ces pierres, et leur donnent grossièrement la forme de la pomme?

Ces pierres, ainsi roulées, s'appellent galet. On peut juger, par les immenses amas de ces galets, entassés le long des côtes, et surtout dans les baies, auxquelles ils donnent une aspect de désolation, combien est grande la destruction d'où ils sortent, et depuis combien de siècles elle dure.

Le célèbre Ingénieur Lamblardie, dans son savant Mémoire sur les côtes de la Haute-Normandie, imprimé au Havre, en 1789, montre l'effort des vagues qui sapent les falaises ; il fait voir le silex roulé, formant le galet. Les Sciences exactes sont d'accord avec la Fable. J'ai la certitude que M. Lamblardie n'a point connu mon auteur, et que par conséquent il n'a pu y prendre son idée, qu'il aurait présentée d'une manière savante. Non, c'est une même vérité, revêtue d'habits différents, selon le temps où elle s'est montrée. La mythologie nous a conduits de plus, dans l'histoire des bains, à un aperçu sur les avantages du Nord, dont M. l'Ingénieur Lamblardie n'avait que faire.

Voici une autre histoire. Celle-ci nous montre aussi le bain sur les plages boréales, et d'une efficacité toute particulière. Il ne s'agit de rien moins cette fois que de l'origine de la Monarchie française. On peut la voir, comme moi, dans le Recueil des vieux historiens de France. Je suis aise de citer mon autorité.

Clodion s'était avancé jusqu'à la Somme. Il établit sa station d'été au bord de la mer. La Reine s'y baignait.

Un jour, vers midi, elle était au bain, lorsqu'un monstre marin, qui habitait ce quartier, et qui s'était épris des charmes de la Germaine, sortit des eaux, semblable, dit l'Histoire, au Minotaure. Il avait donc le corps d'un homme et la tête d'un bœuf.

La Reine fut très-effrayée ; mais le Minotaure s'approcha d'elle familièrement.

De cette rencontre, naquit Mérovée, qui eut pour fils Childeric, qui eut pour fils Clovis.

La première syllabe du nom Mérovée semble se rapporter à l'origine marine du premier des Mérovingiens : je ne donne pas toutefois cette remarque pour très-savante.

Et son fils Childeric portait un ornement représentant une tête de bœuf, qu'on trouva dans son tombeau, lorsqu'on découvrit ce tombeau aux portes de Tournay.

Nous sommes donc parvenus, en suivant l'Histoire du Bain, aux premiers temps et à l'origine de la Monarchie française : mais, comme je ne fais qu'une esquisse des temps anciens, je dois me hâter d'arriver au temps moderne.

Monsieur le Docteur Gaudet, médecin inspecteur des Bains de Mer de Dieppe, dans son ouvrage intitulé : *Recherches* sur l'usage et les effets hygiéniques et thérapeutiques des bains de mer, 3me édition, faite en 1844, dit que c'est en Angleterre qu'on voit s'établir le bain de mer moderne. L'Anglais R. Russel est le plus ancien des observateurs qu'on trouve dans la littérature médicale qui a préparé l'usage et spécifié les effets de ce bain. La seconde moitié du 18e siècle est le temps où commence

ce grand et véritable emploi d'une des forces de la Nature dans l'art de guérir. M. Gaudet parle de plusieurs ouvrages publiés en Angleterre de 1770 à 1787, sur les effets de l'air marin, de l'eau et des bains de mer.

Les plages les plus fréquentées des trois Royaumes, sont celles du Sud, de l'Ouest, de l'Est, jusques et y compris l'Écosse. « On estime, ajoute M. Gaudet, à plus de soixante, (au moment où il écrit,) les résidences maritimes visitées chaque année, dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne. » Il cite particulièrement l'île de Whigt, Brighton, Margate, Ramsgate, Deal, Tenby, Harwich, Weymouth, etc.

Le savant auteur nous promène ensuite sur la rive orientale de la mer du Nord et dans la Baltique. Il nous montre Lichtenberg, revenu dans sa patrie en 1793, demandant, pour l'Allemagne, la possession des bains de mer, et disant : « que les jours de sa plus grande santé s'étaient passés à Margate. »

Vogel, en 1794, écrit le premier en Allemagne, sur ce sujet, qu'il traite *ex-professo*.

Dans le grand duché de Mecklembourg, Dobberan, situé sur la Baltique, est l'établissement le plus ancien, et encore aujourd'hui le plus renommé de toute l'Allemagne.

Je ferai remarquer que Dobberan était autrefois un fameux Monastère. Certes voilà un lieu privilégié.

Les Bains de mer de l'île de Norderney, sur la mer du Nord, furent fondés en 1797.

Je ne transcrirai pas la liste de tous les établissements, tant sur la mer du Nord, que sur la Baltique, que donne M. Gaudet. Je renvoie à son intéressant ouvrage de 1844, dans lequel il a développé ses recherches publiées en 1836.

En 1725, on prenait bien certainement des bains de mer à Dieppe. La Comédie nous l'apprend.

On conduisait à Dieppe les personnes menacées de la

rage. C'était d'après la Médecine antique. Celse, liv. v. xxii, recommande, comme recette contre la morsure du chien, toute salaison.

En Hollande, on appliquait sur la plaie un hareng cru, salé, et on renouvelait l'application durant trois jours.

Or, en cette année 1725, on joua à Paris, sur le Théatre de la Foire, une petite pièce intitulée : *la Rage d'Amour,* dont l'intrigue marchait et se dénouait à Dieppe, en une hôtellerie située au bord de la mer.

Dieppe avait alors un médecin nommé M. Galbanon, traitant toute espèce de rage.

Il est ainsi annoncé sur l'air : du *Cap de Bonne-Espérance.*

A ses secrets admirables
On accourt de tous côtés.
. . . . . .
. . . . . .
Enfin ce docteur guérit
Rage de corps et d'esprit.

Le docteur est arrivé fraîchement d'Angleterre.

Une certaine et gaillarde Olivette, Servante d'Angélique, met dans la confidence madame Hubert, maîtresse de l'hôtellerie.

OLIVETTE, sur l'air : *Dans un plein repos.*

Vous croyez que pour cela
Nous sommes venues ?

Mme HUBERT.

Non, si j'en crois ces yeux-là,
Vous avez des vues.

OLIVETTE.

Ah ! que vous devinez bien :
L'Amour est le petit chien,
Qui nous a
Tarlera lera
Leralala, talalera lala,
Qui nous a mordues.

Clitandre aime Angélique, qui aime Clitandre. M. Richard, bourgeois de Paris, père d'Angélique, ignore cette réciproque inclination. Il croit bien sa fille mordue par un vrai chien enragé, et c'est pour cela, qu'en bon père, il l'a conduite à Dieppe.

Arlequin, un naïf garçon, qui entend parler de fille mordue, voyant Olivette, dont l'œil est très-vif, s'imagine que c'est l'enragée; il en a une peur terrible. Olivette le poursuit partout, le mord à l'oreille. Qu'on juge du désespoir du pauvre Arlequin !

Mais, il y a un Pierrot, qui éprouve de la tendresse pour la belle; il veut l'embrasser : Olivette, se figure que c'est un des malades de la maison, elle en a bien peur à son tour. A ses cris arrivent M. et Mme Hubert qui la délivrent de l'amoureux Pierrot.

Cette scène retentit d'un petit carillon de gais couplets.

Cependant, le docteur Galbanon a déclaré à M. Richard que, pour assurer complètement la guérison d'Angélique, il faut absolument le mariage; que c'est une condition *sine quâ non* qu'exige la nature du mal. — M. Richard est dans une grande perplexité : Un mari, une dot!... Et quelle dot, pour une fille attaquée d'une pareille maladie, pour une fille qui peut encore mordre son mari! Enfin il se résigne. Mais, ce n'est pas tout : Pour qu'une femme se marie, il faut un épouseur : où le trouver à court délai ? avec cette chienne de maladie, qu'il faut cependant se hâter de clore ! Et la dot... comme on va la demander forte!... ô, les pauvres pères !... et d'ailleurs, M. Richard voudrait bien que, malgré tout cela, le mariage fût sortable... Allons, Paris est grand : vite, vite retournons à Paris.

Ce n'est pas la peine : M. Galbanon connaît un gentillâtre imbécile, qui ne demandera pas mieux que d'épouser : il est là présent. — Madame Hubert, l'hôtellière, de s'écrier : qu'en effet, c'est là tout à point un excellent mari.

ô, que monsieur Galbanon est un grand médecin! Elle se fait fort, quand on voudra, d'amener le gentilhomme à la conclusion. — Olivette trouve le gentilhomme assez bien. Il est un peu imbécile; mais qu'est-ce que cela fait? Bien heureux les pauvres d'esprit! C'est une vraie bénédiction pour une femme.

Ce gentilhomme, c'est Clitandre.

Soudain, Arlequin fait irruption; il vient dire à M. Galbanon qu'il a été mordu par Olivette. Et Arlequin, qui est de la meilleure foi du monde, a une figure de désolation qui jette l'effroi dans l'ame de M. Richard.

Quoi Olivette serait enragée aussi! Mais, quant à celle-là, elle se mariera quand elle pourra.

Il faut donc se hâter de conclure avec le gentilhomme. Il est bien niais; ce qui n'empêche pas M. Richard de discuter vigoureusement avec lui, touchant la dot... Mais, avec toute sa niaiserie, le gentilhomme obtient une grosse somme d'argent, et la main de la belle Angélique.

Le mariage se conclut; Arlequin n'a plus peur. La pièce se termine par un Divertissement des matelots qui servent à baigner les enragés.

Cette petite pièce n'est pas faite avec cet art que M. Scribe emploie si bien dans l'arrangement des scènes et des situations : elle a quelque chose de la Comédie antique.

Le bain de mer, disons-le, ne peut servir, comme tant d'autres moyens, contre la morsure du chien, qu'en donnant confiance à l'imagination, et toutefois, lorsqu'il y a eu absence de venin, ou que le venin n'a pas pénétré. Le topique, qui offre le plus de garantie, c'est la cautérisation, et la cautérisation sans retard, parce qu'elle empêche l'inoculation. Je ne suis pas docteur, mais je puis affirmer qu'aucun docteur ne me dédira.

Ce n'était pas là certainement une forte clientèle. Il en venait aussi, aux bains de Dieppe, une autre, qui devait

être plus nombreuse, puisqu'il s'agit de fous. Mon ami Erasme aurait bien ri de la sagesse des médecins qui traitaient ces malades-là ! lui qui a fait un si ingénieux Eloge de la Folie.

Après la chute du système de Law tant de têtes s'égarèrent que les flots eurent fort à faire pour les ramener, non à la fortune, mais au moins à la raison. Il y eût des heureux dont la cervelle tourna aussi.

On en amena un à Dieppe, lequel avait été cocher. Le fameux papier l'avait rendu très-riche, et passablement fou. Il prétendait que la terre entière lui appartînt, y compris les femmes, excepté la sienne qu'il ne pouvait plus sentir. On lui administrait force eau de mer sur la tête pour le guérir d'un pareil appétit. Il avait un carrosse magnifique. Le siége du cocher était sa place préférée. Lorsqu'on lui remontrait que ce n'était pas là qu'il devait se mettre, il entrait en fureur et s'écriait : « Que c'était au contraire la place d'un Roi ! que le fond était fait pour les laquais qui n'avaient ni à voir ni à se faire voir. » Comme il se trouvait très-fatigué des bains, il dit un jour : qu'il attraperait bien son médecin, qu'il avalerait la mer : Eh bien ! après? — lui dit son médecin, comme on avait dit à Alexandre. Le pauvre riche se laissa baigner.

On conduisait les malades en pleine mer, et là, en les suspendant à une corde, on les jetait à l'eau. C'était encore un moyen emprunté à la Médecine des Anciens.

On vit aussi venir, mais je n'affirme point toutes ces anecdotes de la chronique, les douze convives que le valet de chambre Barjac réunit, à quelque temps de là, la veille des Rois, chez le Cardinal-Ministre de Fleury, qui se trouvant être le plus jeune, il était presque nonagénaire, tira le gâteau. Tous ces amis du grand Ministre d'État, hauts et puissants Seigneurs, et Demoiselles, étaient de la Cour.

Pour ceux-ci, de folie il n'était pas question ; probablement, ils croyaient à l'eau de mer la vertu de la fontaine de Jouvence. C'est en effet une de ses qualités.

On était au cœur de l'été : cependant l'âge forçait ces Demoiselles à se couvrir de vêtements d'hiver : elles mettaient *la robe selon le froid.*

Elles avaient la Palatine, détrônée il est vrai en grande partie par la Mantille ; mais, Madame, de la Maison Palatine, avait mis en vogue cette fourrure, et on y restait attachée. On était à l'âge de la fidélité.

Et vraiment, les amies de Son Éminence étaient un modèle de fidélité aux modes d'une douzaine d'années.

La Palatine, par excellence, avait été de plumes de coq teintes de couleur de feu : on en avait porté aussi de sourcis de hanneton. Celles de ces Demoiselles étaient de martre.

L'une de ces Dames conservait dans sa parure des colliers *à la Reine,* des pendants d'oreille de perles en Girandole, des Colliers de Blondes de soie, montés sur un ruban de taffetas avec un nœud ou touffe de ruban de soie, de toutes couleurs, devant et derrière. On nommait ces colliers *Espagnolettes*. Les Demoiselles du bel air plaçaient au milieu du nœud de devant un diamant ou une autre pierre de couleur.

Une autre gardait une robe ouverte par devant, de velours ciselé, gaufré en plein de Damas à Cartouche, à Fleurons, et à grands ramages de Florentine, espèce d'étoffe imitant le Damas des Indes. Ces robes ouvertes avaient des corps ou des corsets, avec des échelles de rubans, ou des Crevées de tresses d'or, d'argent, de soie ou de pierreries. Elles se portaient sur de très-amples paniers, dont quelques-uns étaient à ressort.

Les souliers, assortis, appelés de Chine, étaient de peau peinte et chamarrée ; on en portait aussi de brodés ou de chamarrés de paille, ouvrage qui se faisait dans les couvents.

Rentrées le soir, dans les chambres de l'hôtel, chambres très-sombres, même en plein jour, tant les fenêtres d'alors, vitrées de petits carreaux, joints avec du plomb, laissaient passer peu de lumière, ces Dames, se coiffaient de la Marmotte, espèce de Dormeuse, qui avait du rapport avec celle qu'on avait nommée *Maintenon*.

Je ne saurais bien fixer l'année où ces personnes de la Cour vinrent à Dieppe; d'ailleurs, comme je l'ai dit, cela n'est pas de l'Histoire authentique; mais, dans tous les cas, ce dut être avant la Royauté de la Fève du Cardinal.

André Hercule *de Fleury,* Cardinal, ancien Évêque de Fréjus, Grand Aumônier de la Reine, Abbé des Abbayes de Saint-Étienne de Caën et de Tournus, Ministre d'État, Sur-Intendant Général des Postes et relais de France, Proviseur de la Maison de Sorbonne, l'un des quarante de l'Académie Française, Honoraire de l'Académie Royale des Sciences et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, et ci-devant Précepteur du Roi, mourut à Issy, le 29 janvier 1743, à l'âge de 89 ans, sept mois, sept jours.

J'ignore aussi, où la société logea.

Mais en 1778, il s'était formé, à Dieppe, sous le nom de Maison-de-Santé, un établissement autorisé du Gouvernement.

Lépecq de la Clôture, célèbre médecin, s'empressait de de l'annoncer, et il disait : « qu'on y trouvait toutes les commodités possibles pour prendre les bains de mer avec le plus grand avantage. »

J'ai ouï dire à des personnes de Dieppe de ce temps-là, que l'Hôtel des Bains, dont il s'agit, était où se trouve aujourd'hui l'Hôtel-Royal; mais il y a cette différence entre les deux Hôtels, que la vieille maison avait devant elle, du côté de la plage, la haute et sombre muraille qui couvrait la ville vis-à-vis de la mer, tandis qu'aujourd'hui toute la façade dégagée, et agrandie d'ailleurs, a vue plongeante sur les flots.

C'est dans son ouvrage, dédié au Roi, publié par ordre du Gouvernement, et intitulé : *Collection* d'Observations, sur les Maladies et Constitutions épidémiques, relatives aux différents Climats de la Normandie, que Lépecq de la Clôture parle de cet établissement.

D'après ce qu'il dit, le grand remède, qu'on pourrait, ce me semble, appeler *Topique-de-Mer,* devait être déjà employé assez fréquemment. Voici le passage : « Nous pourrions en citer des succès qui nous sont connus. Mais on sait en général que l'action du sel marin, tenu en dissolution, consiste à exciter plus vivement le jeu des solides, à rendre la circulation plus accélérée, les sécrétions conséquemment plus abondantes surtout celle de l'urine et de la sueur. Le bain d'eau de mer désobstrue, plus efficacement que celui d'eau douce, les glandes et viscères, particulièrement les glandes cutanées, et ses effets sont constants contre les maladies de la peau, la gale, la goutte rose ; contre les obstructions naissantes et invétérées du foie, de la rate, des glandes mésentériques, les vieux rhumatismes, etc., etc., enfin pour prévenir les hydropisies, les tympanites menaçantes. »

Certes, voilà toute une *Pratique* prouvant que le traitement par le bain de mer, était un objet d'étude pour les médecins français à cette époque. L'établissement de la Maison de Santé de Dieppe, le dit d'ailleurs.

M. Gaudet, cite Muret, de Dijon, comme s'étant occupé spécialement du bain de mer en 1769, et il ajoute : que c'est le premier médecin français qui traite de ce sujet.

La Maison de Santé, autorisée par le Gouvernement, s'éleva sans doute à Dieppe, parce que l'habitude de baigner à Dieppe, était prise, et depuis long-temps.

J'ai cité la petite Comédie de 1725 ; or, voici, en 1778, plus d'un siècle d'écoulé.

D'ailleurs, j'ai la preuve qu'on amenait à Dieppe, plus

de cinquante ans avant 1725, les infortunés menacés d'hydrophobie.

Les écrits de vieux médecins, de grand renom, où l'on trouvait citées des guérisons de la rage par l'immersion, avaient nécessairement porté à y conduire ceux pour qui on pouvait craindre cette horrible maladie.

Je lis dans Thomas Burnet, Ecossais, Médecin ordinaire du Roi de la Grande-Bretagne, édition de 1691 :

« C'est la coutume d'envoyer à la mer ceux qui ont été mordus par les chiens enragés, pour y être plongés trois fois, au commencement de la morsure et auparavant qu'ils craignent l'eau. Ce remède est ancien, Celse en fait mention. Un enfant de dix ans de Delpht, ayant été mordu d'un chien enragé, je conseillai de le plonger dans la mer, pour empêcher qu'il ne retombât dans l'hydrophobie, et étant revenu à la maison, je luy fis boire trois onces et demie de décoction de gentiane dans du vin, y ajoutant deux scrupules de thériaque, et il ne sentît plus de mal. »

Ajoutons, que Thomas Burnet n'en employait pas moins la scarification, y appliquant une ventouse avec beaucoup de flammes. Ce sont ses expressions.

Petrus, Forestus, Scholt, disait avoir guéri plusieurs personnes pour leur avoir donné seulement de la thériaque après les avoir plongées dans la mer.

Helmont, *Joann.* raconte qu'il vit un jour passer près de Gand un vaisseau dans lequel il y avait un vieillard lié avec des cordes, en ayant une sous les aiselles, par laquelle il était attaché à une Antenne. « Je demandai, dit-il, ce que signifioit ce spectacle. Un des matelots me fit réponse que ce vieillard étoit enragé, et qu'il avoit été mordu, il y avoit quelque temps, par un chien enragé. Je demande pourquoy on le menoit à la mer, si c'étoit pour le faire mourir? Non, me dit le matelot, c'est pour le guérir, ajoutant que la mer avoit la vertu de guérir

sur-le-champ de la rage. Je leur offris de l'argent pour me recevoir dans le vaisseau et être présent à cette action. Après avoir vogué environ un mille d'Italie, deux hommes abaissent un bout de la vergue, et enlèvent l'autre où étoit le vieillard, le laissant ensuite tomber dans la mer, et le laissant dans l'eau l'espace d'un *Miserere;* ils le plongèrent deux autres fois l'espace d'un *Ave Maria;* ils le placèrent ensuite sur le dos, sur un vaisseau rond, le couvrant d'une casaque. Je croyois qu'il fût mort, et qu'on se mocquoit de moy; mais, d'abord qu'il fût délié, il commença à rejetter ce qu'il avait bû, et il revint aussitôt, et bien guéri de sa rage. Je demeurai fort attentif, et je fis dessein de m'en bien souvenir, me persuadant que ce remède ne seroit pas inutile dans les autres délires. »

Voilà donc l'idée d'une application nouvelle, qui germe dans l'esprit de *Joann.* Helmont.

J'ai fait ces citations de vieux médecins pour montrer que nécessairement on devait, depuis bien long-temps, conduire à Dieppe de ces pauvres malades; mais, j'ai parlé d'une preuve. La voici : Elle m'est offerte par un voisin, obligeant et instruit, qui me communique le passage d'une lettre de Madame de Sévigné, du vendredi 13 mars 1671.

« Au reste, si vous croyez les filles de la Reine enragées, vous croyez bien. Il y a huit jours que Madame de Ludres, Coëtlogon et la petite de Rouvroi furent mordues d'une petite chienne qui était à Théobon; cette petite chienne est morte enragée ; de sorte que Ludres, Coëtlogon et Rouvroi, sont parties ce matin pour aller à Dieppe, et se faire jeter trois fois dans la mer. Ce voyage est triste; Benserade en étoit au désespoir; Théobon n'a pas voulu y aller, quoiqu'elle ait été mordillée. La Reine ne veut pas qu'elle la serve, qu'on ne sache ce qui arrivera de toute cette aventure. Ne trouvez-vous point que

Ludres ressemble à Andromède? Pour moi, je la vois attachée au rocher, et Tréville sur un cheval aîlé qui tue le monstre. *Ah, Zésu! matame te Grignan, l'étranze sose t'être zettée toute nue tans la mer.* »

Madame de Sévigné fait parler sa plume selon la prononciation de cette pauvre et belle de Ludres, si triste de son bain.

Dix-neuf jours après, 1er avril, Madame de Sévigné l'avait vue : « J'ai vu Madame de Ludres; elle vint m'aborder avec une surabondance d'amitié qui me surprit; elle me parla de vous sur le même ton; et puis tout d'un coup, comme je pensois lui répondre, je trouvai qu'elle ne m'écoutoit plus, et que ses beaux yeux trottoient par la chambre : je le vis promptement, et ceux qui virent que je le voyois me surent bon gré de l'avoir vu, et se mirent à rire. Elle a été plongée dans la mer, la mer l'a vue toute nue, et sa fierté en est augmentée; j'entends la fierté de la mer; car pour la belle, elle en est fort humiliée. »

Il ne paraît pas que l'accident ait eu de tristes suites. Le 29 juillet suivant, plus de quatre mois après, Madame de Sévigné le rappelle, en contrefaisant encore cette pauvre Madame de Ludres. Ce ton eût été bien déplacé si un malheur fût résulté de la morsure de la petite chienne. Madame de Sévigné était rieuse, enjouée, décochait volontiers un trait, mais elle avait de la sensibilité, de l'effusion, une piété qui ne lui eussent point permis un badinage mêlé à un terrible souvenir.

« On me mande que le comte d'Ayen épouse mademoiselle de Bournonville; *Matame te Ludres en est enrazée.* »

La plage de Dieppe servait donc pour le bain médicinal dans le 17e siècle. Le célèbre médecin Pecquet, qui était de Dieppe, d'un grand renom à Paris, et par toute l'Europe, avait peut-être conseillé l'envoi des Filles de la

Reine. L'emploi de ce bain était rare, je l'admets : se bornait-il au cas d'hydrophobie? Je me persuade qu'on usait de ce moyen dans plusieurs maladies, pour lesquelles les médecins de l'antiquité avaient ordonné l'usage de l'eau salée, et même la promenade sur les flots.

On a vu que *Joann.* Helmont, en réfléchissant sur le traitement du vieillard enragé, se persuada que ce remède ne serait pas inutile dans les autres délires. C'est ce qui se lit au Traité qui a pour titre *de l'Idée.*

Il serait donc possible que Dieppe eût été dès-lors quelque chose approchant de ce que Monsieur Gaudet trouve en Angleterre, au moment où le bain de mer va prendre véritablement une extension inconnue jusque-là.

J'attribuerais volontiers au peu d'étendue que ce mode de traitement a eu autrefois, le silence de Jean Guintherre.

Je crois me souvenir d'avoir lu, dans de vieux registres d'Apothicairerie, commençant par l'invocation : *Ad majorem Dei gloriam* ou *Sit nomen Domini benedictum,* le nom d'un personnage qui était dit, *Aux bains :* et ces registres sont, si je ne me trompe, antérieurs à l'ouvrage de Lépecq de la Clôture. Je n'ai pu retrouver ce nom parmi un grand nombre d'autres du courant.

Mais, j'ai apperçu, dans l'un de ces registres, un fragment de Consultation, écrite probablement pour un malade qui était à Dieppe. Ce fragment peut avoir de l'intérêt dans la question.

« A proportion, y est-il dit, qu'il sentira du soulagement, je voudrois qu'il se lavât ou se baignât les tempes et les paupières avec de l'eau de la mer, et quand il aura trouvé un Chêne de mer, qu'on appelle Madrépore, qu'il s'en servît pour se frotter de temps en temps les tempes et les paupières, mouillant d'avance le Madrépore dans un peu d'eau de la mer tiède.

» Aussitôt qu'il aura trouvé quelque Madrépore, je le

prie de m'en faire informer pour que je lui enseigne la façon de le préparer et de s'en servir ; car il y a dans cette plante une partie admirable, et pour sa maladie, et pour nombre d'autres.

» Il y a plusieurs espèces de Madrépores : les uns s'approchent du Corail et sont de cette nature. Elles ont plusieurs vertus.

» Il y en a trois autres qui diffèrent du Corail, ce sont :

» La première, le Madrépore qui est garni de petites vessies.

» La seconde, celui qui n'a point de vessies et dont les branches se terminent sans capsules.

» La troisième, la Coralline connue pour un très-bon vermifuge.

» La première espèce est celle que j'estime le plus. Ses capsules contiennent un sel et un savon naturel.

» On doit exposer cette plante, surtout les capsules, en l'air, et les y laisser calciner par l'ardeur du soleil. Elles se chargent alors d'une poussière noire qu'on doit réduire en poudre impalpable qu'on nommera, *Ethiops végétable.*

» Cette poudre est admirable dans toutes les maladies des glandes. On doit la mêler avec d'autres drogues telles que celles qui entrent dans la composition de l'Electuaire ci-dessus, ou autre de cette espèce, que les indications marqueront.

» Il faut la tastonner, parce qu'elle fait souvent vomir, si on la donne seule. On doit commencer par six ou sept grains, et monter par degrés à quinze ou vingt grains.

» Délibéré à Paris, ce neuvième jour d'octobre 1752.

» Cantirell,

» *Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris.* »

Ainsi, en 1752, Cantirell, si j'ai bien lu son nom, faisait faire emploi de l'eau de mer ; il y ajoutait la poussière du varech. Ce qu'il appelle Madrépore, garni de petites

vessies, est évidemment le varech vésiculeux qui tapisse nos rochers : la poussière lui en paraît un spécifique admirable. Or ce varech est la plante même dont la chimie moderne tire l'iodure de potasse, de grand usage aujourd'hui dans la Médecine.

Mais, je ne veux pas me livrer à ces recherches. Les bains de mer tels qu'ils sont maintenant, Fonts de Santé, pour ainsi dire, sont certainement modernes.

Il me suffit d'avoir cherché à établir pour Dieppe, une espèce de Patriarchat.

Ce bain n'était pas assez passé dans la confiance des médecins, dans la pratique, dans les besoins du public pour qu'il n'eût point le sort de beaucoup d'autres choses en France, qui s'arrêtèrent au milieu des dissensions civiles.

C'est en France que vous voyez le germe de presque tout ce qui commence ; mais c'est ailleurs que la graine, emportée par la tempête, va produire des moissons.

Notre histoire est pleine d'idées ainsi dispersées.

Dieppe en donne un exemple signalé. L'idée y commande, dans le 14e siècle, d'aller chercher des pays nouveaux : on franchit les limites anciennes ; on va à la côte occidentale d'Afrique fonder une colonie ; mais les guerres avec l'étranger, jointes aux guerres civiles, forcent à tout abandonner.

L'annonce faite par Lépecq de la Clôture, et que j'ai produite un peu plus haut, est tout ce que nous trouverons sur la Maison de Santé, autrement les Bains de Dieppe, dans la dernière partie du 18e siècle.

L'an 1789 va sonner. Notre plage se couvrira d'épaulements et de batteries, on y élevera, devant l'Hôtel-de-Ville, un peu plus au Nord, un grand monticule à deux terrasses, qui s'appellera la *Montagne,* du nom de la Montagne de la Convention ; de jolies demoiselles, de belles dames iront au loin chercher, dans leurs petites brouettes, la terre pour élever, le gazon pour couvrir la

Montagne ; on va échanger des boulets avec les Croiseurs anglais ; les Bateaux-plats, les Chaloupes-canonnières, les Corsaires de la Manche vont ancrer dans les eaux mêmes des bains de Dieppe.

La plage, où la brise de l'Été forçait les Dames de la Société du Cardinal-Ministre de Fleury à se couvrir de leurs Palatines, va servir aux fêtes de la Révolution.

Voici le Programme de la Fête du 23 Thermidor, 10 août, à Dieppe.

Art. 1er.

« La Fête de l'Anniversaire du 10 Août sera annoncée ledit jour, 23 Thermidor, huit heures du matin, par une salve d'artillerie.

2.

» Les cérémonies de la Fête s'exécuteront dans le Champ-de-Mars. (La partie de la plage comprise entre la rue dont Saint-Jacques forme le fond, et celle d'où l'on voit la Bourse et la Poissonnerie.)

» L'Autel de la Patrie sera orné de drapeaux tricolores, couvert de sabres, haches et massues.

3.

» En face de l'Autel, paraîtra un trône avec tous les emblêmes de la Royauté, un diadême et un cahier intitulé en gros caractères, Constitution de 1791.

4.

» La garde nationale et la troupe en garnison prendront les armes.

5.

» Les Autorités civiles et militaires seront invitées à se réunir à l'Administration.

6.

» A quatre heures précises, le Cortège, précédé de groupes de jeunes enfants, sortira de la Maison-Commune, pour se rendre, avec un détachement et la musique, sur le Champ-de-Mars par la rue Sailly (rue qui va à la Bourse.)

7.

» Il sera tiré une salve d'artillerie au moment où le Cortège entrera dans le cercle formé par la force armée.

8.

» Le Cortège parvenu à l'Autel, le Président prononcera un discours analogue à la Fête, il distribuera ensuite aux deux groupes les armes déposées sur l'Autel.

9.

» Les deux groupes ainsi armés, s'avanceront vers le trône, les tambours battront la charge, et le trône avec ses attributs sera renversé ; cette destruction sera suivie d'une décharge de mousqueterie. (Chaque homme armé, venant à la file, déchargeait son fusil, comme on le fait sur une tombe avant qu'elle se ferme.)

10.

» Les groupes revenus à l'Autel, au son des fanfares, déposeront leurs armes, et le Président entonnera un hymne, la musique et les citoyens continueront.

11.

» Le Président distribuera des drapeaux aux groupes, en prendra lui-même, et tous ensemble, accompagnés des Autorités, les iront planter sur les débris du Trône détruit.

12.

» Entre l'Autel et les Drapeaux la Force armée défilera.

13.

» La Cérémonie se terminera par une conduite en pompe du Cortège par la Force armée à la Maison-Commune, et en quittant le Champ-de-Mars une salve d'Artillerie sera tirée. »

La Noblesse à émigré, le Tiers-État reste à ses comptoirs où sont entassés les Assignats : quelle clientèle les Bains pouvaient-ils avoir? La France retentissait des bruits des combats et des exécutions. Gloire et deuil immenses, tels étaient son drapeau et ses vêtements.

Vers 1810, 1811, seulement quelques Baigneurs reviennent à Dieppe.

Jadis, au temps des ravages des Varengiens, écume de la mer, comme le varech errant, nos côtes avaient été désertées aussi : ce fut sous Charlemagne qu'on y revint, et de son règne datent la plupart des établissements du rivage.

Il venait bien, il est vrai, par-ci par-là, avant 1810, 1811, quelques malades. Feu M. le Docteur Lefrançois le dit dans sa Thèse, imprimée en 1812; mais le nombre en était si petit que c'est à peine si on peut y donner le nom de transition.

M. le Docteur Lefrançois, avant de se faire recevoir Docteur, exerçait à Dieppe la médecine, comme Officier de Santé.

Sa Thèse, pour le Doctorat, est : *Sur les Bains de mer.*

Il y dit : « qu'ayant eu occasion, depuis plusieurs années, de faire administrer les bains de mer à un certain nombre de malades, qui lui avaient été adressés par plusieurs médecins distingués, il a cherché à faire l'application des principes, qu'il a énoncés plus haut, à l'eau de mer, que les anciens ont eux-mêmes employée comme moyen thérapeutique. »

Dans la première partie, il considère :

Les propriétés physiques et chimiques de la mer.

Dans la seconde :

Ses effets immédiats et secondaires, lorsqu'on l'applique à l'extérieur ou qu'on la prend à l'intérieur.

Dans la troisième, il expose :

Le parti que l'hygiène peut tirer des bains de mer.

Dans la quatrième, il parcourt :

Le tableau des maladies pour le traitement desquelles l'eau de mer a paru avoir de l'efficacité. Il y signale en même temps les maladies qui pourraient être aggravées par son emploi.

Dans la cinquième section enfin il rassemble :

Quelques préceptes pour le mode d'administration de ce médicament.

On voit, par les études que M. le Docteur Lefrançois indique dans sa Thèse, que la question des Bains-de-Mer n'était pas entièrement négligée en France, et qu'avec le temps, la conjoncture, Dieppe, qu'on connaissait par la tradition, reverrait ses Bains fréquentés.

Et déjà dès 1812, il y avait un petit établissement nouveau.

Je lis dans la même Thèse :

« Il y a à Dieppe, sur le bord même du rivage, un établissement où l'on peut prendre des bains de mer à tous les degrés de température. Lorsqu'on les prend à la mer, on a des tentes pour se déshabiller et s'habiller. Des guides très-surs, conduisent et soutiennent les baigneurs. Dans certains cas, on se sert de voitures dont la caisse offre un cabinet fort commode, et la cave une baignoire à claire-voie. »

Les voitures, poussées à bras, étaient ramenées de l'eau par un cabestan. On se baignait aussi de cette façon à Brighton.

Cet établissement, fondé par M. de Paris, poulieur à Dieppe, était à peu près où est le Restaurant des Bains froids; mais au lieu d'être perpendiculaire à la mer comme le Restaurant, il se trouvait en travers. On l'appercevait en dehors des épaulements, sur un grand et triste amas de galets. M. de Paris se servit d'abord de la baraque que M. Deschamps, charpentier de navires, avait bâtie pour son chantier, où il ne fut construit qu'un grand bateau de pêche appelé la *Charlotte*.

Il fit ensuite à ce réduit quelques additions un peu plus solides, et comme le Génie militaire défend toute construction en briques sur la plage, il eut de grandes difficultés à élever une cheminée. Le Commandant de Place, Loritz, ancien Chef d'Escadron, chargé, depuis l'an 8, de la défense de la ville et du château, et du main-

tien des règlements militaires, avait toujours sa longue-vue braquée sur les constructions naissantes de M. de Paris, et, du haut de sa tour, lui criait avec son accent allemand : *Zi ti faire paraître zeulement un brique, zi ti li fiche vas à voups de vanon : enzends-ti ?*

L'achèvement d'une cheminée invisible fut une grande et habile victoire.

La Reine de Hollande, Hortense, ayant fait savoir qu'elle viendrait prendre des bains à Dieppe, M. de Paris édifia pour elle, un petit pavillon en colombage.

Ce petit pavillon, élevé sur le sommet grisâtre et nu du galet, était très-modeste ; à l'extérieur les solives du colombage étaient peintes en bleu, les entre-deux en blanc ; il y avait devant, un tout petit jardin, orné de giroflées qui se plaisent à l'air de la mer, pourvu qu'elles aient un peu d'abri ; il y avait à l'intérieur, une petite salle de repos, un cabinet de toilette qui était à l'Ouest, une autre petite pièce au Nord, servant à différents usages, et une autre de sortie pour aller aux bains.

Le Pavillon de la Reine Hortense occupait la place qui se trouve aujourd'hui entre l'atelier de peinture de M. Jugelet et la balustre du bord de l'eau.

C'est à tort que l'on croit que ce pavillon fait aujourd'hui partie du Restaurant des Bains. Ce restaurant est bien à la vérité formé des anciennes constructions de M. de Paris, qu'on a mises perpendiculaires à leur première ligne ; mais, le pavillon de la Reine a été détruit. La partie que l'on indique comme ayant été ce pavillon était le bureau de l'Etablissement.

La Reine Hortense ne séjournait pas à Dieppe. Elle logeait au village d'Offranville, à six kilomètres environ de la ville, dans la jolie maison qui est à M. de Boishébert, où l'on arrive par une magnifique avenue de hêtres du côté de la route du Havre, avenue ayant une belle perspective ; car dans l'été le soleil se couche au bout, un peu avant

qu'il disparaisse dans la mer. Pour donner de la vue du côté de l'intérieur du pays, on avait élagué quelques arbres formant un grand rideau.

Lorsque la Reine venait au bain, elle faisait annoncer son arrivée par un Coureur, vêtu de rouge, culottes courtes, bas blancs, qui devançait la voiture.

Ce coureur avait une grande réputation d'agilité, et le bruit était même répandu que lorsqu'il rencontrait une voiture il sautait par dessus.

Tout, dans la Reine, dénotait beaucoup de souffrance; sa maigreur était extrême; sa beauté se trouvait fortement altérée; sa figure conservait ses beaux linéaments, mais une attristante pâleur y était répandue. A son arrivée au pavillon, elle recevait les soins empressés de ses Baigneuses, pour lesquelles elle était très-bonne. On les nommait : mère Biloquet, femme Destain, Mlle Roussel.

Mlle Roussel, venait de se marier à M. Paray, Clerc du Trésor de l'église Saint-Remi.

Les Princes, ses fils, accompagnaient leur mère. Ils étaient vêtus de vestes à la Turque, de couleur rouge, avec deux glands noirs qui pendaient par devant. Dès que les deux enfants étaient descendus de voiture, ils se mettaient à jouer sur ce grand amas de galet où était assis le pavillon ; ils prenaient grand plaisir à jeter de ces pierres rondes dans la mer, à en faire sortir des lueurs en les frappant l'une contre l'autre : Ils auraient bien pris part, sans doute, aux batailles que les enfants de Dieppe se livraient alors avec ces galets. L'amiral Duquesne, avait commencé par là; car la petite guerre durait depuis long-temps.

La Reine, après son bain, se reposait un instant. Elle promenait ses regards sur les flots auxquels elle venait demander la santé. On n'y découvrait d'autre voile française que celle de quelque bateau pêcheur. Mais,

au bout de la vue, se promenait le Croiseur anglais qui sans cesse surveillait l'entrée du port.

L'aspect de la vaste mer n'écarte pas la mélancolie ; au contraire il l'inspire, en nous faisant rentrer dans le sentiment de notre faiblesse et de la courte durée de nos jours. Qui sait si, se laissant aller à la rêverie des pressentiments, la Reine n'apperçut pas dans le vague de l'horizon quelque spectre qui la fit tressaillir dans son repos languissant ; quelque grand fantôme, comme on en voit un sur une des colonnes antiques qui se dressent encore dans Rome, et où se mettent en route les légions de l'Empereur? Peut-être vit-elle le soleil se voiler de sinistres nuages.

« Et qui oserait dire que les présages du soleil soient trompeurs? »

Ainsi parle le Poète immortel, lorsqu'il va décrire les prodiges qui accompagnèrent la fin de César : il ajoute :

« Jamais, les terribles comètes n'avaient tant brillé. »

Et naguère le ciel du Nord, où nos drapeaux avaient été portés si loin, ne s'était-il pas éclairé, au déclin des grands jours, d'une de ces longues et brillantes comètes qui se montrent à de certaines époques à la terre ; et une rumeur s'était répandue : on disait que c'était la comète qui avait paru à la mort de César !

La Reine ne prit pas beaucoup de bains ; elle se baigna huit à dix fois seulement.

Alors venait aussi aux Bains de Dieppe, Madame la Comtesse de Ségur. C'était une belle Dame qui portait une magnifique robe de velours bleu.

Monsieur le Comte de Ségur, deux ou trois ans auparavant, avait dit un mot qui avait fait sourire l'Empereur, et qui avait été considéré comme très-heureux dans le monde officiel.

Se trouvant un peu en retard aux Tuileries, où il avait heure donnée, et craignant l'irritation de l'Empereur qui

exigeait la plus grande ponctualité, il s'écrie en entrant : « Sire, excusez-moi, j'ai été arrêté dans votre Palais par un encombre de Rois ! »

Une personne vêtue et voilée de noir prenait son bain sans causer avec qui que ce soit. Son aspect faisait une certaine impression parmi les femmes du bain. On ne savait quelle était cette personne mystérieuse, et je n'ai pu le savoir non plus.

Peu de temps après le départ de la Reine, une furieuse tempête battit le bord. Le pavillon du bain faillit être détruit; il fut quelques heures comme en détresse sur son sommet de galet; la mer lança ses vagues à l'entour, et elle fit une espèce d'île de cette partie du rivage.

Puisque j'ai nommé les aides-baigneuses de l'Établissement de M. de Paris, il est juste que je nomme les guides-baigneurs. Les guides baignent aussi les Dames.

Le Guide-baigneur, est l'homme, à peu près amphibie, qui vous conduit au milieu des lames, en vous tenant par la main, comme pour vous présenter à son élément, ou bien, si vous le voulez, comme un maître de danse ; qui vous apprend à sauter, c'est-à-dire à quitter terre un moment, pour que vous vous éleviez au-dessus des lames, lesquelles, sans cette danse haute, rouleraient sans égard, par dessus votre tête ; qui vous prend dans ses bras pour vous plonger, à l'inverse du saut de carpe, et non par le talon, comme Thétis son fils Achille; qui est un fonctionnaire chargé de vous conserver, dans l'élément liquide, de vous ramener saine et sauve ; qui, loin de la terre ferme, a un tête à tête avec vous ; qui peut vous donner un avis salutaire sur le nombre de minutes que vous devez passer dans le bain, sur la conduite du bain en un mot ; qui, dans les temps classiques, eût été appelé un Mentor : le guide-baigneur est, comme on le voit, un pilote de premier ordre ; aussi d'ordinaire, s'attache-t-on beaucoup à son Baigneur ; il y a des réputations de Baigneurs bien

établies, et de douces paroles pour le Baigneur, que bien d'autres envieraient ; je ne trouve rien dans l'antiquité qui puisse lui être comparé.

En contact avec la haute société, il aime les noms de dignité; aussi s'empresse-t-il de saluer des noms de Comtesse, de Baronne toutes les belles étrangères qui arrivent.

Sans doute il y avait dans les Bains antiques des Esclaves préposés au service du bain; un petit garçon vous présentait la *Strigile* d'or ou d'argent, la *Gutte,* faite de corne de Licorne (de Rhinocéros probablement) ; la Strigile pour racler le corps, (les Indiens, au dire de Strabon, en avaient de fort légères en ébène) ; la Gutte, espèce de burette qui ne laissait tomber que goutte à goutte, l'huile parfumée dont on se frottait avant de reprendre ses vêtements ; mais tous ces gens-là n'avaient aucune responsabilité, n'avaient point de surveillance sérieuse à exercer ; au contraire souvent devaient-ils fermer les yeux ; tandis que le Baigneur, homme libre d'ailleurs, très-officieux il est vrai, mais volontairement, doit avoir les yeux toujours ouverts, et doit vous rendre à la Société plus fraîche que si vous sortiez du lit.

Les guides-baigneurs de M. de Paris étaient, le père et le fils Roussel, (parqueyeux de leur état, c'est-à-dire exploitant un parc de pêche), Destain, tourneur d'os, (une ancienne industrie de Dieppe), Biloquet, vieux matelot : un vieux qui sans doute avait gardé la tradition, qui avait du baigner des enragés, et qui savait peut-être qu'en 1718, l'Académie française, si réservée avec tout ce qui n'était pas Belles-Lettres, avait fait cependant exception en faveur du bain de mer.

En effet on lit dans son Dictionnaire, au mot Baigner : *Ceux qui sont mordus de chiens enragez se vont baigner à la mer.*

M. Étienne Roussel, père, était un très-renommé Baigneur; son nom s'étendait du moins jusqu'à Pontoise,

puisqu'un riche meunier de cette ville, ayant été mordu d'un chien, vint à Dieppe se faire baigner par Roussel père, à tout prix. La besogne fut rude, car on était en hiver. Roussel accomplit son devoir : le meunier fut baigné trois fois, partit bien réchauffé, bien rassuré ; à quelque temps de là, il écrivit qu'il se portait bien.

Ainsi voilà deux hommes du même nom et, pour ainsi dire, deux homogénies, qu'on me passe ce mot, qui se placent, en France et en Angleterre, au commencement de l'histoire du bain. Russel, dont à parlé M. Gaudet, Russel de l'autre côté de la Manche, et Roussel de ce côté-ci, à Dieppe.

Deux fois envahie, en deux années, 1814, 1815, l'Empereur dans la petite île d'Elbe d'abord, ensuite sur ce rocher pélagien, au bout de l'Atlantique, où son corps est mort, la France n'avait pas éprouvé de commotion sociale assez forte pour que l'usage du bain de mer fût interrompu.

Après la chute de l'Empire, on continua à venir à Dieppe. La belle Duchesse de Montebello, s'y rendait avec sa jeune et belle famille; le nombre des baigneurs s'accroissait même chaque année: les Anglais d'ailleurs, débarquant, empressés, au Continent d'où leurs promeneurs avaient été exclus tant d'années, nous apportaient, avec le goût de l'étude du moyen-âge, développé chez eux tandis que, bloqués dans leur île conservatrice, ils avaient dû vivre de leur fonds d'antiquité, d'où Walter Scott avait tiré tant de charmantes fleurs, nous apportaient l'habitude et la mode du bain de mer : deux des grandes choses du siècle actuel : le Bain de mer et l'Étude popularisée des vieilles églises et des vieux châteaux.

J'ai vu en France les prémices de cette étude : Châteaubriand nous avait préparés à les aimer : Langlois, du Pont-de-l'Arche, grand artiste et vrai poète, un savant,

un cœur que tout le monde aimait, qui m'a honoré de son amitié, recevait à Rouen les Anglais, à leur première étape d'exploration ; il les recevait dans sa pauvre maison ; mais Langlois était un prince qui ouvrait sa vaste science et ses riches cartons à tout le monde ; les Anglais entraient respectueusement chez lui ; il causa beaucoup avec eux ; et ils trouvèrent un homme, un Français, qui en savait autant qu'eux sur le moyen-âge ; Langlois a été promoteur de cette étude en France ; j'ai assisté aussi au début du Bain de mer actuel.

Boulogne, dans cette institution, semblait devancer Dieppe : car, Boulogne devenait presque une ville anglaise : Boulogne, la ville des Camps et des Flotilles, des Bateaux-plats, dont le modèle avait été donné par un Suédois que j'ai connu, des Chaloupes-canonnières qui imprimèrent de rudes leçons à Nelson, monté sur son vaisseau de haut bord, au milieu d'une grande flotte, se bâtissait largement pour recevoir comme une colonie anglaise.

Il était évident qu'il y avait quelque chose à faire à Dieppe, que le petit Établissement de M. de Paris n'était qu'un commencement, ou plutôt était la transition d'un passé peu développé, à un large avenir.

La Comédie vient encore nous montrer Dieppe comme un lieu de voyage. Ce fut le 1er mars 1821 que MM. Wafflard et Fulgence, firent représenter, sur le second théatre français, leur jolie comédie du *Voyage à Dieppe*.

— « Il faut qu'ils en aient une bien grande envie ; car voilà deux hivers qu'ils jouent au loto et qu'ils mettent de côté toutes les pertes faites au jeu pour servir aux frais du voyage.

— » J'avoue que je me fais une délicieuse idée de voir un port de mer. C'est, dit-on, un spectacle majestueux et superbe ; et dussiez-vous rire de ma faiblesse, j'attache le plus grand prix à la partie de plaisir que nous allons faire. Depuis trente ans que nous sommes mariés, vous savez que j'ai toujours eu le désir de voir l'Océan..... Or, nous sommes à la fin de février, et depuis huit jours dans l'Équi-

noxe ; voilà le temps où les coups de vent, les tempêtes et les bourrasques, soulèvent les flots, brisent les esquifs, démâtent les vaisseaux.

— » Oh ! mon Dieu ! Monsieur, vous me faites peur.

— » Et tu conviendras que ce spectacle terrible offre plus de beautés à l'œil d'un Parisien, qu'une mer tranquille par un temps calme. Ensuite nous sommes dans le Carnaval ; nous partons ce soir, nous arrivons demain à Dieppe. »

Il est vrai que, dans cette comédie, il n'est pas question des Bains ; mais, M. D'Herbelin fait assez savoir qu'il se soucie peu d'une mer calme, où l'on se baigne : il lui faut une tempête d'Équinoxe.

Il est probable que MM. Wafflard et Fulgence n'auraient pas trouvé le sujet de cette charmante pièce, si Dieppe n'avait pas déjà pris faveur dans la société parisienne ; car on a beau avoir beaucoup d'esprit, toujours est-il qu'il faut avoir l'occasion d'une idée.

Monsieur le Comte de Brancas, d'une de ces familles qu'on voit souvent paraître dans nos vieux auteurs, était alors sous-préfet de l'arrondissement de Dieppe. Il prévit très-bien l'avenir des Bains et il se donna une peine extrême à former une Société qui développât l'entreprise.

Cette Société se forma, et elle se mit à l'œuvre en 1822.

M. de Paris fut obligé de céder la place ; l'indemnité qu'on lui donna fut faible ; il avait travaillé beaucoup pour arriver au point où il était venu : il lui fallait mettre en jeu, à tout instant, un esprit industrieux ; que de tactique pour élever une cheminée à la bouche du canon du château ! la nature du terrain lui offrait d'autre part d'excessives difficultés dans le percement d'un puits à travers la haute masse de galet ; enfin il se croyait arrivé au moment de se voir récompensé par une clientèle toujours croissante ; un habitant des environs de Rouen, radicalement et presque miraculeusement guéri par les bains de mer, avait valu à l'établissement de M. de Paris beaucoup de malades ; il lui fallait abandonner cet éta-

blissement œuvre de sa pensée, de son labeur, objet de ses espérances ; il en conçut un profond chagrin ; il ne survécut presque pas à la construction des grands Bains.

La nouvelle Société lança son Prospectus, que voici :

NOTICE

Sur l'Établissement des Bains de Mer de la ville de Dieppe.

PROSPECTUS.

« L'efficacité des bains de mer, reconnue par les anciens, est encore attestée tant par les nombreux succès qu'ils ont obtenus dans ces dernières années, que par le suffrage des plus habiles praticiens de l'Europe.

Une preuve bien évidente de cette efficacité, c'est que les personnes les plus délicates, les plus accoutumées aux aisances de la vie, venaient depuis longues années à Dieppe leur demander la santé, lors même que ces bains n'offraient aucunes dispositions agréables.

Une Société composée des personnes les plus honorables par leur rang dans la société et dans le commerce, nullement déterminée par le désir de faire une spéculation particulière, mais dont l'unique but a été de faciliter un établissement éminemment utile et agréable, tant pour les personnes dont la santé a fait des bains de mer un besoin, que pour l'ornement et l'avantage de la ville de Dieppe ; cette Société, encouragée par les suffrages des premiers magistrats et les votes du conseil-général du département et de l'administration municipale, vient de créer un superbe Etablissement complet, qui joindra à toutes les convenances sanitaires, des points de réunion et des distractions qui, en contribuant à l'amélioration de la santé, empêchent de regretter le temps que l'on y a consacré. On y trouve des salons de lecture, des salles de billard et de bal.

De l'autre côté de la Manche, en face de la ville de Dieppe, existent aussi des bains de mer qui sont le ren-

dez-vous d'été de toute la Grande-Bretagne : pourquoi n'en serait-il pas ainsi en France ?

Toutes les demandes, les observations, les conseils des personnes qui ont fréquenté ces bains, ont été recueillis avec sollicitude ; leurs réclamations sur le petit nombre de tentes, sur l'incommodité du galet, sur l'exigence et la préférence intéressée des gens de service, ont été appréciés. Tous ces abus ou ces inconvéniens ont disparu ; tout ce qui intéresse la santé et la propreté est déjà exécuté. L'ouverture des Bains a eu lieu le 1er mai.

Ce nouvel Établissement se divise en plusieurs parties.

La première se compose d'un vaste et superbe édifice que l'on a construit et terminé sur la plage de la mer ; il est destiné aux bains froids, en avant duquel on place un grand nombre de tentes de forme et de grandeur variées.

La seconde partie consiste en un grand et magnifique bâtiment situé près la porte de la mer ; au rez-de-chaussée sont établis, et en activité, une quantité suffisante de douches et de bains d'eau de mer et d'eau douce, chauds, avec tous les accessoires. Les premier et second étages de ce bâtiment ont été distribués en appartemens jolis et commodes, prêts à recevoir ceux qui désireront y loger. Il y a aussi des écuries et des remises. Ce bâtiment s'accroîtra, chaque année, d'appartemens de représentation, et de logemens composés de manière à être habités par des familles plus ou moins nombreuses.

Offrir aux personnes dont la santé réclame l'usage des bains de mer, tout ce qu'elles pourront désirer ; à celles qui voyagent pour leur plaisir, un séjour agréable où elles trouveront leurs amis ou leurs connaissances venus de divers lieux ; aux gens occupés qui voudront se séparer un moment des affaires, sans s'isoler de la société, une réunion gracieuse par sa composition, dans une ville intéressante, baignée par la mer, entourée de promenades et de souvenirs historiques, et placée à une distance de

Rouen et de Paris [1], qui permet à peine de s'apercevoir que l'on a quitté les objets de ses affections ou le soin de ses intérêts ; tel a été l'unique but de la Société.

Ceux qui fréquenteront ces bains dans la saison actuelle, jouiront les premiers de ce magnifique établissement, qui sera embelli par leur présence, et doit appeler la bienveillance de toutes les jeunes mères de famille, par le grand nombre d'enfans qui y ont recouvré ou fortifié leur santé. Les établissemens d'éducation qui existent dans cette ville donneront aux parens les moyens de ne pas interrompre les études de leurs enfans.

M. le docteur Mourgué, médecin-inspecteur des bains sanitaires de Dieppe, nommé par S. E. le Ministre de l'Intérieur, résidera à Dieppe depuis le 1er mai jusqu'au 31 octobre de chaque année.

Il est inutile, pour les personnes qui connaissent la France, de rien dire de la salubrité reconnue de la ville de Dieppe, de la beauté de ses environs, et de l'aspect plus pittoresque qu'ailleurs de la mer ; mais on terminera cette Notice en faisant connaître que plusieurs paquebots à vapeurs (indépendamment des autres paquebots qui arrivent tous les jours dans le port de cette ville), opérant le trajet en huit ou neuf heures, partent et reviennent

[1] L'on se rend en poste, de Paris à Dieppe, par la route de Gisors, en quinze heures, et en passant par Rouen en dix-sept heures. Le voyage ne coûte, dans l'intérieur de la diligence, que 21 fr., et 16 fr. dans les galeries. Les lettres remises à la poste de Paris à deux heures après-midi, sont distribuées vingt-quatre heures après à Dieppe, et l'on a quatre heures pour répondre le même soir. Le prix du passage de Dieppe à Brighton est d'une guinée (24 fr.)

Cette Note fait ressortir le présent. Aujourd'hui on vient de Paris en quatre heures. On communique avec Paris en quelques minutes, avec Londres, en deux heures.

Dans le dernier siècle on mettait deux pleines journées à aller de Dieppe à Rouen.

trois fois par semaines; que le passage par Dieppe est le plus court pour se rendre à Londres et surtout à la résidence royale de Brighton : aussi, beaucoup de familles anglaises, reconnaissant tous ces avantages, se fixent-elles à Dieppe ou dans les environs.

Pour de nouveaux détails sur cet établissement, sur la manière de se baigner, etc., on peut consulter la première livraison du *Journal des Bains de mer de Dieppe,* ou *Recherches et Observations sur l'usage hygiénique et thérapeutique de l'eau de mer,* par Ch. L. Mourgué, D. M. »

Tel était ce Prospectus, fort engageant, devenu aujourd'hui une pièce historique.

Il serait trop long de donner la liste des actionnaires. Les actions étaient de 500 fr. Il suffira de dire que toute la noblesse des environs, toutes les personnes aisées de la ville, magistrats, avocats, avoués, notaires, marchands, rentiers, prirent des actions; des étrangers, des noms des plus recommandables, firent aussi partie de cette Société.

L'édifice, dont il est question, construit sur la plage, est la légère bâtisse de bois qui se voit encore, fantaisie d'un architecte de goût. Je regrette de ne pas savoir son nom.

A l'Ouest, un pavillon dit *des Dames,* au N.-E., le pavillon dit *des Hommes;* au centre, un pavillon plus élevé que les deux autres, et dit un peu pompeusement, *Arc-de-Triomphe.* (Je me sers de la légende d'une gravure attachée au Prospectus.)

Le tout lié par une galerie figurant des tentes.

Les colonnes des deux pavillons des extrémités, sont, je ne sais trop pourquoi, de l'ordre ionique, ordre appartenant à la guerre : c'est peut-être une politesse faite au vieux château militaire qui domine la plage, du haut de la falaise, et qui, depuis Charles VII, car c'est sous ce roi que ses premières tours furent bâties, se tient là

comme un chevalier armé, qui regarde toujours l'Angleterre.

Le jardin, qui enclot la construction, fut fait de la terre de cette *Montagne,* dont j'ai parlé.

C'était dans la partie Est de ce jardin, à quarante ou cinquante pas environ de l'entrée, en tournant à droite, mais sur le galet, bien avant que la terre de la Montagne y fut apportée, que l'on brûlait, conformément au Décret du Blocus continental, tous les tissus provenants des prises anglaises.

Les jolies filles de la Grande-Bretagne, qui frolent aujourd'hui cette même place, ne se doutent guère qu'elles passent sur la cendre des mousselines, des châles des Indes, de grandes richesses enlevées, par nos audacieux corsaires, à leurs grands pères où à leurs grand'-mères, et que l'Empereur Napoléon faisait brûler impitoyablement (non les grand'mères), malgré la pitié que cette combustion excitait dans le cœur des Douaniers.

La guerre est brûlante ; mais jadis c'était Jeanne d'Arc qu'on brûlait à quelques lieues de là.

Ce jardin, entouré d'une légère palissade, est à très-peu de chose près par Latitude Nord, 49 55 34,7, Longitude Ouest 1 15 31,4.

Les Bains chauds, dits, dans le Prospectus, la *seconde partie,* sont représentés comme une construction complète, dans la gravure jointe au texte.

D'après cette gravure, à gauche de la cour, en entrant par la rue de l'Hôtel-de-Ville, est l'aîle dite des Bains chauds.

Au fond, au centre, on indique un bâtiment à terminer.

A droite une aîle à terminer aussi.

Il n'y eut de fait en 1822, que l'aîle de gauche, les bains, les douches au rez-de-chaussée, les logements au-dessus.

Le fond du bâtiment est resté dans son premier état.

L'aîle de droite, a été élevée vers 1827-1828, d'après un

plan de M. Frissard. La jolie salle de bal, qui se trouve dans cette aîle, appartient, distribution et décoration, à ce plan.

M. Frissard, qui vient de mourir Inspecteur général, fut Ingénieur des Ponts et Chaussées à Dieppe.

Cet Hôtel des Bains chauds est construit sur le fonds d'une ancienne fabrique de pipes. Lorsqu'on jeta les fondements de l'aîle de gauche on trouva, à une assez grande profondeur, de vieilles charpentes, ressemblant assez à des restes d'estacade : c'était peut-être quelque chose de l'ancien Port-d'Ouest qui fut dans cette partie de la ville.

Avant cette fabrique de pipes il y avait eu, à cette même place, une sucrerie, et avant la sucrerie, existait là un monastère de Bénédictines qui se virent obligées de vendre leur maison en 1742. Cette maison fut vendue à la Barre du Parlement par 9,600 livres, à la charge de payer 6 livres de rente à la ville pour le fond et terrain de la chapelle.

Cette chapelle est le petit bâtiment en saillie sur la place de la Comédie, contre l'ancienne porte du rempart, et qui a été appelé le *Café*.

Elle avait été érigée en 1678. On y lisait cette inscription :

« A la gloire de Dieu, tres-bon, tres-grand. Le tres-noble et tres-illustre monsieur Quentin Mahault, Marquis de Tierceville, etc.; et sa tres-illustre et tres-chere epouse, Madame Marguerite de Geribout de Faveri, ont placé la premiere pierre de cette eglise, en lhonneur de notre Saint Pere Benois ; en memoire de quoy la De Marie Lequesne, Prieure, a fait graver ce monument. Le 2 juin 1678. »

Ces Dames avaient pris le nom de *Filles laborieuses de Jésus*.

C'était, dit le chroniqueur dieppois Guibert, une société de quatre filles d'abord séculières, qui se réunirent en

1649 dans le dessein de faire un bon usage de leur fortune; et, pour cet effet, de recevoir de pauvres filles, leur apprendre la dentelle et les élever dans les principes de la religion, et par ce moyen et quelques autres qu'elles leur procuraient, les retirer des mains des maîtresses dentelières et protestantes.

C'est donc sur les ruines des anciennes cellules des *Filles laborieuses de Jésus,* que les Filles du grand monde, durant la saison des bains, se livrent à Dieppe au plaisir du bal, et se réunissent pour le concert, car c'est aussi dans la salle des bals que se donnent les concerts de la saison.

D'après un compte rendu par l'administration des Bains (1833), l'acquisition du terrain des Bains chauds, la construction des bains chauds et froids, et un droit sur ceux-ci, coûtèrent les sommes suivantes :

Acquisition des bains chauds et droits sur les bains froids.	23,000 fr.
Frais de construction.	366,000
Fourneaux, pompes, baignoires, etc.	29,000
Frais d'ameublement.	31,000
Achat de linge.	10,000
Frais de construction.	11,000
Total.	470,000

Dans cette somme n'était pas comprise le capital d'une rente viagère de 5,000 fr. sur les Bains chauds, avec jouissance réservée d'un appartement.

Cette rente a été servie jusqu'à ce jour.

Il n'y a pas long-temps que, dans notre ville, vivait d'une vie égale et patiente dans le bien, un homme qui, tantôt comme conseiller municipal, comme adjoint au maire, tantôt dans différentes attributions honorifiques, et enfin, comme Maire, car il accepta cette fonction dans

la difficile année de 1848, chercha à être utile à Dieppe sa ville natale ; il repose aujourd'hui sous un monument que le conseil municipal reconnaissant lui a érigé; et ces jours derniers, son père, dont la sage prévoyance avait préparé cette honorable carrière, est allé se reposer à son tour près de lui, après avoir exercé, de la manière la plus digne, la plus généreuse, la chirurgie et la médecine, tant dans l'hôpital civil et militaire que dans la ville et les environs de Dieppe, pendant près de trois quarts de siècle.

M. Morel fils, c'est cet homme de bien, fut reçu docteur en médecine le 26 février 1824 ; il intitula sa Thèse : *Essai sur la Topographie physique et médicale de la ville de Dieppe.*

Il inséra le Prospectus qu'on vient de lire, qu'il emprunta au Journal des Bains de mer de M. le docteur Mourgué, et il y ajouta des propositions :

Sur les bains de mer, sur les conditions les plus favorables à leur emploi, et sur les maladies dans lesquelles ils ont paru le mieux convenir jusqu'à présent.

Après avoir rappelé que depuis long-temps on venait à Dieppe prendre les bains de mer, et avoir peint en deux traits le petit bâtiment auquel les grands bains succédaient, « simple cabane, couverte d'ardoises, et dans laquelle se trouvaient seulement quelques baignoires, » il ajoute :

« En médecine, des observations mal faites ou incomplètes sont plus nuisibles à la science que le défaut d'observations.

» Voilà pourtant où nous en sommes encore sur ce qui concerne les bains de mer ; très-peu d'ouvrages à leur sujet; observations tronquées ; récits de cures opérées par les bains de mer, mais sans historique de la maladie, pour laquelle d'ailleurs en même temps on employait d'autres agents thérapeutiques.

» Certainement, l'eau de mer, ainsi que les autres eaux

minérales, est douée de propriétés médicinales qu'on ne peut lui contester; mais l'humiliant oubli dans lequel elle est tombée depuis si long-temps, en France, fait que nous nous trouvons réduits encore à des méthodes purement expérimentales pour l'administrer en bains.

» Le crédit que les bains d'eau de mer viennent d'obtenir à Dieppe, les soins que l'on a mis à ce que cette eau minérale fût employée sous toutes formes, le Journal des Bains de Dieppe qu'entreprend de publier M. le docteur Mourgué, médecin inspecteur, tout promet un résultat dont la médecine pourra tirer le plus grand avantage.

» La médecine, n'est pas la seule qui tire des effets avantageux de l'eau de mer; la chirurgie obtient aussi des succès marqués de son emploi. Sans parler des propriétés résolutives de cette eau, on peut encore en faire usage dans les cas d'ulcères atoniques, scrofuleux; de tumeurs blanches, de *prolapsus uteri,* etc. Enfin M. le Professeur Alibert, cite une affection qu'il appelle *cancroïde* ou *kéloïde,* pouvant servir d'intermédiaire à la dartre et au cancer, et ayant son siége dans le système dermoïde, sous forme de tumeurs oblongues, radiées, qui a guéri par les bains de mer, chez un jeune homme qui avait embrassé la profession de mousse. »

Cette Thèse et celle de M. le docteur Lefrançois, nous montrent que les médecins de Dieppe, depuis la reprise du bain de mer, s'attachaient à l'étude de cette partie de l'art de guérir, que la nature mettait sous leurs yeux.

L'année où M. Morel fils présentait sa Thèse, la vieille et Bonne ville de Dieppe devait recevoir une auguste cliente qui paierait ses Bains d'une faveur spéciale, les couvrirait d'un grand éclat.

Dieppe vit au beau mois d'août 1824 Son Altesse Royale, Madame Duchesse de Berry, venir à ses Bains. Dire que Madame eut une belle réception, et trouva bon visage

d'Hôtes, suivant le mot joyeux de son brave Aïeul, est inutile.

Après avoir reçu toutes les visites officielles des Autorités, la Princesse voulut à son tour faire ses visites : elle alla voir les Anciens du Pays.

Le 7 août 1824, à trois heures après midi, Madame alla voir le Château, et le procès-verbal suivant fut dressé :

« Le château de Dieppe a été honoré de la présence de *Son Altesse Royale Madame la Duchesse de Berry,* aujourd'hui 7 août 1824, à 8 heures après midi. L'Auguste Princesse a daigné en visiter les édifices dans le plus grand détail, de même que les Archives militaires de la Place. Cette Princesse était accompagnée de Madame la Maréchale, Duchesse de Reggio, sa Dame d'Honneur ; de Mesdames les Comtesses de Hautefort et de Meffrey, et de M. le Comte de Meynard, Maréchal de Camp, son premier Écuyer.

» En témoignage d'une visite aussi honorable et afin d'en conserver le souvenir à toujours, S. A. R. a bien voulu, sur la prière qui lui en a été faite, apposer sa signature au bas du présent.

» Signé Marie Caroline.

» La Princesse a été saluée par vingt-un coups de canon tirés de l'artillerie du *Château*. Deux compagnies du 5me régiment d'infanterie de la garde royale, formant la garnison de ce château, étaient sous les armes avec la musique de ce corps.

» Son Altesse Royale a été reçue par Madame la Vicomtesse de Moras.

» Signé R. Vicomtesse de Moras, née de Gallye. »

Le Vicomte, Picot de Moras, Lieutenant de Roi, commandant la place, était un digne militaire et un citoyen des plus bienfaisants.

Mais le procès-verbal ressemble un peu à celui qu'en pareil cas on eût dressé dans le château de M. le Baron

Thunder-ten-tronckh, du roman de *Candide,* si ce n'est que Madame la Vicomtesse de Moras était loin de peser environ trois cents cinquante livres comme la Baronne.

J'ai vu toute l'artillerie du Château qui fit la salve de vingt-un coups de canon : c'était, un tout petit canon, d'environ deux livres de balles, qu'on avait placé à une des embrasures de la porte ; mais il avait sans doute la procuration de tous les canons qui avaient tonné autrefois du haut de la forteresse. C'est ce qui explique le procès-verbal.

Comment Madame, vint aux Bains de Dieppe tous les ans, jusqu'en 1830 *excepté en* 1828, *où elle fit un voyage.*

Madame était toujours accompagnée de la Maréchale de Reggio, sa Dame d'honneur, et de plusieurs autres Dames, mais non des mêmes toujours, quant à celles-ci ; et ainsi, de Mesdames Talleyrand-Périgord, Comtesse de Noailles, Dame d'atours, la Comtesse de Rosambo, la Comtesse de Bouillé, la Comtesse d'Hautefort, la Marquise de Bethizy, la Marquise de Gourgues, la Comtesse de Meffray, la Vicomtesse de Castéjà, la Marquise de Podenas.

La Marquise de Lauriston, la Comtesse Charles de Gonthaud, la Comtesse de la Rochejacquelein, étaient honoraires.

Je cite les noms des Dames pour accompagner, mais je ne saurais dire celles qui vinrent le plus souvent ; elles changeaient, d'ailleurs, tous les trois mois.

Le Comte de Mesnard, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, était son premier Écuyer.

Le Comte de Brissac, Chevalier d'honneur, accompagnait aussi Madame quelquefois.

Le Comte de Faucigny, était Officier des Gardes.

M. Morel était secrétaire de la Chambre.

Madame arrivait du 1er au 4 août, et elle séjournait six

semaines environ : mais à son premier voyage, elle ne resta pas ce temps, le Roi ayant été atteint de la rechute dont il mourut. Elle priait près du lit du Roi, dans la soirée du 15 août, et le Roi mourut à l'aube du jour suivant.

Elle louait la grande maison de M. Quenouille-Olivier, qui est contre l'Hôtel-de-Ville, et qui y communiquait par une galerie de bois faite exprès ; elle avait ainsi la jouissance de l'Hôtel-de-Ville dont la grande salle du rez-de-chaussée servait aux réceptions. La première année elle avait logé à l'Hôtel-de-Ville ; ses Dames étaient dans la grande maison à côté; et, comme elle venait les voir : — Mais, leur dit-elle, savez-vous que vous êtes mieux que moi? Nous verrons l'an prochain. — C'est ainsi que l'Hôtel-de-Ville ne devint plus qu'une annexe.

Deux petites mansardes, qui sont à l'angle Ouest de la maison de M. Olivier, étaient particulièrement de son goût ; de l'une elle voyait très-bien les Bains froids et la rade ; elle y avait un petit chevalet, elle y dessinait, coloriait des estampes, faisait des fleurs artificielles et de la musique; dans l'autre pièce, elle avait des objets d'affection, entre autres un charmant portrait en miniature de son fils.

Le jour ou Madame arrivait, les acteurs qui venaient pour elle, du Vaudeville ou du Gymnase, qui devint son Théâtre, jouaient une petite pièce de circonstance. M. Lambert, de Rouen, en fit plusieurs ; la veille du départ on chantait des couplets : Licquet, bibliothécaire de Rouen, en fit une année de fort spirituels.

Elle laissait de côté toute étiquette de cour ; on la voyait se promener par la ville, sur les quais, sur la jetée, sur la plage comme les autres ; elle ne montait en voiture que pour faire des promenades un peu loin.

Elle prenait son bain assidument, et le petit navire de guerre qui était sur rade, lui faisait le salut, quand il l'appercevait au bord du rivage.

Il fallait qu'il fît bien mauvais pour qu'elle ne se baignât pas. Elle nageait très-bien. Son Baigneur se nommait Courseaux ; il est encore Baigneur et ses chêvrons ne sont point oubliés de Madame, la preuve en a été encore donnée l'an dernier.

On la laissait aller venir sans qu'on fît beaucoup d'attention à elle ; non qu'il y eut un seul quartier de la ville et des champs où elle ne trouvât de l'affection ; mais c'était à cause de cela même qu'on ne voulait point gêner ses pas.

Une timidité réfléchie se montrait dans sa personne, sur ses traits, mêlée à de la vivacité, à de la résolution.

La nature ne lui avait rien donné de majestueux ; mais on voyait qu'elle appartenait à la nature bienveillante.

L'éducation royale se laissait appercevoir.

Elle savait parfaitement l'Histoire ; mais son esprit paraissait tenir quelque chose du monde des artistes.

Les sculpteurs en ivoire, et particulièrement M. Blard, qu'elle avait breveté, avaient à Dieppe ses visites.

Elle aurait bien voulu redonner à ces ateliers Dieppois de la vie et de l'éclat : le sentiment des jolies choses de l'école italienne, qu'elle avait vues sans doute, devait la porter à ces encouragements.

Et, prenait-elle en grande pitié le sort des pauvres dentelières. La dentelle avait été autrefois une riche et gentille industrie à Dieppe. Les pauvres dentelières, les plus habiles, ne gagnaient plus que quatre sous par jour, appliquées à leur coussin, faisant sauter les fuseaux, sonner les casseaux, du matin au soir, seize heures durant.

Ce fut sous sa protection que commença, à Dieppe, l'École-manufacture des Dentelles. Ainsi la tâche des Bénédictines, de ces Filles laborieuses, que nous avons vues où est aujourd'hui l'Hôtel des Bains chauds, était reprise. Les Sœurs de la Providence y furent appelées.

Un petit navire de guerre, un Cutter, était mis tous les

ans à sa disposition pour ses promenades en mer, qu'elle aimait beaucoup : elle n'était jamais malade ; mais il n'en était pas de même des autres Dames, ce qui l'impatientait : elle en voulait presque à celles qui étaient malades. Ce petit navire était ordinairement le cutter le *Rodeur*.

Elle fit embarquer quelquefois les musiciens de la garde royale qui venaient pendant son séjour, mais :

Halte-là ! Halte-là !
Quelle musique c'est là !

Le canot royal le *Triton,* qui était conservé à Cherbourg, venait aussi à la même intention. Ce grand canot s'appelait ainsi parce qu'il portait à l'avant un Triton doré. Il avait servi à Louis XVI, lors de la visite de la Digue de Cherbourg. Ce fut le même, je crois, que le Roi Louis-Philippe fit venir à Tréport, et que M. Barbe, de Dieppe, acheta il y a trois ans, pour le faire servir à la promenade des étrangers; acheté définitivement par un Anglais, il a été démoli, pourri de vétusté.

Un jour que l'on sortait du port, le *David,* bateau de pêche, qui sans doute perdit la tête, ne se rangea pas assez tôt, et le beaupré du cutter s'engagea dans ses mâts dont un tomba sur le cutter et brisa les pavois. Madame, montra beaucoup de calme. Mais la Maréchale, fermant les yeux, se crut perdue pour toujours. Dans toute autre rencontre c'eût été chose grave pour le pauvre pêcheur : ne pas se ranger assez vite devant un vaisseau portant flamme ! Madame voulut qu'on rit de ce heurt, se promettant bien de le raconter fièrement, ainsi que la peur de la Maréchale, à son retour aux Tuileries.

Elle aimait beaucoup toutes ces familles de pêcheurs. Les maîtresses de bateaux du Polet venaient la saluer à son arrivée, avec l'ancien costume. Elle allait fréquemment visiter la maîtresse Flouest, une amie qu'elle avait au Polet, rue des Charrettes.

Par une affreuse journée du mois d'août où le ciel fondait en eau, où la mer était bouleversée par la tempête, elle se rendit, accompagnée de M. de Brissac, sur la jetée de Dieppe, (il y a aussi la jetée du Polet).

On appercevait des voiles de pêcheurs qui par moments disparaissaient dans la brume ou derrière les lames ; quelques-unes, penchées sous le vent, montant lentement, de temps à autre, sur le sommet écumeux des vagues, approchaient du port. Toutes les familles de pêcheurs, de nombreux groupes de femmes et de quelques vieillards, dans une grande anxiété, se pressaient sur les jetées, le long desquelles passaient de hautes lames, s'élevant presque jusqu'au bord, et faisant, par leur frottement, le bruit d'une immense faux ; on voyait des femmes agenouillées au pied du haut crucifix qui s'élève sur la rive du chenal, leurs bras tendus frémissaient rudement sous l'effort du vent. Madame alla se placer tout au bout de la jetée, contre un poteau doublé de bronze, qui existait alors, et où tenait un grand anneau de fer, que le guetteur, qui doit diriger les navires lorsque les pilotes ne peuvent sortir, se passait autour du corps afin de résister aux coups de mer ; les vagues, ainsi que cela arrive dans les tempêtes, frappaient la tête de la jetée avec un bruit d'énorme bélier ; et, se dressant devant cette tête de môle, et s'élevant à plus de cinquante pieds, comme un vaste torrent qui rebrousserait, elles retombaient en paquets d'onde et d'écume, balayant le plancher qui couvrait autrefois cette extrémité.

Madame se tenait au milieu de ce déluge, dans l'espoir d'être apperçue, du haut des lames, des pauvres matelots qui cherchaient à gagner l'entrée, et qui tous la connaissaient bien ; elle espérait les encourager de son intérêt si marqué ; elle pensait aussi que sa présence pourrait doubler les secours, s'il en fallait porter.

Tout allait bien : les bateaux entraient sans malheur ;

ils profitaient, avec une admirable habileté, de ces embellies qui arrivent, quelque furieuse que soit la tempête; déjà, à l'exception d'un seul, tous les équipages s'étaient décoëffés en passant devant le crucifix qui est à trois cents pas environ dans l'intérieur; un seul bateau restait en arrière; il arrive : une longue vague le poursuit, l'atteint, passe par dessus le pont, enlève un homme. On ne vit rien, on n'entendit rien; le bateau filait, nulle trace ne resta; on ne connut le malheur que lorsque l'équipage sauvé se trouva dans les eaux tranquilles du port.

Le soir, il devait y avoir bal. Madame le contre-manda; elle resta chez elle, comme en un jour de deuil; dès que le malheur avait été connu elle avait envoyé dans la maison du naufragé porter, autant que possible, des consolations.

Ce ne fut donc pas ce soir-là que M. le Commandant en second du cutter, eut l'honneur de danser avec elle à l'ouverture du bal. Voici la raison pour laquelle elle lui fit cette honneur.

Cet officier s'appelait Louvel. Or, il était d'usage qu'après les promenades en mer, les officiers fussent invités au dîner. Madame aimait à savoir les noms. Grand fut l'embarras pour prononcer celui-ci devant elle. Elle en demanda la raison; Monsieur de Mesnard le lui dit : « O, répondit-elle, ce nom m'est odieux ! mais je serais bien peiné qu'une exclusion à cause de cela frappât un brave officier. Qu'on l'invite; et de plus, je veux ouvrir le bal avec lui. »

Elle aimait beaucoup à se promener le long de la Marine. Elle alla un jour, par dessous la falaise, à la baie de Pourville, à deux kilomètres approchant dans l'Ouest. Cheminer sur le galet est très-pénible, on fait un pas, on recule deux. Mais la promenade est d'une beauté grandiose. On pourrait, ce me semble, en aplanissant les roches de la basse mer, pratiquer un chemin qui faciliterait

cette promenade maritime. A gauche, on a les hautes falaises, d'où s'élancent de distance en distance des aiguilles qui ressemblent à des vagues pétrifiées : on dirait que ce sommet a gardé la forme des flots sous lesquels il fut plongé dans les temps qui sont inconnus à l'homme ; ce sommet, ces vagues immobiles sont couronnés de gazon ; on voyait dans ce temps-là, sur la partie la plus élevée des crêtes, une vieille chapelle de Saint-Nicolas qui fut aux Bénédictins. A droite, sont les rochers que la mer découvre, tapissés de Thalassiophytes, du varech olivatre, vésiculeux, de l'ulva qui donne à quelques places du littoral l'aspect de prairies d'un vert tendre ; les flots qui semblent se jouer dans les roches tout à l'extrémité de la basse-mer, jaillissent ainsi que des jets d'eau, comme pour annoncer le retour prochain de la vaste plaine liquide, qui s'étend au niveau de l'œil, ombrée ici par les nuages qui passent, et de lumière onduleuse aux places où les îles de l'Océan aérien ne projettent pas leurs grandes ombres flottantes.

Au bout de ce voyage, fait au bord de la mer, comme Robinson en faisait autour de son île, la Princesse, en arrivant au Poste de Pourville, se trouva avoir tellement faim qu'elle pria les Douaniers de lui procurer du pain. Elle le savoura au milieu de ces braves gens, joyeux de pouvoir donner un morceau de pain à la nièce du Roi.

Il fallut, pour regagner Dieppe, gravir la côte, et Madame avouait que, pour une Fille de montagne, elle gravissait péniblement.

La tradition veut que dans cette baie de Pourville saint Thomas de Cantorbery ait abordé dans sa fuite ; qu'il ait laissé à l'église de ce rivage un calice qui avait la vertu de guérir de la fièvre ; ce calice n'existe plus ; mais il a pour successeur un verre à pied, comme on en faisait il y a soixante-dix ans, dans lequel les fiévreux viennent tremper leurs lèvres. Cette tradition de débarquement est con-

traire à l'histoire écrite : Où est la vérité ? Je l'ignore. L'église, qui avait été rebâtie sur celle du temps de saint Thomas, est ruinée à son tour, et dernièrement, par acte ministériel du canton d'Offranville, et au profit de la Fabrique de Hautôt, les restes en ont été mis, par lots, à la criée; un seul lot a été vendu, je pense. La croix, faite en torse, semée de rosettes, qu'on dirait être la rose rouge, et d'un seul morceau de grès de huit à neuf pieds, qui s'élève sur le bord de la route et du vieux cimetière, n'a pas été mise en vente. Ces ventes de ruines sont bien regrettables. C'est ôter aux paysages un grand charme. Est-ce que le monde n'est pas encore assez grand pour que les vieilles choses aient encore leur place au soleil?

Un document, cependant étranger à Pourville, que possède M. Lequin, huissier à Dieppe, fait aussi débarquer dans cette baie le dernier Grand-Maître des Templiers.

Cette baie est à mi-chemin de Dieppe au cap d'Ailly. Les galets y sont entassés en buttes énormes : on dirait les débris d'une grande terre voisine. Dans son nom, qui s'est trouvé altéré, je crois découvrir un composé de la langue des Celtes, lequel irait bien à ce rivage, puisqu'il signifierait : « rivage-havre de buttes. » Cette langue était parlée ici au temps de notre histoire de Vénus et d'Eole. Ce fut du moins celle qu'on y parla dans les temps les plus reculés.

Le nom de « havre de buttes, » de buttes de galet, nous reporterait donc vers le récit qu'on a lu; comme le rivage nous approche du cap où la terrible lutte continue.

Enfin on arriva à Dieppe, suant, soufflant, étant rendu : on aurait pu, ce soir-là, jouer sur le Théatre de Madame, une autre partie du *Voyage à Dieppe*.

C'était dans une salle des Bains chauds qu'était dressé ce théatre. Cette salle ne pouvait contenir qu'un petit nombre de personnes : tout le monde en avait du déplaisir.

Le Conseil municipal vota la construction d'une salle

de spectacle. Le plan en fut fait par M. Frissard, qui, quelque temps après, donna aussi, comme il a été dit précédemment, le plan de la salle de bal et de concert des Bains chauds.

On se mit à construire la salle de spectacle au mois de mars 1826.

Elle s'élevait sur le fond d'un ancien abreuvoir que les protestants, lorsqu'ils étaient tout puissants à Dieppe, avaient pavé avec les pierres de l'ancienne église de Saint-Remi, dont la tour, restée seule, est comprise dans l'enceinte du château. L'abreuvoir, desséché, était devenu le préau d'une prison, formée des deux tours, et du logement intermédiaire, que l'on voit au-dessus de la porte de l'ancien rempart, par laquelle on va de la place de la Comédie ou des bains chauds aux bains froids. Cette porte est la seule qui subsiste des six portes qui défendaient autrefois la ville du côté de la plage. Elle était beaucoup plus basse quelle ne l'est maintenant. La tour et le logement appartiennent aujourd'hui à Madame Caulier, qui a donné à ces anciennes bâtisses un petit air moderne de Castel. Autrefois c'était d'un aspect très-sombre. Contre la porte pendait ordinairement, au bout d'une corde, un panier ou un bonnet de laine, manière d'implorer l'assistance aux prisonniers.

M. Frissard dirigea les travaux de construction et, dans les premiers jours d'août de cette même année 1826, le rideau se leva la première fois, devant Madame, M. Cavelier étant Maire.

J'ai toujours regretté que la scène, au lieu d'être du côté du château, comme elle l'est, n'eût pas été placée du côté de la mer : il en est ainsi je crois au théatre St-Charles à Naples. On aurait pu dans l'été donner le spectacle d'un coucher du soleil. Le terrain ne permettait guère cette disposition au moment de la construction ; mais aujourd'hui, que la vieille muraille de la ville est

abattue, si c'était à recommencer, ce magnifique effet de scène serait possible. On pourrait au moins maintenant faire de ce côté un foyer d'été. M. Charles Lebon, lorsqu'il était conseiller municipal, avait noté, comme chose à faire, ce foyer du soleil couchant.

La loge de la Princesse était au centre des premières galeries, et, derrière, de l'autre côté du couloir, se trouvaient deux petits foyers, qui existent encore, où Madame était reçue à son arrivée, et où elle se retirait dans les entr'actes.

La salle était fraîchement décorée, le pourtour était en grisaille, avec quelques dorures ; l'intérieur des loges était en bleu, le rideau imitait un velours bleu, le plafond était peint d'arabesques en couleur ; toutes ces décorations, ainsi que celles de la scène, furent faites sous la direction et touchées de la main de M. Séchan, alors décorateur du Théatre de Rouen.

En 1827, le théatre avait une troupe d'opéra-comique, qui joua encore quelque temps après l'arrivée de Madame.

Ce qui me le rappelle, c'est que plusieurs des artistes de l'Opéra-Comique contribuèrent à l'exécution d'un Libretto qui fut chanté dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, le 16 août, jour de l'inauguration du Portrait de Madame. Ce portrait, donné par Madame à la ville de Dieppe, est de Dubois Drahonet. Il porte la date de 1829, parce qu'il n'était pas achevé l'année de l'inauguration.

Le Libretto était une petite scène de rivage. Des pêcheurs se réjouissaient d'un don que leur avait fait une grande Dame, leur protectrice.

Rossini, alors à Dieppe, en avait fait la musique et en avait dirigé les répétitions. Le chant fut donc exécuté, par plusieurs des artistes du théatre ; quant à l'orchestre, il fut formé par la musique d'un régiment de la garde, qui avait pour chef Javault, auteur d'un beau *Domine Salvum,* de pas militaires, et d'autres jolis morceaux.

C'était la première fois, je crois, que Rossini écrivait sur des paroles françaises. J'ai ouï dire à des connaisseurs, qui assistaient à la cérémonie, que le Maestro n'avait jamais rien composé d'aussi frais que ce petit œuvre. Le souvenir d'un chant populaire de la Sicile y brillait comme un mirage du beau ciel qui reflète les rivages de Messine.

Le procès-verbal qui fut dressé à la suite porte les signatures que voici :

Talleyrand-Périgord, Comtesse de Noailles. — Le Comte de Mesnard. — Comtesse de Rosanbo. — Mortemart, Comtesse de Forbin-Janson. — Le Lieut.-Général Comte Coutard. — Le Duc de Noailles. — Baron de Charette. — Le Comte de Faucigny. — Comte de Labrisse, Maréchal-de-Camp. — Comte d'Agoult. — Casimir Caumont. — Jacques Haber. — Baron J. de Rochschild. — Comte de Germiny. — Caumont aîné. — Herrier, adjoint municipal. — Mr Robert Walpole. — Giouchino Rossini. — Naderman. — Frères Bohrer. — G. de Marescot. — Baron Friant. — Le Marquis de Valadous. — Frissard, Ing. des Ponts-et-Chaussées. — Picot de Moras. — Chabouillé, Insp. des Douanes. — Gaillon (le célèbre Naturaliste). — Lefrançois (Docteur). — Wollaston. — La Duchesse de La Rochefoucaud.— La Comtesse de Salaberry. — Le Marquis de Castelbajac.— La Comtesse Frédéric de La Rochefoucauld. — Duchesse de Bellune. — Le Général, Comte Eug. d'Astorg, Aide-de-Camp de S. A. R. Mgr le Duc de Bordeaux. — La Comtesse de Pastoret. — La Princesse de Béthune. — La Comtesse d'Aumale. — Marquise de Nadaillac. — La Baronne, le Baron de Montailleur. — Comte Molé-Pelet. — E. Wilson. — Fould. — R. Bonfil. — Douville de Mullefer. — Leguest, Pr du Roi hon. — Le Comte de Montmort. — Bauldry de Breteuil. — Leborgne, Membre de la Chambre de Commerce. — Toulesmesnils. — Conseil-Chalot. — Bruzen, Président du Tribunal de Commerce. — Quenouille fils aîné, Membre

de la Chambre de Commerce. — Hanin, Juge de Paix. — Guérard. — Cappon. — Renard. — Sévry-Langlois. — Valliers. — Comte de Carrière, Sous-Préfet d'Abbeville. — A. de Marigny. — Le Vicomte Pontay. — Aug. Tinel. — B. Horteloup. — D. Deslandes. — J. Riolle. — Le Chevalier de La Lance. — J. Bunel. — J. Billotet, Bibliothécaire-Archiviste (du Château de Dieppe). — Lecanu. — M. Langan, Principal du Collége. — Democomble. — De Cerstelline, Capitaine d'Artillerie. — P. Lorrette. — Valet, Capitaine. — Lorin. — Bellangé, Colonel du 4me de ligne. — Berquen, Chef de bataillon du Génie. — Bans, Chef de bataillon. — Ladiré, Capitaine. — Derouen. — Dury. — Ledanois. — Baudribos. — Ubelleski. — Paon. — Caron, Cap. — Siffait. — H. Cavelier. — Morel, Secrétaire de la Chambre de son Altesse Royale. — G. Hébert. — P.-J. Feret. — A. Feret. — F.-G. de Belleville. — E. Durand. — Crepet, Substitut. — Vasse-Renoult. — Braquehais. — C. Cosnard, Administrateur des Hospices. — Pauline Goix. — Quevilly (Commissaire de Marine). — V. De la Barre. — Chevalier Lavaçois, L. de Gendarmerie royale. — Bruzen le jeune, Adjoint. — Cavelier, *Maire*. Plus quelques noms qu'on n'a pu lire.

Un ou deux jours après, le Maestro, pour remercier les artistes qui avaient prêté leur concours, dirigea les répétitions du *Barbier de Séville*.

Rossini, pendant son séjour à Dieppe, fut désireux d'être agréable à Madame ; il ménagea une petite surprise que voici :

Il savait que la Princesse devait aller faire une promenade aux ruines du château d'Arques.

L'entrée de ce château, du côté du bourg, est flanquée de deux grosses tours. Celle qui est à droite, en arrivant, et dont M. Reiset, le propriétaire actuel, a fait je crois la maison du concierge des ruines, était percée d'une longue et large brèche, ou d'une embrasure fort agrandie ; l'in-

térieur était plein de terres et de décombres provenants des voûtes écroulées. Dans cette terre et ces décombres un frêne s'était planté, et il avait si bien poussé, que son faîte dépassait le sommet découronné de la tour, et y formait un panache de verdure.

Le jour où la Duchesse devait aller au vieux château, Rossini, accompagné de madame Rossini, de Naderman, le harpiste, et je crois, d'un jeune compositeur anglais, dont je ne me rappelle plus le nom, mais qu'on m'a dit être devenu un compositeur très-distingué en Angleterre, se plaça secrètement dans la tour.

Madame arrive, met pied à terre au bas de la butte sur lequel le château est assis; elle suit la montée tournante; elle arrive, elle va entrer.

Le son d'une harpe, sortant par la brèche, se fait entendre; des voix s'y mêlent; d'abord, c'est comme une rêverie; puis tout-à-coup la harpe et les voix s'animent, deviennent guerrières; on dirait les ombres des Preux se réveillant dans la vieille tour.

Il n'est pas besoin de dire que la surprise fit grand plaisir.

Rossini avait composé ce Nocturne tout exprès.

Je ne me souviens pas bien des paroles, que j'avais écrites cependant; mais je me rappelle l'idée.

« Le Génie des ruines chante ses souvenirs, tantôt les fleurs de la prairie, tantôt les guerriers illustres qu'il a vus briller sous les armes, ou se reposer à l'ombre du grand donjon, qui ne sont plus; ce chant est mêlé d'idées riantes et tristes : ainsi les hommes ont souvenance!

» Tout-à-coup il entend le bruit d'une cavalcade. Qui donc vient là, comme on venait jadis? Qui va-là?

» Sa vue de Génie le lui apprend : c'est la petite-fille de Henri-le-Grand, de celui qui a gagné la journée d'Arques, une belle journée, dont il croit entendre encore le

Te Deum dans l'église, qui est toujours vivante dans le bourg : c'est le dernier roi qu'il ait connu !

» Soudain la joie le ranime ; et d'une voix retentissante comme le pavois heurté, frappé par les Preux, il annonce aux ruines, il annonce aux cantons voisins encore une visite royale. »

A quelques jours de là Rossini terminait son séjour à Dieppe ; mais la veille de son départ, dans la soirée, on entendit chez Madame un second Nocturne qui venait d'être écrit aussi par le Maître et qui était intitulé, *Adieux*.

Naderman, les violoncellistes Bohrer, y montrèrent leur rare talent.

Madame allait, au moins une fois, pendant son séjour, visiter, au château de Derchigny, madame la Comtesse de Caumont, madame la Comtesse et monsieur le Comte de Clercy, de la famille de Declieu, par madame de Caumont.

Il y eut, dans une de ces visites, une petite fête champêtre, pour laquelle un musicien allemand, C.-F. Bittermann, avait arrangé un air de ronde normande fort ancien.

La ronde villageoise chantait l'histoire d'une vache morte, une grande perte pour une pauvre famille, et que Madame avait remplacée par une superbe laitière.

— Qu'était-ce donc que Declieu ?

— Le Seigneur et Patron de Derchigny. Mais il fut quelque chose de plus : le bienfaiteur de l'Amérique et de l'Europe. C'est lui qui a porté et planté à la Martinique le pied de Cafier dont vient tout le café des Antilles.

Il revenait des colonies en 1720, et devait y retourner très-prochainement. Il sollicita l'autorisation d'emporter un pied de Cafier du jardin du Roi. Il lui fallut faire bien des pas et des démarches ; enfin il réussit, il part, emporte son frêle arbuste.

Un long calme arrive au milieu de l'Atlantique, on manque d'eau. Declieu partage sa faible ration avec son

Cafier ; il lui faut, de plus, protéger cet objet de ses espérances contre les attaques d'un homme bassement jaloux.

Dès qu'il a touché, après bien des inquiétudes, la terre de la Martinique, il choisit un terrain convenable, dans un couvent, où l'arbuste peut se développer en toute sûreté. Au bout de vingt mois le Cafier donne une abondante récolte. C'est cette graine qui s'est répandue sur la Guadeloupe, sur Saint-Domingue, sur les îles d'Amérique.

J'en fais mes excuses, mais je ne puis m'empêcher de citer encore la mythologie : on ne se débarrasse pas ainsi du passé ! Je veux donc dire : que dans l'Antiquité on éleva de toute part des Autels à Bacchus qui avait planté la vigne dans l'Ancien-Monde. Je vois encore son char traîné par des panthères et des tigres, rendus très-doux, et tous les peuples, par où il passe, lui montrant leur reconnaissance par beaucoup de joie. Il n'en est point ainsi de Declieu qui a planté le Cafier dans le Nouveau-Monde, et cependant le café est certes plus répandu que le vin. Declieu, il est vrai, se serait peu soucié de se promener sur un char comme celui du Dieu; mais il ne s'agit pas de l'humeur paisible, des goûts modestes de ses vieux jours : il s'agit de ce que les buveurs de café lui doivent. He qui prononce seulement son nom ! J'ai vu autrefois je ne sais combien de riantes enseignes représentant tant bien que mal Bacchus, je n'ai jamais apperçu sur la porte d'un café le nom de Declieu.

Il y avait donc dans l'Antiquité quelque chose de gai et de reconnaissant que nous n'avons plus.

Si j'étais de ceux dont la voix est écoutée, je proposerais d'élever dans Dieppe un petit monument au moins à la mémoire de cet homme utile. Declieu, était Dieppois, à six kilomètres près : c'est la distance qui sépare Derchigny de Dieppe. Il était d'ailleurs Dieppois d'origine.

Son aïeul, ennobli en 1589, l'année de la victoire d'Arques, était Bourgeois ou habitant de Dieppe.

Et d'ailleurs tout doute sur le lieu de la naissance disparaît, lorsque je lis dans la charmante Notice, publiée, il y a quelques années, par M. l'abbé Lecòmte, que de Clieu naquit à Dieppe, en 1687. M. l'abbé Lecomte, né près du château de Derchigny, a eu tout loisir, toute facilité de puiser des renseignements, des détails on ne peut plus exacts dans l'honorable maison de Clercy; madame de Clercy est arrière-petite-fille de de Clieu, ainsi que madame la Comtesse d'Auberville : l'ombre du vaillant de Clieu, car de Clieu fut un officier vaillant et hardi, a dû être satisfaite le jour où, par alliance, un de nos plus généreux, et de nos plus braves généraux, Lamoricière, entra dans sa famille.

La Notice de M. l'abbé Lecomte est écrite avec satisfaction et avec respect. Le jeune prêtre s'est plu à tracer cette vie d'un des hommes qui ont le plus mérité de la terre ; et l'on sent, qu'au moment où il tenait la plume, la voix du Cantique retentissait dans son cœur : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

Vous verrez dans cette Notice ce que le pied de Cafier avait produit au bout d'un demi-siècle.

Ce fut en 1723 que de Clieu partit avec le petit arbre.

En 1775 la France recevait de Cayenne 659 quintaux de café ; de la Guadeloupe, 63,000 ; de la Martinique, 96,889 ; de Saint-Domingue, 450,339.

En 1740 de Clieu était gouverneur de la Guadeloupe.

Ce fut lui qui donna l'idée de la fondation de la Pointe-à-Pitre.

Lorsqu'il prit sa retraite, les habitants de la Martinique et de la Guadeloupe lui offrirent un don de 150,000 liv. qu'il n'accepta pas : ces colonies se réservaient le droit de renouveler le don de manière à ce que le vieux Planteur

pût tenir en France un rang qui fût en rapport avec les services qu'il avait rendus.

Ce fut à Derchigny que M. de Clieu vint prendre ses années de repos avec une pension de 8,000 livres. Sa bienfaisance fut grande; elle s'étendit à tous les environs.

Je me rappelle que mon père, qui allait, étant enfant, passer ses petites vacances au château de Derchigny, avait conservé un profond souvenir de cette bonne maison des champs. Un vieux nègre et une vieille négresse, serviteurs affectionnés de M. de Clieu, avaient laissé dans son esprit une profonde impression de bonté. Étant enfant aussi, je voyais, par les yeux de mon père, les beaux jardins où on le laissait courir; M. de Clieu apparaissait, au milieu de ces souvenirs, comme une personne vénérable; et déjà je savais, sous forme de tradition du moins, l'histoire magnifique du pied de Cafier.

De Clieu mourut à Paris, en 1774, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, chez la Duchesse d'Amville, sa parente. Il était Commandeur de l'Ordre militaire de Saint-Louis.

L'administration de la Martinique lui vota un monument, et dans ces derniers temps cette pensée fut reprise; mais j'ignore si elle a eu une suite.

Lorsque Gabriel, Mathieu, de Clieu, quitta ce monde, son pied de Cafier était encore plein de vigueur sur le sol de la Martinique. Un treillis de fer avait été placé tout autour pour conserver le célèbre et fécond arbrisseau.

Ce fut dans cette même année 1827, que la ville de Dieppe donna une fête, en face du château d'Arques, sur le coteau de Saint-Étienne, où Mayenne vint attaquer Henri IV, le 21 septembre 1589.

Dès le matin, du 6 septembre, la garde nationale et la garnison de Dieppe, celle-ci formée d'un bataillon du 4me de ligne, se rendirent sur le terrain; on établit des feux le long de la lisière de la forêt; on fit cuire et déjeu-

ner et dîner ; on déjeuna, on dîna, on vida des tonneaux ; l'assaut d'appétit réunissait très-cordialement Royalistes et Ligueurs, qui allaient bientôt combattre l'un contre l'autre : il en est ainsi quelquefois à la vraie guerre. Les Dieppois, en leur qualité de descendants de ceux qui avaient soutenu le Béarnais, formaient l'armée royale.

Madame arriva sur le midi, et elle s'assit à une des tables qui étaient servies en plein air, éclairées par un soleil magnifique.

Bientôt on entendit le feu des tirailleurs ; les Ligueurs, marchant en bataille, enlevaient les positions en pente qui sont du côté de Martin-Église. L'armée royale occupait les restes des retranchements qui se voient encore sur les lieux, et que les Lansquenets de la Ligue, franchirent, par une déloyale surprise, le jour du vrai combat.

La victoire fut encore aux Royalistes, cela devait être. Les canonniers de Dieppe, les fils, traditionnels du moins, des canonniers dieppois du château d'Arques, qui firent de grandes brèches, dit-on, dans l'armée de Mayenne, amenèrent leurs pièces sur une plate-forme où on avait mis évidemment du canon en batterie, le jour de la grande guerre, et de là foudroyèrent les Ligueurs, qui tout aussitôt battirent en retraite.

Sur cette plate-forme s'élevait le modèle de l'obélisque qui a été construit en pierre, d'après le plan de M. Frissard.

C'est, en effet, à cette place que dut se décider la journée où Henri IV repoussa l'armée qui avait du catholicon en ses enseignes et cornettes, selon les expressions d'une excellente Pièce du temps.

Après la victoire du 6 septembre 1827, en commémoration de celle du 21 septembre 1589, il y eut des danses. Beaucoup de personnes des environs, et d'assez loin, vinrent à cette fête historique.

Mademoiselle, qui était arrivée le 4 septembre, fut conduite dans les rangs de l'armée royale.

Une inscription, gravée sur une des marches d'entrée du rez-de-chaussée de la maison de M. Olivier Quenouille, et accompagnant la ligne de contour d'un petit pied, rappelle l'arrivée de Mademoiselle à Dieppe.

Son premier pas fut pour Dieppe
Et, pour Dieppe, un bienfait.

Il avait été à peu près décidé qu'à l'avenir on chercherait dans l'histoire de Dieppe des sujets de fêtes : la victoire d'Arques était comme un prélude.

Une petite pièce de circonstance devait être jouée dans la soirée, par les acteurs de Madame, arrivés depuis quelques jours. Elle ne le fut pas, et j'ignore pourquoi ; mais je pense que les acteurs n'eurent pas le temps de l'apprendre. Elle avait fait grand plaisir à la lecture, chez Madame. C'était une œuvre des plus spirituelles. Henri IV et ses bien amez les habitants du Polet, qui avaient rudement épaulé le Roi, lorsque Mayenne voulut faire enlever leur faubourg, y étaient peints au naturel. Elle était de deux jeunes Dieppois, MM. Delamare et Méliot, deux camarades d'études, et de brillantes études, dans tous leurs cours. Jules Delamare est mort très-jeune, et sa perte a été fort regrettable pour Dieppe. Il préluda, dans le conseil municipal, d'une manière brillante et utile; la tribune nationale l'eût fait connaître entièrement, sans cette mort prématurée. Il était arrière-petit-fils du célèbre Jurisconsulte normand, Houard, auteur du *Traité sur les Coûtumes Anglo-Normandes,* de l'ouvrage intitulé les *Anciennes Lois des Français,* du *Dictionnaire analytique, historique, étymologique, critique et interprétatif de la Coûtume de Normandie*. Houard était Associé de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres.

L'étude de l'histoire locale commençait à avoir une certaine impulsion, à Dieppe, qui a d'ailleurs un fonds très-riche à offrir au labeur. Une petite Société Archéolo-

gique s'était formée : M. le Baron de Viel-Castel, Sous-Préfet, l'appuyait fortement ; M. Jean, Juge au Tribunal de première instance, y associait ses goûts particuliers ; Benjamin Gaillon, esprit actif, laborieux, étendu, était charmé de mêler l'archéologie à l'histoire naturelle, pour laquelle il amassait des observations, nouvelles, savantes et très-consciencieuses, lesquelles n'ont eu qu'un commencement de publicité ; M. de Blainville, qui allait s'avancer au-delà des travaux de Cuvier, et dans la chaire de Cuvier, encourageait cette petite société de tout son pouvoir ; M. l'Ingénieur Frissard prêtait son obligeant concours ; il fit lever le plan de la vaste enceinte appelée la Cité de Lime ; ce travail fut confié à M. Monnoyeur, très-habile dans ce genre ; M. Nell de Bréauté, correspondant de l'Institut, mesurait la hauteur de la falaise sur laquelle cette forte enceinte est assise, et calculait la pente du vallon compris dans les retranchements, vallon qui dut, au temps où l'enceinte était occupée par les guerriers, descendre au bord du flot, et offrir un abri à de légers canots ; l'Inspecteur des Douanes, M. Chabouillé, continuant les bonnes intentions de son prédécesseur, M. Sollicoffre, qui avait reconnu le long du littoral et signalé plusieurs points importants, sous le rapport de l'antiquité, offrait l'aide de brigades d'excellents travailleurs, partout où les explorations se faisaient le long de la côte ; mon frère apportait ses crayons, son œil accoutumé, dès l'enfance, à voir de vieilles gravures et des représentations d'antiques.

Les fonds furent formés par des souscripteurs de Dieppe, et des environs. M. Pierre Lamotte, élève de l'historien Cousin-Despréaux, de Dieppe, était trésorier.

Les fouilles commençèrent au Nord-Est et à trois mille mètres environ de distance de la ville ; elles devaient s'étendre, en demi-cercle, pour aboutir un peu au-delà du cap d'Ailly, à l'Ouest, par conséquent, et sur ce point à un myriamètre et demi à peu près, de Dieppe.

Madame, voulut concourir à ces travaux, et elle fit tripler les ateliers.

Elle se rendait souvent sur les explorations.

Elle était toute surprise de voir, pour ainsi dire, Pompeia prolonger ses ruines jusque sur ce rivage sans Vésuve. Il lui semblait, vraiment, que c'étaient ses vieilles et mémorables connaissances du Musée de Naples, qui venaient, par dessous terre, la visiter. Elle faisait collection, pour son petit Musée de Rosny, de ce qu'on découvrait dans les terrains fouillés à son compte. Si quelque médaille était douteuse, on la portait à M. Mionnet, qui venait tous les ans aux bains de Dieppe, raviver des forces épuisées par l'étude. Pas une figure d'Empereur, d'Impératrice ne lui échappait, quelque rouillée, usée qu'elle fût; mais aussi Mionnet était-il l'Empereur des Médailles romaines.

Tout le monde s'en mêlait : les gens de la campagne devenaient archéologues. Vous allez voir :

Quelque temps avant l'arrivée de Madame, en 1826, on avait découvert, dans des ruines gallo-romaines de la Cité de Lime, les restes d'un officier des Milices Impériales, du Bas-Empire.

On mit beaucoup de soin à dégager le squelette de la terre qui l'enveloppait, et à recueillir différents petits objets semés dans ce linceul argileux; on y trouva, entre autres antiques, trois de ces agrafes qui ne manquent pas de se rencontrer dans les sépultures de ce temps-là; elles sortirent de terre avec un certain brillant d'argenterie.

L'opération avait été longue, et les habitants du village et du hameau voisin, avaient eu le temps de venir y assister, à None, comme ils disent encore, d'après les Romains et l'Office de l'Église.

Ils formèrent un groupe nombreux au-dessus des travailleurs, et ils observèrent tout avec une patience remarquable. Ils étaient tout yeux, bouches muettes; pas une

remarque, pas un mot de leur part ne fut ouï. Mais, à quelques jours de là, au marché du bourg de Basqueville, la nouvelle se répandit qu'on avait trouvé, dans la Cité de Lime, un Général qui avait trois croix de la Légion-d'Honneur. Certainement cette nouvelle était née parmi les antiquaires du village et du hameau, venus à la fouille.

Madame fit deux visites à la Cité de Lime, l'une en 1826, l'autre en 1827.

A la première elle fut reçue à la grande porte de l'Est par la municipalité du village de Bracmont. M. Rouillès, ancien Oratorien, l'un de mes anciens professeurs, qui, retiré à Bracmont, en était devenu Maire, adressa un petit discours à l'Auguste visiteuse. Le discours fut simple et court; et j'eus grand plaisir à entendre, à travers la brise qui se jouait, ce jour-là, sur les hauts remparts, contemporains de Brennus, cette même voix que j'avais ouïe autrefois, sous la voûte des classes des vieux Oratoriens, nous expliquer la prise de Rome par les Gaulois, d'après Tite-Live. Peut-être des guerriers de la Cité de Lime étaient-ils à cette fameuse expédition, puisqu'il en vint des rivages de l'Océan et des derniers bouts de la terre, nous dit l'historien.

Lors de sa seconde visite, la Princesse fut reçue dans une habitation de forme gauloise, reconstruite sur l'emplacement de l'une des habitations antiques. Le toit sortait du fond du vallon qui, comme il a été dit, partage en deux les retranchements : les vieux du pays appelaient ces retranchements le Mur ; l'intérieur avait pour ornement des bariolages d'ocres, à la manière gauloise.

MM. les Comtes de Clercy et d'Auberville y attendaient Madame : elle devait se rendre à Derchigny.

Parmi les personnes qui se trouvaient au nombre des hôtes du toit gaulois, était M. de Blainville. A l'aide de parcelles d'os, recueillies dans les fouilles, le successeur éminent de Cuvier avait rétabli les troupeaux, décrit les

animaux sauvages, dont se nourrissaient les habitants de l'*Oppidum* de Lime, de cette plaine des Wigwams fortifiés, dont l'histoire touche véritablement à la nuit des temps.

Henri-Marie du Crotay de Blainville, né à Arques, en 1777, croyait descendre d'un Écossais, venu en France dans les guerres où ces fils des Celtes apportaient au service de nos Rois leur épée et leur bravoure. La famille de Blainville habitait de longue date Arques, et les environs de cette antique capitale du comté de Talou.

Au temps de la Ligue, François du Crotay, dit Monsieur d'Épinay, reçut, à l'occasion de ses longs et loyaux services, une gracieuse lettre de Henri III.

Le vieux et fidèle Monsieur d'Épinay porta les armes sous cinq rois, François Ier, Henri II, François II, Henri III, Henri IV.

Il était Gouverneur du château d'Arques. Il y était, sans doute, le jour de la bataille ; et ce fut probablement pour reconnaître ses services, dans cette journée, que Henri IV confirma les Lettres patentes accordées en 1582 par Henri III à Robert du Crotay, père de François, et qui avait été aussi, à ce qu'il paraît, Gouverneur dudit château.

M. P. Nicard, dans sa Notice historique, bien remplie, sur la Vie et les Écrits de M. de Blainville, a donné le texte de la lettre de Henri III. Cette lettre et plusieurs autres, du même Roi au même, soigneusement conservées, étaient parvenues jusqu'à M. de Blainville.

Dans le chœur de l'église d'Arques, se trouve, fort usée, une vieille tombe de cette famille.

M. de Blainville avait pour les lieux de sa naissance un attachement vraiment filial. Dès qu'il avait un moment de loisir, il venait à Arques, dans une maisonnette et un grand jardin qu'il tenait de sa famille : et, comme son intention était d'y prendre sa retraite, il y avait ajouté un

petit pavillon, qu'il avait fait construire, et qui se liait à la maisonnette par une galerie garnie de fleurs.

De ce petit pavillon, à son goût, il avait une vue saisissante des ruines du château, défendu par ses ayeux, des plantureuses prairies, des coteaux boisés qui s'étendent et qui s'élèvent au levant. M. de Blainville était là dans une joie des plus pures, à laquelle il mêlait des études réservées pour ces jours de douces vacances.

Il allait et venait par les sentiers, qu'il avait connus étant enfant, rencontrant toujours quelque connaissance : car les sentiers sont d'ordinaire la voie par laquelle les pauvres gens vont glaner ; et les pauvres gens étaient de la connaissance de M. de Blainville, leur excellent et franc ami.

L'attachement que le bon Arquois avait pour sa vallée s'étendait naturellement jusqu'à Dieppe. Aussi était-il très-ardent à encourager toutes les recherches historiques qui pouvaient appeler l'intérêt public sur sa proche voisine, autrefois si florissante. Il savait combien ces travaux, qui paraissent loin de la vie actuelle, ont d'action sur la pensée nationale, il savait qu'ils peuvent conduire à d'heureux efforts individuels et généraux, grâce aux liens, souvent méconnus, mais réels, qui attachent le présent au passé.

MM. de France, fermiers, alors au hameau de Puys, et M. Blondel, fermier à Bracmont, s'étaient prêtés, avec une obligeance extrême, à faciliter les fouilles dans les terres exploitées par eux, soit dans la Cité de Lime, soit aux environs.

Madame reçut un jour, au milieu des ruines de l'habitation d'un Colon romain, qui demeurait à environ trois quarts de lieue, à l'Est de la Cité de Lime, une députation de l'Académie de Rouen, ayant à sa tête M. l'abbé Gossier, Chanoine honoraire de la Cathédrale de Rouen, savant dans les langues vivantes, né à Dieppe, en 1765, ayant vécu long-temps dans l'exil. C'est lui, je crois, qui a donné l'idée de remonter en fonte la flèche de la Cathé-

drale de Rouen. Certes, ces ruines d'une habitation rustique, n'étaient point un salon de Princesse; mais Madame recevait, au foyer d'un Romain, les doctes envoyés de la ville de Pierre Corneille.

M. l'abbé Gossier, mort en 1840, légua, par son testament, entre plusieurs dispositions concernant sa famille et sa large bienfaisance, 5,000 fr. à l'église de St-Jacques de Dieppe, où il avait été vicaire, en entrant dans la prêtrise, et 20,000 fr. pour fonder des prix dans les trois Sociétés savantes de Rouen, l'Académie, la Société d'Agriculture, la Société libre d'Émulation. M. l'abbé Cochet a publié la vie édifiante et savante de M. l'abbé Gossier.

Le prêtre, presque octogénaire, quand il s'endormit dans les bras du Seigneur, avait passé les années de sa jeunesse, en Angleterre, dans les familles de lord Arundell de Wardour, de lord Fingal, de lord Petre ; il y prit goût à l'agriculture, à l'horticulture qui devinrent pour lui une véritable étude, qu'il ne cessa de continuer à son retour en France.

C'est au milieu d'une vaste bibliothèque et d'un jardin, créés par lui, qu'il mourut.

Peut-être avait-il un petit faible pour la langue anglaise, dans laquelle il avait beaucoup causé ; il la croyait plus musicale que la nôtre ; il développa cette opinion dans une séance de l'Académie de Rouen. Je doute que les dents, ce clavier que touche la voix, cet instrument de vocalisation, soient plantées d'une manière plus favorable à la musique dans les bouches anglaises que dans les bouches françaises. Le bon et docte Abbé, aimait l'Angleterre ; mais il aimait aussi la France et la langue française : ses actes et ses écrits le prouvent suffisamment.

Madame termina ses tournées archéologiques là où devaient aboutir les fouilles, au petit village de Sainte-Marguerite, appelé autrefois le Mont-des-Chèvres, *Caprimont,* à l'Ouest de Dieppe, un peu au-delà du cap d'Ailly.

La charrue, défrichant un champ d'ajoncs, avait glissé sur un pavé mosaïque, qui fut signalé aux antiquaires par M. Sollicoffre, alors inspecteur des douanes à Dieppe.

Une partie de cette mosaïque fut mise à nu, sous les yeux de la Princesse ; ce pavé offrit à la vue des dessins circulaires, formés de lignes bleues, rouges, blanches. — « Des cocardes tricolores ! » dit Madame, en riant. — La faute en était aux Romains, remontait même peut-être plus loin encore ; car les Celtes avaient de ces dessins ronds, et de ces oppositions de couleurs. Le pavé était gallo-romain, mais probablement de goût gaulois.

Madame fut reçue chez M. de la Tour.

Ce voyage contribua à la restauration de l'abside de l'église de Sainte-Marguerite, petite église rustique, qui, depuis sept siècles, résiste aux injures du temps, aux efforts des tempêtes de la Manche, placée qu'elle est tout juste à la bouche du vent d'Ouest. Elle abrite un autel, sur lequel on a célébré bien des messes de Noël, car il est de l'âge de l'église.

La Mosaïque, entrevue ce jour-là, a été mise entièrement à découvert, dans des fouilles commencées en 1840. Quatre autres mosaïques ont été trouvées non loin de la première : toutes ont appartenu à une grande Maison des champs, semblable à celles que Sidoine Apollinaire se plaisait à décrire, maisons de riches Gaulois. J'ai déjà eu l'occasion de dire que cette Villa avait été somptueusement décorée d'incrustations de marbres, très-riches et variés. Elle avait toutes les distributions des maisons de campagne dont les ruines se voient encore en Italie : mais ici, les pièces de l'habitation me paraissent avoir été plus grandes que celles des Romains de l'Italie : cela s'explique, la vie étant plus intérieure sous notre ciel que sous le soleil de Rome, de Naples et de leurs campagnes.

Les jardins avec les bains, le jeu de paume, le petit temple,

que nous appellerions aujourd'hui la chapelle, les volières, les viviers, s'élevaient en terrasses, depuis le bord de la mer jusque sur le plateau, où était assis le corps principal de la Villa, lequel se composait de l'habitation d'été et de l'habitation d'hiver. Du plateau à la mer il y a bien un kilomètre.

Des sources, qui sortent du plateau, fournissaient de l'eau au temple, aux bains et probablement aux bassins peuplés de poissons qui ont dû exister sur la pente. Les eaux étaient conduites dans des canaux faits de tuiles, de bois d'orme, qui ont été retrouvés. On peut voir de ces canaux d'orme à la Bibliothèque de Dieppe, où les marbres, provenant des incrustations, ont été aussi portés.

De cette Villa, et de ses jardins, on découvrait, des prairies, la baie voisine, la mer, de lointains rivages : on avait une de ces vues si recherchées des riches Romains.

Des branches et une souche de noyer, des feuilles de buis, un bout de sarment de vigne, enfouis dans la vase d'une source comblée, ont fait connaître une partie des végétaux qui peuplaient les jardins. Le buis était taillé sans doute de manière à représenter différentes figures, même des statues. Les anciens nous parlent de ce genre de décoration. Versailles eut de ces fantaisies. Je pense que le goût s'en était conservé dans les jardins monastiques. L'antiquité nous est venue par les moines. Je crois aussi que ce fut par eux que le bain antique, bien que considérablement amoindri, arriva jusqu'au Moyen-Age, où nous retrouvons la fonction d'Étuviste. On peut voir l'histoire des Étuvistes de Paris, dans un curieux article du *Journal des Débats,* publié au commencement d'août. Un pape du VIIIe siècle, voulait que les moines allassent, en chantant l'office, se laver les pieds. Le lavement des pieds était un usage religieux venu des Juifs.

J'ai recueilli de ces feuilles de buis, conservées au fond du bassin de la source : des feuilles du temps de la Cité

de Dieu, de saint Augustin, et d'Attila ! Combien, depuis ce temps, de feuilles et de monuments sont tombés !

M. Lemoyne d'Aubermesnil, ancien Magistrat, membre de la dernière Assemblée législative, un des hommes les plus affectionnés à M. de Blainville, et qui vient de mourir à Ambrumesnil, à environ deux lieues de Dieppe et de Sainte-Marguerite, contribua fortement, ainsi que M. de Blainville, à décider M. de la Tour, propriétaire des terres où sont enfouies, en grande partie, les restes de la Villa, à permettre l'exploration de ces ruines. Déjà M. Vitet, pendant un séjour qu'il fit à Dieppe, avait, en sa qualité d'Inspecteur des Monuments historiques, fait, à ce sujet, à M. de la Tour, quelques propositions, qui n'avaient point été définitivement acceptées. Le propriétaire paraissait désirer vouloir faire ces fouilles sous sa propre direction; mais ce projet ne se réalisant pas, MM. d'Aubermesnil et de Blainville, obtinrent, comme je viens de le dire, son complet consentement à une exploration des plus étendues.

L'ami de M. de Blainville, pendant qu'il siégea à l'Assemblée législative, s'intéressa aux envois que les ministères font à la Bibliothèque publique de Dieppe.

L'illustre Professeur le chargea de rédiger le projet de testament par lequel il léguait à la Bibliothèque de Dieppe, sa bibliothèque particulière, ses manuscrits, son portrait peint par Scheffer. Ce projet fut écrit : mais la mort subite, qui le frappa, arrêta la main du testateur, si généreux envers Dieppe. On trouva le projet sur la cheminée du cabinet d'étude du défunt.

Ce que peu de personnes savent c'est que M. de Blainville, au milieu de ses grands travaux zoologiques, s'occupait de questions sociales, où il donnait un libre cours à son constant amour de l'humanité, et au profond sentiment religieux qui remplissait son ame. Il plaçait au haut de l'étude de la nature, de sincères considérations

sur les lois qui conviennent à l'homme. Il étudiait beaucoup les écrits des Socialistes modernes, et ne les rebutait pas. Il était, en ce qui touche la religion, attaché à la catholique romaine, qu'il considérait comme l'expression la plus élevée de la science sociale.

Ses manuscrits vont flotter sur divers courants de la science, feuilletés par bien des mains. Puisse-t-on restituer toujours à sa mémoire, ce qui lui appartient.

M. d'Aubermesnil a construit, au milieu de son jardin d'Ambrumesnil, une bibliothèque, où sont disposés, outre les livres, de vieilles boiseries et des fragments de verres peints, fragments et boiseries provenant, en grande partie, je crois, des campagnes à la ronde.

Un de ses ancêtres, Antoine Lemoyne, fut lieutenant-général de l'Amirauté de Dieppe. Le fief noble d'Aubermesnil appartenait à la branche aînée.

Le ministère de l'intérieur, le département de la Seine-Inférieure, firent les frais des fouilles de Ste-Marguerite. Mr L. Vitet, auteur d'une Histoire de Dieppe, membre de l'Académie française, et qui présida l'Assemblée des Députés, réunis à la Mairie du 10e arrondissement, aux derniers moments de l'Assemblée Législative, contribua beaucoup, par sa haute considération, à l'entreprise et à la continuation de cette exploration ; M. Deville, alors inspecteur des monuments historiques de la Seine-Inférieure, antiquaire des plus érudits, esprit des plus bienveillants, s'associa, de tout son mérite, à ces recherches.

Ce fut de 1826 à 1827 que l'on fonda à Dieppe, sous l'inspiration de M. le sous-préfet, Baron de Viel-Castel, la Bibliothèque publique de la ville. Madame donna, l'an suivant, les Œuvres de Walter Scott, reliées par Simier. La reliure avait remporté le prix à l'Exposition. Elle donna aussi deux grands volumes in-folio, magnifiquement reliés à ses armes, et intitulés : *Galerie de S. A. R. Madame.*

Ces deux volumes se composent de lithographies, d'après la galerie de tableaux qui lui a appartenue.

Le gouvernement commença dès-lors à envoyer des dons.

En dehors de la Bibliothèque, Madame donna à la musique de la garde nationale, une belle collection de marches militaires, que M. Javault avait été chargé de choisir. Ce cahier était très-bien relié.

Madame reçut la visite de ses parents du château d'Eu. Le Duc d'Orléans, madame la Duchesse d'Orléans, madame Adélaïde, et plusieurs des jeunes Ducs et Duchesses vinrent la voir. Toute la famille ducale arriva dans un ou deux grands chars-à-bancs. Ces visites paraissaient fort agréables à Madame, au Duc et à la Duchesse d'Orléans. La Duchesse Amélie avait de l'affection pour sa nièce, et elle était payée de retour. Il y avait, entre la tante et la nièce, cette ressemblance qui existe dans les familles, encore que les traits, que la taille, ne soient pas les mêmes. La Duchesse d'Orléans était plus grande que la Duchesse de Berry.

Madame conduisit à la promenade la famille d'Orléans ; toutes les voitures s'acheminèrent vers le manoir d'Ango et le phare d'Ailly.

Ango devait le commencement de sa fortune à son père, qui, parti d'assez bas, avait fait d'heureuses expéditions sur mer. Le fils continua ; et, comme qui « a de l'argent a chapeaux, » il acheta la charge de Grenetier, prit à ferme les recettes des Seigneurs voisins, ce qui ajouta beaucoup à sa première richesse. Son bel esprit, son habileté, plurent à Monseigneur Georges d'Amboise II, Archevêque de Rouen, qui le conduisit à la Cour.

Il eut maison de ville et maison des champs : c'est celle-ci qui conserve le nom de « Manoir d'Ango. » Dans le village on l'appelle le Château.

Il avait choisi pour cette résidence d'été le grand vil-

lage de Varengeville, peuplé de descendants probablement de ces Varengiens, anciens rois des flots, qui écumèrent les côtes de la mer du Nord, de la Manche, et poussèrent jusque sur le rivage occidental de l'Europe.

Ango, qui avait peut-être de leur sang dans les veines, eut aussi des vaisseaux vaillants et hardis. Sans doute il fit le commerce comme on le faisait à Venise et à Gênes; mais, envers le Portugal, il montra quelque chose de la promptitude et de l'audace des anciens rois de la mer du Nord. Ses navires entrèrent dans le Tage, en ravagèrent les rives. Il est vrai que les Portugais avaient maltraité un de ses vaisseaux : il est vrai aussi qu'il ne s'appropria pas toute la dépouille; car il donna à Saint-Jacques, sa paroisse de Dieppe, une chasuble d'un très-grand prix, ornée de pierreries, qui faisait partie du butin.

Le Roi de Portugal envoya à François Ier un Exprès, pour se plaindre d'une agression dont il était fort surpris, puisqu'il était en paix avec la France.

Le Roi de France n'en savait pas plus à ce sujet que le Roi de Portugal : mais on lui dit que c'était le fait de son Vicomte Ango. Alors le Roi dit à l'Envoyé : « Allez trouver, à Dieppe, mon Vicomte Ango. »

Rien n'est plus beau que le village de Varengeville, surtout du côté de la lisière d'où l'on apperçoit la mer, au-dessus des bruyères et des ravins boisés : il y a là, des échappées de vue admirables, outre de charmants détails sur le premier plan, des accidents de terrain, de singuliers jeux d'une végétation contrariée par le vent de mer.

La maison de ville d'Ango était entièrement de bois de chêne, sur des soubassements de pierre, où l'on avait sculpté l'histoire des Normands. Le chêne était partout sculpté, doré. Il n'y avait eu onc plus belle maison de bois. Du haut des terrasses, d'où descendaient des con-

duits, qui alimentaient des jets-d'eau, la vue embrassait la rade et le port. Partout la marine.

Telle est du moins l'idée que nous donnent de cette maison les Chroniques Dieppoises. Ces Chroniques disent aussi que le Cardinal Barberini l'ayant vue en 1647, lorsqu'elle était devenue Collége de l'Oratoire (ce fut dans cette maison que l'Oratoire commença à enseigner, eut son premier Collége), s'écria : « Je n'ai jamais vu plus belle maison de bois. » Certes le Cardinal s'y connaissait. Elle fut détruite par le feu, dans le bombardement de 1694. Elle était située là où sont les bâtiments du Collége réédifié. Les médaillons incrustés dans le mur du petit bâtiment, qui est au fond de la grande cour de ce Collége, ne doivent pas venir de la maison d'Ango, ainsi qu'on l'a supposé : c'est un trop faible ouvrage pour un si bel édifice. Ils ont l'air d'une terre cuite ; et d'ailleurs comment eussent-ils été placés dans une maison de bois, dont les soubassements seuls étaient de pierre ? Ces soubassements étaient pleins, comme je viens de le dire, de bas-reliefs représentant les hauts faits des Normands. Je ne vois pas où la place des médaillons se fût trouvée. Les Empereurs romains, qui y sont figurés, eussent été trop classiques, au milieu des vieux Normands. Je suppose plus volontiers qu'ils furent sculptés pour le Collége rebâti, et qu'ils devaient figurer sur un corps de logis qui aurait fermé une première cour, après la grande porte, lequel n'a pas été construit.

Je laisse à penser si l'intérieur était meublé de ces jolis et magnifiques œuvres que le ciseau, le burin et le pinceau de la Renaissance créaient, pour les grandes maisons.

Ango, y eut pour hôte François Ier, auquel il fit une splendide réception. Il reçut, entre ses murs de chêne, celui qu'il appelait « son bon Maître. » On varie sur l'année de cette réception. Je pense que ce fut en 1535. Elle

fut magnifique. Le Roi de notre côte promena en mer le Roi de France, sur un grand canot finement sculpté et doré. Ango fit les honneurs de l'Océan.

Le Manoir est fort ruiné ; mais ce qui survit est intéressant. La pierre y est ouvragée comme on l'ouvrageait dans le XVIe siècle. Le travail n'en est pas partout des meilleurs. On voit que c'était considéré comme œuvre rustique. De grands médaillons, dont les sujets sont fort douteux, appartiennent à un ciseau dont le fini paraît médiocre, qui s'est donné cependant une difficulté à vaincre, en représentant des têtes de face ou à peu près. Ces médaillons sont placés au-dessus de la porte qui semble avoir été la grande entrée du Manoir. M. Vitet, dans son excursion écrite, aurait désiré trouver dans ces figures les portraits d'Ango et de sa femme : je crains fort qu'il n'en soit pas ainsi. Deux autres médaillons accompagnent ces portraits. On voit dans l'un une tête qui a l'air d'être celle d'un nègre. On a fait aussi de la tête principale un François Ier. Certes on n'eut pas défiguré François Ier de cette façon. Les beaux types conservent quelque chose même dans les plus médiocres représentations : et il ne faut pas ravaler la main qui a sculpté ici ; au reste on ne pourra dire grand'chose sur ces médaillons, tant qu'ils n'auront pas été bien nettoyés, et tant qu'une exploration suivie n'aura pas cherché à relier ensemble les restes du Manoir.

Ce qui distingue cette maison c'est son caractère, son époque bien empreinte, c'est son grand air encore, au milieu du délabrement ; c'est l'emploi des matériaux du pays fait largement et finement ; ce sont ces zig-zag de silex et de grès, parements parfaits, vraies mosaïques, où se montrent l'habileté des ouvriers du pays.

Cette maison des champs a quelque chose d'italien et de normand : des galeries à l'italienne, des toits aigus, à la façon du Nord, de hauts conduits de cheminées, sor-

tant des toits : je dis normand, parce que bien certainement il y a dans cette construction un air de pays. Les maisons ont une figure, une tournure, comme les gens d'un pays ont leur tournure et leur figure. Les conduits de cheminées, surmontant les toits du Manoir, sont cylindriques, d'une forme élégante. Ils se composent d'assises de tuiles, posées de champ, montrant leur longueur, parfaitement serrées l'une contre l'autre; de tuiles posées à plat, formant, de distance en distance, des cordons; et, dans le tiers supérieur, d'un cordon de briques, fait en dentelures : un cordon pareil, mais plus saillant, devait couronner le faîte. Ils ressemblent assez, quant à la forme, à des barillets superposés : aussi les ai-je appelés conduits à barillet. J'ai ouï dire que ces cheminées ont porté en Angleterre le nom de Cheminées à la Wolsey, parce que ce fut le cardinal de ce nom, ministre de Henry VIII, qui le premier en fit construire de ce genre sur les châteaux anglais.

Le corps de logis du Midi est aujourd'hui le plus élevé.

Le haut de sa façade est fait, entre son large fenêtrage, d'un parement à grands losanges, où l'on trouve comme une imitation des beaux pans des vieilles maisons de charpente. Partie de la frise, qui court au-dessous des fenêtres, est relevée de panneaux, carrés, ronds, en losanges, dont l'intérieur est plaqué de marbre noir dans les uns, d'un stuc blanc, avec une plate-bande d'ardoise, dans les autres : le tout est couvert aujourd'hui de lichen. Peut-être des devises étaient-elles écrites dans les plus grands.

La moitié droite de cette façade est, inférieurement aux grandes fenêtres, un corps plein, entre-sol et rez-de-chaussée, découpé de jolies petites fenêtres, et de jolies portes. L'une de ces portes est accompagnée, à gauche, de six jours ovalaires. La sculpture de ces portes et fenêtres, détériorée il est vrai par le temps, n'est pas pré-

cisément fine, mais elle est de bon goût. De petites têtes bien découpées, forment clef de cintre; de gentils ornements, des pommes ou des grenades accompagnent ces ouvertures. Sur l'une des fênêtres de l'entre-sol, se trouve la date 1541.

La pièce, où donnent les jours ovalaires, est au-dessous du niveau de la cour. Elle est parfaitement dallée. On trouve, dans le mur du fond, un enfoncement cintré, devant lequel est une belle auge de grès ; derrière l'auge, sous le cintre, est un puits, recouvert de planches ; une rigole existe pour l'écoulement de l'eau : on n'aperçoit aucun reste de cheminée. Cette pièce, où tout est traité avec un soin particulier, communiquait évidemment dans un bâtiment aujourd'hui détruit, et qui remplissait le vide qui se trouve à l'Ouest de la grande façade. Ce devait être quelque chose d'important dans le service de la maison.

A gauche, s'ouvre, au rez-de-chaussée, une galerie de quatre arcades ; les colonnes en sont courtes, et portent sur un haut soubassement; les chapiteaux sont entourés de têtes d'anges, et au-dessus de celles-ci, sortent en ronde-bosse, d'autres têtes qui ont de l'expression; quelques-unes sont coiffées d'un berret, quelques-unes sont échevelées. De la corniche du soubassement sortent aussi des têtes en ronde-bosse, semblables à celles des chapiteaux, mais plus fortes : ces têtes de la corniche ont, je ne sais pourquoi, comme une expression de peine. On dirait des regrets de l'ancienne splendeur.

La voussure des arcades est décorée de caissons; trois consoles la partagent.

Dans la partie de la frise qui règne au-dessus des arcades, se trouvent des médaillons, plus petits que ceux de la grande porte et dont il a été question.

Dans le premier médaillon, à gauche, est une tête coiffée d'étoffes enroulées à la manière des orientaux ; mais

il y a eu aussi de ces coiffures en France. Deux autres têtes ont des coiffures espèces de tiares. Est-ce fantaisie d'artiste? a-t-on voulu rappeler des costumes des pays où trafiquaient les navires du maître du Manoir? Une étude attentive de ces détails pourra seule expliquer bien des choses.

De la corniche, qui est tout-à-fait sous le toit, s'avance une tête qui, aux proportions près, car celle-ci est beaucoup plus forte, ressemble à celles qui sont dans la corniche du soubassement.

Toute cette façade est ce qu'il y a de moins détérioré dans cette grande maison. On remarque que, généralement dans notre climat, les parties des édifices au Nord, se dégradent moins que celles qui sont au Sud, l'orientation méridionale étant plus sujette que l'autre aux variations de température. Il est vrai aussi que dans ce corps de logis on a employé de meilleure pierre que dans le reste, où l'on ne trouve que de la pierre de Caumont. Les dégradations du temps, l'emploi d'une pierre qui s'est profondément altérée, la mousse, la poussière, tout cela, il faut en convenir, contribue à ne pas faire paraître l'œuvre aussi fin qu'il le fut peut-être. Il faut évidemment en tenir compte.

On arrivait dans la galerie à arcades par un perron, qui n'existe plus, lequel se trouvait devant la dernière arcade de droite.

Cette galerie intérieurement longue de 11 mètres 48 c., large de 4 mètres 10 c., était un Vestibule, tenant lieu de l'*Atrium* des maisons antiques.

L'*Atrium* était ordinairement décoré de peintures ; le Vestibule d'ici l'était.

L'*Atrium* avait sa mosaïque : ici des pavés couverts d'un vernis jaune sur l'un, vert sur l'autre, de l'ancienne fabrique de Varengeville, formaient un damier.

Grace au concours empressé et éclairé d'un nouveau

voisin du Manoir, mon ami M. Alexandre Blanquet, d'un artiste de Paris, M. Labeville, peintre distingué, et d'avenir, s'il est encouragé, j'ai pu faire au Manoir plusieurs visites, qui nous ont procuré quelques détails.

Ce fut surtout dans cette galerie que nous nous arrêtâmes, notre désir d'exploration étant excité par des traces de peintures qui se voient sur des restes d'enduit. Cependant du bois en tas, des copeaux, de vieilles pailles s'opposaient à ce que nous voulions faire, et précisément dans la partie où les peintures ont laissé le plus de traces, c'est-à-dire à l'extrémité opposée à celle par laquelle on entre aujourd'hui. J'avais trouvé aussi avec M. Vitet cette pièce pleine d'encombre. Le même inconvénient se présentait; nous nous attachâmes donc à la face libre où est la porte actuelle. M. Vitet avait cru voir au-dessus de cette porte une sphère.

D'abord, une espèce d'orbe de vieille peinture se dessine. M. Labeville y remarque quelque chose comme des lettres cachées sous du badigeon et de la poussière.

En effet, après un travail, où il nous fallut revenir deux jours de suite, un quatrain se montra lettre par lettre, au milieu d'un médaillon. Voici ce quatrain :

Puis les éfans d Israel samasserent
A beau pied sec la rouge mer passerent
Et pharaon en cruaulte plonge
Les porsuivũts fut des eaulx submerge.

L'abréviation de l'*n,* dans le mot *enfants,* n'étant pas très-nette, peut-être fallait-il lire, *Efans.* C'est une ancienne prononciation locale, d'accord, du reste, avec les formations de notre langue où l'*e* devient parfois privatif, comme dans *ébranché, écervelé,* etc. Elle est plus euphonique qu'*enfant.*

Un peu plus haut que le médaillon, se dessinaient assez distinctement, sous la couche du même badigeon, les lignes d'une sphère. Au-dessus de la sphère se déroulait

une banderolle dont les contours se laissaient encore entrevoir. Cette banderolle portait une devise dont les mots SPES MEA se montraient assez visiblement : puis quelques autres mots se trouvaient à droite à gauche, qui semblaient avoir fait partie d'une autre ou de plusieurs devises, car il paraissait y avoir eu du latin et du français : nous crûmes lire d'un côté :

P.... DIEU.

De l'autre : DEUS.... BEATUS....

Les mots SPES MEA se rapporteraient évidemment à la devise qu'Ango avait pieusement choisie : *spes mea Deus à juventute meâ;* la sphère est bien aussi l'emblême qu'il avait adoptée.

La sphère, peinte ici, devait être la sphère céleste; car les méridiens et la ligne zodiacale nous ont paru reparaître de l'autre côté. Des lettres, peut-être les signes, avaient été tracés sur le zodiaque. Probablement cette sphère était environnée de nuages : nous ne vîmes aucun support.

A quoi pouvait se rapporter le quatrain sur le passage de la Mer rouge? Pour avoir une explication, il serait bon, je crois, de se faire une idée des influences artistiques qui alors existaient indubitablement. Les tableaux des grands maîtres du temps, où les sujets bibliques se montraient dans de magnifiques compositions, devaient porter à l'imitation des peintures sacrées, surtout chez l'opulent possesseur du Manoir, qui témoignait de la grande piété, preuve sa devise : or, le passage de la Mer rouge est représenté dans les Loges de Raphaël.

L'admiration que l'on avait pour cette grande œuvre, expliquerait une imitation faite ici. Le choix du sujet s'expliquerait par la fortune d'Ango. Ses navires n'allaient-ils pas à des terres promises, conduits par la main du Seigneur, qui avait ouvert les eaux devant Israël? Nous verrons tout-à-l'heure qu'un sujet, qui m'a semblé pa-

reillement tiré des Loges de Raphaël, se trouvait sur la cheminée d'une grande salle.

Les portraits du maître de céans et de sa femme, que le prêtre Asseline, le naïf et respectable auteur des *Chroniques* manuscrites de Dieppe, dit avoir vus encore, vers la fin du XVIIe siècle, dans une des pièces du Manoir, n'existent plus, du moins on ignore ce qu'ils sont devenus. Tous deux étaient représentés à genoux sur leurs prie-dieu. Ango était agenouillé devant un crucifix. Il paraissait de moyenne taille, d'une complexion délicate ; il avait la barbe et les cheveux blonds, les joues vermeilles, le nez aquilin, le front haut, la tête grosse : tous les caractères de l'homme du Nord, modifié par la civilisation de l'Occident. Le bon auteur de cette description ajoute, que cette tête annonçait sa grande capacité.

Cette peinture, si bien dans l'esprit du temps, me fait douter fort, comme je l'ai dit plus haut, que ce soit le portrait de ce bourgeois, du bourgeois si empreint de piété, qui se trouve dans le médaillon de la grande entrée. Il est vrai, si la chronique a été bien informée, que l'orgueil déborda au-dessus de cette pieuse humilité. Toutefois, il faut considérer qu'il y aurait eu une forte contradiction entre le portrait agenouillé sur le prie-dieu et l'air de tête que l'on voit sur la porte du Manoir.

La porte au-dessus de laquelle sont le quatrain et la sphère est fort basse ; elle n'a que 1 m. 75 de hauteur ; elle donne sur l'escalier d'une tourelle, escalier conduisant aux grands appartements.

Au-dessous de cette porte, dans la tourelle, est l'entrée d'une cave qui existe sous la galerie où vestibule que nous quittons. La voûte de cette cave élève le sol du vestibule au-dessus de toutes les autres parties du rez-de-chaussée.

Là, dans l'angle, s'élève la charmante tourelle octogone d'où Ango voyait, dit-on, ses navires cingler vers le port

de Dieppe. Peut-être a-t-on un peu amplifié l'horizon ; car les chroniques mêmes ont bien leur petit côté merveilleux. Aujourd'hui, de la plus haute fenêtre, on ne voit pas la mer : il n'est pas impossible, cependant, que la plaine, où se déploient les blanches voiles, se soit alors montrée par-ci par-là. Mais, du côté de la terre, la vue s'étend à une grande portée : je ne sais combien de hameaux, de villages se montrent, ainsi que le disait notre Bernardin de Saint-Pierre, comme des îlots, des îles de verdure, sur le vaste plateau où, dans l'été, ondulent les blondes moissons.

La tourelle est intérieurement circulaire : on y compte 66 marches. La porte d'en bas, sur la cour, est en dedans ogivale. Cette porte se trouve tout contre l'entrée du Manoir où sont les médaillons.

Cette tourelle, qui contient le grand escalier, large escalier de pierre d'un beau travail, est tout-à-fait dans les dispositions d'architecture du temps. Elle a du rapport avec celle qui existe à l'angle gauche des arcades de la maison, dite de François Ier, à Orléans (le *Magasin Pittoresque* a donné une vue de cette maison, année 1842) ; mais la tourelle du Manoir est d'une forme plus élégante. Au reste, les deux maisons sont de la même époque. On trouve à Varengeville les dates 1541 et 1542, et à Orléans 1543.

Montons dans ces ruines : la première porte que l'on trouve à droite, donne sur une longue et haute galerie, qui règne au-dessus du vestibule et se prolonge sur toute la façade. C'est à cette galerie qu'appartiennent les belles et larges fenêtres que l'on voit de la cour. Toutes sont bouchés, aussi la pièce est-elle fort obscure. Quelques petites ouvertures existent seules. J'ai vu, dans cette longue pièce, une machine à vanner le blé, et c'est tout. Il est impossible de trouver rien de plus nu que cette longue suite de murailles, portant, de distance en

distance, de fortes poutres. Cette galerie qui devait relier entre elles les différentes parties du Manoir, et qui ne débouche aujourd'hui, à son extrémité Ouest, que sur le vide, était certainement très-belle. Quand on y a plongé un coup-d'œil rapide, on se retire avec une impression de tristesse.

En continuant de monter l'escalier, quelques marches plus haut, on rencontre, à droite encore, une vieille porte délabrée qui ouvre sur un grenier spacieux, fort obscur aussi, mais qu'on éclaire en ouvrant deux petits volets de vieux ais placés sur un pignon : à peine sont-ils ouverts qu'un demi jour se répand dans toute la pièce, et que l'on entrevoit en dehors les champs, les magnifiques campagnes dont je parlais tout-à-l'heure; mais bientôt l'œil cherche ce qui peut se trouver encore sous ces deux grands toits, descendant de chaque côté du grenier.

Une riche cheminée du temps se dessine. Un sujet religieux, un enfant, nouveau né, un groupe ressemblant assez, selon mes souvenirs, à celui de Moïse sauvé des eaux, dans les Loges de Raphaël, était peint dans le trumeau. J'ai trouvé, il y a quelques années, cette peinture, en camaïeu, encore assez bien conservée; elle a complètement disparu. On dirait que l'enduit sur lequel on avait peint, et qui subsiste, fut appliqué sur un premier fond de trumeau. Je crois, cependant, que le sujet choisi appartenait bien à l'idée suivie dans la décoration du Manoir, et que s'il ne datait pas de la première décoration, il en était au moins une reproduction.

A l'autre extrémité du grenier sont les montants de chambranle d'une autre cheminée, cheminée moins historiée que l'autre, mais qui dut être fort jolie. Concernant ces cheminées et ce grenier, voici une note, écrite sur les lieux, qui m'a été laissée par M. Labeville.

« Quant au travail de la cheminée, il est plus remar-

quable qu'on ne l'avait supposé. La composition en est assez heureuse ; elle devait produire un bel effet, à en juger par les parties qui n'ont pas été mutilées. Le travail en est aussi fin, aussi délicat que celui de tous les monuments exécutés à cette époque : des fleurons parfaitement faits se voient encore dans les pilastres, dans la frise du haut, sur les vases et plusieurs endroits de la partie supérieure, qui a bien moins souffert, et que j'ai examinée de près. Les chapitaux des colonnettes et leurs fûts sont d'un bon goût et d'une grande légèreté. On remarque au milieu du manteau un écusson que tiennent deux anges agenouillés : on y voit un Lion à queue fleuronnée, et au-dessous cinq branches d'une étoile. »

« Il est à regretter que le tailleur d'images, auquel l'Eglise d'Arques ne fut assurément pas inconnue, n'ait pas été plus heureux quant à la pierre qu'il a employée, et dans laquelle son ciseau se heurtait souvent contre des morceaux de silex.

» Autre cheminée en face de celle-ci ; mais faisant partie d'une autre pièce bien plus petite que la précédente, et dont le pavé se trouve aussi plus bas.

» Le travail en est plus remarquable que celui de l'autre, du moins, il me paraît tel. Il faut tenir compte toutefois du grain de la pierre qui est ici plus fin, et d'une nature se prêtant mieux à l'exécution.

» La composition était plus simple que celle de la cheminée du grand appartement, mais non moins élégante. Les chapiteaux des pilastres sont très-jolis.

» Je crois qu'on ne tient pas assez compte du travail de ces cheminées, qui est bien au-dessus de tout ce qui se voit dans le reste du Manoir.

» Je pense que la Piscine, qui se trouve dans une chapelle de l'église d'Arques, est du même artiste. Il y a des réminiscences de composition. »

J'ai donné d'autant plus volontiers ces lignes de M. La-

beville, qu'elles viennent d'un artiste qui a employé plusieurs années de sa vie à une étude générale de l'art, mais surtout à une étude particulière de la manière.

Tout au haut de la cheminée est un Charlemagne tenant en main l'emblême qu'on lui donne ordinairement, un globe. C'est donc ici la maison des sphères. Chacun a la sienne, l'Empereur et l'armateur Dieppois.

J'ajoute quelques détails recueillis par le même explorateur :

« La pièce où se trouvent les cheminées était autrefois, comme on vient de le voir, partagée en deux. Toutes deux avaient une porte donnant dans l'une des tourelles qui flanquent la grande porte du Manoir à l'Est.

» Le pavé de la plus grande, qui devait être la salle de réception, était vernissé vert, et disposé en bandes parallèles à la cheminée.

» Dans l'autre, le pavé était vernissé rouge, et placé en biais.

» La grande salle avait 9 mètres 60 dans sa longueur, partant de la cheminée, et 9 mètres de large entre les deux murs.

» La plus petite avait 5 mètres 30 en partant de sa cheminée, et 9 mètres de large pareillement entre les deux murs.

» Son niveau est de 8 centimètres plus bas que celui de la grande salle. »

Ce sont bien évidemment les armes d'Ango qui se trouvent au milieu du manteau de la grande cheminée. Ce que M. Labeville, qui ne connaissait pas ces armes, a appelé une étoile à cinq branches, cette partie étant d'ailleurs assez frustre, est certainement une molette d'éperon. Nos chroniques nous disent que l'Ecusson d'Ango *portoit de sable, au champ d'argent, chargé d'un Lion marchant, de sable, avec une molette d'éperon.*

Les armoiries de sa femme portaient *au champ d'argent*

trois molettes d'éperon, ny pattées ny bequetées de sable.

Une exploration attentive, et j'espère en faire une avec l'amical concours qui m'est offert maintenant, amènerait peut-être la découverte d'autres restes d'un grand intérêt.

Il y avait autrefois un étage au-dessus de ces pièces. Cet étage est indiqué tout au haut de la grande cheminée, et de plus par une porte murée, qui se trouve, en continuant de monter l'escalier.

Au haut de la tourelle on jouit de l'immense et magnifique vue dont j'ai déjà donné une idée.

Je ne pense pas que cette jolie construction, dont l'escalier est éclairé par quatre étages d'élégantes petites fenêtres, ait été plus élevée qu'elle ne l'est maintenant. Ses proportions semblent complètes, et son toit de bardeaux montre bien le vernis d'un long temps.

Du côté de l'Ouest, qui est le côté par lequel on entre aujourd'hui, se trouve un corps de rez-de-chaussée qui n'a plus de liaison avec le logis principal. Il abrite maintenant les bestiaux de la ferme : car le Manoir est devenu une ferme. Cependant ce corps de bâtiment se rattachait évidemment aux autres par des constructions détruites. A moins de faire une étude particulière de tous ces lieux, on ne peut dire quel fut l'usage de ces étables d'aujourd'hui. Ces pièces ont de grandes proportions; on y trouve des restes de vastes cheminées ; d'après plusieurs indications, un étage s'élevait au-dessus.

A partir de l'extrémité de ces bâtiments, on découvre, en se dirigeant sur le côté opposé, des restes de fondation. Ces restes passent au pied du colombier. Il est très-probable que la cour intérieure se terminait là, et que la partie où se trouvent le pigeonnier et les constructions en colombage, étaient en dehors. D'ailleurs les voies pavées, qui existent encore dans la cour, indiquent cette disposition.

La cour a deux entrées, l'une à l'Ouest, et l'autre à

l'Est. Celle-ci est flanquée de deux tours, et je l'ai appelée la grande entrée. On y voit extérieurement des écussons en partie martelés, qui pourraient cependant, avec un peu d'attention, servir à compléter l'histoire de cette grande maison des champs.

Je l'appelle la grande entrée, parce que c'est celle qui a le plus d'apparence, qu'elle est accompagnée de tourelles, de débris d'écussons : possible toutefois qu'elle ait été remaniée par ceux qui, dans la possession, succédèrent à Ango, et que la véritable entrée, du temps du bâtisseur, ait été celle de l'Ouest. Les restes de voies pavées paraîtraient même l'indiquer; néanmoins, je suis porté à croire que la cour d'honneur s'étendait à l'Est.

Deux chemins, chemins d'Arques dans leur origine, communiquant tous deux avec Dieppe, par un long détour il est vrai, à travers la plaine, passent à peu de distance, celui-ci de la porte de l'Est, celui-là de la porte de l'Ouest. J'ai vu encore, sur celui de l'Est, une haute allée de hêtres, qui était peut-être une tradition des anciennes avenues du château.

Le Manoir fut entouré de fossés. La dépression du terrain, qui indique ces fossés, sur chaque face du grand carré, que forment les murs extérieurs de tout le corps de bâtiments, est apparente. Il est probable que ces fossés étaient pleins d'eau : des sources pleureuses, qui sont répandues dans le terrain, pouvaient les alimenter.

Le château, comme on dit à Varengeville, est placé au milieu d'un vaste enclos planté de pommiers. Lorsqu'on en fait le tour, ces grands murs sont empreints de tristesse. Encore qu'ils soient bien debout, ils ont la couleur des ruines. Voici donc ce que devient la richesse pour laquelle l'homme fait tout, jusqu'au mal! Voici donc où aboutit la puissance sur terre et sur mer! Le violier, qui croit et fleurit de couleur d'or, avec si peu de terre et d'eau, dans la plus petite fissure de ces vieux murs,

et qui tous les ans refleurit, semble nous donner une leçon. Voyez comme il s'est multiplié autour de cette fenêtre extérieure du Manoir où l'on voit encore une belle grille de fer armée de tridents.

Selon toute apparence les jardins s'étendaient au Sud, sur un terrain incliné, qui permettait l'établissement de terrasses, comme on en voit dans les grandes *villa* d'Italie, comme en avaient les *villa* des Romains. Dans les jardins du Manoir se dessinaient peut-être aussi des buis taillés à l'antique. J'ai dit que cet usage avait dû se conserver dans les jardins monastiques : j'aurais dû ajouter de l'Épiscopat, qui resta Romain au milieu des Visigoths, des Bourguignons et des Francs.

Il y aurait une comparaison assez curieuse à faire entre le Manoir normand de la Renaissance et la Villa, qui, au temps de la Curie gallo-romaine, couvrit, à environ une lieue de Varengeville, la pente qui descend de Sainte-Marguerite à la mer. Cette Villa appartint à quelque personnage qui dut, comme Ango, être un personnage puissant de notre rivage.

La maison du Gallo-Romain, la maison du Normand offrirent toutes deux, l'imitation de l'Art italien; mais toutes deux avec les modifications que la matière du sol, les différences de climat apportent à l'art, à mesure qu'il s'éloigne de sa patrie.

Ango, Vicomte de Dieppe, fut aussi Capitaine de Dieppe, c'est-à-dire chef militaire. Il eut alors une troisième maison, le Château-fort de la ville, avec pont-levis et gardes veillant aux portes : Ango se faisait accompagner partout de gens armés.

Ces fonctions de Capitaine étaient fort importantes. C'était quelque chose d'une vice-royauté. Lors de l'invasion de la bourgeoisie dans les affaires de l'État, pendant la captivité du Roi Jean, le Roi de Navarre fut Capitaine de Paris.

Les manières superbes d'Ango, du Capitaine entouré de gardes, ses façons de prince, déplaisaient fort aux bourgeois. Mais, dès qu'on a du pouvoir, on veut des gardes. Laissez faire les bourgeois eux-mêmes, et vous verrez. Le Maire de La Rochelle parut avec ses gardes devant Richelieu. Il est vrai que La Rochelle était puissance. Dieppe et Ango étaient puissance aussi.

De plus « il s'était fait des ennemis, dit un chroniqueur, pour avoir disposé trop despotiquement des prises qu'il avait faites sur mer. »

Un soufflet, donné dans une contestation, à l'un de ses anciens associés, gâta tout.

Ici reparaît le caractère du Varengien · ce n'est plus l'homme agenouillé sur le prie-dieu; ce n'est plus l'humble chrétien de sa devise : c'est Ango prompt à faire la guerre.

L'associé, ainsi outragé, demanda d'anciens comptes, poursuivit sans relâche, fit décréter les biens; la jalousie, qui s'attache souvent aux favoris de la fortune, vint sans doute en aide au poursuivant. Ango mourut privé de l'usage de ses richesses.

Il fut inhumé dans une chapelle qu'il avait fait construire, ou du moins décorer, comme sa dernière demeure, près du chœur de l'église Saint-Jacques, du côté de l'Épître. C'est la chapelle Saint-Yves.

Il regretta bien, pendant ses tribulations, celui qu'il appelait *son bon Maître.* Le Roi était mort.

Autrement il eût été chercher protection à la Cour. Le Roi aurait-il oublié « les bons, grans et continuels services que lui avoit faicts son Vicomte Ango, qui avoit fort servy le Roy sur le faict de la marine et guerre de la mer, le tout à ses propres cousts et despens. » Telles sont les expressions dont Marguerite de Navarre se servait avant ce malheureux temps, en rappelant les services du Vicomte de Dieppe, comme elle le nommait. Le Roi

aurait-il oublié?... Ango eut au moins le consolant regret de croire que le Roi lui eût tendu une main secourable. C'est bien quelque chose que de croire en ceux qui ne sont plus !

La citation est extraite de lettres retrouvées par M. Génin, qui attribue à cette recommandation de Marguerite la date de 1526. (Voir les publications de la Société de l'Histoire de France.) La princesse parle aussi de M. de Bures, gendre d'Ango, comme ayant sa part dans ces services. Le gendre d'Ango serait-il le de Bures qui, en 1555, fut l'Amiral dans le fameux combat où une flotte dieppoise détruisit une flotte flamande?

Dans ces lignes sur Ango, j'ai fait allusion aux antiques Rois de la mer du Nord : notre nationalité normande m'y portait. Mais, à part la position sous le soleil, c'est plutôt aux Médicis qu'il faut le comparer. Le Dieppois et les Florentins durent leur opulence au commerce. Le procès, qui vint clore la carrière du Vicomte de Dieppe, fut probablement escorté de ces mêmes passions jalouses qui bannirent Côme-l'Ancien. Ango fut entouré, comme les Médicis, de peintres, de sculpteurs, de poètes, d'historiens, de savants. Certes, il y eut moins d'éclat de ce côté-ci, que de l'autre ; toutefois il y eut aussi du lustre ; et d'ailleurs les lointains voyages sur mer nous donnent une importance que n'ont pas les Florentins, encore qu'Améric Vespuce soit de là : mais entre ce navigateur et les Dieppois, il y aurait probablement à débattre sur la terre du nouveau monde ; car la nef Dieppoise y avait été, dit-on, avant celle d'Améric. De Dante, il n'y eut pas.

Notre Puy, nos Ballades, notre Chant royal, eurent une belle renommée. Jouan Parmentier, poëte lauréat, cosmographe, navigateur, historien, dédia au Seigneur Ango sa traduction de Saluste. En même temps Desceliers, d'Arques, mêlé au grand mouvement des esprits de Dieppe, traçait ce magnifique Planisphère qui est allé, je

ne sais comment, à Padoue, couvert de miniatures, d'une admirable perfection, où l'on voit les vents soufflant sur vingt-six banderoles, des cétacés, des éléphants, une belle sirène à la pointe d'Afrique, des monstres, des navires, avec leurs matelots, des châteaux, des rois, des peuples dans leurs costumes nationaux. La science nouvelle se laissait aller encore volontiers au doux attrait du merveilleux. Aussi l'Afrique offre-t-elle ici des hommes sans tête, ayant un œil au milieu de la poitrine, des hommes à huit ou dix bras. La terre, où se sont cachées jusqu'à ce jour les sources du Nil, et qui, jusqu'à présent, a été rebelle aux recherches de la Science, ce vieux monde, moins connu que les nouveaux, ne nourrit point certes les êtres monstrueux que l'imagination y créait. Était-ce pressentiment? On sait déjà que l'Afrique renferme des anneaux de la création qui n'avaient point été trouvés sur d'autres terres. Ce Planisphère, des plus curieux comme travail géographique, comme science et idées de l'époque, comme œuvre de miniature, (qui sait si le Primatice ne fut pas consulté pour cette partie?) peint, doré, tracé sur quatre feuilles de parchemin, parfaitement assemblées, sur 2 mètres 15 centimètres de longueur et sur 1 mètre 35 centimètres de hauteur, présente, dans le champ qui l'encadre, le grand écusson des Armes de France, trois fleurs de lys d'or au champ d'azur, surmontées de la couronne royale et entourées des colliers royaux; les écussons du Connétable Anne de Montmorency et de Claude d'Annebaut, Amiral de France. On doit la description de l'œuvre, « faicte à Arques, l'an 1550, par Pierre Desceliers, prêtre, » à M. C.-A. de Challaye, Membre de la Société Géographique, de la Société Asiatique du Bengale et de la Société des Antiquaires de l'Ouest. M. l'Abbé Cochet a eu la bonne idée de faire reproduire cette description à la *Vigie de Dieppe* du 15 février 1853.

Le savant et riche travail du contemporain et du voisin d'Ango, a passé, on ignore par quelle voie, dans l'État de Venise, où alla aussi Côme de Médicis, banni de sa patrie.

Desceliers, cosmographe hardi, est un des génies de l'hydrographie. Il annonça, dit-on, et jeune encore sans doute, au navire qu'il lançait sous les astres, de grandes découvertes sur le globe. Il les annonça comme Galilée annonça le mouvement de la terre. Il habita la campagne près de Dieppe comme Galilée habita près de Florence.

Nos Communes, sortant, émancipées, du Moyen-Age, eurent quelque chose des Républiques italiennes. Les villes maritimes, et Dieppe principalement, en approchèrent plus encore que les villes de l'intérieur. Nos Cités avaient une vie particulière et forte que la concentration du pouvoir a détruite.

Ango, qui avait à son service une flotte armée, portant la loi à Lisbonne, et bien autre que les barques avec lesquelles les vieux Normands avaient jadis pénétré dans le Tage, n'égalait-il pas tout ce qu'on voyait dans ces Républiques? Recevant des Ambassadeurs, dictant la paix, eut-il rien à envier, en fait de puissance, aux Cités italiennes?

Des doutes existent sur cette histoire vraiment à part. Cependant, c'est de l'histoire! Celle-ci avait cours dans Dieppe. Le Père Fournier, Jésuite, qui, sous Louis XIII, écrivit un in-folio intitulé *l'Hydrographie,* livre des plus curieux, non pas un traité purement scientifique, mais aussi une histoire de la marine, pleine d'anecdotes, ajouta cette guerre d'Ango, dans des additions restées manuscrites. Et il faut bien que le Vicomte de Dieppe ait eu des affaires en Portugal, puisque Marguerite de Navarre écrivait, en 1530, selon la supputation du savant M. Génin :

« A mon cousin Monsieur le Légat.

» Mon cousin, le Vicomte de Dieppe, ce porteur, s'en va maintenant en court pour faire entendre au Roy, à Madame et à vous à la

vérité comment il va de l'affaire qu'il a en Portugal, et du peu d'estime que le Roy dudict Portugal a faict des lettres que le Roy luy a escriptes pour ladicte affaire ; de quoy j'ay esté fort esbahie, et combien que la cognoissance que vous avez des merites dudict Vicomte et des bons, grans, et continuels services qu'il a faicts au Roy suffise en votre endroict pour sa recommandacion, si ne me suis-je peu garder, pour la bonne et affecsionnée voulenté que je luy porte, de vous en faire en sa faveur une particuliere et non commune, vous priant bien affectueusement, mon cousin, luy donner en son dict affaire le meilleur ayde, port et expedition que vous pourrez, vous asseurant qu'en ce faisant me ferez plaisir aussy agréable que vous sçauriez penser. Et pour ce qu'il vous dira de mes nouvelles et de ceste compaignie qu'il a veue, ne vous feray plus longue lettre, que de prier Dieu, mon cousin, qu'il vous doint le bien que de bon cœur vous désire. A Bloys, le xe jour de juing.

» La toute vostre bonne cousine et amye.

» MARGUERITE.

» *P. S.* Je vous prie, mon cousin, avoir son affaire pour recommandé, car je le cognoys bon serviteur du Roy. »

En même temps que cette jolie lettre donne du jour sur l'affaire du Portugal, elle en donne aussi sur notre Vicomte : on comprend ce que devait être le Manoir de ce bon serviteur du Roi, lequel voyoit si bonne compaignie, qui était si chaudement recommandé par les gracieuses Dames, et dans une lettre écrite à l'ombre de ce magnifique château de Bloys.

Il est bien probable que ce fut la lenteur de la conclusion, « le peu d'estime que le Roy dudict Portugal faisoit des lettres que le Roy de France luy escrivoit pour ladicte affaire, » qui porta Ango, ayant une escadre dans sa main, à forcer ledit Roy dans sa capitale. C'était chose bien tentante et bien forte que d'avoir à soi une flotte armée. Le Roy de France n'en avoit. La marine royale a été longtemps à s'organiser.

Cette histoire est aussi bien fondée que tant d'autres, professées chaque jour en cours publics. Les grandes histoires sont en général pleines de faussetés ; sans doute les petites doivent s'en sentir ; mais pourtant il y a tou-

jours au fond quelque chose de vrai, même dans l'histoire des Fées. La susdite lettre de la fée navarroise doit être prise en grande considération.

Comment le Seigneur Ango était-il parvenu à être le protégé de la Reine? à qui Marot écrivait :

« Amour me fit écrire au mois de May,
Nouveau refrain par lequel vous nommay,
Comme sçavez, la plus belle de France :
Mais j'ai failly, car veu la suffisance
De la beauté qui dessus vous abonde
Dire devois la plus belle du Monde : »

Je ne le sais pas encore.

Il se fit, au compte d'Ango, de grandes expéditions maritimes : ses nefs le *Sacre* et la *Pensée,* qui issirent du Havre de Dieppe, le 28 de mars 1529, sous la conduite de Jouan Parmentier, accompagné de son frère Raoul, visitèrent Sumatra, après avoir exploré beaucoup d'îles sur la route.

Une nef, appelée aussi la *Pensée,* appartenant, en 1508, à Jean Ango, père du Vicomte, fut une des premières voiles qui parurent sur la côte de Terre-Neuve. C'est Ramusio qui nous l'apprend. Elle était, dit-il, à Monseigneur le Capitaine et Vicomte de Dieppe, *Padre del Monsignor lo Capitano e Visconte di Dieppa.* Thomas Aubert, qui la commandait, fit le premier établissement à Terre-Neuve.

Est-ce donc ce navire vétéran qui part en 1529 pour les Indes orientales ?

C'est un des grands voyages de cette époque. Il est évident toutefois que les marins de Dieppe connaissaient déjà ces mers de l'Inde. Le Journal de bord de la *Pensée* fait voir que les Parmentiers, et même leurs contre-maîtres, y naviguaient avec des notions assez justes des lieux, des hommes, des éléments de cette partie du monde. Il y a quelques raisons de croire que Jean Parmentier y avait déjà voyagé.

Jouan, comme je l'ai dit, était un homme des plus lettrés et des plus savants; il joignait aux lettres l'audace des entreprises, et, à ce qu'il paraît, l'intelligence des affaires; un de ces hommes dont les Normands ont fait peu de bruit, et qui peuvent cependant être mis sur la même ligne que ces Espagnols et Portugais dont le nom a rempli le monde. Une plume étrangère, celle de Ramusio, avait déjà mis en relief les voyages de notre grand Capitaine; mais on l'ignorait en France. Ce fut M. Louis Estancelin qui fit connaître l'hommage rendu au Capitaine Dieppois, *Gran Capitano di Dieppa.*

Si Parmentier eût été du pays de l'historien de marine Ramusio, sa gloire eût été bien autre. Son frère Raoul était fort habile dans la cosmographie. Le poëte dieppois, Crignon, fut du voyage. Les Parmentiers moururent dans cette exploration. Crignon voulait qu'on appelât la mer qui baigne les rivages où les deux frères tombèrent sous la fièvre, « la Parmentière. »

Ce fut pour notre marine une bien grande perte que celle de ces deux capitaines. Voyez arriver sur rade ces deux navires, tous deux pavillons en berne! Il y eut bien des pleurs dans la maison de Jean, lorsque sa jeune et aimable veuve apprit un tel veuvage. Elle avait tant pleuré au départ! elle avait cherché de toute son ame à empêcher Jean de faire cette entreprise. Mais, ni ses larmes, ni ses douces paroles n'avaient retenu le navigateur.

N'avons-nous pas, lui disait-elle, c'est Crignon qui le raconte :

« N'avons-nous pas des biens à suffisance
Pour vivre ensemble avec joie et plaisance. »

Et s'écriait-elle, ajoute le poète :

« . . . . . Mon époux et amy,
Je n'ay esté fors que un an et demy
Avecques luy, qui me semble fort brief;
Tous les plaisirs que j'ay prins jours et nuictz,
Sont convertis en douleurs et ennuictz. »

M. Louis Estancelin, si zélé pour tout ce qui a rapport à la marine, érudit dans tout ce qui appartient aux anciens navigateurs (ses *Recherches sur les Voyages et Découvertes des Navigateurs Normands,* ouvrage comme il n'y en a guère, le prouve suffisamment), a publié le Journal de ce voyage, où l'on trouve mêlées aux observations nautiques les couleurs de la poésie.

C'est un monument restitué.

« Toutes les contrées de la France, dit M. Louis Estancelin, sont riches en glorieux souvenirs; mais la Normandie figure au premier rang dans ceux qu'a consacrés l'histoire. Plus que toute autre province, elle doit occuper une place que nos pères, plus empressés de bien faire que soucieux de transmettre à la postérité le récit de leurs succès, ont laissée vacante. La tradition seule nous a conservé la connaissance de la plupart de nos exploits maritimes, de nos découvertes et de nos établissemens commerciaux avant le XVIe siècle. Cette incurie, dont nous ne pouvons blâmer l'intention, mais dont nous devons déplorer l'effet, a contribué à ravir à notre patrie une célébrité qui lui appartient, et qui doit être ajoutée à tous ses titres de gloire. »

Sous ce gentil règne de la Renaissance tout était à la poësie, à la Cour, à la ville.

La Reine de Navarre, qui écrivait si gentiment en faveur d'Ango, faisait des vers aussi bien que Marot, à qui elle disait :

« Si ceux à qui devez, comme vous dites,
Vous congnoissoient, comme je vous congnois,
Quitte seriez des debtes que vous fistes
Le temps passé, tant grandes que petites,
En leur payant un dixain toutefois,
Tel que le vostre qui vaut mieux mille fois
Que l'argent deu par vous en conscience;
Car estimer on peut l'argent au poids,
Mais on ne peult, et j'en donne ma voix,
Assez priser vostre belle science. »

Ango, à ce qu'il paraît, versifiait aussi, comme nous le verrons tout à l'heure.

Ceux qui, à travers l'Océan, allaient explorer les terres nouvelles, ajoutées au domaine de l'homme, pouvaient-ils rester étrangers aux inspirations poëtiques? L'Océan, son soleil, ses nuages, ses tempêtes, les pays nouveaux ne sont-ils pas pleins de poësie?

Le 1er juillet, il y eut grosse tourmente, et voici comme en parle le Journal :

« Ce jeudi, 1er juillet, fit la plus grosse tourmente et gros vent que nous eussions encore eue depuis notre départ de Dieppe, et crois que le Dieu *Éolus,* accompagné de *Favorinus* et d'*Africus Libo,* faisoit ou célébroit les nopces de lui et de *Thétis,* fort délibéré de la faire bien danser; et plusieurs grands poissons, comme *marsouins* et *chauderons,* s'assembloient par grandes troupes, et faisoient saults et parades, et mesme nostre nef, et nous tous de dedans, dansions d'une haute sorte. »

Ces expéditions étaient montées comme le sont nos voyages d'exploration : il y avait à bord du *Sacre* et de la *Pensée,* des astronomes, des dessinateurs, des barbiers ou chirurgiens, qui étaient anatomistes. On faisait des autopsies, *une anatome,* comme dit le Journal.

On tenait note des phénomènes du ciel; on décrivait les poissons, les oiseaux que l'on rencontrait; on éprouvait certains terrains, pour savoir s'il ne contenaient pas quelque métal précieux; on dessinait, on peignait les hommes, les costumes, les animaux, les sites; on dressait des cartes; on notait les courants de la mer et du ciel.

Tout cela montre dans la ville de Dieppe, au temps d'Ango, de grandes études.

Entre autres choses, la marine voulait des chirurgiens habiles : aussi Dieppe a-t-il produit les anatomistes Jean Pecquet et Théophile Gelée. Adrien Galles,

qui a publié : « L'Abrégé de l'Économie du grand et petit Monde, » étant premier chirurgien du Roi dans la ville de Dieppe, Bailliage, Vicomté et Élections d'Arques, explique, dans sa préface, comment les travaux de la marine font de l'hôpital de Dieppe une école, « où il n'y a point de grande opération qui ne s'y soit faite. »

Si l'on veut avoir une idée de la splendeur de l'art, dans cette République dieppoise, qu'on aille à Saint-Jacques voir la façade du Trésor : c'est une œuvre contemporaine d'Ango, qui peut-être y prit part ; c'est une grande poësie de pierre, pour ainsi parler. Sur la frise est une singulière Odyssée où l'on a représenté probablement les naturels et quelques usages des pays où les Dieppois furent poussés d'aventure, ou par leur science dans la navigation ; peut-être aussi Ango avait-il été de ces voyages ; car quelques-uns prétendent qu'il voyagea. Mais c'est surtout le périple des Parmentiers que le sculpteur paraît avoir eu en vue. Quand on lit attentivement le Journal du voyage à Sumatra, on se dit qu'il y a évidemment des groupes de ce relief qui se rapportent aux pays visités par le *Sacre* et la *Pensée*.

Le nom de *Taprobane,* qui se trouve et dans le Journal et dans Ramusio, pourrait donner lieu à un examen qui n'est pas aujourd'hui de mon sujet.

Il est à regretter que la chapelle où Ango repose soit devenue une annexe de la sacristie. Il importe à l'honneur de l'église monumentale, et de la ville, que cette chapelle soit rendue au moins à l'Histoire et aux Arts. Elle devait être d'un grand effet. Le Roi de la mer, comme l'avaient été ses ancêtres, dormant dans sa belle chapelle !

Je dois à l'obligeance de M. Margry, Conservateur-adjoint des Archives de la Marine, copie d'une pièce de vers attribuée à Ango, et les détails suivants :

Un livre d'Heures, qu'on dit avoir appartenu à notre Vicomte, a été vu par M. de Bastard, auteur d'un grand

ouvrage sur les Monuments paléographiques, propres à servir à l'Histoire de la peinture et du dessin.

La richesse et le goût du célèbre armateur sont confirmés par la rare magnificence de l'exécution de ce livre.

Ango, sa femme, et sa maison figurent plusieurs fois parmi les 500 ou 600 sujets qui couvrent les marges.

Sur le premier feuillet, sa femme et lui sont représentés à genoux, et derrière eux se trouve aussi à genoux une autre personne, une demoiselle suivante, peut-être leur fille Marie.

L'on pense que ce livre a été donné par Ango à sa fille Marie. C'est sur ce livre que la pièce de vers est écrite.

Je ferai remarquer que c'était assez l'usage dans la bourgeoisie d'écrire de ces généalogies sur des livres, ou sur de petits registres. Cet usage tenait à l'esprit d'ordre de la famille, et cette généalogie était toujours marquée d'un grand esprit de piété.

Voici cette Naissance :

Puisqu'il t'a pleu me donner une Fille,
Que j'ay tenue et advouée à tenir
De ta bonté tout le temps advenir,
S'il te plaisait, à ce, me reeepvoir,
Fût ce mon corps, mon cueur et mon avoir,
A ton plaisir, sans toi habandonner,
Pour le beau don qu'il t'a pleu me donner.
Ce fruit proeède de ta bonté immence.
Pour exalter ta bonté et elemence,
J'ay bien voullu le jour qu'elle nasquit,
Et du baptesme qu'en ce monde elle aequist,
En rédiger à present quelque ehose.
L'an de grâce mil cinq cents et quatorze,
Le vingt-huit de juillet devant aoust,
A onze heures de matin par grant chault,
Marye nasquit, e'est une chose vraye.
Son parrain fust le seigneur de la Haye

Guillem. Aubert, conseiller de la ville,
Meur de sens, pondéreux et habille;
Ses marraynes, honnestes damoyselles,
Parfaictement leur renommée le preuve,
C'est Katherine Aubert, la bonne veufve,
Maistre Loys de Quievremont nommé,
De Heudreville seigneur bien renommé,
Et conseiller du Roy en la grant court,
De Parlement, où honneur bruit et court,
Et la seconde, c'est bien droict qu'on la nomme
Perrette Ango, espouse de noble homme,
Jehan de Croismare vray seigneur de Saint-Just,
Autant begnin que jamais homme fust.
Général sur le faict de la justice,
De la Grant court des aydes bien propice.
A Saint-Patrix sur les fonds de baptesme
Marie Ango print et receust son cresme
Reveraulment, sans honneur desvoyer.
— En ce mesme an le dernier de janvier
Le Roy Loys douziesme bienheureux,
Dame Atropos de son dart rigoureux
Luy seppara la vye hors du corps.
Le doulx Jesus luy soit misericors.

Cette petite pièce a certes la grace de son temps. Elle se distingue de plus par une douce quiétude. Les défauts qu'on y trouve, si ce sont des défauts, se voient aussi chez Marot. La rime pleine, à laquelle on tenait alors tant, qu'on ne faisait nulle difficulté d'estropier les mots pour les faire rimer (Jean de Meun s'en donnait à son aise), se trouve ici quatre à cinq fois défailllir. Il est évident que ces vers n'étaient pas pour le public. C'est un petit cantique intérieur que le père de Marye, sur son prie-dieu, comme il était dans son portrait, et près du berceau de sa fille, élève au Seigneur.

Cette poësie, si elle est bien de lui, comme on le croit,

nous fait connaître Ango mieux que les historiens. Le trait de deuil, sur la mort de Louis XII, qui se trouve à la fin, est une jolie chose. On aime à trouver dans ce cœur, qui allait appareiller sous le vent de la Fortune, dont François Ier allait devenir le « bon Maître, » pour me servir de son expression, cet adieu au bon soleil qui venait de se coucher.

Saint-Patrice, où Marye reçut le baptême, est une église de Rouen. Marie Ango fut donc baptisée dans la ville archiépiscopale. Les relations que son père avait avec la Métropole, peuvent expliquer ce baptême à Saint-Patrice.

La date de ce baptême, puisque les vers qui le célèbrent, sont attribués au Vicomte de Dieppe, nous montre que Ango devait avoir au moins la cinquantaine lorsqu'il eut achevé de bâtir son Manoir ; car de 1514 à 1542 vingt-huit ans se sont écoulés : or en admettant qu'il se soit marié très-jeune, ce que l'usage n'admet pas, en admettant aussi que cette enfant soit la première née, nous dépasserons facilement la cinquantaine, en ajoutant à la date de la naissance de Marye, celles qui se lisent aux montants des fenêtres du Manoir.

Les chroniqueurs ne nous disent rien de l'âge d'Ango. Ils placent la construction de sa maison de ville en 1525. Marye avait onze ans. Je ne sais donc quelle est cette maison représentée dans le livre d'Heures. Il est vrai que le livre n'a dû être donné que lorsque Marye pouvait y lire. Il faudrait nécessairement éclaircir les unes par l'autre, les chroniques et le livre d'Heures.

J'espère, dans quelque temps, donner sur le célèbre Marchand de Dieppe, tout ce que j'aurai pu recueillir de sa vie. La facilité, qui m'est offerte maintenant, d'explorer son Manoir me permettra peut-être de retrouver des choses intéressantes, du moins des détails qui n'ont pas été jusqu'à présent étudiés. En attendant je consigne

ici à peu près ce que je sais : parce que l'homme propose et que Dieu dispose.

C'est peut-être l'enfant chantée au berceau, l'an 1514, que nous trouvons mariée, dix-neuf ans après, en 1533, à noble homme Nicolas Lesueur, fils de Nicolas, en son vivant sieur du Ganvier et Bougy et greffier de l'Excise de Caën. L'excise est encore en Angleterre, du moins je le crois, une perception de droits sur les boissons.

Voici une note que je dois aussi à l'obligeance de M. Margry :

« L'an mil cinq cens trente-trois, le deulxiesme jour de mars, avant Pasques, vyron unze heures du matin, nasquit Jacques, fils de Nicolas Lesueur et de Marye Ango sa femme, et furent ses parrains les honorables gens maistre ..... Ménage, Docteur ès-droict, Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement à Rouen et maistre Jehan. »

Je continue à citer, parce que ces extraits de naissance peuvent avoir de l'intérêt, même pour des familles vivantes.

« L'an mil cinq cens trente-huit avant Pasques le 5e jour d'avril nasquit mon fils Robert.

» Fut né l'an mil cinq cens quarante le neuvieme jour de juin ma fille Marye et furent ses parrains nobles hommes Jehan le Marechal et Robert Jehan Bernard, sieur de Ponssy et ses marraines demoyselles Marie Ango....

» Ma fille Marie l'aisnée fust née le jour de Nostre-Dame d'aout viron huict heures du matin l'an 1560 et ses marraines furent nobles Dames Lucette femme de noble... Nicolas Rouxel et... Byron, et son parrain fust... Et fust baptisée sur les fonts de Saint-Pierre de Caën.

» Mon fils Guillaume fust né vyron dix heures du soyr le 15me jour de février 1566 et ses parrains furent nobles hommes.... Et fust baptisé sur les fonts de Saint-Pierre de Caën.

» Ma fille Marie la jeune fust née un vendredy 26me jour d'aoust 1576 viron 4 heures du matin et furent ses marraines damoiselles Marie.....

» Mon fils Nicolas fust né dix heures du matin le dixiesme jour de mai 1563 et furent ses parrains Nobles hommes Nicolas *Jouxol* (?) Et fust sa marraine damoyselle Marie Ango et damoyselle Gargallenot de Gallon et fust baptisé sur les fonts de l'église. »

Dans ces tables généalogiques, un tant soit peu brisées, se trouvent évidemment des naissances bien postérieures à l'âge où Marye, de 1514, pouvait être mère. Cela est du domaine des généalogistes.

Les Chroniques dieppoises disent que quand la congrégation de l'Oratoire, devenant corps enseignant, à la demande de la ville de Dieppe, établit, en 1614, son premier Collége dans la maison d'Ango (cent ans après la naissance de Marye), le premier Supérieur de cette Maison nouvelle fut le sieur Jérôme de Bauquemare, arrière-petit-fils d'Ango.

Ainsi :

La lettre de Marguerite a parlé de de Bures, gendre d'Ango ;

Nous venons de voir dame Marye Ango, mariée à noble homme Nicolas Lesueur ;

Les Chroniques dieppoises nous montrent un arrière-petit-fils d'Ango, Jérôme de Boquemare, dans la demeure de son aïeul, devenue un Collége :

Ne sommes-nous pas sur les traces de la descendance du célèbre marchand ?

Après la mort d'Ango, sa maison de ville, qui avait été décrétée en 1550, fut à un Gabriel de Bures.

Tout cela est à éclaircir, avec les renseignements qui viennent maintenant, pour ainsi dire, bribe à bribe.

Sa grande fortune acquise dans le négoce, et dont il servit le Roi, sa fin malheureuse, l'ont fait comparer

à Jacques Cœur. Je ne chercherai pas jusqu'à quel point le parallèle pourrait être poussé. On trouve dans l'Histoire des traits qui se rapprochent; mais l'Histoire est un drame plein d'unité, à cent actes divers.

Ces grandes richesses, que le négoce valut à la bourgeoisie, fourniraient à l'Histoire des pages d'un haut intérêt. La Rochelle eut son fameux négociant Auffredy.

L'intelligence qu'avait Ango des choses de la marine, put engager le Roi à lui confier le soin de l'équipement de la flotte « qui fut bien trois cents navires et plus, laquelle après avoir prins siege en la region britannique (en 1545), contraignit les Anglois d'eulx retirer en leurs havres. »

Du moins un poëte dieppois a dit :

« Ce fut luy seul, luy seul qui fist armer
La grande flotte expresse mise en mer
Pour faire voir à l'orgueil d'Angleterre
Que François estoit Roy et sur mer et sur terre. »

Cette flotte sortit des différents ports de la Normandie. Le chroniqueur Guibert limite les soins donnés par le vicomte, aux navires, pour ce, armés à Dieppe. Il importe peu d'éclaircir ici cette question. Mais la voix du temps, venue jusqu'à nous dans le quatrain, nous apprend quelle idée on avait de la capacité du Vicomte de Dieppe, dans les affaires de la marine.

Ce n'est que depuis peu que ce haut et puissant Seigneur, de par ses navires, commence à figurer dans les grandes biographies. M. Vitet, dans son Histoire de Dieppe, a rapporté ce qu'il a pu recueillir de cette espèce de légende. M. Vitet est un de ceux qui ont compris que l'Histoire de France devait être enrichie des magnifiques matériaux provinciaux, trop long-temps restés dans l'obscurité : obscurité bien plus grande encore dans les choses de la marine que dans les autres. C'est lui qui a, pour ainsi dire, ouvert la scène de l'Histoire au Vicomte Ango.

Sans doute quelques écrivains avaient déjà rapporté tout ce que l'on a su jusqu'à ce jour sur ce maître de notre rivage ; j'avais aussi, d'après eux, esquissé cette grande figure dans les *Archives de la Normandie,* publiées par M. Louis Dubois : mais nous n'avions pas, mes devanciers et moi, l'autorité littéraire de M. Vitet.

Les « Mémoires chronologiques » de Desmarquets, imprimés en 1785, ont commencé à faire connaître au dehors les débris de cette histoire. Desmarquets les avait trouvés, comme nous les avons trouvés, dans les chroniqueurs, et, pour tout résumer, dans les « Chroniques et Antiquités » du prêtre Asseline, de Dieppe ; mais lui seul, ayant été imprimé, eut une certaine publicité. Ses Mémoires devinrent véritablement l'histoire locale.

Il recueillit, lorsqu'il y avait encore des manuscrits et des traditions qui n'existent plus, tout ce qu'il put trouver sur l'origine, la formation, l'histoire communale de Dieppe, sur l'hydrographie, la navigation, les découvertes, les industries des Dieppois, sur les guerres religieuses, sur les hommes illustres, et il en fit deux volumes écrits avec patriotisme. Ses récits ont fait battre le cœur des enfants de Dieppe, et long-temps ont entretenu le désir de l'imitation des ancêtres. L'auteur mêle à son travail l'esprit de tolérance de la haute société de son époque. Bien des choses cependant étaient encore à cette époque en contradiction avec cet esprit des classes éclairées. Les protestants, même alors, ne pouvaient inhumer leurs morts qu'en cachette, nuitamment. Ils étaient obligés, à Dieppe, de payer le service secret du portier-consigne de la porte de la Barre qui, la nuit, leur ouvrait pour laisser passer les morts. Desmarquets avait pu, plus d'une fois, rencontrer sous les murs de la ville, dont il était l'historien, des hommes portant un fardeau : en s'approchant il avait pu reconnaître des connaissances, des amis peut-être, allant au fond de quelque jardin,

muré, à eux appartenant, mettre en terre, sous l'ombre obscure et discrète d'un arbre, un des leurs, tandis que les yeux de la ville dormaient, et comme ensuite d'un crime, parce que ce corps était celui d'un protestant.

Desmarquets, ne cite point malheureusement, ses auteurs, à l'appui de ce qu'il avance. On doit regretter qu'il ne fasse pas connaître, dans leur naïve autorité, les manuscrits où certainement il a puisé. On négligeait généralement alors les allégations. Cependant les *Chroniques* d'Asseline, qui citent beaucoup, auraient pu lui servir d'exemple. Mais, on n'aimait pas à embarrasser son texte de citations et de renvois. On était conduit là par l'imitation des anciens, qui ne citent guères et n'ont pas l'appendice des remarques et preuves. Chez eux, il semble que la fonction d'historien ait été une espèce de sacerdoce, qui emportait la croyance.

M. Desmarquets pratiquait sa religion avec une grande assiduité. Tous les matins, à huit heures, lorsque les églises eurent été rendues au culte, on vit entrer à Saint-Remy, un vieillard de taille moyenne, assez replet, vêtu d'une redingote gris clair, coiffé d'un chapeau très-propre à trois cornes, et ayant en main une canne à pomme d'or : c'était M. Desmarquets, qui descendait de la ferme qu'il habitait, pour ouïr la messe, dans son banc placé à peu près en face de la chaire à prêcher.

L'auteur des « Mémoires chronologiques » termina sa carrière dans l'exploitation d'une petite ferme à Caudecote, hameau de Dieppe. Il habitait le pavillon que possède aujourd'hui M. Desmaisons, jolie demeure placée à l'origine d'un vallon, vallon abrité contre le vent de mer par le sommet de la falaise. Les gallo-romains confiaient leurs urnes cinéraires à la paix de ce lieu : aussi, en 1827, y ai-je découvert une cinquantaine de ces urnes, à l'endroit où un petit sentier montait autrefois au-dessus de la cavée. Le *Mercure de France* avait parlé d'urnes trouvées

dans la cavée qui sert de chemin : c'est une voie antique.

Il y a, dans le jardin du pavillon, un mur donnant sur cette cavée, ombragée d'arbres, qu'on nomme la rue de Caudecote. M. Desmarquets se tenait souvent assis sur une terrasse que borde ce mur. De là, il causait avec les passants, avec les gens de Varengeville, apportant à Dieppe leur pêche, avec quelques connaissances, venant à la promenade. Plus d'une fois des écoliers en congé, courant sous les yeux du vieillard, se trouvèrent arrêtés dans leurs courses, par de beaux fruits que le Tite-Live dieppois faisait tomber dans leurs mains.

Je l'ai vu de temps à autre, lorsque j'étais moi-même écolier. Je me rappelle sa mise simple, son air bienveillant, ses manières du bon ton d'autrefois. Je le rencontrais qui retournait au pavillon de sa ferme. Il était toujours accompagné d'un grand et beau chien épagneul. Je ne l'appercevais jamais sans éprouver un sentiment de vénération. C'était lui qui avait écrit les grands voyages, les glorieux combats que j'avais lus avec tant de plaisir. Je ne trouvais pas toutefois que ce fût aussi brillant que la *Jérusalem délivrée :* pourtant les hauts faits des Dieppois, à la guerre, me paraissaient comparables à ceux du Normand Tancrède.

Avant de devenir fermier, le conservateur de l'Histoire de Dieppe avait été dans les Eaux-et-Forêts. Ces fonctions paraissent indiquer une ancienne famille.

Alors il demeurait dans une maison, à lui appartenante, sise rue de la Barre, tout proche de celle où se lit une inscription à la mémoire du Chroniqueur Guibert. C'est, en partant de l'inscription, la seconde à gauche, en allant vers la montée du château, au fond d'une étroite allée. Elle donnait sur l'ancien cours. Son salon était décoré d'une tenture en tapisserie de Cathelouze, représentant des navires, des pêcheurs débarquant du poisson. M. Desmarquets recevait donc ses amis au milieu d'un travail

tout dieppois. Cathelouze fabriquait à Dieppe, dans la seconde moitié du dernier siècle, avec de la poussière de laine, des tapisseries qui furent une transition entre l'antique tapisserie et le papier de tenture. On peut voir son procédé dans un *Jardin des Olives,* servant de retable à l'autel d'une chapelle, au pied de la tour de Saint-Remy. Cathelouze peignait aussi. Sa peinture ressemblait à ses tapisseries. Il y a de lui, dans l'ancienne chapelle de la *Délivrance*, de la même église, un devant-d'autel qu'il avait peint pour la chapelle des Ermites de Saint-Pierre-d'Épinay. Cette chapelle, située sur la route d'Arques, ayant été détruite, l'autel en fut transporté à Saint-Remy, selon ce que m'a dit M. Paray, clerc du Trésor.

Jean, Antoine, Samson Desmarquets, né à Dieppe, le 3 mars 1722, sur la paroisse Saint-Jacques, mourut à Caudecote, le 15 août 1809, à une heure du matin. Il avait par conséquent dépassé de cinq mois sa 87e année. Il quitta cette vie tout juste dans l'octave d'une fête, qui, durant plus de trois siècles, avait été la grande fête de Dieppe, en commémoration de la levée du siège de 1443, siège qu'il a chaleureusement décrit.

Aux jours difficiles de la grande révolution, plusieurs fois sa grange et ses chevaux de labour furent mis en réquisition.

Sa plume, ses gerbes et ses serviteurs servirent son pays.

Le Duc d'Orléans et sa famille visitèrent donc le Manoir.

Le Duc put, sous les ombrages de Varengeville, qui conduisent au Phare d'Ailly, réfléchir sur cette bourgeoisie de la fin du moyen-âge qui, depuis les bords de l'Escaut jusqu'aux rives de l'Arno, élevait sa tête à la hauteur des trônes. Il avait vu, sans doute, à l'une des fenêtres du Manoir, les restes de cette belle grille de fer que surmontent des tridents. Le signe de la domination

des mers, à la fenêtre d'un bourgeois de Dieppe ! Marcel, au milieu de Paris, avait contre-balancé la puissance royale. C'était donc une grande force que cette bourgeoisie, grandissant avec ses chartes conquises, prêtant son appui à la royauté, ou la suppléant même. Un vrai roi, vraiment bourgeois, lui avait manqué sans doute. Louys XI était venu trop tôt. L'avenir renfermait peut-être ce Roi.

Le Phare d'Ailly, le terme de la promenade, s'élève sur une pointe de terre, et au milieu de bruyères. Le site a quelque rapport avec certaines parties de l'Écosse, ce pays où des têtes royales de France ont porté tant de regrets.

Du haut du Phare on jouit d'une vue magnifique : la mer, la terre semblent y lutter d'étendue. La lanterne est à 93 mètres au-dessus de la mer.

Vers le milieu du printemps de 1854, une scène de marine, qui montre toute la force de l'instinct de société chez certains animaux, voire chez ceux qui hantent les gouffres, « monstres marins au fond de l'onde, » se passa sous la falaise du Phare : le fait m'a du moins été raconté, tel que je vais le dire.

Il existe un Dauphin, que les matelots appellent Bec-d'Oie, parce que, en effet, il a un museau qui a du rapport avec le bec de l'oie. C'est le *Delphinus Delphis* de Linnée ; mais il paraît que celui, dont il s'agit ici, a offert une variété qui n'était pas connue : ou peut-être le Bec-d'Oie a-t-il été mieux vu cette fois qu'il ne l'avait été, M. le docteur Guitton, dans son amour pour tout ce qui intéresse l'anatomie comparée, dans son désir de fournir des preuves à l'appui de sa nouvelle classification zoologique, ayant envoyé sept des Dauphins, dont il va être question, au Muséum de Paris, où l'on a pu les étudier dans de bonnes conditions.

Trente et un de ces Bec-d'Oie (tous mâles) vinrent s'échouer au reflux, ayant encore de l'eau autour d'eux,

mais pas assez pour pouvoir reprendre leur course vers la mer.

Ils eurent bientôt affaire, ces grands et inoffensifs habitants de l'Océan, aux pêcheurs du rivage, et aux préposés des douanes. Ils furent traités plus mal encore que ne l'eussent été des contrebandiers.

Une lutte s'engagea, de frayeur et de fuite d'un côté, de poursuite acharnée de l'autre.

Les Dauphins, percés de coups de pointe de sabre, après avoir rougi l'eau de leur sang, succombèrent. Leurs grands corps, de plus de deux mètres de long, demeurèrent couchés sur le flanc.

Un d'eux était parvenu à gagner l'eau profonde; mais, s'y voyant seul, il revint vers les siens, avant que la chasse ne fût terminée, et partagea leur sort.

Les environs du cap d'Ailly ont de ces échouements.

J'ai vu, il y a quatorze à quinze ans, apporter vivant, dans le vivier de M. de la Tour, à Sainte-Marguerite, un Dauphin qui venait d'être pris sur le sable de la vallée voisine, à la baie de Saane. Il était plus grand que les derniers, il avait bien trois mètres de long. A peine jeté à l'eau du vivier, où il resta un instant sur le flanc, il se mit à nager. Ce fut un beau spectacle.

On le tua au bout de quelques jours, pendant lesquels il avait fait ses évolutions, lancé par son évent les jets que les cétacés lancent en pleine mer. Le bruit de ce lancement était, dit-on, très-frappant, dans le silence de la nuit : c'était quelque chose comme un fort reniflement de cheval.

M. de Blainville regretta vivement la mort du Dauphin ; il regretta beaucoup de n'avoir pas été averti d'une occasion si belle, qui lui eût permis d'étudier, à son aise, un Dauphin, vivant, nageant, faisant jouer son évent.

Après cette petite excursion dans l'histoire des naufrages des habitants de l'immense gouffre, au bord du-

quel est placé le Phare, je reviens à la grande lanterne :

Je dirai, aussi en passant, que les phares à éclipses, qui indiquent aux navigateurs, par le nombre de secondes, de minutes d'obscurité, ou de vif éclat alternatifs, sur quelle côte ils se trouvent, sont de l'invention d'un Dieppois, le célèbre chimiste François Descroizilles. Je tiens de lui-même comment cette invention s'offrit à son esprit, un soir, dans une avenue de Versailles. Le vent y agitait les arbres, dont les rameaux, s'inclinant, se relevant, cachaient, découvraient, à de longues distances, les réverbères : de là l'idée.

L'exécution se fit sur la jetée de Dieppe. M. Lemoine, Maire de cette ville, ami, parent de M. Descroizilles, et homme d'une intelligence très-active, qui, avec un rare dévouement, s'occupait de grands projets concernant le port de Dieppe, fit élever sur ladite jetée une tour de bois, au haut de laquelle fut placé le mécanisme, composé par un horloger Dieppois, nommé Mulotin. Cette tour fut détruite, il y a quelques années, par un incendie.

Celle qui la remplace est couronnée d'un feu fixe, dont la portée est de 10 milles en temps clair.

M. Lemoine fut chargé par le Gouvernement d'aller faire une seconde application du feu à éclipses, soit à l'embouchure de l'Adour, soit à la tour de Cordouan. Je n'ai pas ma note présente.

L'ingénieur Fresnel a donné beaucoup de puissance à la clarté des phares inventés par Descroizilles.

Le feu du Phare d'Ailly a reçu, il y a trois ans, un grand perfectionnement, toujours d'après les admirables calculs de Fresnel, et qui consiste dans un appareil prismatique et des réflecteurs d'une force extraordinaire. Sa portée est telle que lorsqu'on cesse de voir le feu de la côte anglaise, on n'est pas bien long-temps à le découvrir. En réalité, il jette son feu à 24 milles (quatre myriamètres à peu près, ou approchant huit lieues). Nos pê-

cheurs disent que, dans certaines nuits, ils voient les deux lumières simultanément : selon eux, c'est signe de mauvais temps. Les matelots ont une vue presque aussi perçante que celle de l'oiseau ; mais, si le dire de nos pêcheurs est exact, il y a là un mirage nocturne.

Jusqu'à présent il n'existe en France que deux phares de cette puissance, celui-ci et celui de Cordouan.

On a dû placer, cette année, dans le Phare d'Ailly, le buste de Fresnel. C'est de toute justice : c'est un hommage bien rendu aux travaux persévérants de ce grand ingénieur; mais il serait juste aussi de mettre, à côté de cette tête savante et inventrice, le buste du premier inventeur, de Descroizilles.

Je trouve que nos phares et les étoiles nous donnent une juste mesure, en présence d'une œuvre de Dieu, de ce qui est possible à l'homme. Une lueur, qui rayonne à quelques lieues sur les flots, voilà ce que nous pouvons, en admettant même les perfectionnements à venir; mais qui peut dire les distances où sont allumés ces innombrables feux qui scintillent dans la nuit?

La tour du Phare d'Ailly est placée au bord d'un précipice, où elle s'écroulera dans un temps peu éloigné. Le gouffre y a marché, il y marche, et bientôt il atteindra la base. Peut-être, à force de soins, parviendra-t-on à différer la ruine, en modérant l'action des petites sources, qui minent sans cesse le sol; mais les petites sources finiront par l'emporter sur les ingénieurs. Le sol où est assis l'édifice fut, dans des temps inconnus, le fond d'un large fleuve, qui se rendait à un Océan pareillement inconnu. Il coulait à travers des plaines, qui sont remplacées par les flots de la Manche, passait sur l'île de Wight, traversait le Midi de l'Angleterre. Son vieux lit est encore tout plein des galets qu'il a roulés; des crocodiles de ce temps-là y ont laissé leurs dépouilles, que l'on découvrirait probablement si l'on fouillait avec soin l'an-

cienne vase. C'est la géologie qui nous apprend ces antiques histoires, qui nous montre ce fleuve où se reflétèrent, combien de siècles! les phares du ciel. La terre a changé d'aspect. L'homme y est venu. Les fleuves de la terre tarissent, la terre change; mais la parole divine sur l'homme ne changera point; et c'est sur la route de l'être créé à son image que Dieu a allumé les phares célestes.

Madame fut aussi visitée à Dieppe par la Dauphine.

La Dauphine débarqua à Dieppe à son retour en France, en 1815. Une petite escadre anglaise l'escorta royalement jusqu'à la rade. Elle mit pied à terre sur un poulier qui existait alors où le chenal tourne, où le port commence. Une inscription, en marbre noir, lettres dorées, incrustée, en face, dans le mur de la jetée du Polet, rappela ce débarquement tant que dura la Restauration. L'inscription était en latin, ressemblant assez au latin des premiers temps de la Monarchie : on y lisait que la Duchesse d'Angoulême était descendue en ce lieu,

Chassée par les méchants,
Rappelée par les bons.

A Malis expulsa,
A Bonis revocata:

A la visite actuelle se mêlait sans doute un souvenir de ce retour dans la patrie, et du bon accueil fait par les Royalistes de Dieppe.

La petite Cour dieppoise dut, ces jours-là, s'enfermer dans plus de gravité que de coutume.

La Dauphine avait, dans ses traits, l'expression d'une préoccupation triste : les malheurs de son enfance et de sa jeunesse y avaient laissé comme un ressentiment sévère, qu'une grande piété tempérait cependant; on y trouvait l'énergie, douloureusement acquise, d'une ame qui avait pu fléchir devant la tempête, mais qui n'en avait pas été brisée; soutenue par ce qui est au-dessus de l'atteinte des

hommes, « la confiance en Celui qui fait voir au monde le néant de ses pompes et de ses grandeurs, qui élève les trônes et qui les abaisse. »

Sa pensée n'était pas portée vers l'ancienne étiquette des Cours : mais, ce cérémonial étant considéré comme une sorte de rempart du trône, elle y déférait.

Il fallut, par déférence, s'y conformer aussi. Ce ne fut pas de la tristesse : mais la Cour fut plus sévère, dans les murs et hors des murs.

Madame fit plusieurs voyages à Eu. Ces voyages, et celui de Mesnières, château où était encore la chambre de Henri IV, furent ses plus longues excursions. Elle alla jusqu'à Neufchâtel : Neufchâtel et Eu sont à peu près à égale distance de Dieppe.

Un jour elle se promenait au bord des flots, près de la Jetée. Elle vit une pauvre femme qui montait, sur la partie supérieure du rivage, de ces gros galets dont on se sert dans les constructions du pays. La hotte était bien lourde, et le chemin bien malaisé, sur ces galets roulants. La Princesse s'approcha de cette femme, et se mit à causer avec elle. La pauvre travailleuse, encouragée par l'intérêt que la Duchesse paraissait prendre à son sort, entra dans les confidences.

— C'est un bien rude et triste métier, dit-elle ; mais il faut le faire. Si j'étais plus riche, je ne le ferais pas, je serais mariée à un homme de votre pays.

— De mon pays, bonne femme?

— Oui, Madame, et qui vous connaît bien.

— Comment est-il venu ici?

— Dans le temps de la guerre. Dans ce temps-là, il en venait de tous les côtés, qui étaient censés Français; et lui, il est resté à Dieppe, où il m'a connue. C'est bien dommage qu'il ne soit pas riche non plus : car il y a longtemps que, comme je vous le disais, nous serions mariés.

— Comment se nomme-t-il?

— Ici, ils l'appellent Signor; mais son vrai nom, c'est Magneti.

Madame fit prendre des renseignements : et, le dire de la pauvre femme ayant été reconnu très-exact, l'inclination réciproque ayant été constatée, le mariage unit, à peu de temps de là, la Dieppoise au Signor Magneti.

Mademoiselle cherchait à imiter sa mère, à secourir aussi les malheureux.

Accompagnée de sa Gouvernante, Madame de Gontaut-Biron, elle avait été sur le bout de la jetée, attendre la Duchesse, qui devait venir s'y promener.

Madame, tardant beaucoup, Madame de Gontaut jugea à propos de regagner la ville, le vent du nord étant d'ailleurs ce jour-là assez vif.

Elle était arrivée, avec Mademoiselle, à une place de la jetée où il y avait un escalier de pierre, à peu près en face des dernières maisons du côté de la plage.

Sur une marche de l'escalier, une petite fille d'apparence très-pauvre, tenant un petit enfant sur ses genoux, était blottie contre le rebord, cherchant à s'abriter du vent.

Mademoiselle passa avec sa Gouvernante, et vit ces enfants.

Elle était déjà à quelques pas de là, lorsqu'elle appela l'attention de Madame de Gontaut sur le petit groupe.

Aussitôt, avec l'assentiment de cette dame, elle court à eux, et donne une belle pièce de monnaie à la petite fille qui, avec des yeux étonnés, regarde, ne connaissant ni l'une ni l'autre, ni la belle pièce, ni la belle petite demoiselle, qui se tint près d'eux un instant, sans rien dire, puis qui courut rejoindre Madame de Gontaut.

— Il n'est pas un de nos enfants, direz-vous, qui n'éprouve un pareil mouvement de pitié.

— Tant mieux! sans vouloir faire le plus léger tort à vos enfants, je vous montre à vous, qui aimez les

vieilles choses dans la vie nouvelle, qui allez à l'église avec de belles Heures dorées, je vous montre une petite-fille de Saint Louis, émue de charité, sur la jetée de Dieppe, à la vue de pauvres enfants de pêcheurs, de pauvres petits à peine vêtus, et s'abritant d'une pierre contre le souffle du vent de mer.

L'aumône facile a de graves inconvénients. Madame le savait bien : aussi aurait-elle voulu contribuer à ramener le travail dans Dieppe : c'était à cette intention qu'elle avait encouragé la création d'une École-Manufacture de dentelles : elle aurait certes pris à cœur tout ce qui pouvait rétablir la prospérité de la pêche, cette noble et riche industrie, que l'historien des Pêches, le Dieppois Noël de la Morinière appelle l'Agriculture de la mer. Elle avait, plus d'une fois, dans sa sollicitude, fait le budget des pauvres familles de nos pêcheurs; elle aurait agi de toute son influence, pour que la loi protectrice de leur honorable gagne-pain ne restât pas lettre-morte, pour ramener le courage, la joie d'un gain honnête, au cœur de ces braves gens, de ces rudes laboureurs.

J'ai dit qu'en 1828, Madame ne vint pas à Dieppe. La Princesse visita la Touraine, l'Anjou, la Bretagne, la Vendée, et le Midi de la France.

Mais, au mois d'août 1829, elle était de retour dans nos murs.

On chanta sur le théâtre, le 5 août, en sa présence, les couplets suivants, dont je ne connais pas l'auteur.

AIR : *Te Souviens-tu ?*

« Depuis deux ans, déplorant votre absence,
Nous n'avons pu vous peindre notre amour,
Et plus heureux le Midi de la France
Pouvait alors vous bénir à son tour ;
Nous nous disions, dans ces jours de tristesse,
Loin des pays dont nous étions jaloux :
« Nous reverrons notre bonne Princesse :
» Où pourrait-on l'aimer autant que nous?... »

» Nous vous suivions sur ces glaciers arides
Témoins nombreux de votre excellent cœur,
Sur ce rocher [1], dont les plus intrépides
Vont en tremblant mesurer la hauteur :
Là votre nom, inscrit sur une pierre,
Sera l'objet d'un soin religieux,
Pour attester qu'un ange de la terre
Peut aisément se rapprocher des cieux.

« Ah! puissiez-vous préférer ce rivage,
En vous rendant à nos vœux les plus doux!
Nous l'espérons : nous en avons pour gage
La jeune Fleur qui brille auprès de vous :
Vous vous trouvez chez nous comme en famille;
Et connaissant quels sont nos sentiments,
Vous avez dit : « Je puis mener ma fille,
» Ne vais-je pas visiter mes enfants? »

L'Obélisque du champ de bataille d'Arques étant achevé, il y eut encore autour de ce monument une fête à laquelle la Princesse assista.

Voici l'inscription qui, gravée sur un marbre, fut placée dans le dé de l'Obélisque. Une main inconnue la détruisit peu de temps après les journées de Juillet 1830.

Bataille d'Arques
21 septembre
1589.
Érigé par souscription
ouverte
le 6 septembre 1827
sur
le champ de bataille
d'Arques,
en présence
de S. A. R. Madame
Duchesse de Berry
et de S. A. R.
Mademoiselle.

Je crois que ce fut aussi en 1829, que Madame alla à Saint-Aubin visiter la grotte où est recueillie la belle source qui, après avoir traversé la vallée de la Scie, et

[1] La Brèche de Roland.

passé sous un mont, percé de part en part, dans le XVIe siècle, comme on fait aujourd'hui pour les chemins de fer, alimente les fontaines de Dieppe. Une inscription fut placée dans la grotte pour rappeler cette visite.

Cette même année, en sa présence, on fit l'ouverture du Bassin à flot qui est derrière la ville. Il avait été commencé en 1806 : on fut donc vingt-trois ans à le rendre praticable, encore n'y avait-il d'achevé que le quai qui est du côté de la ville. Probablement on eût tardé encore, si la Duchesse n'y eût pas mis beaucoup d'intérêt. Le jour où le premier coup de pioche fut donné, en grande cérémonie, par M. Savoye-Rollin, alors Préfet de la Seine-Inférieure, M. Duval étant Maire, une corvette de la croisière anglaise s'approcha de la ville, et y lança, au moment du banquet de circonstance, quelques boulets. C'était un dessert anglais. On servit, au dessert municipal, un fameux nougat fait de miel français, le sucre colonial étant hors de prix.

Le premier navire inaugural, qui franchit les portes, fut un gros bateau de pêche. Il n'y en avait pas d'autres ce jour-là à Dieppe. Mais c'était un digne représentant de l'industrie par laquelle la ville de Dieppe avait commencé. Il vint au nouveau quai, qui remplaçait le fossé de l'ancienne muraille de la ville forte, et il s'attacha, sans le savoir, à la place où notre fameux critique Richard-Simon, dans la crainte des persécutions, avait fait brûler ses manuscrits, un trésor d'érudition dont les savants d'Allemagne ont senti plus vivement que nous la perte : car l'érudition de Richard-Simon, son savoir dans les textes orientaux, son habileté dans la recherche du vrai sens des Saintes Écritures, le font regarder par les Allemands comme un Père de la Critique. Ainsi ce trésor immatériel périt par le feu, là où le navire de commerce vint s'attacher, offrant l'espoir d'une richesse plus populaire. Tout cela est des vicissitudes de ce monde.

J'ai omis de dire qu'en 1828, mourut une Dame qui avait été une cliente des Bains de Dieppe, et qui a laissé un nom distingué dans la littérature.

Elle ne s'éleva pas aussi haut que la franco-allemande, la grande Madame de Staël, qui avait fait retentir de son nom le monde des lecteurs; mais elle aurait peut-être pu le faire, et peut-être eût-elle été plus recherchée des ames tendres. Une femme encore, qui depuis a mis en scène, comme en se jouant avec notre langue, des créations fort émouvantes, a peut-être senti ses premières inspirations à la lecture d'*Ourika*. Mademoiselle Claire, Lechat de Kersaint, Duchesse de Duras, auteur d'*Edouard* et d'*Ourika*, était cette cliente de nos bains. Nous l'avions nommée, du moins pour beaucoup de personnes d'un certain âge, en citant le dernier titre, car Ourika a fait verser bien des larmes. J'ai ouï dire à M. Sabatier, jeune médecin, qui accompagnait la Duchesse de Duras, que cette Dame avait en portefeuille des pages plus attachantes encore que celles où elle peint le martyre du cœur de la pauvre négresse.

Madame de Duras, lorsqu'elle venait à Dieppe, était dans un état de santé désespéré. A peine, pour la vie physique, pouvait-elle goûter des aliments les plus légers. Mais elle espérait probablement que la vie morale se prolongerait. L'anecdote suivante peut du moins le faire croire :

Le concours d'étrangers sur notre plage avait fait naître une petite industrie, exercée sur les pas des promeneurs, et consistante dans la vente de coquilles de mer. Il y avait de petits étalages, riches des plus belles couleurs exotiques; car les coquilles, pour les couleurs, ne le cèdent en rien aux oiseaux, à cet éventail immense, comme dit Michelet; il y avait des boutiques moins brillantes, garnies seulement des produits de nos fonds, ou de la mer brumeuse de Terre-Neuve. Les coquilles, comme

les oiseaux, ont plus ou moins d'éclat, selon le soleil de la région où ils vivent.

Pour le connaisseur, qui ne recherche pas seulement le beau coloris, il s'est trouvé, sous les couleurs sombres, de vrais trésors. Un de nos professeurs du Muséum m'a dit avoir acheté à Dieppe, parmi les coquilles les plus ternes, des moules qui n'étaient pas dans notre grande collection.

Rosalie, une enfant, possédait une de ces petites boutiques, et des moins riches, qu'elle portait avec elle. Si elle avait de ces trésors obscurs, pouvant enrichir un Muséum, elle n'en savait rien. — Achetez-moi des coquilles, — comme on dit ailleurs : — achetez-moi des bouquets, — telle était toute sa science. On la voyait toujours sur la Jetée de l'Ouest.

Madame de Duras était une de ses pratiques.

Un jour qu'on était en train de conclure un marché important, Claire de Kersaint dit à Rosalie : « Rosalie, voudriez-vous demeurer avec moi? »

Rosalie regarda un moment, avec attention, Madame de Duras et répondit : « Oui. »

— Hé bien, ajouta la Duchesse, je vous emmenerai avec moi.

— Mais, dit la petite, que deviendra ma mère?

— Mais si je vous rends heureuse ?

— Je ne veux pas quitter ma mère.

— Si je le demande à votre mère?

— Ce n'est pas ma mère; mon père et ma mère sont morts; c'est ma marraine : mais elle m'a élevée, et je ne la quitterai point; elle n'aura que moi pour avoir soin d'elle.

La Duchesse de Duras alla voir la mère de Rosalie, et il fut convenu : que Rosalie deviendrait la compagne de Madame de Duras, que la bonne femme recevrait chaque mois tout ce qui était nécessaire à son entretien.

Ainsi Rosalie devint enfant de compagnie. La voici

dans le salon, la voici dans la voiture de la Duchesse, roulant au milieu des plus belles choses de ce monde. Elle boit dans le cristal et mange dans la plus fine porcelaine; elle est toujours servie, comme Madame; cuillères et fourchettes d'argent, de vermeil, sont dans sa main.

Elle est vêtue comme une demoiselle; elle a de beaux miroirs; la nuit elle a, pour envelopper son sommeil, des rideaux tels qu'elle n'en avait jamais vus.

Elle eut bientôt des maîtres, des maîtresses, enseignant tout ce qu'on enseigne, la belle écriture, la belle lecture, un peu de calcul, la géographie, l'histoire, la musique, le dessin, la broderie, la danse.

Puis, les voyages. Elle alla, elle ne sait plus où, comme je le lui ai entendu dire : cependant elle se souvient d'avoir été à Rome : c'est la ville du Pape! Elle a été au tombeau du Christ. — Nous avons été, raconte-t-elle, je ne sais combien de jours, sur mer. Oh! elle se rappelle bien cela. Puis nous sommes arrivées à une ville; nous avons été à une église où l'on nous a dit qu'était le tombeau. — Mais comment était-il? Avez-vous vu aussi la pierre où s'assit l'Ange? l'endroit où Jésus apparut à Marie-Magdeleine? la colonne où il fut flagellé? Avez-vous rapporté des chapelets, des croix? — Je ne me rappelle plus rien : je sais seulement qu'on a dit que nous avions vu le tombeau du Christ; je n'en sais pas davantage. — Ainsi de ses voyages, Rosalie n'a retenu que le souvenir de la mer et deux mots : Rome, et le tombeau du Christ. Il est vrai, que ce sont de grandes idées, qui ont empli l'esprit et le cœur du monde. Rien d'étonnant qu'ils aient empli la mémoire de la jeune fille.

— Madame de Duras cherchait, sans doute, à vous rendre bien heureuse?

— Quant à cela, Madame faisait tout ce qu'elle pouvait.

— Que demandait-elle de vous?

— Elle voulait que je fusse toujours près d'elle.

— Mais étiez-vous heureuse?

— Je regardais continuellement par la fenêtre. Je m'ennuyais de ma mère.

— Savez-vous encore la musique?

— Oh! je ne sais plus rien.

— Vous n'êtes pas restée avec Madame de Duras jusqu'à sa mort!

— Non, elle mourut quelques temps après que je l'eus quittée.

— Pourquoi donc n'êtes-vous pas restée avec elle? Il est certain qu'elle voulait votre bien, qu'elle ne vous eût pas abandonnée, même après sa mort.

— Comme je vous l'ai dit, j'avais le cœur tout plein d'ennui; j'avais sans cesse à l'esprit l'idée de ma mère. Puis il me semblait qu'il était question de me marier avec un vieux monsieur. Je demandai à retourner à Dieppe. On me dit bien des choses pour me retenir : je n'écoutai rien. Alors Madame chargea une religieuse de me reconduire en France.

— Où étiez-vous donc?

— En Italie : dans une ville qu'on appelle je crois Turin.

— Avez-vous regretté d'avoir laissé Madame de Duras?

— Lorsque j'arrivai au haut de la côte d'où l'on voit Dieppe, que je me trouvai tout près de la ville, j'eus vraiment comme regret; je me reprochai d'avoir fait de la peine à Madame, qui avait voulu me rendre heureuse, dont j'étais déjà si loin, et que probablement je ne reverrais plus jamais.

— Et vous revîtes votre mère?

— Oui, elle était bien portante; elle avait eu de mes nouvelles, et je fus bien joyeuse de me retrouver près d'elle.

Ah ! comment Rosalie a-t-elle pu s'échapper d'une condition que tant de jeunes filles eussent enviée ?

L'histoire de Rosalie me rappelle celle-ci :

Dans le temps que nous avions sur la côte d'Afrique des fortins pour protéger la pêche du corail, un officier, qui commandait un de ces petits forts, se prit d'attachement pour un jeune enfant de cette terre africaine. Il l'engagea à le suivre, à son retour en France. L'enfant y consentit. L'officier l'emmena à Paris, où il le produisit dans le monde. Il lui donna des maîtres. Tout alla fort bien. L'Africain parut parfaitement apprivoisé. Quelques années après, le commandant dut retourner à son ancien poste, et il annonça à son jeune ami leur prochain départ. Celui-ci ne parut pas très-sensible à cette nouvelle. On arriva près du rivage, où le navire jeta l'ancre. Le jeune homme se tenait sur le pont, et examinait attentivement la côte. Soudain il se jette à l'eau, n'écoute plus la voix du commandant, gagne le rivage, court aux montagnes : on ne le revit plus.

Oh ! je m'explique très-bien ce qui manquait à Rosalie pour être heureuse dans sa vie nouvelle. Ce n'était pas seulement l'absence de sa pauvre nourrice qui attristait ses jours. Il est étonnant que Madame de Duras n'ait pas vu d'avance qu'il lui serait bien difficile de faire goûter la société polie à cette enfant, accoutumée aux rudes libertés du rivage. Son salon n'offrait pas les petites compagnes du bout de la jetée. Puis, pour les effets physiques, qui tiennent une si grande place dans le bien-être, l'air de ce salon n'apportait pas au cœur le sang rafraîchi par les flots, épuré par les émanations de l'Océan, courant ensuite chaudement dans les artères. Mais les voyages ! les voyages à l'intérieur ne nous plaisent que médiocrement, lorsque l'œil a été attiré, dès la plus tendre enfance, par les grands espaces de la mer. Mais les plaisirs de société, la conversation, la toilette, les bals, les

concerts! n'empêchent point de regretter le jupon court, le bruit accoutumé des vagues. Car, voyez-vous, les vagues nous disent de grandes choses, qu'on n'entend point au salon. Dickens place un gentil petit garçon au bord de la mer, et ce petit garçon dit de belles paroles à sa sœur, assise à côté de lui : « — Qui t'a dit ces belles choses, mon frère, lui demande-t-elle? — Sœur, ce sont les vagues. »

Ah! la Nature a, pour l'enfant qui vit en elle, des voix attirantes, qu'il n'entend plus dans le monde, et qu'il regrette toujours.

— Tout cela est bel et bon, mais Rosalie fut une folle.

— Demandez-le à la vague sonore qui revient toujours parler à Rosalie, comme lorsque Rosalie était enfant; demandez-le à ces nuages qui passent sur la jetée, toujours semblables à ceux qui passaient quand elle était petite; demandez-le au beau coucher de soleil, dont l'incarnat se reflète sur ses vêtements, comme lorsqu'elle avait son cotillon de toile? Demandez-le à ces mouettes qui nagent dans l'air, à l'entrée du port, et dont les ébats ont donné à Rosalie le désir de la liberté, et le goût de l'air marin!

— Mais la vague, la nuée, le coucher de soleil, la mouette, ne pourvoient pas le ménage.

— Que faut-il donc tant pour vivre au bord de la mer? L'air y est abondant; le poisson nourrit; on vend la coquille.

D'ailleurs, Rosalie s'est mariée à un marin. Tous deux ont un emploi dans l'établissement des bains; ils sont toujours dans la compagnie des mouettes, et, dans l'été, des belles dames. Ils ont un fils qui sert sur les vaisseaux de l'État; ils ont des enfants qui s'élèvent gaîment, qui font du bruit comme les vagues, dont le teint est rosé comme une coquille, dont les poumons ne sont pas trop petits pour l'air de la mer. Que voulez-vous de plus?

Rosalie est plus heureuse que ne le fut la pauvre Ourika.

Le désir de Madame de Duras est accompli. Elle avait voulu, probablement, faire, avec la petite marchande de coquilles, contraste à son roman. Que son intention soit louée : elle l'est dans le cœur de Rosalie ; mais la vague avait dit, à la jeune fille de notre plage, de plus belles choses que ne put en dire Madame de Duras.

Le nom de *Bains Caroline* était inscrit sur les Bains de Dieppe. Le patronnage donné par la Duchesse, à cet établissement, avait été tel, qu'on pouvait dire qu'il y avait de la vérité dans cette dénomination, prise, comme on le voit, d'un des prénoms de la Princesse.

Certes, Madame avait contribué beaucoup à l'impulsion qui portait aux Bains de Dieppe la foule des clients : et l'on peut même considérer l'habitude qu'elle commençait à contracter, comme ayant, en partie, amené en France l'usage du bain de mer, si répandu maintenant.

Dieppe, à n'en pas douter, serait devenu pour la Princesse une résidence d'été. Mademoiselle aurait accompagné sa mère : il était question de construire pour elle un pavillon d'étude et de récréation, sur un terrain qui domine, du côté de la mer, le vallon où est assis le faubourg de la Barre. Il y a là, derrière le château, au pied du glacis de l'ancienne citadelle, une longue terrase où l'on jouit d'une vue très-belle sur la vallée d'Arques. C'eût été jadis un lieu fait pour un ermite. Le pavillon devait y être élevé : le terrain avait été acheté à cette intention, par Madame de Gontaut.

Madame comptait bien aussi qu'on lui accorderait d'avoir près d'elle, dans cette bonne ville de Dieppe, à qui les Bourbons devaient tant, son fils le duc de Bordeaux. Dieppe, qui avait couvert de ses murailles, et du fidèle dévouement de ses habitants Henri IV, poussé jusqu'au

bord des flots par la Ligue, devait être, certes, une place sûre pour l'enfance du jeune Henri; et l'attachement, qui naîtrait au cœur de l'enfant, au pied des coteaux, que couronnent encore les ruines du château d'Arques, pourrait payer, aux enfants de la bonne ville, la vieille dette du père des Bourbons.

Si ces projets se fussent réalisés, la Maison de Bourbon aurait peut-être eu ce que n'avait eu aucun roi de France, une résidence royale au bord de la mer. Le séjour du Roi de France au bord de la mer pouvait avoir la plus heureuse influence sur la marine, si long-temps inconnue à nos souverains, plus ou moins chevaliers, mais toujours chefs seulement d'une haute aristocratie terrienne.

On se préparait, en 1830, à recevoir, pour la septième fois, la Princesse.

Tout était disposé. La liste des quadrilles de la première fête du retour était probablement déjà dressée. Déjà les toilettes étaient prêtes.

J'ai trouvé, dans de vieux papiers, un reste de liste de quadrilles appartenant à 1829. Je le donne parce qu'il nous offre une partie des noms des personnes qui formaient évidemment le groupe officiel aux bains de Dieppe.

PREMIER QUADRILLE.

S. A. R. Madame,	M. Cavelier, Maire.
S. A. R. Mademoiselle,	M. de Belleville fils.
Mme la Comtesse de Bongards,	M. Jules Delamare, fils.
Mlle Cavelier,	. . . . .
Mme de Drionville,	M. le Comte d'Appony.
Mlle Bérigny,	M. de Beurnonville.
Mme Fouet,	M. de la Blandiniere.
Mme la Comtesse de Villefranche,	M. le Comte de Bongards.
Mlle Quenouille,	M. le Marquis de Loulé.
Mlle d'Orbigny,	M. Roy.
Mme Deslandes,	M. de Castel-Bajac.
. . . . .	M. le général Lauriston.

DEUXIÈME.

S. A. R. Madame,	M. le Colonel du 12e.
S. A. R. Mademoiselle,	M. le Préfet.
Mme la Marquise de Loulé,	M. de Vernot.
Mlle de Suzanne,	. . . . .
Mlle Aprix,	M. Pierson, Capitaine au 12e.
Mlle Cavelier,	M. d'Aubermesnil.
Mme la Comtesse de Beurnonville,	M. le Marquis de Lauriston.
Mlle de Castel-Bajac,	M. Calvinhac.
Mlle Quevilly,	M. de Marolt.
Mlle de la Houssaye,	M. de Montbreton.
Mme la Marquise de Bourbel,	M. le Baron de Trélas.
Mlle de la Lance,	M. d'Evry.

TROISIÈME.

S. A. R. Madame,	M. de Touslesmesnils.
Mlle de Montaigu,	M. le Comte Rodolphe d'Appony.
Mme de Trelan,	. . . . .
Mlle le Prevost,	M. le Vicomte de Beurnonville.
Mme Vernot,	M. P. d'Osmont.
Mlle de la Plesnoye,	M. Cavelier fils.
Mme Filz-Gérald,	M. d'Aubermesnil.
Mlle Stracey,	M. le Général Lauriston.
Mlle Aprix,	M. le Baron de la Tour-du-Pin.
. . . . .	M. Bérigny fils.
Mme la Comtesse de Villefranche,	M. le Comte de Bosse.
Mlle Tomereeg,	M. Emile Michau.

QUATRIÈME.

S. A. R. Madame,	M. Lecanu.
Mlle de Castel-Bajac,	M. Cavelier, Maire.
Mme Jean,	M. de Bourgon, Capitne de la Garde.
Mlle Cavelier,	M. Emile Michau.
Mlle d'Orbigny,	M. de Marolt.
Mme de Bongards,	M. de Belleville, fils.
Mme Quenouille,	M. de Falloux, fils.
Mlle Bérigny,	. . . . .
Mlle Aprix,	M. Fouse, Lieutenant au 12e.
Mme la Marquise de Loulé,	M. le Marquis d'Evry.
Mme Filz-Gérald,	. . . . .
Mlle de la Lance,	M. le Vicomte de Bongards.

Je trouve aussi, dans les mêmes papiers, la description

d'une toilette en ivoire, qui a une relation avec le travail de nos ivoiriers. Cette note est sans date, mais elle se rapporte évidemment à un don fait à la Princesse, ou du moins à un projet.

« Une toilette en ivoire ayant, dans le tympan, Madame, représentée par la Clémence, protégeant les Arts, l'Industrie et le Commerce. Les diverses sciences représentées par des enfants sont : l'Astronomie, la Sculpture, l'Architecture, la Peinture, la Musique, l'Agriculture et le Commerce. On a choisi des enfants pour exprimer que tout croît et s'élève sous sa protection.

» Dans la frise, au milieu des ornements, sont les Armes de Madame, en relief.

» Sur le milieu du tiroir, les Armes de la ville de Dieppe, et, aux deux côtés, le chiffre de Madame. Le contour du stylobate est orné d'une branche de lierre, sans fin, symbole de notre attachement. »

Une nouvelle fête, dont le sujet était pris aussi dans l'histoire locale, devait être donnée. On eût représenté, sur la falaise du Polet, la prise de la *Bastille* des Anglais.

Lorsque les Anglais assiégèrent Dieppe, en 1442, conduits par Talbot, ils élevèrent là, au-dessus du Polet, plongeant sur le port et sur la ville, une de ces grandes et fortes tours en charpente, dont ils avaient environné Orléans, et qu'on appelait *Bastilles*. Elle était armée, selon Jean Chartier, de 200 canons, qui battirent furieusement la place, huit mois durant.

Il y avait alors, au bout du port, une tour nommée la *Tour-aux-Crabes*, au pied de laquelle passait le chenal. On l'appelait, dit-on, *Tour-aux-Crabes,* parce qu'à la marée basse, on trouvait à sa base des crabes qui s'y cachaient.

Cette tour soutint, presque à bout portant, le feu des Anglais. Il n'y a pas bien long-temps qu'elle a été abattue pour cause d'alignement. J'ai réclamé, au nom de sa

vieille gloire. Elle portait encore les nobles cicatrices rappelant le siége. L'alignement a prévalu.

Elle eût bien figuré, on peut le croire, dans la fête commémorative.

La France n'a pas assez de ces fêtes. Je sais bien que les souvenirs de la guerre ne sont pas les meilleurs. Mais il y a dans la mémoire des grandes luttes passées quelque chose qui donne du courage aux petits-fils; et comme la vie est une lutte perpétuelle, si ce n'est, je le désire, entre les hommes, au moins entre les éléments et l'homme, il est bon de glorifier ce que firent nos pères.

La Restauration était éminemment propre à ces commémorations, et elle pouvait y trouver un grand avantage, pour le but qu'elle se proposait.

Elle avait, a dit M. de Broglie, dans son habile discours de réception à l'Académie française, « elle avait deux avantages : d'une part elle renouait la chaîne des temps; elle ralliait à la Société nouvelle ce qui restait de l'ancienne; elle faisait revivre de beaux souvenirs, et relevait, dans les cœurs, ce culte du passé qu'on peut nommer en quelque sorte la piété filiale des nations. »

Le Dauphin, qui fut Louis XI, vint au secours de Dieppe, et la bastille des Anglais fut enlevée. Il combattit avec courage. Il n'avait aucune réputation militaire : il fut si content d'avoir été brave sous les yeux de Dunois, de Saint-Pol, et des vieux capitaines, qui étaient aussi à cet assaut, qu'il alla le lendemain à l'église Saint-Jacques rendre grâce à Dieu, et s'agenouiller devant l'image de la Vierge. De là data cette dévotion à la Vierge qu'il fit voir depuis, et qu'il mêla si étrangement à tout son règne. Il donna à l'église, où il était venu dévotement, une belle image de la Vierge, de pur argent et de grandeur naturelle.

Il est bon de dire que l'assaut fut donné la veille de

l'Assomption, et que Louis put croire que la Vierge lui avait été propice à cause même de cette veille.

La ville fut aussi placée sous l'invocation de la Sainte-Vierge.

Au plus fort du combat, les cloches des églises sonnèrent. Le clergé, suivi des vieillards, des femmes et des enfants, alla en procession par la ville.

On dit que le son des cloches contribua à décourager les Anglais, qui crurent que cette sonnerie annonçait l'arrivée de renforts.

On trouve, dans les *Monuments de la Monarchie française* de Montfaucon, une vue de l'assaut donné à la bastille. On voit les ponts d'approche, avec lesquels on joignit le rempart, et qui étaient, dit-on, de l'invention d'un charpentier de navires de Dieppe. Dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, dont cette figure fut tirée par M. Gagnières, les soldats français sont vêtus mi-partie de rouge et de bleu. Azur et gueules sont la couleur de l'Escu de Dieppe.

Dans les vitraux de la chapelle de la Vierge de Saint-Jacques, posés, il y a deux ans, ce glorieux assaut est représenté. C'est une bonne idée d'avoir rappelé la délivrance de Dieppe dans la chapelle même où vint Louis XI; mais il est à regretter qu'on n'y ait pas reproduit l'action telle qu'elle se trouve dans les Monuments de la Monarchie. N'était-ce pas une bonne fortune qu'un monument contemporain, montrant les choses telles qu'elles furent, œuvre d'un pinceau du temps où l'on peignait sur verre? La bastille des vitraux est une grande ville, ceinte de murailles et de tours. C'est Paris, c'est Rome, c'est Constantinople, c'est Jérusalem, au lieu de la Bastille du Polet.

Tous les ans on faisait à Dieppe, avant la Révolution, la veille de l'Assomption, une procession en mémoire de

cette victoire. On l'avait renouvelée pendant les séjours de Madame, qui y assista une ou deux fois.

Orléans a sa fête du 8 mai, et la conserve.

Et pourquoi supprimer ces annales parlantes, ces fêtes? Pourquoi détruire ou cacher ce qui perpétue un souvenir historique? Puéril ombrage! que je m'explique cependant par un prudent désir de la paix. Pourquoi ne pas placer encore dans le chœur de Saint-Remy le riche dais brodé que la duchesse de Berry avait donné à cette église, et auquel elle avait elle-même travaillé?

La Princesse fit don à Saint-Jacques d'un très-beau calice et de burettes, le tout de vermeil.

La chapelle des Grèves, au Polet, chapelle fondée au onzième siècle, dit-on, par un capitaine anglais échappé d'un naufrage, eut une belle lampe ciselée. La vieille chapelle, qui avait été refaite plus d'une fois, a été abandonnée, lorsqu'on a ouvert l'église nouvelle.

La chapelle de l'Hôtel-Dieu reçut de Madame, qui avait été marraine dans une bénédiction de cloche, une chasuble en drap d'or, ornée de superbes borderies, un ciboire de vermeil destiné aux pauvres malades de l'hôpital. Ce ciboire fut donné au nom du Duc de Bordeaux.

La Société des Noyés, fondée avec un don de la même main, pour donner la sépulture à ces morts inconnus, mais pleurés sur quelque rivage, que les flots rejettent sur le nôtre, avait un très-beau drapeau de soie, aux Armes de la ville, que l'on portait aux processions et cérémonies nationales. Les Armes de la ville : navire d'or, sur champ d'azur et de gueules, support deux sirènes, une tête d'ange au lieu de couronne. C'est à tort qu'on a fait souvent le navire d'argent. Comme on le voit, les armes de Dieppe ressemblaient beaucoup à celles de Paris.

Ce drapeau a-t-il été conservé? je ne sais. Toujours est-il qu'il ne paraît plus.

Lorsque Marie-Caroline allait être jetée par la tem-

pête loin des collines normandes qu'elle aimait tant à revoir tous les ans, où elle se proposait de revenir tous les étés, où elle allait faire construire, au dos d'une falaise, près du vieux château de Dieppe, un pavillon d'étude pour sa fille, la maisonnette de la famille Berthe était sans doute relevée.

Un jour que Madame alla à Derchigny, ce hameau dont j'ai parlé, ancienne retraite de Declieu, M. de Clercy lui présenta de pauvres personnes, dont la demeure venait d'être brûlée.

Il y avait dans cette famille une fille aînée qui était folle. La fille cadette, estimée, respectée de tous, était sur le point de se marier, lorsque, la nuit, le feu embrasa la petite maison paternelle, le seul bien matériel auquel la jeune fille eût droit, comme promesse d'une dot. Quand le jour revint, il n'y avait plus qu'un monceau de cendres; et l'espoir du mariage avait disparu avec les flammèches du toit de chaume. C'était la pauvre folle qui, dans son ignorance, était devenue la plus heureuse de la famille.

La Princesse, accompagnée, je crois, dans cette visite, du Duc de Chartres, écrivit la première son nom au haut d'une liste pour la reconstruction de la maisonnette.

J'ignore la fin de cette intention. Je ne sais non plus si elle se retrouve dans les souvenirs du pays. Il n'y a pas long-temps de cela, puisque vingt-six à vingt-sept ans sont à peine depuis écoulés; mais il est survenu tant de choses, que les braves gens sont comme ahuris. Cependant, cette contrée, voisine de Dieppe, au Nord-Est, a conservé le sentiment et le long souvenir qui distinguent sur les lisières occidentales de l'Europe, la race Gallique. Il existe, dans ce canton, de peu d'étendue, un fond reconnaissable du caractère des Gals.

Un souvenir d'enfance me reporte dans un joli village qui n'est pas bien éloigné de là, mais qui cependant ap-

partient à une autre bande de pays. On y trouvait encore, dans ce temps-là, je me le suis dit depuis, des traces des mœurs du clan gallique et de la famille germaine, avec l'empreinte chrétienne, toutefois. Ma bonne nourrice, née dans ce village, d'où elle n'était jamais sortie, avait des mots de la langue saxonne ou franque, avec lesquels elle me jouait sur ses genoux.

C'est Dampierre, charmant groupe de chaumières et d'arbres, assis au bord des prés, sur la rive, pleine de glaïeuls, de la *Béthune*, qui coule vers Dieppe, aux pieds de collines assez raides, couronnées d'un bois. Tous les ans, tant que dura mon enfance, on venait me chercher pour y passer joyeusement quelques jours.

Avec quel plaisir je me rappelle la paix et la fraîcheur de cette rive, l'heure ravissante du matin, où le soleil dorait le haut des collines, où les pigeons sortaient, en roucoulant, de leur nid, s'avançaient sur la planche placée devant, et s'envolant, partaient dans les rayons du soleil ; les vaches se levaient du milieu des herbes de la prairie qu'elles allaient brouter ; les oiseaux chantaient dans les pruniers, car c'est le pays aux belles diaprées.

Ce village était habité par des vanniers et de petits cultivateurs. Il était traversé, dans sa longueur, par une large avenue de vieux chênes, appelée la *Passée,* qui conduisait au château de Madame de Guiran.

Quel respect, quelle vénération on avait pour cette dame! Il faut l'avouer, il y avait dans cette petite société rustique, respectueuse, confiante, attachée et de dame bienfaisante, une satisfaction, un bien-être auquel notre société en travail atteindra difficilement. Je n'ignore pas qu'il n'en était point ainsi dans beaucoup d'autres lieux, et que l'heureuse condition de Dampierre tenait beaucoup au caractère de la personne placée au bout de la belle avenue; mais cet état tenait aussi cependant à des mœurs antiques et religieuses, qui ont été détruites, en-

veloppées dans la ruine de grands abus. Le vanneur n'a-t-il pas jeté hors du van des parties de bon grain ?

Lorsque en allant aux champs on rencontrait Madame, c'était comme une rencontre de bonheur. La bonne dame elle, ne voyait pas, elle était aveugle ; mais elle voyait du cœur. Si l'année était mauvaise, on la supportait plus patiemment, Madame était là ; l'année semblait moins dure ici qu'ailleurs ; quand il y avait une personne malade et que Madame venait la visiter, c'était une grande consolation et pour la personne souffrante et pour la famille ; il en était de même lorsqu'un malheur quelconque était arrivé sous l'un des toits : un baume moral, pour ainsi dire, s'y répandait sur les pas de Madame de Guiran.

Une plume plus habile que la mienne tirerait parti de ce reste de clan, adouci par la religion : l'art de peindre ne m'a pas été donné : je ne puis qu'indiquer, et regretter.

Le respect affectueux était porté si loin, que sans garde, loin des yeux, on n'aurait point touché à quelque chose que l'on regardait comme réservé à Madame de Guiran.

Le fils de ma nourrice était un habile pêcheur, et comme la pêche me plaisait beaucoup, souvent il me menait le long de la rivière, où il prenait pour moi de petits poissons. J'avais remarqué que nous ne nous arrêtions pas à certaines places profondes, sous des souches de saules ombreux. Je lui demandai pourquoi? c'est, me dit-il, que si on pêchait là, Madame ne serait pas contente.

Au moment où notre histoire des Bains se trouve mêlée, par le départ de la Duchesse de Berry, à la fin d'un essai de retour à d'anciennes institutions, fait en France, j'ai cru pouvoir placer cette légère esquisse de mœurs antiques, dont j'ai vu les derniers restes. Ces mœurs tenaient, ce me semble, du clan et de la famille saxonne.

La branche royale, qui tombait, était aussi un reste de cette famille; car la troisième race, était sortie d'un homme de descendance Saxonne.

La Restauration était une phase de notre grande Révolution. Une autre phase arrivait, en 1830.

On pouvait craindre que celle-ci, dans laquelle la Duchesse de Berry était obligée de quitter la France, ne nuisît beaucoup aux Bains de Dieppe. L'usage était-il bien établi? La clientelle n'était peut-être autre, en grand nombre, que la cour, la société des hôtels, les personnes de loisirs, qu'une partie de la société polie, attirée sur le rivage de Dieppe par les séjours de la Princesse. La partie malade, croyant à l'efficacité du bain, ayant lu le *Journal des Bains de mer,* du Docteur Mourgué, Médecin inspecteur des Bains de Dieppe, était-elle assez nombreuse pour assurer l'usage, amener la vogue?

Dieppe serait-il préféré à Boulogne, où la société baigneuse par excellence, la société anglaise, donnant l'exemple, était plus nombreuse et posée depuis plus long-temps que la société anglaise de Dieppe.

Sous la Restauration, la littérature française avait fait de nombreux emprunts aux littératures étrangères; ses inspirations y avaient gagné beaucoup. Elle y avait ajouté les dons qui lui sont propres. La France avait applaudi. Il en était résulté, une richesse nouvelle, qui, certes, fera époque. Mais le bain de mer, une importation pareillement, et de la même date aussi, serait-il accepté, pour la santé publique, comme la littérature nouvelle l'avait été, pour l'esprit?

Ce bain n'était-il pas à l'état où la librairie était à Dieppe? Un commencement heureux, il est vrai, essayé par M. Marais père, mais dont la continuation pouvait être douteuse. Cependant c'était un progrès sur l'époque où Voltaire passait par Dieppe, et logeait dans une chambre à côté de laquelle je suis né. On sait la remarque

qu'il fit sur les nombreux cabarets et sur l'unique et chétive librairie de la ville. Le bain de mer était alors aussi, sur notre plage, bien peu de chose.

En feuilletant l'autre jour des papiers de quelques années postérieures au passage de Voltaire, mais qui viennent de la maison où il logea, je trouvai que le Prince de Bouillon prenait les bains de mer à Dieppe en 1758.

Voici comment ce fait, qui nous donne encore une date pour nos bains, est consigné dans un registre, copies de lettres :

» 15 septembre 1758.

» Dès que j'ai apris l'arrivée du Prince de Bouillon à Dieppe, pour y prendre les bains de mer, je n'ai pas manqué d'aller l'assurer de mon respect, et de lui offrir mes services. Il a exigé de moi d'assister à ses bains, où j'ai grand soin de me rendre assidu chaque jour. Il prend les bains avec la générosité et force d'esprit d'un homme fait. Si l'on vouloit même le croire, il y resteroit plus long-temps, quoique la mer soit quelquefois un peu colère, cela ne lui fait aucune peur. Il paroît que ces bains lui donnent plus de force et qu'il marche dans des temps avec plus de facilité. Dieu veuille que la fin couronne sa parfaite guérison. »

Le Prince se baignait donc avec plus de force d'esprit que cette pauvre dame de Ludres, que nous avons vue à Dieppe, mordue d'un petit chien. Il était évidemment atteint de l'une des affections pour lesquelles les médecins conseillent aujourd'hui les bains de mer. Je remarque qu'il est ici à la mi-septembre. Je ne serais pas surpris que cette saison eût été dès-lors, et avec raison je pense, considérée comme la plus favorable à l'action du topique.

Je pourrais faire apparaître ici l'ombre soyeuse d'un être chéri, d'un très-puissant protecteur, qui, à la vérité, ne fut pas de notre espèce. Mais qu'importe ? L'histoire profane, l'histoire religieuse mentionnent honorablement

certains animaux célèbres, chevaux, biches, oiseaux : je puis parler du petit chien Fanor, envoyé aux Bains de Dieppe au commencement du dix-septième siècle, ce qui recule notre chronique.

Je dois cette anecdote balnéaire à M. l'abbé Cochet, qui l'a rencontrée dans le *Bulletin* du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France, publié sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

Fanor était un très-beau petit chien, fort aymé du Roy Henry IV, à qui il appartenait. Il fut houspillé par un grand chien, et le monde ayant peur qu'il n'y eust de la rage, on l'envoya par un garçon de la chambre, à Dieppe, pour estre mouillé dans la mer; auquel chien le sieur de Sigogne fit de magnifiques festins, tant qu'il y fut. Ce que Sa Majesté trouva très-bon et disait souvent depuis : « Qui m'ayme ayme mon chien. »

Ces magnifiques festins valurent à Charles Timoléon de Beauxongles, seigneur de Sigogne, Gouverneur de Dieppe, vice-amiral de Normandie, la faveur particulière du Roy.

Son père avait eu aussi le Gouvernement de Dieppe, où il était mort en 1582.

Ces Sigognes n'étaient pas des meilleurs.

Charles Timoléon était gentil cavalier, fort sçavant, dit-on, faisant des vers médisans mieux qu'homme de son temps. Il s'était battu en duel avec un nommé Trésane qu'il avait tué. La marquise de Verneuil l'avait fait tenir long-temps en disgrâce : mais la disgrâce partit bien vite, le roi ayant dit : « Qui m'ayme ayme mon chien. »

Sigogne père, Sigogne fils, ont leurs tombeaux dans la chapelle de la Vierge de Saint-Remy, au fond, à droite de l'autel. Leurs os y sont encore.

La Bourgeoisie, cette affranchie, grâce à l'économie,

au labeur séculaire, intelligent, dont la noble tâche est le perfectionnement du travail, après avoir contribué et assisté, le siècle finissant, à la ruine de la Royauté française, institution de la Germanie et de l'Épiscopat gallo-romain; après avoir vu ses bataillons abîmés dans une guerre de vingt-trois ans; après avoir accepté la Restauration, comme essai, et comme moyen de réparer ses forces, revenait en 1830, à la Révolution : la Royauté, se faisant appeler Bourgeoise, se posait sur le throne, applaudissant à ces hymnes puissants, voix d'une rude liberté, à laquelle la Bourgeoisie marche d'abord, mais dont elle a bientôt peur.

Déjà quelques grandes familles de l'industrie, entre autres la bienfaisante et savante famille Passy, avaient paru aux Bains de Dieppe, lorsque Madame y était. O si toutes étaient comme cette famille, et continuaient à venir, la noblesse des sentiments, la pensée large, prenaient la succession de l'influence à nos Bains !

Cependant, le cutter le *Rôdeur,* qui avait servi aux promenades que la Duchesse faisait sur notre rade, passa cette année, bien loin au large, convoyant Charles X, retournant en exil.

Ce roi était entré à Paris le 12 avril 1814, comme Lieutenant-général du Royaume.

Le 13, la cocarde blanche et le pavillon blanc avaient été substitués au pavillon et aux cocardes tricolores.

Au mois d'août 1830, le drapeau tricolore était arboré sur toutes les villes de France. Je l'ai vu, dans nos cantons, planté en plein champ, sur des cabanes de bergers. Les souvenirs des vieux soldats s'étaient répandus dans les campagnes, et peut-être ces cabanes appartenaient-elles à des vétérans devenus pasteurs de brebis. Dans les campagnes de Rome, les paysans étaient pour César : ce n'était pas César qui revenait en 1830, mais bien des paysans le croyaient.

L'absence se fit certes sentir à notre plage : il s'y fit comme un silence de convenances ; cependant la saison ne fut pas morte ; il fut évident que le bain de mer était devenu un grand moyen médical accepté, reconnu, et que beaucoup allaient y recourir.

La littérature médicale étendait, particularisait ce sujet de la science, plus que ne l'avait fait jusque-là la nosographie française : celle-ci cependant s'en était occupée déjà plus qu'on ne le croit généralement.

Le Docteur Assegon, qui, à son retour des colonies, visita souvent Dieppe, où il retrouvait des parents, fit une compilation très-exacte de tous les écrits sur le bain de mer.

Le docteur Mourgué avait publié, en 1828, des considérations générales : sur l'utilité de ce bain dans le traitement des difformités du tronc.

La saison de 1830 ne fut pas morte, comme je viens de le dire ; elle n'offrit pas dans les recettes le déficit qu'on aurait pu appréhender, non-seulement de la privation de la personne de Madame, mais aussi de la commotion politique et financière : il y eut en moins environ 10,000 francs. C'était à peu près la différence qu'on avait trouvée dans les comptes de 1828, de l'année où la Princesse avait visité le Midi. Les produits bruts, dont la moyenne avait été, dans les bonnes années, de 47,000 fr. tombèrent, en 1828 et en 1830, à 37,000 francs approchant.

Au mois de mai 1831, le Roi Louis-Philippe, se rendant à Eu, passa par Dieppe. Il était accompagné des Ducs d'Orléans et de Nemours, du Maréchal Gérard, des Ministres de la guerre et du commerce.

Il trouva un accueil empressé.

On vit, ce jour-là, descendre des campagnes plus de trois mille gardes nationaux, tous vêtus de la blouse d'uniforme.

Ils venaient pour être passés en revue par le Roi. A cette revue reparurent deux vieux drapeaux, qui avaient figuré à la Fédération du 14 Juillet 1790. Ils étaient aux trois couleurs, formant au milieu une grande croix blanche. Ils avaient été conservés à l'ombre de nos futaies. par des patriotes. L'une de ces bannières était confiée aux mains du citoyen Pilon, de Luneray, qui l'avait portée à la grande cérémonie du Champ-de-Mars.

Le Porte-Drapeau marchait fièrement, et les vieux plis de soie, rendus au soleil, venaient caresser la blanche chevelure du vétéran de la garde nationale.

Le défilé se fit, présentant quelque chose de vraiment imposant, encore qu'il n'y eût que très-peu de pelotons armés. Tous marchaient bien, précédés de rustiques tambours, dont quelques-uns avaient fait les campagnes d'Italie, d'Egypte et d'Allemagne, battu la charge sous les ordres de Marceau, de Jourdan, de Hoche, de Kléber, de Desaix, de Masséna, de *Buonaparte,* comme on disait, au commencement.

On retrouvait à la fois dans ce défilé uncaractère martial et civique. Des citoyennes y étaient venues; et des magistrats municipaux marchaient à la tête des bataillons, en donnant le bras à leurs femmes.

Il y avait parmi cette colonne, où l'on voyait un assez grand nombre de vieillards, ayant laissé de côté ce jour-là les manches de la charrue, comme un rappel des journées de Valmy, de Jemappes et aussi de la République.

Louis-Philippe, ses deux fils, les Ministres et le Maréchal Gérard, se rendirent le soir à un bal donné par la ville. Ils y restèrent jusqu'à dix heures du soir, où ils partirent pour Eu. Le duc de Nemours était parti à huit heures.

Le Roi, entouré, comme on le disait, d'institutions républicaines, n'avait point accepté le banquet qui lui avait

été offert par la Municipalité, ne voulant pas de ces réceptions à charge aux communes.

Ce fut le Roi qui donna à dîner.

Le lendemain, le Duc d'Orléans vint d'Eu, sur l'invitation qui lui en fut faite, tirer une cible au canon, avec les deux compagnies d'artillerie de la garde nationale de Dieppe. La première compagnie s'honorait toujours de descendre de celle qui avait servi le canon du château d'Arques, le jour de la glorieuse journée.

La visite du Roi pouvait bien être faite un peu en vue de plaire à la ville des Bains de mer; mais la saison n'étant pas encore venue, ce ne pouvait être que des avances indirectes.

Restait à savoir ce que serait cette saison.

Elle ne fut pas mauvaise.

La Gazette de Normandie annonça que Dieppe était fort triste, ayant perdu son enchanteresse.

Je lis, dans une note écrite en 1831, que le 24 juillet, le nombre des étrangers venus aux Bains, était à peu près le même que celui des années précédentes.

Je vois par le chiffre des recettes, cet impassible témoin, que le produit fut environ de 37,000 fr. Nous avons trouvé le même chiffre en 1830.

Mais ce fut surtout chez certains marchands qu'il y eut diminution de recette. Pour quelques-uns même il y eut perte très-sensible. La société qui continua à venir aux Bains dépensa moins : d'une part, c'était calcul habituel d'économie, de l'autre, calcul politique. Un marchand qui, confiant dans les habitudes de ses pratiques d'été, s'était approvisionné de vins de luxe, vit tout-à-coup sa vente arrêtée. Les vins fins furent exclus.

Ce qui prouvait qu'il y avait toujours de la vie dans les Bains, c'est qu'il vint encore des artistes cette année-là. Max. Bohrer fit entendre son fidèle violoncelle; Perier, du Théatre-Français, s'essaya dans le vaudeville; Made-

moiselle Bourgoin, l'ancien page du *Mariage de Figaro,* joua dans *Alzire,* dans la *Belle Fermière* et la *Marraine.*

On avait mis sur l'écriteau des Bains une bande noire couvrant le mot *Caroline.*

La partie du salon réservée à Madame fut entourée d'une défense de rubans.

Ces petites oppositions venaient de quelque chose de respectable. Un abandon de souvenir eût été affligeant.

Une conspiration fut tramée, qui devait éclater aux lumières d'un bal. Elle fut nommée la *Conspiration des rubans verts.* Des dames, des demoiselles légitimistes s'étaient parées avec des guirlandes vertes, couleur du jeune Henri. On parvint à leur faire voir l'inutilité d'un pareil éclat : le cœur est tout, mais il doit être prudent. Plusieurs s'abstinrent d'aller au bal ; mais quelques-unes des plus jolies conspiratrices, qu'on appelait les *jolies boudeuses,* y vinrent et s'y montrèrent charmantes.

Dans une réunion des actionnaires, il fut proposé de changer le nom des Bains.

Je ne me rappelle pas bien exactement si ce fut cette année même ou à la fin de l'été précédent que vint à nos Bains M. Rœderer, dont le nom restera dans l'histoire de la Révolution comme celui d'un des pilotes qui essayèrent de conduire à bien cette grande crise du XVIIIe siècle.

Mais peu importe la date précise, ce n'en fut pas moins une des apparitions qui annoncèrent que nos Bains commençaient à avoir de grandes visites n'étant plus de la Cour.

M. Rœderer s'occupait alors de mettre en ordre, pour en faire sortir la lumière, ses riches portefeuilles, pleins de documents sur les temps qu'il avait traversés, sur les événements où il avait été mêlé, et dont il pouvait dire : « j'ai vu de mes yeux, vu, *Hisce oculis egomet vidi.* »

Il eut la complaisance de me donner quelques détails touchant plusieurs de ces pièces.

J'ai quelquefois reçu des éclaircissements d'hommes qui avaient coopéré aux choses de l'histoire moderne. J'ai compris combien est difficile la tâche de l'historien.

M. Rœderer prétendait avoir suivi une direction plus logique que celle où avait marché le général Lafayette, son ancien camarade d'opinion dans la guerre d'Amérique : je ne puis être juge; mais tout ce que je puis dire, c'est que jamais homme ne fut plus dévoué à la liberté et aux amis de la liberté que l'excellent général.

L'illustre Procureur-général, syndic du département de Paris, était encore vert et droit comme les robustes sapins de ses propriétés de l'Est. C'était un esprit approfondissant, scrutateur de l'histoire, hardi volontiers dans les systèmes d'économie sociale. Je lui ai trouvé quelque rapport avec Saint-Simon que j'ai aussi connu; mais Rœderer, tout en avançant, était encore sous l'idée de liberté et de constitution, telle qu'elle avait été acceptée au commencement de la Révolution.

On peut trouver, je crois, quelque chose de ce que je dis dans la brochure qu'il publia en 1830, sous le titre de *la Propriété considérée dans ses rapports avec les droits politiques*, et dans sa lettre au Roi, 19 octobre 1830. Dans cette lettre il revient au projet des listes de notabilité et du système électoral de Siéyès, développé et rédigé par lui en loi d'exécution au Conseil-d'État sous les Consuls, et faisant partie de la Constitution de l'an VIII.

Il avait été professeur d'Economie politique aux Écoles centrales, en 1796.

Une partie de ses études sur l'histoire se trouvent dans son *Théatre historique*, dans *Louis XII et François Ier* et dans : *Conséquence du système de Cour établi sous François Ier*.

Pour l'histoire de la Révolution, la *Chronique des cin-*

quante jours du 20 juin au 10 août 1792, rédigée *sur pièces authentiques,* est un document fort important.

Ce fut la tragédie de *François II,* du Président Hénault, qui lui donna l'idée de son *Théatre historique.* Il y a loin de là à Shakspeare. M. Rœderer, ancien parlementaire, (il fut Conseiller au Parlement de Metz), était bien plus de l'école historique que de l'école dramatique; mais, comme le président Hénault, il était frappé du peu d'action de notre histoire.

M. Vitet a voulu donner aussi à l'histoire le mouvement de la scène, et son essai a eu un grand succès.

Le genre français et parlementaire permit à la plume polygraphe de l'ancien Conseiller de Metz, d'écrire un petit ouvrage fort intéressant, d'une lecture fort agréable, intitulé : *Mémoire pour servir à l'Histoire de la Société polie.*

Ce sont des appréciations très-fines, des traits bien touchés, qui nous montrent l'Hôtel de Rambouillet dans son action sur nos mœurs, sur notre langue.

On peut avoir des idées fort opposées sur ce fameux Hôtel; mais le petit traité de Rœderer sera toujours lu avec grand intérêt par les différents appréciateurs. Il semble qu'il ait tenu à prouver que l'homme de la Révolution, n'avait pas cessé d'être l'homme d'Horace : *Omne tulit punctum.*

Presque en même temps, un peu après, vint aussi aux Bains de Dieppe un autre peintre d'histoire, François Gérard, qu'on a appelé le Peintre des Rois.

Quatre-vingt-six portraits historiques en pied, c'est tout une galerie, sont sortis de son pinceau. Son début fut le tableau de Bélisaire; sa fin fut le Christ posant pour la première fois le pied sur la terre. Il n'est pas besoin d'énumérer ses titres : Psyché, les Trois âges, Austerlitz, l'Entrée d'Henri IV, la Sainte-Thérèse, les pendentifs du Panthéon,

Corinne, Ossian, Philippe V, Daphnis et Chloé, Daniel justifiant Suzanne, la Peste de Marseille.

Gérard était déjà très-malade, alors. Le jeune médecin, qui était déjà venu avec Madame de Duras, M. Sabatier, l'accompagnait.

Il espérait retremper au bord de l'Océan les ressorts de la vie qu'il sentait faiblir. La pensée accablante de la décadence pesait sur le grand artiste. Fût-ce à l'action de la mer qu'il dut de prolonger son existence jusqu'en 1837? Je l'ignore, je ne le revis plus.

Le triste état de sa santé ne l'empêchait pas d'être occupé sans cesse de l'idée de son art. Il en causait avec plaisir et même avec bonté; mais, à certains mots, on voyait que le chagrin était monté en croupe. Ce fut lui qui m'affirma qu'un beau buste, en marbre blanc, de Napoléon Ier, qui était, qui est encore à la Bibliothèque de la ville, est un original de Chaudet.

Pour reconnaître les soins pleins d'attention qu'une demoiselle de l'hôtel, aujourd'hui l'Hôtel de la Reine Victoria, lui avait donnés, il fit le portrait de cette demoiselle. Elle fut mise ainsi au nombre des grandes dames, de par le pinceau de Gérard.

Au mois d'août 1832, il y eut une nouvelle réunion des actionnaires des Bains. On y posa cette question : une administration particulière ne serait-elle pas plus avantageuse à l'établissement qu'une société telle que celle qui existe?

Un membre demanda des explications sur l'ordonnance royale qui changeait la raison sociale, et la remplaçait par celle de *Bains de mer de Dieppe*. Il s'informa si ce changement avait été sollicité par les administrateurs. Cette attaque tombait bien injustement sur M. Dambray, fils de l'ancien Chancelier. Suivant l'orateur, l'initiative n'était pas venue du Roi, attendu que S. M. n'avait eu aucune

raison de supprimer le mot *Caroline* qui était le nom de sa nièce.

La réunion exprima, dans un vote, à une faible majorité, le regret de ce changement.

La Chambre de Commerce demanda que le service des dépêches entre Londres et Paris se fît par Dieppe, la ligne de Dieppe et de Brighton offrant une véritable économie de temps.

Le paquebot annonça, d'après les journaux anglais, l'arrivée à Londres de Madame, Duchesse de Berry.

M. Litz donna un concert au profit des pauvres.

Il y eut des concerts exécutés par MM. Lhuillier, Artot, Levien, M. et Mme Milhes, M. Dacosta, première clarinette de l'Académie royale de musique.

Odry vint égayer la société.

Une jolie chanteuse, Mme Masi, se fit entendre dans plusieurs morceaux d'opéras-comiques.

Pour faciliter les promenades hors de la ville, on jeta un pont sur le canal, au bout du Cours-Bourbon.

Les recettes des Bains furent ce qu'elles avaient été les années précédentes.

Le docteur Jules Guérin, succédait au docteur Mourgué, dans les attributions de Médecin-Inspecteur. Il ajoutait, dans la *Gazette médicale,* dont il était le rédacteur en chef, des faits intéressants, aux « *Considérations sur l'utilité des Bains de mer,* » de son prédécesseur. L'état morbide, qui succédait aux ravages du choléra, lui fournissait le sujet d'observations très-importantes.

Le Roi, la Reine, les Ducs de Nemours et de Joinville, le maréchal Gérard, MM. Thiers et Montalivet, vinrent le 1er juillet 1833. Le Roi alla visiter l'établissement des Bains Il y reçut bon accueil de la plupart des étrangers qui s'y trouvaient. Le Roi, la Famille Royale, à leur passage à travers la ville, avaient déjà entendu de nom-

breuses acclamations. Le nouveau règne, par cette visite, semblait sourire aux bains de mer.

La Reine alla à la Manufacture de dentelles.

La ville offrit un banquet, dans le grand Salon des Bains chauds.

Après le dîner, la famille Royale, les ministres, le maréchal se rendirent au spectacle, où l'on joua *les Jeux de l'Amour et du Hasard*. La famille Royale entra dans l'ancienne loge de la Duchesse de Berry, qui était, comme je l'ai déjà dit, au centre des premières galeries.

On chanta des couplets de circonstance, entre autres celui-ci :

« Henri Quatre tout près d'ici,
Chacun de nous en croit l'histoire,
A Crillon écrivait ceci :
« Brave, pends-toi, j'ai la victoire ! »
Nous ne craignons pas les Ligueurs :
Mais pourtant, s'il fallait combattre,
Père, à la tête des vainqueurs,
Sous le panache aux trois couleurs,
Nous retrouverions Henri Quatre. »

Le nouveau Roi dut sourire de cette idée dieppoise, d'Henri IV, sous le panache tricolore.

Après le spectacle, il y eut bal. On avait établi pour la soirée une galerie, allant des Bains chauds à la Salle de spectacle.

Les présents offerts furent : un vaisseau d'ivoire, *Le Joinville*.

Le vaisseau d'ivoire, emblème sans doute de la nef dieppoise qui, la première, apporta le morfil de la côte occidentale d'Afrique, a toujours été la principale pièce des dons faits au nom de la ville. Il en fut donné un très-grand à l'Empereur Napoléon Ier. Il sortait de l'atelier de l'ivoirier Belletête, qui le porta lui-même à Paris, après présentation à l'Hôtel-de-Ville de Dieppe.

Une boîte à thé pour Madame Adélaïde.

Des corbeilles pour les deux jeunes Princesses : le tout d'ivoire.

Le Roi envoya, le lendemain, 2,000 fr. aux pauvres, 1,500 fr. aux hospices, 1,000 fr. à la Manufacture de dentelles.

On demanda à Sa Majesté une statue de Duquesne.

Le 8 août, le ministre de l'intérieur annonça que le Roi donnerait cette statue.

La même année, peu de temps après, des jeunes gens de Dieppe portèrent à Prague des dons pareillement d'ivoire ; il y avait un groupe représentant Sully aux pieds d'Henri IV.

La Duchesse de Berry, à qui ces dons furent présentés, répondit aux jeunes gens :

« Dites à nos bons amis de Dieppe que je suis bienheureuse de leur amitié constante. — Moi aussi, je les aime ! »

Cette réponse se rapportait à celle qu'elle avait faite, en 1824 :

« Je me suis bien aperçue hier que Henri IV avait raison quand il appelait les Dieppois ses bons amis ; j'imiterai mon aïeul dans son amour pour eux. »

Une boîte d'ivoire, contenant des dentelles, fut offerte à Mademoiselle.

Madame parla long-temps des Bains de Dieppe et de tout ce qui l'avait intéressée pendant ses séjours.

M. Forbin Janson, évêque de Nancy, prit les bains, et il dit à Saint-Jacques la messe, le 8 septembre.

Le mois précédent, M. Forbin Janson fils, et la fille aînée de la comtesse Potocka avaient nommé une cloche de la même église.

Quelques actionnaires demandaient la dissolution de la Société des Bains. L'art. 27 des statuts portait que la liquidation serait de droit s'il y avait perte de la moitié du fonds social.

Voici quelle était la situation, le 29 août. d'après un rapport fait par M. Gayant, alors ingénieur des ponts-et-chaussées à Dieppe :

Acquisition des bains chauds et droits sur les bains froids.	23,000 fr.
Frais de construction.	366,000
Fourneaux, pompes, baignoires. . .	29,000
Frais d'ameublement.	31,000
Achat de linge.	10,000
Frais de construction.	11,000
	470,000 fr.

Dans cette somme n'étaient compris ni le capital d'une rente viagère de 5,000 fr. servie au profit de Madame Bretel, pour acquisition de la propriété sur laquelle avaient été bâtis les Bains chauds et le grand salon, ni la réserve d'un appartement dans le corps de logis.

Les produits bruts de 1822 à 1831 inclusivement s'élevaient à 40,000 fr.

Le rapporteur, retranchant ensuite les termes extrêmes de la progression, c'est-à-dire le *minimum* et le *maximum* des recettes, établissait une moyenne de 41,500 fr.;

Le fonds social de la Société des Bains de Dieppe, disait M. Gayant, ne se compose pas du prix qu'a coûté l'établissement, mais seulement des mises que chacun a faites. Ainsi, au lieu de 470,000 fr., qui est le prix des dépenses de fondation, le fonds social ne se compose que du montant des mises des actionnaires, 387,000 fr.;

Du cautionnement du trésorier, 8,000 fr.

A laquelle somme M. le rapporteur consentait à ajouter 84,109 fr. 87 c. pour intérêts non payés aux actionnaires.

Ces données réunies portaient la valeur du passif de la Société à 479,000 fr.

Dans cette appréciation ne figuraient pas les subventions accordées par le département et par la ville.

Les experts estimaient l'Etablissement, dans le cas où il changerait de destination, à 99,000 fr.

Dans le cas où il passerait dans d'autres mains, en conservant sa destination actuelle, à 160,000 fr.

Dans le cas, enfin, où il demeurerait la propriété de la Société, à 328,000 fr.

La conclusion était que le déficit ne dépassait pas la moitié du capital.

Des objections s'élevaient, comme on a pu le pressentir. On alléguait, entre autres, qu'il ne fallait pas s'en tenir à la moyenne des produits pendant les dix années ; qu'il n'y avait aucune raison, en effet, pour retrancher la meilleure et la plus mauvaise, sinon en vue de grossir de 1,500 fr. la moyenne définitive. On faisait remarquer que la première conclusion était un peu élevée, si l'on considérait que l'influence de Madame la Duchesse de Berry avait été, suivant le rapport même, d'environ 10,000 fr. ; que cela était si vrai, que la moyenne des produits, dans les années où elle était venue, s'était élevée à 47,000 fr., tandis que la moyenne des années 1828, 1830, 1831, 1832, était d'environ 37,000 fr.

La majorité ne pensa pas qu'on fût dans les conditions d'une liquidation.

On avait fait une réduction de 50 c. dans le prix du bain et de 1 fr. dans la souscription au salon de lecture, aux bals, aux réunions, au jeu de billard.

L'établissement des Bains à la lame, d'une construction des plus légères, entièrement de bois, exigeait nécessairement beaucoup d'entretien.

J'ai dit que je regrettais de ne pas savoir le nom de l'architecte qui avait donné le plan de ces jolis Bains : il se nommait Châtelain.

La terrasse, les constructions du bord de l'eau étaient mal défendues contre la tempête. On n'avait fait qu'une estacade peu profonde : les vagues, dans leur fureur,

enlevaient, comme un grand râteau, le galet qui en garnissait le pied, pénétraient, minaient la terrasse, enlevaient le bordage.

Dans une tempête, les flots creusèrent jusque sous les pavillons, qu'on attacha avec des câbles et des ancres. Heureusement la mer s'apaisa la nuit.

Cette année, Harvey-Leach, un Anglais, le Mazurier de l'Angleterre, vint jouer sur notre théatre; il était tout petit, ne disait pas un mot, mais exprimait tout.

M. Bonnaire apporta son Panorama.

M. David, peintre en miniature, passa par Dieppe; il exposa un joli tableau sur ivoire.

On entendit un pianiste polonais, Albert Sowinski, qui donna un concert avec MM. Benazet et Hippolyte Monpou.

Bosco, de Turin, vint aussi prouver combien on peut tromper les yeux. Le Diable ne faisait pas à Faust de plus jolis tours que Bosco au public. Il voyageait au milieu d'un cabinet de physique amusante, avec lequel il avait amusé les plus grands souverains. Il fallait bien venir à Dieppe, souveraine des bains.

La ville loua la plage, voulant rendre cette promenade plus propre qu'elle ne l'était. C'est le commencement de l'idée qui se développe plus tard.

On annonça, dans les journaux, que le célèbre compositeur Meyerbeer avait passé par Paris, se rendant aux Bains de Dieppe. Je ne crois pas cependant qu'il y soit venu cette année-là.

M. Vitet publia l'*Histoire de Dieppe*.

La matière était riche et digne. Le relief en fut beau, sous un tel burin. Le succès fut grand, et pour l'auteur et pour la ville.

Cette année 1833, les produits annonçèrent un mouvement progressif dans les Bains.

Nous voici en 1834.

Le 13 juillet, le Roi Léopold et la jeune Reine passèrent par Dieppe.

Les élections retardèrent l'arrivée des Baigneurs.

Mais le 27 juillet, le nombre en était grand. Je trouve dans une ligne écrite alors : « Beaucoup d'étrangers : il en vient même des bords de la Méditerranée. » Dès le 24, on citait parmi les nouveaux arrivés le savant Biot, le directeur du Gymnase Poirson, et le célèbre musicien Lafont.

Le 21 août, M. Thiers, Madame Thiers et sa mère arrivaient aux Bains. Un navire léger de l'Etat était mis à leur disposition pour les promenades en mer.

M. Thiers aimait à se promener de grand matin. Il faisait autour de la ville d'assez longues excursions à pied. A son retour de l'une de ces promenades il fut conduit à Saint-Jacques par M. Charles Lebon, de Dieppe. Dans cette visite la restauration de cette belle église se décida facilement.

M. Raveau, jeune architecte de Paris, et qui était depuis quelque temps l'architecte de la ville de Dieppe, fut chargé de dresser les plans de restauration.

Il s'adjoignit un artiste de mérite, M. Jeannest. Jeannest a fait les dessins d'orfèvrerie du *Surtout* qui a brillé au mariage du Duc d'Orléans et de l'éventail d'ivoire donné à la jeune Duchesse. Depuis une quinzaine d'années, il est en Angleterre, et l'on a retrouvé son crayon sur les magnifiques échantillons d'argenterie galvano-plastique que M. Elkington a produits dans la grande exposition de Paris. La belle exposition de faïences et de porcelaines de M. Minton devait également beaucoup à cet ingénieux et habile dessinateur.

Il avait modelé, étant à Dieppe, les Armes de la ville, qui devaient être placées au-dessus de la porte de l'Hôtel-de-Ville, édifice resté inachevé. Je regrette bien que ce joli

modèle n'ait pas été conservé. J'ai vainement cherché à savoir ce qu'il est devenu.

M. Raveau, ayant été accusé, en 1835, d'avoir donné asile à un condamné politique, frère de M. Charles Lebon, qui avait essayé de s'embarquer à Dieppe, se vit privé de sa commission pour la restauration de l'église ; il cessa aussi d'être l'architecte de la ville. Un autre architecte de Paris, M. Lenormand, fut nommé, fit de nouveaux plans ; ce sont ces plans qu'on exécute.

M. Thiers était logé dans une maison qui, avec son jardin, forme tout le côté Est de la rue neuve, appelée la *rue Descroizilles*. Elle a vue sur le Bassin à flot : Et, de ses fenêtres, on découvre entièrement le côté Sud, alors triste, inachevé, offrant un talus de sable, avec un terre-plein aride, couvert d'un amas de grosses pierres de taille, et de quelques barraques. Le ministre se plut à l'idée de faire terminer ce côté le plus vite possible. En effet, on se mit bientôt à la besogne, sous les ordres de l'excellent ingénieur M. Renaud, depuis nommé au Havre. Ce fut, je crois, deux ans après, sous les yeux de M. Méry, ingénieur bien modeste, pour son grand mérite, que l'on acheva ce quai.

Pendant le séjour du Ministre, le projet de chemin de fer de Dieppe à Paris, par les plateaux, c'est-à-dire par une ligne plus à l'Est que celle de la vallée de la Seine, prit faveur.

Depuis deux ans, M. Colette-Quenouille envoyait à l'administration des Bains des avertissements dans lesquels il annonçait une *Concurrence,* si l'administration ne réduisait pas fortement ses prix.

La première idée d'un second établissement était peut-être venue à M. Colette à la vue de quelques Dames légitimistes du pays, se baignant en dehors des Bains, et se servant, au lieu de tentes, du petit pavillon portatif qu'on nomme parapluie.

Toujours est-il que, la saison venue, une vingtaine de tentes, étrangères au grand établissement, parurent à l'Est et à l'Ouest, tout contre l'enceinte des grands Bains.

C'était la *Concurrence*.

Des écriteaux plantés sur la plage, indiquaient le chemin, exposaient les avantages des bains nouveaux.

Je lis, dans une petite affiche à la main, que fit distribuer M. Colette-Quenouille pendant les années qui suivirent :

CONCURRENCE

Bains Dieppois.

« Dieppe possède deux Etablissements de bains de mer. Le premier a été fondé en 1822. Il faisait payer le bain 2 fr. 50 c. Celui de la *Concurrence* a été établi en 1834, et a fixé le bain à 75 c., ce qui a forcé le premier à réduire son prix à 1 fr. »

La même affiche faisait la comparaison suivante entre les prix perçus dans les deux Etablissements.

Je transcris ces petits détails, parce que ces chiffres peuvent avoir un jour de l'intérêt. Les grandes histoires négligeant les petites choses, il appartient à la petite histoire de les noter.

PREMIER ÉTABLISSEMENT.

Une personne dans une tente. .	0 fr. 50 c.	sans guide.
	1 »	avec guide.
Deux personnes dans une tente.	1 fr. » c.	sans guide.
	1 50	avec guide.

CONCURRENCE (DEUXIÈME ÉTABLISSEMENT).

Une personne dans une tente. .	0 fr. 25 c.	sans guide.
	0 75	avec guide.
Deux personnes dans une tente.	0 fr. 35 c.	sans guide.
	0 85	avec guide.

Les leçons de natation étaient de 50 c. pour le guide. Une leçon ne pouvait durer plus de 15 minutes.

Les enfants au-dessous de sept ans et les domestiques payaient moitié.

L'entrée de la terrasse est libre pour tous, dit l'affi-

che, tandis que, dans le grand établissement, rétribution est payée, même par les personnes qui accompagnent.

Il est juste d'ajouter que cette terrasse était tout simplement un enclos, n'offrant rien aux promeneurs. On y construisit un petit pavillon servant de bureau; plus tard il y eut un assez beau restaurant, d'une construction fort légère, comme toutes ces constructions tolérées par le Génie militaire. Je parle du Bain des hommes. Le Bain des femmes n'avait pas non plus d'espace pour la promenade.

Le loyer facultatif du linge était :

Robe de laine.	0 fr.	25 c.
Pantalon, idem	0	15
Pour les dames, pantalon et corsage. .	0	30
Caleçon pour les hommes.	0	10
Pour une serviette.	0	10
Chaussons de lisière.	0	10
Peignoir	0	20
Coiffe.	0	10
Ceinture de natation.	0	10

En sortant de la mer, on pouvait avoir :

Bon bouillon.	0 fr.	25 c.
Vin vieux.	0	25
Eau chaude pour les pieds.	0	15

Enfin, l'affiche donnait cet officieux avis de ménage sur la manière de passer le temps :

« Les bains se prennent dans les deux établissements sans toilette et sans réunion. — On va prendre son bain à *la Concurrence;* on rentre après chez soi, y déjeuner et faire toilette. Puis après on se rend à deux heures aux jardins et salons du premier Etablissement, où l'on trouve compagnie nombreuse et brillante, musique et autres agréments. Les plaisirs sont payés avec les économies que l'on fait à la Concurrence. »

Ainsi, l'économie faite à *la Concurrence*, pouvait être portée aux grands bains. Le petit établissement était donc bon confrère.

Le fait seul de l'établissement de ces seconds bains prouvait que l'usage s'étendait. Bien que la concurrence soit de grande mise à notre époque, toujours est-il qu'elle ne s'attache que là où peut exister quelque chance de profit.

Ce petit établissement fut utile, je crois. Il facilita le bain aux médiocres fortunes, ensemble aux personnes qui limitent beaucoup leur dépense. Il résulta aussi nécessairement de la concurrence certains égards, certaines prévenances que le public aime, et qu'il ne trouve pas toujours complets dans un établissement qui est seul.

M. le docteur Gaudet succède au docteur J. Guérin.

Il est fait, dans cette année 1834, mention d'un *Bazar* au profit des pauvres. Mais je crois que cette institution annuelle de bienfaisance remonte plus haut, qu'elle existait du temps de la Duchesse de Berry.

Des dames charitables s'associent pour solliciter des dons qui sont réunis dans une salle de l'Hôtel-de-Ville : là, au moment le plus favorable de la saison thermale, c'est-à-dire lorsque le nombre des étrangers est le plus grand, ces dons sont offerts à qui veut les acquérir pour un prix qui réponde à l'intention charitable. Bon nombre des objets exposés en vente sont l'ouvrage même des dames bienfaitrices ; des artistes y donnent aussi de leurs œuvres.

En 1835, paraît un ouvrage du docteur Gaudet. Cet ouvrage est intitulé : *Recherches sur l'usage et les effets des Bains de mer, comprenant l'Histoire abrégée des faits principaux qui ont été observés à Dieppe pendant l'année* 1834.

Le sieur Nepveu pose quelques tentes sur le galet, au centre de la plage, au-dessous d'un fort qui n'existe plus, et qu'on appelait la *Batterie centrale*.

Les grands Bains avaient, depuis un an, une concurrence : les petits en avaient une aussi, au bout d'un an

à peine. Mais ce troisième établissement était de la plus grande simplicité. Les Bains-Colette montraient leurs petites terrasses, leurs pavillons, leurs palissades ; les Bains Nepveu ne se composaient que de quatre ou cinq tentes, penchées sur le talus tout nu du galet ; cependant c'était une position prise.

Le paisible paquebot à vapeur *le Mountaineer*, qui allait tout seul de Dieppe à Brighton et de Brighton à Dieppe, se voyait menacé de l'arrivée d'un second paquebot, sur la même ligne.

Concurrence, concurrence.

L'entrée du jardin des Bains avait été jusque-là étroite. On l'élargit, et on plaça un pavillon de chaque côté de l'entrée. On se préparait donc à recevoir grande société.

Une grande royauté d'esprit était à Dieppe, dès les premiers jours de juillet.

M. de Chateaubriand venait revoir notre rivage, pour lequel il gardait de l'affection depuis le temps lointain où, jeune officier, il avait été en garnison dans nos vieilles et historiques murailles. Et qui sait si l'aspect de notre vaste horizon maritime, attirant l'ame vers les champs de l'infini, n'avait pas contribué à déterminer les élans du poëte, qui réchauffa le sentiment religieux en France, au commencement du XIXe siècle, s'avança le premier dans la voie de la littérature nouvelle, y resta plein d'éclat au milieu des traits de la critique, au milieu des glorieuses distractions de la guerre? Le Dictateur même, consentit à un certain hommage, grace à la croix du Christ, que cette haute et jeune imagination avait relevée dans une poëtique aurore.

Il logea sur le port, à l'*Hôtel de l'Europe;* hôtel non des plus grands, mais parfaitement tenu, brillant de ce luxe de propreté qu'on trouve généralement aux habitations du Nord : Le maître, M. Gossel, était de ces pays-là.

La Société musicale de la ville alla présenter ses hommages; et, le lendemain, ou le surlendemain, M. de Chateaubriand rendit visite au président, M. Tessier, qui était directeur de l'Enseignement mutuel. Le grand écrivain assista aux exercices des élèves. Une inscription devrait rappeler cette visite.

Le 11 juillet, la même Société, montée sur des barques, donna une soirée le long du port. Les barques s'avancèrent lentement, à la rame, sur la nappe de la marée, argentée par un admirable clair de lune. Elle exécuta des morceaux de la *Prison d'Edimbourg,* de *Guillaume-Tell,* du *Siége de Corinthe,* de la *Muette,* de *Fra-Diavolo,* des *Deux Nuits.*

Un soir, il y avait nombreuse réunion au bout de la jetée de l'Ouest. Le temps était magnifique. Le soleil allait toucher les flots; car, dans l'été, il se baigne aussi en se couchant en face de notre plage; une belle route dorée sous ses rayons, conduisait à sa couche. M. de Chateaubriand vint assister à ce coucher, bien plus beau encore que le coucher au bout du lac; il vint, c'est une heure de prière pour le poëte; il s'assit sur le parapet de pierre, du côté où est le phare, et tout près de la place où la tour s'élève : cette tour n'existait pas; le phare de bois, qui était plus près de la ville, s'allumait encore.

Le flot, à ce moment, se brisait doucement sur la partie la plus reculée du rivage.

« La mer me paraît plus belle lorsqu'elle me permet d'errer sur ses grèves abandonnées, et qu'elle se retire à l'horizon avec le soleil couchant. » (Essais sur la Littérature anglaise.)

Son secrétaire l'accompagnait.

A son arrivée, presque toute la société s'était levée, gardant le silence; un grand cercle s'était formé autour de lui, à distance.

Cependant le soleil se plongeait; le poëte y avait le re-

gard attaché. L'orbe s'enfonça graduellement ; il disparut ; une flamme bleuâtre brilla un instant au-dessus de l'astre éteint : c'est peut-être ainsi que l'ame s'envole. Le soleil était couché.

M. de Chateaubriand se leva pour regagner la ville. Sa mise était extrêmement simple : une redingote légère, de drap de couleur foncée, propre comme le vieil habit chanté par Béranger, et descendant un peu au-dessous du genou, un pantalon de couleur plus claire, de petites guêtres de coutil, comme j'en ai vu à des géologues en course, et couvrant un pied petit et bien cambré ; à sa main était une canne légère, de bois d'épine, je pense : telle était sa pompe.

Il avait au front le signe des hautes harmonies.

Il se rendit à un hôtel de la plage, aujourd'hui appelé le *Grand Hôtel des Bains,* où était logée Madame Récamier. Il y trouva certainement le bon Ballanche, qui était aussi à Dieppe, et qu'on rencontrait souvent sur le bord de la mer, les yeux de l'entendement fixés sans doute sur un autre Océan, bien peu connu, celui des destinées sociales. Ballanche était seul dans ces promenades, et personne ne faisait attention à lui. Quelques-uns se demandaient peut-être : quel est cet homme, avec une grosse joue, qui marche toujours le long de la mer, regardant au large, et dont on voit les bas de coton bleu, sous son pantalon ? Est-ce un vieux pilote retraité ? Tel, en effet, dans sa simplicité distraite, pouvait paraître aux élégants promeneurs, l'auteur d'*Antigone,* d'*Orphée,* de la *Vision d'Hébal,* de la *Ville des Expiations ;* grand poëte aussi que Chateaubriand avait compris. Ballanche avait conduit l'auteur du *Génie du Christianisme* dans des régions par lui entrevues, et qu'il a nommées *Palingénésie*, c'est-à-dire régénération. Chateaubriand, à son tour, avait fait asseoir Ballanche à l'Académie française, afin sans doute qu'il y apportât quelque chose du principe régénérateur.

Mais non, personne ici ne s'occupait de Ballanche, si ce n'était Madame Récamier, si ce n'était Chateaubriand.

Madame Récamier, qui, au milieu de la destruction de la royauté en France, resta une belle reine, une reine comme on en voit peu : elle eut sa cour formée des esprits les plus éminents.

Elle a fini ses jours, je crois, dans une maison dont le nom rappelle le renoncement au monde. Elle fut aussi belle, aussi enchanteresse, dit-on, que la Duchesse de Longueville ; mais elle ne fut point factieuse comme celle dont les beaux yeux faisaient faire la guerre, et qui mourut bien convertie.

Madame Récamier logea sans bruit, tandis que la belle factieuse logeait derrière les créneaux du Château de Dieppe, quand elle venait dans le gouvernement de son mari, pour gagner à sa cause les rudes bourgeois, qui savaient alors si bien manier le mousquet.

M. de Chateaubriand donna, dans son *Essai sur la Littérature anglaise,* 1836, un souvenir de l'une des promenades qu'il fit autour de Dieppe, pendant son séjour de 1835. On aimera, j'en suis persuadé, à trouver ici ce souvenir.

« En sortant de Dieppe, le chemin qui conduit à Paris monte assez rapidement. A droite, sur la berge élevée, on voit le mur d'un cimetière ; le long de ce mur est établi un rouet de cordier. Un soir du dernier été, je me promenais sur ce chemin ; deux cordiers marchaient parallèlement à reculons, et se balançant d'une jambe sur l'autre, chantaient ensemble à demi-voix. Je prêtai l'oreille : ils en étaient à ce couplet du *Vieux Caporal :*

« Qui là-bas sanglotte et regarde,
Eh ! c'est la veuve du tambour.
En Russie, à l'arrière-garde,
J'ai porté son fils, nuit et jour.
Comme le père, enfant et femme,
Sans moi restaient sous les frimats !
Elle va prier pour mon ame :

Conscrits au pas,
Ne pleurez pas,
Ne pleurez pas,
Marchons au pas
Au pas, au pas, au pas, au pas.

» Ces hommes prononçaient ce refrain : « Conscrits au pas, ne pleurez pas, marchez au pas, au pas, au pas, » d'un ton si mâle et si pathétique, que les larmes me vinrent aux yeux ; en marquant eux-mêmes le pas, et en dévidant leur chanvre, ils avaient l'air de filer le dernier moment du vieux caporal. Qui leur avait appris cette complainte ? Ce n'était pas assurément la littérature, la critique, l'admiration enseignée, tout ce qui sert au bruit et au renom : mais un accent vrai, sorti de quelque part, était arrivé à leur ame de peuple. Je ne saurais dire tout ce qu'il y avait dans cette gloire particulière à Béranger, dans cette gloire solitaire, révélée par deux matelots qui chantaient au soleil couchant, à la vue de la mer, la mort d'un soldat. »

MM. Meyerbeer, Ampère fils, le Père Lacordaire, vinrent aussi cette année-là.

Il y avait alors, Grande-Rue, nº 108, un cabinet de lecture où l'on trouvait bon nombre de journaux et de brochures périodiques. Ballanche et M. Meyerbeer le fréquentaient. Voici une liste de ces journaux, qui est comme un fragment de la presse périodique de 1834 :

Le National, le Journal des Débats, le Bon Sens, la Gazette de France, la Réforme, le Télégraphe, le Galignani's, le Charivari, le Cabinet de Lecture, le Journal de Rouen, le Journal du Havre, le Mémorial Dieppois, le Journal de Dieppe, l'Annotateur de Boulogne, le Mémorial Artésien, la Charente-Inférieure, le Patriote de la Côte-d'Or, la Revue de Paris, la Revue des Deux Mondes, la Revue de Rouen, le Journal des Connaissances utiles, le Journal du Peuple, le Journal des travaux de l'Académie, de l'Industrie agri-

cole, manufacturière et commerciale, les Annales maritimes, le Nouveau Conservateur.

Au mois d'août, les dessins pour la restauration de l'église Saint-Jacques, étaient déposés à la mairie.

Mais, au mois de septembre, l'auteur, M. Raveau, était privé, j'ai déjà dit pourquoi, de sa mission de restauration. C'était traiter bien durement un artiste. Les aveugles rigueurs politiques étaient encore dans l'administration, tandis qu'à nos Bains toutes les opinions paraissaient se fondre au bord des flots.

Il fut constaté que, dans le mois de septembre, il y avait eu grand mouvement alternatif parmi les baigneurs, et, qu'en somme, le nombre en allait augmentant.

Au nombre des artistes, je trouve comptés les Chanteurs styriens, et M. Franchomme, violoncelle de la chambre du Roi, solo de l'Opéra-Italien, qui donnent un concert, Ole B. Bull, violon, Madame Fanny Eckerlin, Madame Albert.

Au mois d'octobre, le Duc de Nemours, venant d'Angleterre sur le paquebot *Queen of the Netherland,* débarque à Dieppe. Je crois qu'il entrait en France avec la jeune Duchesse, sa femme. C'est du moins par le port de Dieppe que le Duc et la Duchesse ont fait leur entrée.

Le 24 janvier 1836, il fut question d'une liquidation des Bains. On reprochait à l'administration de n'être pas une administration, attendu qu'elle n'était formée que de personnes *ad honores*, ayant, d'ailleurs, une couleur politique obstinée. On atteignait un déficit de 200,000 fr. On disait qu'une licitation, une refonte de la société, était le remède. Il était question de demander à la ville une subvention Les avis, à ce sujet, étaient partagés.

Le 28 du même mois, il y eut un second examen de la situation. Les actions effectives, émises étaient de 385,000 francs. On poussa vivement à une réorganisation.

Le 12 février, il y eut une assemblée générale des

actionnaires, sous la présidence de M. Cartier, ancien sous-préfet de Dieppe et du Havre ; l'assemblée reconnut unanimement qu'elle se trouvait dans le cas prévu par l'article 27 des statuts, et elle déclara que la liquidation était ouverte.

D'un autre côté, des dispositions étaient prises pour la prochaine saison : M. Masson, secrétaire du Théâtre-Français, vint pour l'organisation du théâtre.

A la fin de mai, les actionnaires des Bains se réunirent afin de discuter le projet de liquidation et d'organisation, s'il y avait lieu, d'une autre société.

Le chemin de fer de Brighton à Londres allait être ordonné. L'exécution de ce projet intéressait la ville de Dieppe et ses Bains.

Le 26 juin, le nombre des étrangers arrivant aux Bains était remarquable ; le bal d'ouverture était donné le 15 juillet ; les équipages roulaient par la ville ; la promenade sur la jetée était très-fréquentée.

La défense de rubans verts, qui était restée autour de l'estrade de la Duchesse de Berri, dans le salon des Bains chauds, fut supprimée.

On annonçait l'arrivée de Mademoiselle Mars. La troupe de M. Masson avait débuté.

MM. Henzi et Dolmetsch donnèrent un concert.

Un article du docteur Navet, de Dieppe, parut sur l'ouvrage intitulé : *Nouvelles Recherches*. Le docteur Navet, médecin érudit, écrivant avec mouvement et lucidité, était très-apte à apprécier l'œuvre de son confrère M. Gaudet : lui-même avait bon nombre d'observations à faire valoir. Il paya un juste tribut d'éloges aux *Nouvelles Recherches*.

Navet était un homme de grand courage : aussitôt que le choléra avait paru en France, il s'était rendu dans les hôpitaux de Paris, pour voir en face le monstre indien, apprendre à le combattre, s'il était possible. Toutes

ses pensées, étaient, spontanément et mûrement, tendues vers le bien public. Il s'occupa, avec une persévérante ardeur, de l'organisation des secours à donner aux noyés. Le commencement de ce service, à Dieppe, fut dû à ses efforts. Son désir fixe était de le faire arriver au plus haut degré d'utilité.

En même temps, par surabondance, il entreprenait une autre œuvre : il ouvrait, au public, et particulièrement aux sculpteurs en ivoire, un cours d'anatomie appliqué à l'art du dessin. Cette mission, qu'il s'était donnée pour faire servir la connaissance de l'organisation des animaux au perfectionnement de la sculpture dans nos ateliers, lui avait demandé des recherches autres que ses travaux précédents ; il avait dû se livrer à des études sur l'art, études bien indéfinies ; la fatigue fut telle que sa constitution délicate éprouva de graves atteintes : il mourut après quelques leçons.

Arrêté dans sa carrière, on n'en vit pas moins où il allait : d'une grande distinction d'esprit, de cœur et de savoir, il eût marqué sa place parmi les bienfaiteurs et parmi les savants ; il se fût placé, sans doute, près de Pecquet, de Théophile Gelée, deux grands noms dieppois dans l'histoire de la médecine ; placé non pas dans leurs spécialités précisément ; mais la médecine, mais l'anatomie ont des applications diverses.

Le Docteur Jules Guérin, devenu Directeur du grand Etablissement orthopédique, avait été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, dans les premiers jours de l'an.

On commence à parler des Bains du Tréport.

En novembre, affiche pour la vente, sur publications judiciaires, en l'audience des criées du Tribunal de Commerce, de l'Etablissement des Bains de mer, le 10 décembre 1836, à la requête de MM. Lecanu et Quenouille fils aîné, négociants à Dieppe, agissant au nom et comme membres désignés de la Société des *Bains de Dieppe*.

A vendre :

1° Etablissement des Bains froids ;

2° Etablissement des Bains chauds et Hôtel garni ;

3° Un autre bâtiment contenant le Salon de réunion et accessoires ;

4° Un bâtiment situé au fond de la cour ;

5° Une maison d'habitation attenante au bâtiment des Bains chauds, située sur la place du Port-d'Ouest, dite *Café*.

Le 24 décembre, Me Sibille se rend adjudicataire, pour le compte de M. Mira, administrateur de l'Académie royale de Musique, par le prix de cent dix mille francs.

Après la vente, M. le vicomte d'Ambray, président de l'administration de l'ancienne Société, vint féliciter cordialement M. Mira.

On annonça que M. Mira serait le Gérant de la nouvelle entreprise, et que M. Véron, ancien directeur de l'Opéra, en serait le principal actionnaire. M. Véron désirait se faire élire député par le Collége électoral de Dieppe.

On se mit aussitôt à l'œuvre. Aux environs de Noël, malgré un hiver très-rigoureux, MM. Feuchères, Séchan, Dieterle, Desplechin, peintres de l'Opéra; Ravoisié, architecte, membre de la Commision scientifique de la Morée, étaient à Dieppe, afin de dresser des plans. L'un ou plusieurs de ces Messieurs, allèrent en Angleterre, à Brighton, prendre connaissance de ce qui pourrait être imité ou perfectionné sur la plage de Dieppe. Le voyage fut pénible, car d'énormes amas de neige obstruaient les chemins anglais.

Ils revinrent et jetèrent sur le papier de charmants projets : les Bains de Dieppe devaient ressembler à un palais des Mille et une Nuits.

M. Ravoisié fit le plan d'un Hôtel au fond de la cour des Bains chauds, qui devait avoir une très-belle fa-

çade sur la plage; il s'occupa aussi de l'élévation plus grande de la salle de spectacle. Il traça, je crois, ces jolies études avec M. Raveau, son ami. Il donna le plan du bazar actuel. Ce bazar devait avoir des appendices à droite et à gauche. Quelques négligences, que l'on peut remarquer dans l'exécution de ce qui existe, ne sont point du fait de l'architecte.

J'ai vu tout ce qui fut proposé : c'était beau, c'était brillant.

Souvent les beaux projets ne se réalisent pas; mais quelquefois ils deviennent une occasion de grandes choses, auxquelles ont ne songeait guère : ce congrès d'artistes, à Dieppe, amena l'invasion du *Palletot* dans la société polie.

C'est un vêtement de laine fort ancien. Il en est fait mention dans beaucoup de documents du moyen-âge. Adam de Brême dit que les marchands occidentaux échangeaient des palletots, en Prusse, contre des pelleteries. Des savants ont cherché l'étymologie de ce mot. Ils l'ont fait venir du latin *pallium*, nom d'une couverture de laine, servant à différents usages chez les Grecs et chez les Romains. Ces savants ont peut-être raison; mais les hommes du Nord ont dû ajouter au radical; car la terminaison *tot* me paraît venir de leur langue.

Quoi qu'il en soit, depuis bien long-temps déjà, on ne voyait plus l'antique palletot que sur le dos de quelques matelots, loups de mer retirés au fond des anses de la côte, où le temps semble respecter, comme dans les montagnes, les vieux usages.

Les décorateurs de l'Opéra remarquèrent ce genre de surtout porté par nos vieux pêcheurs. Il leur parut original, il leur plut. L'idée leur vint de s'en faire vêtir, d'en faire un costume d'atelier.

Dans une des rues obscures du Polet, vivait un petit tailleur qui savait encore tailler, coudre le palletot dans

la perfection. Il avait la vieille et bonne coupe. Les modes nouvelles n'avaient troublé ni sa vue, ni sa main. M. Lefebvre, aujourd'hui notre premier adjoint municipal, connaissait la retraite et le talent de cet antiquaire; il proposa à ces Messieurs de les y conduire; l'offre fut acceptée très-joyeusement : on alla au Polet; la mesure prise lentement, ponctuellement, l'heureux tailleur promit de fournir tout ce qu'il y avait de meilleur.

Le voici à la besogne, chantant de gaies chansons :

..... Faisant des passages
Plus content qu'aucun des sept sages,

tout fier d'avoir vu son mérite distingué par de grands Parisiens; ne se doutant guère, pourtant, de la révolution que sa coupe et son aiguille allaient opérer dans le vêtement du monde entier ; car le palletot pénétrera en Chine ; le vin de Champagne a frayé le chemin.

Au bout d'un certain temps, les palletots, bien propres, bien empaquetés, arrivent à Paris ; tout aussitôt ils figurent agréablement au milieu des toiles de l'Opéra.

— Quel habit as-tu donc là ?

— Un palletot, un habit des matelots de Dieppe.

— Mais ça n'est pas mal, vraiment.

— Et comme c'est commode! comme on a ses mouvements libres! Figure-toi que c'est fait pour la manœuvre!

— Je m'en ferai faire un.

— A Paris? mais ça ne sera jamais taillé comme cela. C'est un maître, mon cher, qui a fait celui-ci.

Bref, le palletot poletais fut imité ; l'imitation se répandit promptement; puis on fit quelques changements. L'architecture des palais de Ninive et d'autres n'a-t-elle pas changé aussi ! Il y eut le palletot sac, etc.

La redingote disparut presque complètement ; l'habit même fut moins porté. On vit, si j'ai bonne mémoire, le roi d'une grande nation se vêtir, de temps en temps,

du palletot. Toutes les coupes adoptées, ou près de l'être, et sur l'ancien continent et sur le nouveau, s'effacèrent ou s'abstinrent de paraître. On put appliquer au palletot ces paroles de Cicéron : « *In eum omnes illud consentiunt elogium,* » c'est-à-dire, « Tous d'un commun accord, lui donnent cet éloge. » On me permettra cette citation latine dans l'apogée d'un vêtement dont le nom vient, dit-on, du latin.

Mais ce qui marquera surtout cette grande révolution, c'est que Menschikoff était vêtu d'un palletot, à ce qu'il paraît, dans lequel il portait la guerre d'Orient, lorsqu'il se présenta devant le Sultan.

Pour l'observateur, il y eut, dans cette invasion, bien autre chose que ce succès universel. Il était évident que ce n'était plus des sommités sociales que la mode venait, et que l'habit d'en bas, l'habit populaire, pouvait surprendre la haute direction. La société polie perdait un de ses priviléges, privilége bien grand en France, à l'époque où une poupée, une poupée sans métaphore, habillée selon la mode nouvelle, et partant des mains de belles dames de la cour, avait le droit de passer à travers les bataillons ennemis, à travers les escadres anglaises, pour aller porter, par tous les royaumes, la loi charmante.

Ce fut sans doute aux traditions de cette suprématie française que Brumel dut la puissance qu'il posséda en Angleterre, de 1796 à 1810.

Tandis que Napoléon menaçait de son camp de Boulogne l'Angleterre, et se voyait forcé, par la politique anglaise, de détourner sa redoutable armée, de la porter en Allemagne, Brumel était roi en Angleterre, Roi de la Mode ! C'était magnifique, c'était l'existence la plus extraordinaire du siècle.

Napoléon a fini ses jours sur le rocher de Ste-Hélène ; Brumel est mort aussi déchu ; mais il est mort à Calais, sur la terre de France.

Le triomphe de Brumel fut dans l'homme ; le triomphe du palletot est dans la chose même, ce qui indique deux époques bien différentes.

Quel avertissement donné par le palletot aux politiques présents et futurs !

En 1837, au mois de mars, on commença à construire le bazar entre la ville et les Bains froids.

La nouvelle *Compagnie dieppoise* publia aussitôt son prospectus, que je donne en entier, le considérant comme une pièce importante de l'histoire des Bains de Dieppe, de l'histoire du Bain de mer en France ; je le donne aussi parce qu'il renferme des idées qui n'ont pu être réalisées, malgré le désir sincère de l'auteur, mais qui peuvent être recueillies.

BAINS DE MER DE DIEPPE.

COMPAGNIE DIEPPOISE.

M. MIRA, ancien administrateur de l'Opéra, directeur-gérant de la société.

La France si bien dotée par la nature, les arts et l'industrie, la France, placée au premier rang des nations civilisées, maîtresse de la mode et du goût, manquait jusqu'ici d'un de ces grands et beaux centres de distraction, de santé et de plaisir, comme en possèdent depuis longtemps l'Angleterre et l'Allemagne.

En même temps, nos lieux thermaux, même les plus complets et les plus renommés, Bagnères, Vichy, Saint-Sauveur, Bourbonne et tant d'autres, outre qu'ils n'offrent chacun qu'une série toute spéciale d'avantages purement hygiéniques, ont encore l'inconvénient d'être beaucoup trop éloignés de Paris et des autres capitales, pour qu'il soit jamais possible d'y fonder, avec chance de succès, un établissement servant de rendez-vous à la majorité des voyageurs ou baigneurs de la France et de l'étranger.

L'efficacité des bains de mer, dans un nombre infini d'affections, et en particulier comme réparation thérapeutique de la vie parisienne, est aujourd'hui constante et solidement établie ; les témoignages de la science sont unanimes à cet égard, et nous publierons même comme supplément à ce prospectus le rapport de l'Académie royale de médecine, sur les nombreux cas de guérison inespérée qu'a observés et recueillis le docteur Gaudet, délégué par le Gouvernement comme médecin-inspecteur des Bains de mer de Dieppe.

Dieppe, par sa proximité de Paris et de Londres, la salubrité de son

climat, l'énergie de son atmosphère, la pureté de ses eaux, la beauté et la sûreté de sa plage, son voisinage de Brighton, cette féerie anglaise, la physionomie particulière de ses marins, l'aspect majestueux de sa rade, les délicieuses vallées qui l'entourent, l'attrait des sites enchanteurs et des ruines imposantes qui abondent dans ses environs ; enfin, les souvenirs historiques et glorieux qui s'y rattachent ; Dieppe nous a donc paru réunir au plus haut degré toutes les conditions essentielles d'un grand établissement thermal. Cette ville d'ailleurs avait déjà des bains institués, il y a dix ans, sous un royal patronage et habitués à une fréquentation distinguée.

Nombreux et prompts moyens de communication entre Paris et Dieppe, entre Dieppe et Londres.

La Compagnie Dieppoise s'est occupée avec une longue et scrupuleuse attention des moyens de transport. Ses études l'ont amenée à ce point de certitude que le trajet direct de Paris à Londres, par Dieppe et Brigton, peut-être accompli en *vingt-quatre heures*. Elle s'est donc entendue, d'une part, avec la Compagnie anglaise de la navigation par la vapeur, pour qu'un service journalier fût organisé pour la saison prochaine, entre Dieppe et Brighton, et plus tard entre Dieppe et Londres ; d'autre part, avec l'administration des Messageries royales, pour que le trajet de Paris à Dieppe par Forges et Gournay se fît en douze heures, aussitôt l'ouverture des bains de mer.

En établissant cette reprise de l'ancienne route de Dieppe, l'administration des Messageries royales n'a point cru porter la moindre atteinte aux intérêts de la ville de Rouen ; par une combinaison nouvelle et une organisation mieux entendue, un service spécial par Rouen donnera ce double avantage de faire en quinze heures le trajet de Paris à Dieppe par Rouen et d'avancer de deux heures l'arrivée des lettres. Mais, en supposant que la route directe soit préférée par les voyageurs tout-à-fait pressés d'arriver, Rouen est une ville si importante par son commerce, si historique et si curieuse par ses monuments ; la vue des sites qui bordent la route de Paris à Rouen, si ravissante, si instructive et si curieuse, que le passage par cette ville sera toujours préféré par le plus grand nombre. Il fallait bien cependant ne rien omettre de ce qui pouvait contribuer à l'avantage des Dieppois, et qui sait si cette idée d'une course rapide de Paris à Londres, venue, à propos d'une entreprise de plaisirs, ne renferme point en elle le germe d'une résurrection pour le commerce et la prospérité de l'ancienne reine de la Manche !

Bains de mer à la lame.

Les deux pavillons de la galerie des bains froids seront agrandis. Celui de gauche prendra le titre de *Pavillon des Dames*, et renfermera un salon de conversation décoré et meublé de ce que tout le confortable

exige. Les dames y trouveront une bibliothèque spéciale, des tables chargées de keepsakes et d'albums lithographiques ; un appareil de chauffage pour les jours froids ou humides, un piano, des télescopes, des longues-vues et toutes les curiosités de l'optique marine ; des jardinières dont l'entretien sera confié au savant horticulteur dieppois, M. Racine ; enfin tout ce qui constitue un service diligent et empressé. Des tableaux, peints par nos meilleurs paysagistes, orneront ce salon des principales vues qui avoisinent Dieppe, avec l'indication des distances et des moyens de transport, la fixation journalière de la température de la mer, etc., etc.

Le pavillon de droite deviendra un *cabinet de lecture et de correspondance* où seront reçus les journaux de Paris, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Une boîte de poste placée dans le salon même recevra les lettres jusqu'à l'heure extrême du départ du courrier.

Entre autres améliorations (et celle-ci est des plus importantes), il y aura sur le pavillon du milieu un grand cadran, qui donnera l'heure aux baigneurs, de façon à ce que la durée rationnelle des bains ne puisse jamais être dépassée involontairement. C'est une garantie offerte par l'administration, à l'accomplissement ponctuel des prescriptions médicales.

Un établissement gymnastique, dirigé par un professeur distingué, sera établi près de la galerie et mis à la disposition des familles.

Au milieu du jardin il sera dressé un grand mât de pavillon, ayant pour objet d'annoncer aux baigneurs, dans quelques parties de la promenade qu'ils se trouvent, la gradation ascendante ou descendante de la marée.

Le jardin renfermera divers jeux, tels qu'oiseau égyptien, polygone, jeux de bagues, billard des dames, etc.

Un plancher mobile conduira les baigneurs du bas de l'escalier des bains jusqu'au sable. Tout le matériel servant à l'exploitation des bains froids, tel que tentes et accessoires, sera renouvelé avec une grande élégance. La police des baigneurs, la célérité et la sûreté du bain ne laisseront rien à désirer.

Toutes les prescriptions médicales ordonnées aux baigneurs seront dirigées par les médecins de la ville et de l'établissement.

Enfin, tous les jours, aux heures de la promenade, un orchestre d'harmonie composé de trente musiciens, engagés à Paris pour toute la saison, exécutera sur la terrasse des bains la musique des opéras les plus en vogue.

Grande pelouse de la plage.

La Compagnie Dieppoise a loué à l'administration de la ville de Dieppe, la vaste étendue de terrain nommée *la Plage*, afin de la défendre du passage des charrettes et des bestiaux qui l'encombraient ordinairement. La partie de la pelouse qui tapisse cette plage comprise entre les Bains chauds et les Bains froids, sera consacrée à l'établissement d'un square,

entouré de vingt-huit boutiques; chaque marchand aura le monopole de sa spécialité de marchandises.

Hôtel des Bains chauds.

En regard de cette magnifique pelouse, sur la longue et droite ligne qui part de la jetée pour ne finir qu'au pied des falaises, le voyageur a sans doute remarqué un triste cordon de hangars enclos de planches noircies, qui donnaient aux dehors de la ville un singulier aspect de ruines et de désolation; ces constructions misérables, couvraient un terrain long-temps disputé à la ville par le génie militaire, et que le conseil municipal vient enfin de conquérir. La ville, maîtresse de ce superbe emplacement, l'a cédé plutôt que vendu aux propriétaires riverains, à la charge par eux de détruire la pauvre palissade et d'élever sur ses débris une ligne de maisons uniformes. Avant un an ces constructions seront terminées; la nouvelle façade de l'hôtel des bains chauds sera bordée de trottoirs en asphalte et de porte-gaz en fonte; elle sera percée d'un grand portique ouvert à la circulation des voitures qui pourront conduire directement les baigneurs des Bains chauds aux Bains froids et de la plage à la salle de bal, etc. Le nouvel hôtel des bains aura de vastes logements donnant sur la mer, distribués et décorés de manière à défier la rivalité de tous les établissements du même genre. Il y sera institué *un cercle*, digne par sa richesse, ses grandes proportions et les conditions qu'il faudra réunir pour y être admis, d'entrer en parallèle avec les plus illustres analogies de Paris et de Londres.

Dès la saison qui va s'ouvrir, les Bains chauds seront remontés sur le pied de luxe et de confortable des établissements les plus parfaits en ce genre, tels que les Néothermes de Paris. Il sera établi des Bains de mer à domicile : enfin, une surveillance de tous les instants exercée par des personnes d'expérience et de talents, rendra impossible la moindre infraction aux ordonnances de la médecine.

Bals et Concerts.

Les jours où il n'y aura point bal, l'administration donnera des concerts, où les premiers artistes de France, d'Allemagne et d'Italie viendront tour à tour charmer les Baigneurs et ressusciter pour eux les jouissances dont Paris sera privé. La clôture de la plupart des Théâtres de chant tant à Londres qu'à Paris, pendant les chaleurs ,rend facile l'exécution de ces promesses.

Théâtre.

La Salle de Spectacle doit recevoir d'importantes améliorations dans des délais indispensables ; entre autres un foyer d'été dont la vue donnera sur la mer. Le Conseil municipal a voté tout récemment une somme de 40.000 francs pour être consacrée à cet usage. Les acteurs de Paris les plus en vogue viendront tour à tour y donner des représentations.

Joutes nautiques.

En face de la terrasse des Bains il y aura des joûtes de natation, de rames et de voiles, pour lesquelles trois prix ont été fondés, et auxquelles les marins des ports voisins seront appelés à concourir.

Courses de chevaux.

Il y aura cette année, et pour la première fois, des courses de chevaux qui auront lieu à plusieurs jours d'intervalle. A cette occasion des prix ont été fondés ; le premier de 3,000 fr., par S. A. R. le duc d'Orléans, le second de 1,200 fr., par lord Seymour, et le troisième de 3,000 fr., par la ville de Dieppe. Nous aurons sans doute à publier encore d'autres prix dus à la bienveillance et à l'intérêt que quelques riches amateurs veulent bien porter à la Compagnie Dieppoise. Un hippodrome est établi à cet effet dans une des prairies de la vallée d'Arques ; des invitations ont été adressées par la ville à plusieurs propriétaires des chevaux triomphateurs aux courses de Paris, de Chantilly, de Bruxelles, d'Epsom et de Brighton.

Fêtes et amusements divers.

La Compagnie Dieppoise n'a rien voulu négliger de ce qui peut distraire et occuper le public toujours si désœuvré d'une ville de bains. Aussi elle organisera, selon le temps et les heures de la journée, des promenades en mer qui offriront toute sécurité. Les bâtiments consacrés à cette destination porteront chaque fois le concert d'harmonie. La jolie rivière d'Arques, dont le parcours est si enchanteur, sera couverte de légères embarcations ; des lignes d'omnibus et de citadines à un cheval, à l'instar de Paris, sillonneront, les unes d'heure en heure, les autres à volonté, les routes charmantes de Dieppe à Varengeville, village immortalisé par Ango, à Ouville-les-Trois-Rivières, à la vallée de la Scie, à Offranville, à Saint-Nicolas, à Eu, château royal aux galeries historiques ; à Tréport, au camp de César, à Sainte-Marguerite, la ville romaine ; à Mesnières, cet élégant manoir de Gabrielle et de Henri IV, et à vingt sites tous divers et tous pittoresques; enfin, Arques, cette magnifique ruine féodale, consacrée par tant d'illustres souvenirs et récemment sauvée d'une destruction dernière par madame de Reiset, veuve du receveur général de Rouen.

L'administration n'a pas borné son attention à occuper agréablement les loisirs de ses visiteurs pendant leur séjour à Dieppe : elle s'est informée avec soin de tout ce que la belle et riche Normandie pouvait leur offrir de curieux et d'intéressant, sous le rapport des sites pittoresques, des souvenirs historiques, et des grands établissements industriels qui s'y rencontrent à chaque pas. Elle fera publier, pour les diverses routes qui conduisent à Dieppe, un itinéraire détaillé qui pourra satisfaire tous les genres de curiosité ; les plus belles usines, les plus riches manufactures, si peu connues des étrangers, et dont plusieurs peuvent rivaliser avec

ce que l'Angleterre possède de plus intéressant en ce genre, pourront à l'avenir, grâce à l'obligeance de quelques-uns de leurs propriétaires, devenir d'un accès plus fréquent et être visitées sous des conditions d'admission faciles à remplir.

Des divertissements auront lieu fréquemment, soit sur la plage, soit dans l'enceinte des Bains, soit sur la rade; ils seront composés de courses équestres, de fêtes foraines, de courses à pied, de loterie de joujous, de bals d'enfants, de lancements de navires, de feux d'artifice et de scènes maritimes. M. Bryon établira entre Paris, Brighton et Dieppe, une correspondance aux pigeons, et un tir à l'instar de celui de la *Red House à Battersea*.

D'autres fêtes plus solennelles et plus mémorables marqueront aussi plusieurs époques de la saison; l'administration ne peut point, quant à présent, en entretenir le public; ces fêtes tiennent à des arrangements particuliers et encore secrets.

Il sera publié chaque jour un programme qui indiquera aux étrangers l'emploi de leur temps et tout ce qui peut les intéresser sous le rapport de leurs besoins et de leurs plaisirs.

But et Constitution de la Société.

Le but de la Société est beaucoup moins une spéculation que le développement d'une grande idée d'association; le titre que s'est donné la Société : *Compagnie Dieppoise*, n'est point un mot vide de sens. La Compagnie Dieppoise promet beaucoup : il ne dépendra pas d'elle que toutes ses promesses ne soient tenues ; elle ne peut s'engager que pour elle, sa puissance ne va pas jusqu'à gouverner une ville de vingt mille âmes; aussi a-t-elle imaginé son vaste mode de mise en actions afin d'intéresser toutes les fractions de la population dieppoise au succès du projet de résurrection qu'elle a rêvé pour sa ville; c'est aux Dieppois donc à seconder ses efforts, à lui prêter l'appui d'une émulation générale, active, ardente. Le confortable, la propreté, le luxe de la ville et de ses maisons, conditions impérieuses d'une fréquentation nombreuse et répétée, ne pourront résulter que d'une action simultanée et concordante de tous les intéressés quels qu'ils soient. Au reste, la Compagnie se plaît à déclarer que jusqu'ici elle n'a dû que se féliciter de l'empressement des habitants de Dieppe à répondre à son appel.

M. Mira a apporté à la Société tous les immeubles, priviléges et avantages qui lui ont été adjugés le 26 décembre dernier aux seules clauses, charges et conditions de l'adjudication, n'entendant faire à cet égard aucun bénéfice qui aurait pû résulter pour lui de la modicité du prix de l'acquisition. Mais pour donner à l'exploitation de la Compagnie Dieppoise toute l'extension qu'elle peut comporter, il a porté le capital social à 600,000 fr., divisés en 2,400 actions de 250 f., dont il assure l'intérêt de 5 p. 0/0 par an à partir du jour de l'émission.

Afin de pouvoir annoncer dès à présent un dividende plus important aux premiers souscripteurs, et surtout aux sociétaires de l'ancienne Compagnie qui auront pris de nouvelles actions, l'Administration a décidé qu'il ne serait émis la première année que 1,200 actions au plus, le reste ne devant être réalisé qu'au fur et à mesure que les développements projetés recevront leur exécution.

Ce prospectus annonçait, comme supplément, le rapport de l'Académie de Médecine sur les nombreux cas de guérison inespérée observés et recueillis par M. Gaudet.

Ce supplément a-t-il été publié? j'en doute. Le rapport à l'Académie s'est trouvé être un peu trop médical pour couronner un prospectus. Entre docteurs on parle, on doit même parler de certaines maladies qui ne sont nullement matières à annonces. Le rapport fait en 1837, par MM. Guersent, Lisfranc et Bousquet rend pleine justice aux études de M. le docteur Gaudet.

MM. les rapporteurs disent que M. Gaudet est peut-être le premier qui ait parlé de l'action des Bains de Mer contre les bronchites de l'enfance.

« Au début de sa carrière, ajoutent-ils, M. Gaudet n'y croyait pas lui-même; il ne pouvait se persuader non-seulement que l'eau de mer fût utile, mais encore qu'elle ne fût pas nuisible dans une maladie contre laquelle on redoute tant le froid.

» Mais enfin l'expérience a vaincu ses doutes, et aujourd'hui il n'hésite pas à proclamer les Bains de Mer comme un des moyens les plus efficaces contre les toux opiniâtres de l'enfance.

» L'action des Bains de Mer contre les scrophules est plus connue. Huffeland y a consacré un article tout entier de son traité de la *Maladie scrophuleuse*, et le traducteur s'est plu à rapprocher des observations du médecin de Berlin, les belles observations du professeur Delpech : Les unes et les autres reçoivent une nouvelle confirmation de l'expérience et de la pratique de M. le docteur Gaudet.

» J'ai vu, dit-il, les symptômes les plus graves, tels que la carie des os et la tuméfaction des glandes, s'améliorer insensiblement et finir par s'effacer, et cela, ajoute-t-il, dans des cas où l'on avait inutilement essayé tout ce que l'art de guérir a de plus puissant; mais, bien qu'également efficace contre la bronchite et les scrophules, l'eau de mer ne s'administre pas de la même manière dans les deux cas. M. Gaudet met un soin particulier à décrire cette différence : c'est ainsi qu'il regarde, comme indispensable, de faire chauffer l'eau de

mer pour les enfants faibles et prédisposés aux catarrhes et aux affections du cerveau. Il n'est pas nécessaire de prendre les mêmes ménagements à l'égard des scrophuleux. »

Le rapport se terminait ainsi :

« Nous avons l'honneur de vous proposer, dès à présent, de témoigner votre satisfaction à M. Gaudet, en lui faisant écrire une lettre de remerciment, de l'engager à persévérer dans une carrière où il est si heureusement entré, et de le prier de continuer une correspondance à laquelle l'Académie met le plus grand prix. »

M. Gaudet répondit à cet appel dans les *Recherches sur l'usage et les effets hygiéniques et thérapeutiques des Bains de mer.*

Les travaux de M. Gaudet, travaux long-temps soutenus, feront époque dans l'histoire du bain de mer : Ils ont pour titre *Recherches etc., en* 1835, *Notice sur l'établissement des Bains de mer de Dieppe*, qui fut suivie du rapport fait le 29 avril 1837 à l'Académie royale de médecine, *Recherches,* dont la troisième édition parut en 1844.

Tous les projets de Mira n'ont pas été réalisés. Mira avait foi dans son entreprise. Le prospectus était fortement enluminé, mais il rendait la pensée, les espérances de l'ancien Administrateur de l'Académie royale de musique. C'était ici un opéra d'un genre bien nouveau! une belle scène, sans doute, une belle toile de fond; mais que de pièces à mettre à l'étude!

L'excellente intention qu'il avait eue de réunir dans l'administration des Bains ce qui tient aux amusements, spectacles, promenades, équitation, en un mot, tout ce qui peut contribuer à remplir la journée des baigneurs, n'eut qu'un commencement d'exécution: on doit cependant à sa première impulsion ce qui s'est plus ou moins développé depuis.

Il fut nommé directeur du théâtre de Dieppe. Les détails de l'administration générale le forcèrent bientôt à rétrécir le cercle de son activité.

Il ne réalisa pas non plus le projet qu'il avait formé

d'établir sur la plage un châlet, où de belles vaches laitières, de ces grandes et fortes laitières comme on en voit dans nos pâturages, auraient fourni en abondance du lait et de la crême aux amateurs.

Il fit consolider, à grands frais, la terrasse du bord de l'eau.

La gymnastique, si utile aux enfants, si long-temps négligée en France, mais qui, depuis quelques années, était devenue une science mise en pratique, d'après l'enseignement du colonel Amoros, prit du développement dans le jardin des Bains. Ce fut un excellent accessoire.

Les petites oppositions d'opinion avaient cessé.

D'ailleurs, la Duchesse de Berry avait voulu que les dividendes qui lui revenaient de l'ancienne Société fussent mis en actions dans la Société nouvelle.

Madame de Polignac, femme l'ancien ministre, prenait des bains à Dieppe.

Le bal d'ouverture fut donné le 1er juillet. Le grand salon était décoré à neuf. Partout des draperies nouvelles étaient suspendues, de grandes glaces garnissaient les trumeaux, l'éclairage était brillant.

L'orchestre était dirigé par Calégari.

MM. Bossange, libraires, s'étaient chargés de garnir les salons de tout ce qui pouvait convenir à la distraction, à de légères études.

MM. Pantaleoni, Sowinski, Artot, Ponchard, Mlle Plessis, Mme Volnys, Mlle Elisabeth Cundell, Mlle Fargueil, Mme Damoreau, contribuèrent aux plaisirs de la saison. Un des frères Bohrer, premier violoncelle du Roi de Hanovre, nous revint fidèlement. Il était accompagné de sa fille, enfant de neuf ans, talent précoce sur le piano. On attendait le musicien Strauss, et l'on devait lui demander de diriger l'orchestre du bal une ou deux soirées. Pantaleoni, Tamburini donnèrent des concerts.

Un improvisateur, M. Rastoul, professeur au Prytanée

de Paris, prit pour sujet la fortune de notre Vicomte Ango.

Vito Mangiamèle, un enfant, prodige dans la science du calcul, célèbre alors, capable de devancer tous les astronomes de l'Europe et de la Chine, de dire en un instant combien il faudrait de secondes pour aller de la terre à la planète Leverrier, donna plusieurs séances.

Des promenades à la mer se firent sur le paquebot le *Belfast*. L'orchestre d'harmonie, dirigé par Calégari, était à bord.

Le *Français,* agile vapeur du Havre, vint concourir à ces excursions maritimes.

Les équipages de M. Aguado, arrivèrent dans le courant de juillet.

Le 6 août, le Duc et la Duchesse d'Orléans, allant du Havre à Eu, passèrent par Dieppe.

Le Prince et la Princesse firent pour 7 à 8,000 fr. d'acquisition d'ivoirerie. Au nombre des sujets achetés, il s'en trouvait de légitimistes et de napoléoniens. Quelques souvenirs furent gracieusement acceptés par des dames présentes aux acquisitions.

Le Duc visita les travaux de restauration de l'église Saint-Jacques, que M. Vatout était venu voir le mois précédent.

En 1838, les directeurs du chemin de fer de Brighton à Londres exprimaient le désir de voir se réaliser le projet de chemin de fer de Dieppe à Paris ; ils faisaient plus, disait-on, ils offraient de contribuer de 12,000,000. Le besoin de lier ensemble les deux grandes villes de Bains de mer des deux royaumes, avec des prolongements sur Londres et sur Paris, était vivement senti.

Les choses allaient bien. Au mois de juin, le projet de chemin de fer de Dieppe à Paris par les plateaux était adopté à la chambre des Députés et porté à la chambre des Pairs. M. Charles Dupin fut nommé rapporteur.

Le 6 juillet, une salve d'artillerie annonçait à Dieppe que son chemin de fer avait été voté aussi par les Pairs.

Le Duc de Nemours, accompagné des généraux Colbert et Boyer et du marquis Beranger, s'embarque sur le *Belfast,* passant en Angleterre.

La saison des Bains s'était ouverte avec les plus belles apparences, et les apparences se réalisaient.

La Reine, LL. AA. RR. Madame la Duchesse d'Orléans et Madame la Princesse royale envoyèrent divers objets au bazar des pauvres.

Le 26 juillet, les pavillons des Bains à la lame faillirent à être détruits par le feu. Un incendie se déclara sur les neuf heures du soir dans le restaurant. Activées par une forte brise du Nord, bientôt les flammes s'élevèrent : heureusement, le vent portait de l'autre côté des Bains. De prompts secours écartèrent en peu de temps le danger.

La vogue des bals, des soirées allait *crescendo :* on comptait au moins 400 personnes dans un bal donné à la fin de juillet.

M. Aguado était à Dieppe le 10 août.

L'administration municipale, des conseillers, la chambre de commerce se rendirent à son hôtel.

On venait le remercier du concours actif qu'il avait prêté au projet de chemin de fer voté par les Chambres.

Les Sociétés de musique exécutèrent des aubades.

Le conseil municipal décida que la nouvelle rue, qui part de la porte d'Estoutteville pour aller aboutir à la porte Duquesne (c'est le chemin qui borde les maisons de la plage jusqu'à la manufacture de Tabac), porterait le nom de *Rue Aguado.*

L'*Hôtel Royal,* où M. Agnado était descendu, a, comme on le sait, sa principale façade sur ce chemin.

Déjà, on avait présenté à M. Aguado un petit vaisseau, portant au bout du grand mât un drapeau sur lequel était

écrit · *A M. le Marquis de Las Marismas, la ville de Dieppe reconnaissante.*

L'ordonnance constitutive de la Société anonyme du chemin de fer fut signée le même mois. M. Decases était un des administrateurs.

Ce chemin n'a point été exécuté, la Société, qui poussait le projet par la vallée de la Seine, ayant repris le dessus.

Il y eut des courses de chevaux à Gueures, village à un myriamètre 1/2 de Dieppe, où M. de Tocqueville entretenait de beaux étalons arabes.

Les joûtes sur l'eau avaient été très-bien accueillies; mais le succès ne répondait pas à l'attente.

Le tirage de la loterie des dentelles se fit dans le salon des Bains chauds. Plus de 700 billets à 5 fr. avaient été placés.

On annonce la naissance du Comte de Paris.

Une commission fut nommée pour expérimenter le passage de Dieppe à Brighton, savoir au juste le minimum de temps de traversée que l'on pourrait obtenir. Elle ne put faire que des expériences incomplètes, n'ayant pas à sa disposition des moyens de transport suffisants : sa conclusion donnait un minimum de six heures.

Les Messageries royales allaient venir de Paris à Dieppe, par la route de Gournay et de Forges-les-Eaux, en douze heures.

Le nombre des voyageurs sur la ligne de Dieppe à Brighton était alors, par chaque traversée, d'une cinquantaine pour les allées et d'une quarantaine pour les venues. Les arrivées, les départs n'étaient pas encore quotidiens.

Cette année parurent deux petits volumes sur les Bains de Dieppe, intitulés *Esquisses,* par MM. Eugène Chapus et Léon Vidal,

Ces *Esquisses* sortaient de plumes exercées. M. Chapus s'était fait connaître par des romans écrits avec atticisme ;

un style gracieux y encadrait parfaitement des portraits tracés avec beaucoup de vérité. M. Vidal était arrivé à la maturité d'un talent vigoureux.

Ces peintres avaient trouvé dans la Société des Bains de Dieppe, devenue une grande et nombreuse société, un sujet allant à leur pinceau.

M. Eugène Chapus n'était donc pas étranger à notre plage, lorsqu'il écrivit, en 1853, pour la Bibliothèque des chemins de fer, *Guides-cicerone,* le petit volume, illustré de 12 vignettes et d'un plan, sous le titre de *Dieppe et ses environs.*

Je ne suis qu'un chroniqueur, autrement j'essaierais aussi quelques tableaux ; mais je n'ai point cet art qui transforme l'étude en miroirs, où la société se voit, se reconnaît, où elle trouve des images devant lesquelles elle rit, s'amuse et réfléchit quelquefois.

Je me suis demandé, passant par là : la Société de nos Bains offre-t-elle un caractère général, distinct, bien visible, offre-t-elle des physionomies particulières à saisir ? J'y vois de petits groupes venus des diverses parties du vieux continent, des grandes îles voisines, quelques figures européennes du Nouveau-Monde ; mais chaque figure, tous ces groupes sont ici ce qu'ils sont ailleurs. La vie est fort isolée dans ces personnes qui paraissent se toucher : *Chacun chez soi, chacun pour soi,* devise internationale de M. Dupin, semble être la règle familière de ces passagers des bains. On se rencontre, on se croise à la promenade, on s'assemble au concert, on danse, on joue au salon, et quelquefois beaucoup, ici comme ailleurs, on marche sur les pas l'un de l'autre en allant au bain ; mais on est toujours l'un à l'autre étranger. Le bon Samaritain ici est probablement le docteur Gaudet.

Mais je suis persuadé qu'à côté de l'amélioration physique que le bain de mer doit apporter aux malades,

il se fait dans ces flots de société, qui ont l'air de passer isolément, un travail moral.

Les bains de mer, qui se trouvent tout autour de la terre, tandis que les eaux thermales ne coulent qu'à de certaines places, qui se trouvent conséquemment à la portée de beaucoup, auxquels on court, parce que l'homme va où va l'homme, ce que Rabelais a exprimé par une plaisante figure, deviennent autant de lieux de fusion de nationalités et de classes sociales. Ce n'est peut-être pas avancer trop que de dire : que le bain de mer a déjà contribué à de certaines unions, à de certaines dispositions conciliatrices, que l'on a pu remarquer au fond de la dernière guerre.

Dans un chant oriental, répandu au milieu de ces belles contrées où l'élément liquide joue un rôle si important dans le souvenir et dans la pensée présente des hommes, un poëte a dit :

« Dans mon pays
c'est au bord des fontaines
qu'on fait vœu de s'aimer
éternellement. »

C'est au bord de l'Océan, qui sépara long-temps les diverses parties de la terre, que les nations, les diverses classes du monde, feront le vœu de s'aimer.

La galerie de noms que voici, que j'aurais désiré donner plus étendue, va faire apparaître bon nombre de personnes distinguées, à différents titres, venues à nos Bains. Il y aura des omissions, sans doute : on oublie quelquefois sous sa plume le nom de ses amis, précisément parce qu'on ne peut pas les oublier. Pour avoir un tableau plus complet, il eût fallu faire un fastidieux dépouillement de listes qui d'ailleurs ne sont peut-être pas complètes non plus. Puis, bien des personnes viennent, qui ne se font pas inscrire, puis on a été disséminé, dans les derniers temps, sur plusieurs établissements.

La partie de cette galerie où se trouvent des ecclésiastiques m'a été donnée par M. l'abbé H. Lefrançois; je dois l'autre à M. Prevost, qui a succédé à M. Mira en qualité de Gérant des Bains.

Je répète peut-être quelques noms déjà cités : il n'y a pas d'inconvénient.

Ecclésiastiques :

MMgrs et MM.

Forbin Janson, évêque de Nancy.
Tharin, évêque de Strasbourg.
Coquereau, aujourd'hui aumônier en chef de la flotte.
Menjaud, coadjuteur de Nancy.
L'abbé Denys, chanoine de Châlons.
De Quélen, archevêque de Paris.
Purcell, évêque de Cincinnati (Etats-Unis).
L'abbé Carrière, supérieur général de Saint-Sulpice.
Jammes, grand vicaire de Paris.
Garnier, alors supérieur général de Saint-Sulpice.
Lord Spencer, aujourd'hui Passionniste.
L'abbé Lequeux, vicaire général de Paris.
Lacordaire.
Olivier, curé de Saint-Roch, depuis évêque d'Evreux.
Legrand, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois.
Dupanloup, évêque d'Orléans.
Duguerry, curé de la Madeleine.
Duquesnay, supérieur de Sainte-Geneviève.
Le curé de Saint-Louis-en-l'Ile de Paris.
Catel, curé de Saint-Paul, à Lyon.
Cariot, vicaire à Sainte-Foy-lez-Lyon.
Le curé de la cathédrale de Versailles.
De Moligny, chapelain du duc de Bordeaux.
Nackar, évêque du mont Liban.
De Beauvais, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas.
Pintaud, chanoine de Meaux et d'Angoulême.
Simonnet, missionnaire de France.
Bourgeos, chanoine titulaire de Nancy.
Brunet, prédicateur distingué, vic.-gén. de Limoges.
R. P. Souaillard, prieur des Dominicains de Paris.
L'abbé Mermillod, rédacteur en chef de la *Revue catholique* (Genève).
Buquet, vicaire général, Paris.
Eglée, vicaire général, Paris.

MMgrs et MM.

Surat, vicaire général, Paris.
Bonnafous, chan. tit. de Paris.
L'abbé Garnier, d'Issy, orientaliste.
L'abbé Auger, chanoine de Beauvais.
L'abbé Arnault, curé de Saint-Joseph, Paris.
L'abbé Mullois, rédacteur du journal le *Messager de la Charité.*
Frère, supérieur du petit Séminaire de Paris, prof. à la Sorbonne.
Gosselin, supérieur d'Issy.

J'ajouterai à ces deux derniers noms de la liste de M. Lefrançois un souvenir particulier : j'ai eu l'avantage de connaître ces deux savants prêtres et de recevoir de leur bouche des encouragements à quelques études sur l'antiquité.

J'ajouterai, avec la même considération, le docteur Strauss, de Berlin, Conseiller supérieur d'instruction publique, et prédicateur de la Cour.

Entrons dans l'autre galerie. Nous avons vu déjà :

Chateaubriand, Ballanche, Madame Récamier, Madame de Duras, Rœderer, Gérard, M. Thiers.

Ajoutons à ces noms :

MM. Villemain, Guizot, Salvandy, Ampère fils, Génin, Ozanam, Loëve Vémar, Léon Faucher, Roger de Beauvoir, Vicomte Walsh, Jules Janin, Alphonse Karr, Guilbert, Eugène Guinot, Victor Hugo fils, Luchet, de Dieppe, Le Grand, de Dieppe, Raymond Deslandes, de Dieppe, Lemoine, des *Débats,* Adolphe de Puibusque, Mlle Gouraud, Mme Maria Delcambre, le Polonais Joseph Straszewicz, auteur des *Polonais et Polonaises de la Révolution de* 1830, ami de Cooper, le romancier américain, qui se proposait de traduire l'ouvrage de Straszewicz ; Éd. Charton, Direct. du *Magasin Pittoresque.*

Mme Georges Sand, dit-on, est venue aux Bains.

Le bel ouvrage, *Terre et Ciel,* de Jean Reynaud, une pensée élevée comme celle de Ballanche, plus savante, a été en partie médité, écrit sous des ombrages, aux portes de Dieppe.

Mionnet, A. Le Prevost, Vitet, Charles Lenormand, Ach. Deville, Michaël Wylie, Gilbert, dessinateur, Troche, de Dieppe, employé à l'État-Civil de Paris, Müller, conseiller intime et chancelier du Duc de Saxe-Weimar, Vte de l'Espine, antiquaires.

Médecins :

Orfila, Velpeau, Chomel, Arvers, Guersent, Blache, MM. Bérard, Buchez, auteur de l'*Histoire parlementaire*.

Le Docteur Hiljevalch, médecin du Roi de Suède, vint en 1852, avec l'intention de comparer les Bains de Dieppe aux Bains suédois.

Histoire naturelle :

Seres, de l'Académie des Sciences, Constant Prevost, de l'Académie des Sciences, J. Siemascho, de Saint-Pétersbourg, Raspail.

L'avertissement du *Manuel de Santé* rappelle le séjour que Raspail, ame militante, fit près de Dieppe, chez MM. de Bréauté.

D'autres savants, d'illustres voyageurs, ont visité Dieppe, mais je ne pourrais assez rattacher leurs visites à la saison des bains.

Dans la musique :

Meyerbeer, Félicien David, Listz, D'Ohler, Artot, Mme Damoreau, Thalberg, Kalkbrenner, Batta, Roger, Goria, Sowinski, de Kontski, Ponchard, Ole-Bull, Bessems, les sœurs Milanollo, Géraldy, Vieuxtems, Mme Sabatier, Offenbach, les demoiselles Ferni, Mlle Mira, Léon Gatayes, littérateur et musicien, Alain Chartier, marquis de Loraille. M. de Loraille est l'auteur de la belle musique militaire du *Chant de Duquesne*.

Dans la peinture :

Gudin, Isabey, Biard, Horace Vernet, Paul Delaroche, Court, Lehmann, Jadin, Lépaulle.

Dans la sculpture et l'architecture :

David, d'Angers, Aug. Thumeloup, professeur à l'École centrale.

Thumeloup, qui avait étudié spécialement la Renaissance, faisait le plus grand cas du Jubé de l'église d'Arques.

Puis voici, dans la noblesse et les hommes publics de France :

Guinard, ancien colonel de l'artillerie parisienne.
Landrin, de la Constituante.
Le Prince et la Princesse de Beauvau.

Le Prince et la Princesse de Béthune.

Le Duc de Richelieu, le lieutenant-général Oudinot.

L'amiral Baudin.

Prince d'Hénin, Prince et Princesse de Polignac, Duc et Duchesse de Noailles, Duc et Duchesse de Mouchy, Prince et Princesse de Luxembourg, Duchesse de Castries, Prince et Princesse de Bauffremont, Maréchale Lannes.

Madame la Maréchale venait, avec sa famille, depuis le commencement des Bains de Dieppe.

Le général Saint-Arnaud, le général Baraguey d'Hilliers, Fould, de Parieu, Comte et Comtesse Persigny, le président Troplong.

ANGLETERRE.

Lord et Lady Granville.

Lord et Lady Cowley.

Lord Lindurst.

AMÉRIQUE.

Le colonel Thorn et sa famille, M. Robert Walsh, ancien consul-général, à Paris, Mme Walsh.

M. Walsh affectionnait Dieppe. Il était frappé des avantages du site commercial de la vallée d'Arques. Il fit publier, en Amérique, des considérations du plus haut intérêt sur ce site, un des plus favorables que la nature présente sur les deux continents.

HOLLANDE.

La grande Duchesse de Nassau.

BELGIQUE.

Vilain XIV.

BAVIÈRE.

Le Roi actuel. — La Duchesse de Leuchtenberg, veuve d'Eugène Beauharnais.

ESPAGNE.

La Reine Christine et sa famille, M. Aguado.

GRÈCE.

Prince Stoutzo.

MOLDAVIE.

Princesse et prince Cantacuzène, hospodar; Prince Stourdza, hospodar.

VALACHIE.

Prince Bibesco, hospodar.

RUSSIE.

Prince et Princesse Demidoff, prince et Princesse de Lieven, Princesse Bagration, Princesse Mentschikoff, Prince et Princesse Troubetzkoi, Prince et Princesse Galitzin, Prince et Princesse Gagarine, Princesse Ouroussof, comte Golovine, maréchal de la noblesse de Moscou.

Je prie que l'on veuille bien, dans l'histoire du Palletot, rétablir, comme il doit l'être, le nom de l'Amiral Mentschikoff, que, par mégarde, j'ai un peu estropié, le nom bien entendu. On pourra écrire *Menzikoff* ou *Mentschikoff*. Puissent toutes les blessures disparaître comme celle-ci.

POLOGNE.

Prince Lubomirski.

SUÈDE.

M. Lemaître, Vice-Consul de Suède, de l'ordre de Wasa, a eu l'obligeance de me citer les noms qui suivent :

Le Comte de Lœvenhielm, ministre plénipotentiaire ; le Comte Hamilton, gouverneur de Stockholm ; le Comte Lilliehook, officier supérieur d'artillerie ; le Baron Wetterstedt, attaché à l'ambassade de Vienne.

Madame la Baronne Berzelius.

M. le Pasteur Réville a bien voulu aussi me donner une liste des personnes de distinction, appartenant à la Réforme ; j'en efface les noms de M. Guizot, de l'amiral Baudin, des lords Granville, Cowley, déjà nommés.

MM. Wathely, archevêque anglican de Dublin.
Luscombe, évêque anglican.
Austen, évêque anglican.
Coquerel, pasteur de Paris.
Picot, pasteur de Genève.
Pictet de Sergi.
Pictet, professeur d'histoire naturelle.
Combes, président de l'Ac. des Sciences.
Laurence Peel, frère de Sir Robert.
François Delessert.
Delessert, ancien préfet de police.
Martin Paschoud, pasteur à Paris.
Wors, pasteur de Versailles.

MM. Brière de Lesmont, conseiller d'Etat honoraire.
L'amiral Otway.
L'amiral Sidney-Smith.
L'amiral Walker.
Le général Slade.
Le général Cumming.
Madame de Staël, la jeune.
L'honorable Noël, pasteur anglican.
Naville, professeur de philosophie à Genève.
Cuvier, président du Consistoire luthérien à Paris.

Je n'ai pas mis dans la galerie des écrivains le poëte Adolphe Dumas. Le peintre Charles Hostein, dans un tableau dont je parlerai, a représenté le poëte assis au bord de la mer. J'ai respecté la pensée, amie sans doute, du peintre, avec d'autant plus de plaisir que j'ai des raisons d'affection pour M. Adolphe Dumas.

Si j'eusse écouté mon sentiment, j'aurais réservé une place particulière pour le nom de M. Villemain, avec cette inscription : *Memorem me tibi præbere :* mais c'est seulement comme galerie des bains que j'ai présenté les noms que l'on vient de lire.

J'ai jeté un regard sur la Société des Bains, considérée comme groupe sérieux et devant jouer un rôle important dans la constitution prochaine de la vieille Europe : il y a bien aussi un côté où l'on découvre quelques tourbillons, dans lesquels le Diable boiteux ne resterait pas oisif.

Je voudrais que le bon Lesage, qui mourut avec l'absolution d'une longue vieillesse, chez son fils, chanoine à Boulogne-sur-Mer, revînt au monde. Je me figure le voir peindre sans rire, car l'observateur ne rit guère. Nous avons des peintres qui peignent très-bien aussi de nos jours ; mais, précisément parce qu'ils viennent après, ils donnent parfois, je trouve, un peu trop de coloris.

Dans le grand groupe, il s'en trouve aussi de petits qui se détachent dans des *aparté* charmants, d'une originalité légère : ce sont d'agréables natures qui, tout en

restant soumises à ce qu'exige le monde, savent cependant ne pas être ses esclaves. L'abeille sort le matin pour aller butiner la corbeille des champs. La liberté est une fleur pour laquelle on peut être matinal.

Telles étaient, je le crois, quelques jeunes femmes étrangères que je rencontrai, au lever du soleil, au bord de la mer, à quelque distance des Bains, à peu près sous la haute falaise de Caudecote.

Probablement des baigneuses attardées, comme certaines hirondelles, car, depuis une quinzaine, on ne voyait plus sur la plage que quelques rares allées et venues. Septembre touchait à sa fin, et brillait de ces jours calmes et doux qui viennent tard, parce qu'ils résultent d'un équilibre de l'air qui est long-temps à s'établir sous notre latitude ; qu'on les goûte donc pleinement ces jours des éléments pacifiés; ils sont courts.

Ces jeunes femmes étaient jolies, d'une mise simple, mais d'un goût exquis, de cette ravissante décence qui sait parfaitement ce qu'il faut laisser à la grâce naturelle. Je les vis assises sur une butte formée d'un éboulement, où un peu de verdure était venue. L'une d'elles, la plus gracieuse, chantait : il est difficile d'entendre une plus belle voix. La falaise même semblait s'y plaire : on eût dit qu'elle cherchait à retenir les sons qui s'élevaient le long de sa masse gigantesque.

Mon arrivée ne parut pas troubler la chanteuse; mais elle achevait, comme je passais un peu au-dessous de ses compagnes.

Je pris la liberté de lui exprimer mon regret d'être arrivé trop tard, et j'ajoutai un compliment bien sincère. J'avais rendu, à ce qu'il paraît, le sentiment de ses compagnes, car toutes battirent légèrement des mains, et l'une d'elles dit, avec une grâce extrême, en s'adressant à la chanteuse : « Encore! encore! pour tout le monde. »

Celle-ci rougit légèrement ; je m'assis aussi : le mot tout le monde, s'étendait à moi.

Voici ce qu'elle chanta :

Sur ses ailes l'alouette,
Sur ses rames la mouette,
Ont annoncé le réveil :
Voici poindre le soleil !
Le murmure de la grève,
Semble un rêve qui s'achève.
Le flot est pur, l'air est doux,
Baignons-nous.

Voyez que la mer est belle !
Cette reine nous appelle
Dans son manteau du matin
De pourpre et de blanc satin.
La riche vapeur qui traîne
C'est le bandeau de la reine.

La brise, sa folle amie,
Arrive tout endormie ;
Mais déjà, dans nos cheveux,
Elle commence ses jeux.
Attachons-en bien les tresses
Folles brises sont traîtresses.

Le teint d'une fraîche aurore,
Aux ondes se mêle encore,
Mesdames, il faut plonger,
Il faut nous le partager.
La perle prend tout pour elle :
Qu'elle n'ait pas tout la belle !

Des Graces la jeune mère,
Naquit de l'écume amère :
On la vit, sortant des flots,
Sourire aux bords de Paphos.
Cette écume nous invite,
Elle accourt, elle fuit vîte.

Elle revient sur sa trace,
Baigne nos pieds, les embrasse,
Répand, sème autour de nous
Un écrin de blancs bijoux,
Sur nos doigts roses ruisselle,
Comme chatons étincelle.

Approchez, dansons dans l'onde,
Au bain ajoutons la ronde :
Donnez, donnez donc la main !
Le flot cède à notre sein.
Frêle femme, onde inconstante,
Allons, la ronde tournante !
Le flot est pur, l'air est doux,
Baignons-nous.

Le charme de sa voix faisait valoir beaucoup les paroles, qu'elle me permit de copier. Quant au chant je regrettai fort de ne pouvoir le noter.

J'ai passé par-là plus d'une fois depuis ; la chanteuse n'y était plus.

Ma tâche d'historien est à peu près terminée. D'ailleurs, le temps me presse. L'idée d'écrire cette petite histoire me vint trop tard l'an dernier pour que l'impression commencée pût se terminer en temps et saison des bains. Déjà l'approche de la nouvelle a fait paraître, sur notre plage, quelques familles avant-courrières ; puis, l'imprimeur m'avertit qu'il faut mettre fin à mes causeries, si je veux qu'il me mène à fin cet été. A côté de mon opuscule s'élève, dans ses ateliers, un grand ouvrage d'archéologie; un poëme s'imprime ; puis voici venir les affiches, les annonces diverses, la pluie des feuilles commerciales.

Je ne taille plus ma plume.

Le programme Mira n'a pas été dépassé. — Le nombre des baigneurs s'est accru ; un ou deux autres petits établissements se sont posés, soit dans le voisinage des grands Bains, soit vers la jetée.

D'autres plages ont offert aussi leurs tentes : Trouville, le Havre, Étretat, Fécamp, Saint-Valery, Tréport, ont leurs Bains fréquentés, sans que la grande ville des bains voie sa foule diminuer.

Il n'est pas de petite plage, de petite ouverture sur la mer où l'on ne veuille offrir le bain.

M. Mira, voyant ses ressources insuffisantes pour les

plans qu'il avait conçus, se retira en 1839. Il fut remplacé par M. E. Prevot.

La ville, cette année-là, fut éclairée au gaz.

M. E. Prevot, est naturellement artiste. Il chercha à rendre l'établissement des Bains aussi agréable que possible. Certes il a contribué beaucoup, en introduisant de sensibles améliorations, et en important, en créant des passe-temps, à retenir la vogue et même à l'augmenter. Mais, il faut le dire, et cette remarque ne porte pas sur M. le Gérant, l'établissement, un peu trop confiant dans ses avantages naturels, s'est montré parcimonieux quant à ces moyens d'exploitation. Il est vrai que je ne suis point à même de connaître les ressources dont il pouvait disposer. Mais vraiment le fonds est si riche, la position géographique est si belle, que l'on peut dire, en toute sûreté, qu'il faut oser.

M. Prevot introduisit, en 1841, l'atelier de peinture, qui se trouve près du pavillon de gauche en regardant la mer.

Cet atelier est occupé l'été par M. Jugelet, peintre de marine. Deux tableaux de ce peintre, qui connaît l'art des effets de mer, sont à l'Hôtel-de-Ville. L'un représente une entrée de Louis-Philippe à Dieppe, sur le canot le *Triton,* l'autre une des batailles de Duquesne.

Un autre atelier existe tout près du Bazar et touchant la salle de spectacle. M. Mélicourt Lefebvre, de Dieppe, y exerce ses délicats pinceaux. M. Mélicourt peint le portrait avec un talent des plus remarquables.

En 1843, M. le Gérant fit vitrer une partie de la galerie. Le vent de mer, dans cette galerie, rendait souvent impraticable la promenade, si utile à beaucoup de malades.

Des plantations furent essayées, en 1844, dans le rond-point du Bazar. Abritées par les boutiques et des grilles placées en paravents, elles résistèrent, et l'on vit sur la plage ce qu'on n'y avait jamais vu, un bouquet d'arbres et de fleurs.

L'utile n'était pas négligé aux dépens de l'agréable. Toute la base des pavillons fut refaite de bois de chêne.

En 1845 il donna la première fête de nuit. C'est quelque chose comme ces fêtes qui se déroulent autour de Paris, mais c'est au bord de la mer : et l'ingénieur y doit lutter d'adresse avec la brise capricieuse, qui souvent se soucie fort peu de tous ces feux qu'on allume sur sa propriété.

M. Prevot trouva, pour ces fêtes du soir, un effet prodigieux, tiré de la nature du site. Qu'on se figure, la haute et imposante masse des constructions, des tours du château, les hautes murailles de la falaise sortant tout-à-coup des ombres, éclairées par des feux du Bengale, passant par les nuances du violet, du blanc, du vert, du pourpre. Un haut personnage, qui avait vu beaucoup de fêtes, d'illuminations, dans les grandes capitales de l'Europe, autour de palais où la pyrotechnie passe par-dessus toutes les dépenses, me dit, le lendemain de ce grand effet du château et des falaises de Dieppe, auquel il avait assisté, avoir été saisi d'admiration.

Un feu d'artifice, tiré sur l'avancée du château, le jour de l'inauguration de la statue de Duquesne, avait pu donner à M. le Gérant des Bains l'idée de cette surprise.

La statue de Duquesne, promise par le Roi, comme on l'a vu plus haut, fut accordée à Dieppe en 1844, et elle fut inaugurée le 22 septembre.

La ville donna une fête des plus belles. L'Amiral de la Susse, vint de Cherbourg, sur une escadrille de bateaux à vapeur, y prendre part, accompagné de détachements de l'infanterie et de l'artillerie de la marine.

Le cortège, qui se rendit au pied de la statue, encore couverte d'un voile, offrit un magnifique coup-d'œil. De nombreuses députations de tous les états de la marine y marchaient, portant des bannières sur lesquelles leurs attributs étaient peints. Les matelots dieppois et poletais

avaient de pittoresques costumes, imités de ceux qui étaient portés à Dieppe par leurs pères, ces vieux camarades de Duquesne. La Société musicale, composée de plus de cent chanteurs, costumés d'une manière brillante, ayant une bannière où figurait une lyre, s'avançait aussi pour exécuter un chant en l'honneur du grand Amiral. Les bannières avaient été composées et peintes par mon frère.

Selon la tradition des anciennes fêtes de la ville, on vit un navire tout gréé, tout pavoisé, dont les pavillons étaient à la hauteur des toits, parcourir les rues.

Le soir l'escadrille, qui se tenait sur la rade, devait simuler l'attaque du château; mais la mer étant devenue houleuse, sous le vent de nord, elle ne put feindre son attaque que de loin. Le château répondit avec une grande vivacité; les batteries, basses et hautes, brillèrent de flammes rapides; et, comme s'avançant devant le château, se dessina un immense Duquesne de feu, dans l'attitude de la statue, lequel parut commander aux vaisseaux de respecter les vieilles tours de sa ville natale. La fumée des batteries s'élevant, serpentant autour de ce colosse, se nuançant de lueurs qu'on pourrait dire de la guerre, ajoutaient au grand effet de ce feu d'artifice. Tout ce qui concernait la décoration de la fête, et l'image de feu de Duquesne en faisant partie, était de M. l'architecte Lenormand.

Le mois de juillet, 1847, amena encore sur notre rivage Chateaubriand, accompagné de M. Mandaro-Vertamy. Ses yeux allaient se fermer à la lumière de ce monde. La vie des organes n'existait presque plus. Il restait assis, absorbé, entendant à peine la parole adressée au poëte mourant. Il désira faire encore quelques promenades autour de Dieppe. Il fut conduit doucement, en voiture, à Arques et à Longueville, grandes ruines. Avait-il espéré que le souffle de la mer ranimerait sa poitrine? c'était

à la rade de Dieppe qu'il venait le demander, à la plage préférée sans doute, après le rocher du *Grand-Bé,* de la rade de Saint-Malo. On sait qu'il mourut en 1848.

En 1848, le 29 juillet, le chemin de fer fut ouvert. Le ministre des travaux publics, Recurt, et le ministre des affaires étrangères, Bastide, vinrent assister à l'ouverture. M. Dussard, préfet de la Seine-Inférieure, les accompagnait.

La locomotive arrivante, fut bénite par M. le curé de Saint-Jacques.

Cette voie ferrée, après bien des oscillations, s'était définitivement dirigée dans la vallée de la Seine. Malgré cette déviation, elle ajoutait beaucoup aux avantages déjà connus, qui avaient décidé le cours du public vers nos Bains.

Le télégraphe électrique allait bientôt y associer ses prodigieuses translations.

Le nom de Salomon de Cauls, ingénieur, que l'on croit être né à Dieppe, et qui, d'après M. Arago, a précédé les Anglais dans l'idée de l'emploi de la vapeur comme force mouvante, devait naturellement être rappelé devant cette locomotive fumante, qui venait comme saluer le berceau de l'inventeur. Ce nom fut prononcé hautement, aussitôt la bénédiction donnée; il fut célébré aussi dans une Cantate composée par M. Rollin, de Dieppe, et que la Société musicale exécuta à la gare. La musique était d'un jeune compositeur de talent, M. Godefroy, fils de M. l'organiste de Saint-Remy.

Voici la strophe où le nom de Salomon de Cauls était mêlé au chant d'espoir de la ville natale :

« Quand Salomon de Cauls nous crie
— J'ai droit à l'immortalité —
Relevons-nous! trève à la rêverie!
L'astre perdu, sort de l'obscurité.
En ce jour il se lève
. . . . . .

La gare avait été ornée avec beaucoup de goût par M. l'ingénieur des ponts-et-chaussées Aribaut.

Le cortège, qui se rendit à l'arrivée de la locomotive amenant à l'inauguration deux des ministres de la République, était à peu près le même que celui qui avait entouré la statue de Duquesne.

Les frais de tout ce qui se rattachait à l'inauguration, furent faits et par la ville et par l'administration du chemin de fer. Les difficultés du temps ne permirent pas de donner à la fête tout l'éclat qu'elle aurait pu avoir dans des jours meilleurs. L'Opéra vint donner une représentation.

Les grandes commotions de cette année, n'empêchèrent point la société d'accourir au bord de la mer. L'été fut beau : la mer était calme, et n'avait guère d'ondulations plus fortes que celles des riches moissons, qui de toute part couvraient les campagnes de la France.

Le 3 septembre un banquet fut donné par la garde nationale et la ville de Dieppe, dans le jardin des bains, à un bataillon de la 10me Légion de la garde nationale de Paris.

Aux jours de la guerre civile de juin, un détachement de la garde nationale de Dieppe s'était rendu à Paris et il avait fraternisé avec la 10me. Cette Légion voulut, comme souvenir, envoyer un drapeau à la garde nationale de Dieppe. Ce drapeau fut apporté par le 4me bataillon, commandé par M. Bonamy. Le maire du 10me arrondissement, M. Roger, accompagna le détachement de la Légion.

Ce fut la remise du don militaire qui donna lieu au banquet. Des députations de la garde nationale de Rouen et de l'arrondissement de Dieppe s'étaient associés à cette fête, qui avait beaucoup de ressemblance avec les fêtes des milices de la Suisse et des États-Unis d'Amérique. Des fêtes comme celle-ci, étendues à toute la France, pouvaient être un puissant moyen d'organisation de la démocratie. La garde nationale entrait dans la voie de cette belle conquête.

Une invitation fut adressée au Constituant Landrin, qui était aux Bains avec sa famille.

MM. les officiers du dépôt du 61me de ligne étaient aussi des invités. M. le lieutenant-colonel de Martinpré commandait ce dépôt. Je ne sais si c'est M. le lieutenant-colonel d'alors qui est aujourd'hui le général de Martinpré, dernièrement chef d'état-major, je crois, de l'armée de Crimée.

Des tostes furent portés. Ils eurent, nécessairement, le mouvement du temps. Je ne les reproduis pas.

Car je ne puis faire qu'une esquisse ; et je la fais parce que cette fête fut donnée dans le jardin des Bains.

En 1850, M. Prevot ajouta les concerts de nuit. L'orchestre, placé sur une estrade, exécutait des morceaux, pendant la soirée. Les promenades et stations au bout de la jetée diminuèrent petit à petit.

L'orchestre était dirigé par M. Paquis, artiste d'un véritable mérite, premier cor solo de l'Opéra Italien.

Je n'entrerai pas dans de plus grands détails. Chaque année ramenerait, à peu de chose près, ce que nous aurions vu l'année précédente.

Mon intention était de conduire mes lecteurs dans ce qu'on pourrait appeler la bibliothèque des bains de mer, de leur présenter :

Buchard, avec ses observations pratiques sur les bains d'eau de mer, traduites de l'anglais par *Rouxel.*

Lecœur, Guide médical et hygiénique du baigneur.

Maret, et ses Mémoires sur la manière dont agissent les bains de mer.

Nous serions revenus aux « Considérations générales » du docteur *Mourgué.*

Quant aux ouvrages du docteur Gaudet, le mérite en est trop connu, l'Académie de Médecine en a rendu trop bon compte, pour que ces classiques ne soient pas dans

les mains de tous ceux qui ont foi ou qui espèrent dans l'emploi de l'eau de notre rivage.

J'ai réfléchi que pour présenter des médecins il serait bon d'être un peu médecin soi-même : or je ne le suis nullement.

Je comptais aussi faire un résumé de tout ce que la littérature du monde, je veux dire non scientifique, a produit touchant la grande institution moderne, qui appelle tant de familles au bord des flots, et particulièrement de ce qui se trouve dans cette littérature concernant Dieppe, tête de l'institution : le nombre des pages publiées sur ce sujet est déjà grand : elles sont éparses, dans beaucoup de journaux, de revues, de recueils périodiques; elles se trouvent aussi sous forme de volume portatif, par exemple, dans l'ouvrage intitulé, *La Vie des Eaux,* par M. Félix Mornand, Paris, 1853, chez Victor Lecou; Dieppe, chez M. Marais; mais il me fallait écrire deux volumes, et l'on trouvera probablement qu'un seul est déjà bien assez.

Je suis tenté de dire une histoire, véritable histoire de bain de mer, une belle guérison : c'est un à-propos; néanmoins je serai fort court :

Ce fut en 1841. On vit arriver à Dieppe, dans une chaise longue, une jeune personne, Mlle Marie G..., d'une remarquable beauté ; mais morte, morte du moins de la moitié du corps ; les membres inférieurs ne sentaient plus sa volonté, le mouvement y était perdu complètement.

Une jeune fille, morte au monde, à l'abri de l'autel, a du moins sa vocation qui la soutient. Elle est retirée loin du bruit de la vie ; les pas des vivants ne se font point entendre jusqu'à sa cellule. Mais être jeune, belle, n'avoir pas renoncé à la société, savoir qu'on y plaira, délicieuse *préjouissance* qui, tant qu'elle dure, vaut plus que la jouissance même ; vivre seulement dans la partie qui pense, où toute la vie, en se retirant, exalte

cruellement le sentiment des privations ; n'être pas bonne même à la sépulture du cloître : Ah ! combien c'est souffrir !

Cependant tout espoir n'était pas éteint dans le cœur de Marie. Cet espoir était partagé par sa mère qui l'accompagnait, riche veuve, n'ayant que cette pauvre enfant.

Le cœur de la jeunesse est facile à l'espérance, puisque la jeunesse est elle-même tout espoir. Toutefois la bonne attente n'existait pas aussi doucement, que chez Marie et chez sa mère, dans le cœur d'un jeune homme, parent, compagnon d'enfance de Marie, et qui était toujours près de ces dames. Il savait, mais ne le disait pas, que les médecins regardaient la cure comme douteuse. Il s'était entièrement voué à la société de sa cousine : tous deux reportaient la vie aux jours charmants de leur enfance. Quant à lui, il avait, pour ainsi dire, arrêté sa jeunesse, pour ne pas se séparer de la pauvre malade.

On avait donc fait espérer à Marie et à sa mère que les bains de Dieppe seraient un remède efficace.

Qui pourrait dire tout ce qui se peignit dans le regard de la jeune fille, lorsque, placée sur un lit portatif, elle aperçut rouler sous ses yeux ces belles vagues de couleur d'émeraude, auxquelles elle venait demander l'existence ?

C'était, pour cette triste famille, des jours de grande attente que ces jours où elle entrait.

Le monde voyait, passait, en disant : « quel malheur ! » Les jeunes filles, joignaient les mains, détournaient la tête, et, d'un pas léger, s'éloignaient.

Les premiers effets du bain ne parurent pas favorables. Il y eut de l'insomnie, il se joignit de l'inquiétude à la privation de sommeil. Le découragement commença, lorsque des palpitations, et par moments de légères suffocations, s'ajoutèrent aux premiers effets : on en vint à se demander si l'on n'abandonnerait pas cet espoir.

L'avis péremptoire du médecin trancha la question : les bains furent continués.

Quinze jours s'écoulèrent dans la résignation. Au bout de ce siècle, un léger frémissement se fit sentir aux parties mortes, on put y apercevoir comme un désir de mouvement.

Oh ! c'est déjà de la joie ! les principes vivifiants de la mer ont agi : les vagues ne sont point trompeuses !

Je ne décrirai pas les phases du rétablissement. Mais, au bout de cinq semaines, Marie s'avança appuyée sur sa mère et sur son ami.

La belle statue d'ivoire de Pygmalion, lorsquelle s'anima, que trois flammes brillèrent autour de sa tête, au moment où la vie pénétrait sous l'ivoire, ne fut pas plus accomplie que la charmante Marie, retrouvant la vie au choc électrique des vagues.

Bientôt elle put aller se promener jusque sur la jetée, s'asseoir sur le banc autour duquel se déroulent les flots, ramenés par le reflux. Avec quelle satisfaction, mêlée de reconnaissance, Marie, son ami et sa mère se penchaient, du haut de la jetée, pour voir arriver ces bonnes vagues, bien connues. Qu'elles étaient belles ! Au temps des payens, ils leur eussent offert des dons précieux.

Au dernier bal de la saison, lorsque les lumières allaient s'éteindre pour un an, Mlle G... cadença quelques pas, aux sons de l'orchestre de Paquis. Il n'est pas besoin de dire qui fut son cavalier.

De temps en temps, on voit des militaires malades conduits au bain de mer. L'État doit des soins complets aux enfants de la patrie appelés sous les drapeaux. L'État remplit son devoir. Le bienfait des eaux ne devrait-il pas s'étendre aux familles ouvrières, à l'armée du travail intérieur ? Pourquoi, sur les immenses produits que cette armée donne à la France, ne prélèverait-on pas, ne réserverait-on pas une somme qui permettrait de créer des

bourses de bains pour les enfants des familles du pain quotidien? En même temps que le bain leur serait donné, les écoles leur seraient ouvertes. A mesure que la guerre s'éloignera du chemin de l'homme, comme il faut l'espérer, le budget des armées de la vieille société pourra être employé à des applications de ce genre.

Voyez, dès que la fortune arrive, tout en laissant désirer la santé, à qui demande-t-on cette dernière couronne? aux flots de l'Océan.

Oh! c'est un grand empire que celui-ci!

« Déroule tes flots d'azur majestueux Océan! Mille flottes sillonnent en vain tes routes sans limites. L'homme, qui couvre de ruines la terre, voit sa puissance s'arrêter sur tes bords. — Ses pas ne sont point imprimés sur ta surface. Tes rivages sont des empires. Ils changent sans cesse et toi tu restes toujours le même. Que sont devenus l'Assyrie, la Grèce, Rome, Carthage? Mais, rien ne change en toi que le caprice de tes vagues. Le temps n'a gravé aucun ride sur ton front d'azur. Tel que te vit l'aurore de la création, tel tu es aujourd'hui. » (Lord Byron, traduit par Lamartine).

Napoléon III vient aux Bains de Dieppe. Il y conduit la jeune et jolie mariée qui s'est unie à un nom que l'Histoire retiendra comme l'expression de fortunes bien opposées.

Le temps a porté au sommet de ses vagues trois couronnes de France, toutes trois brisées sur des écueils, depuis ces jours où Louis-Napoléon est venu avec sa mère, au bord de ce même rivage.

Singulières fluctuations des choses humaines, si ce que m'a dit un généalogiste anglais, versé dans l'histoire des familles d'Espagne, est vrai!

La gracieuse Castillane s'approchait, sans le savoir sans doute, du berceau de sa famille; car elle a, dit-on, au nombre de ses ancêtres *Jeanne de Fuentesol et de Penna-*

renda, en Castille, qui fut mariée à *Alvaro Gonzalez d'Avila,* Maréchal de Castille; et *Jeanne* était fille de *Robinet de Bracmont* et de *Léonore de Tolède. Alvaro Gonzalez d'Avila* prit, et sa postérité conserva, le nom de *Bracmont.* Or, les Bracmont étaient du village de Bracmont, à une lieue environ de Dieppe.

Louis-Napoléon logea à l'Hôtel-de-Ville, où son oncle avait logé avec Marie-Louise, en 1810.

Le séjour de Napoléon III fut de vingt jours, du 20 août au 10 septembre 1853.

La Princesse Mathilde logea dans une maison de la plage.

Les Princes Jérôme et Napoléon vinrent du Havre par mer. Ils ne firent qu'une visite. Le Prince Jérôme, si j'ai bonne mémoire, était à Dieppe en 1810 avec Napoléon Ier.

Le ciel se montra peu favorable, sombre, froid.

Une comète parut quelques jours, au-dessus du couchant.

La magnifique plage de Dieppe, magnifique naturellement, mais qui était masquée par des batteries, des épaulements dégradés, de vieux corps-de-garde, est devenue, d'après un plan impérial, une promenade comme on n'en trouve nulle part.

Il y a trente ans au plus, ce vaste terrain, gagné sur les flots, depuis deux siècles approchant, était bien la plage sans doute, mais il était bordé de vilaines baraques, encombré de vieux bois, de vieilles pierres, de vieilles chaloupes : toutes les choses sales y reposaient dans une tolérance complète. M. le conseiller Charles Lebon fut le premier à réclamer en faveur de cette beauté méconnue.

Selon le désir des deux hôtes quelle recevait, la plage se transformait comme par enchantement. Le pouvoir se plaisait à faire de la féerie au bord de la mer. L'idée appartenait, à ce qu'il paraît, à la jeune souveraine. M. Charles Hostein, paysagiste renommé, vint peindre ces transformations. Il établit son atelier sur l'extrémité

du rivage, en face du clocher de Saint-Jacques. De cet atelier il embrassa d'un côté la partie de Dieppe où se trouvent l'Hôtel-de-Ville et Saint-Remi, de l'autre les Bains froids, avec les vagues qui s'y déroulent blanchissantes d'écume ; la plage se dessine entre la ville et les bains. Une ombre vigoureuse est portée sur le premier plan, qui s'anime de promeneurs. Adolphe Dumas est assis près de l'atelier. Le fond est formé des murs, des tours du château et de la blanche falaise sur laquelle la vieille forteresse est assise. Des nuages, jetés comme Vernet l'Ancien en jetait dans ses marines, courent derrière le château et sur la croupe verdoyante de la falaise.

Une copie de ce tableau, faite par M. Hostein, se voit dans notre Hôtel-de-Ville, dans la salle des audiences du Maire.

Tandis que le tableau original se colorait sous le toit de planches, une autre œuvre s'achevait dans une maison située à peu près en face de l'atelier. Le savant Meyerbeer, voulant essayer d'une gloire nouvelle, écrivait les dernières parties de *l'Étoile du Nord*.

Napoléon III montra de la bienveillance pour Dieppe.

Il exprima le désir de faire exécuter d'importants travaux au port.

Il fut favorable à un projet de paquebots transatlantiques, qui ne se réalisa pas.

La plage, propriété du Domaine, fut cédée à la ville comme promenade publique, pour trente ans, moyennant vingt-cinq francs de loyer par an.

Au reste Dieppe fut très-démonstrative. Sans doute il y avait, dans ses démonstrations, le désir de plaire au pouvoir, ce désir est une des dispositions de l'esprit français, mais il s'y trouvait aussi probablement quelque chose d'un sentiment qui se reportait à l'enfance de Louis, aux jours où il était venu à Dieppe avec sa mère.

Il n'y avait plus guère de ces royalistes anciens, qui,

réchauffés par leur fortune de 1814, exaltés jusqu'au délire, avaient voulu briser le buste de marbre de Napoléon Ier, qui était à l'Hôtel-de-Ville, depuis 1810, je suppose, en jeter les débris au port.

Sorti du ciseau même de Chaudet, peu avant la mort de ce grand sculpteur, il fut sauvé par un ouvrier de la ville nommé Payen, avec l'assentiment, je crois, de l'architecte, M. Dupont; il fut enfermé dans un sac de plâtre et caché dans le grenier d'un corps-de-garde. En 1830, Payen, voyant revenir le drapeau tricolore, pensa que ce buste pouvait bien revenir aussi. Il le fit sortir de la cachette, et il l'apporta à la Bibliothèque de la ville.

Ces souvenirs de l'Empire me font voir une omission, faite dans la liste des écrivains nommés précédemment. M. Belmontet, qui, comme on le sait, fut fidèle à ces souvenirs, devait figurer dans cette galerie. Ce poëte est venu plusieurs fois aux Bains de Dieppe. Il s'y trouvait l'année de l'inauguration de la statue de Duquesne, et il chanta, dans une ode, notre grand Amiral. Il disait :

« Nos grands hommes sont la patrie :
Ce qui fut sert de phare à ce qui doit venir,
Honorant les grands morts avec idolatrie,
La gloire du passé féconde l'avenir.

» La France a bien compris cette vérité sainte :
La sculpture partout va peuplant son enceinte
D'images de nos généraux.
Sa couronne a partout des fleurs nationales.
France, par tes grands noms tu comptes tes annales,
Et tes villes par tes héros.

» Dans la guerre et les arts, l'audace et la pensée,
Ta richesse morale au loin s'est dépensée
En illustrations d'airain.
Chaque ville a fourni son contingent illustre;
Corneille de Rouen est le plus noble lustre,
Dieppe a son Turenne marin.

» Cité des vieux pêcheurs, aux courses atlantiques,
Dont la voile, au-delà des limites antiques,

Vainquit l'Océan en tout lieu,
Dieppe devait le jour à ce marin sublime
Dont l'épée, en créant notre honneur maritime,
Fut un levier de Richelieu.

» Oui, du Quesne fut grand et pur comme Turenne,
Nul souffle n'altéra cette splendeur sereine,
Sa vie eut tous ses jours vainqueurs.
Deux principes sacrés guidaient son espérance,
La liberté des mers et l'honneur de la France,
L'honneur, ce soleil des grands cœurs.

» De l'astre du grand siècle éclatant satellite,
Comme tous les héros de ce siècle d'élite,
Il s'inspirait d'un noble orgueil ;
Il avait l'âme haute et le génie austère :
Ainsi que sur les mers, aux choses de la terre
Sa vertu n'eut jamais d'écueil.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

» Fille de l'Océan, beauté de la Neustrie,
O Dieppe ! qu'ennoblit une double industrie,
Sur ton front brille un nom vainqueur :
C'est un beau diamant qui n'a rien d'éphémère :
L'auréole des fils va si bien à leur mère ;
C'est elle qui leur fait le cœur. »

. . . . . .
. . . . . .

Depuis 1851 les Bains de Dieppe étaient devenus, au prix de 167,000 fr., la propriété d'une Société nouvelle. M. Dumagnou, administrateur de mérite, en fut le Gérant. Des difficultés s'élevèrent entre lui et la Société. On plaida, il gagna. Il fut remplacé par M. Siffait qui continue la gestion.

On parle alors de travaux importants : on jette, sur l'alignement de la rue Aguado, les fondations d'un hôtel qui doit être ajouté aux Bains chauds. C'était l'idée de Mira reprise. La Société achète, pour la faire servir sur cette façade, la grille qui était placée devant la cour

d'honneur du château d'Eu, cette grille ayant été vendue conformément au décret concernant les jouissances de la famille d'Orléans. Elle ferme aujourd'hui la cour de l'Hôtel-de-Ville, où elle fut posée, acquise à bon prix, lorsqu'on appropria l'Hôtel-de-Ville au séjour de Napoléon III.

Enfin en 1855 la ville achète les Bains, c'est-à-dire les Bains chauds, les Bains froids (on a vu déjà tout ce qui compose l'établissement), au prix de 340,000 fr.

Les choses sont depuis restées dans le provisoire. Le musicien Strauss s'est présenté, faisant des propositions à la ville qui ne les a pas acceptées. Il s'agissait de grandes constructions, mais aussi d'une très-longue concession.

On n'estime pas à moins d'un demi-million la somme à dépenser, pour donner à l'Établissement toute l'extension qu'il comporte, qu'il exige, à ce qu'on croit.

Il est bien vrai que les constructions de 1822, et ce sont toujours les mêmes qui servent, ne suffisent plus depuis long-temps.

Mais je trouve qu'il y a de l'exagération dans ce qu'on croit devoir faire.

Le beau, le grand : Dieppe les possède pleinement sur son rivage, sur cette scène si variée des flots, dans cet horizon immense qui s'anime des feux du jour et de la mobilité des nuages, dans ces campagnes découpées en charmantes promenades, en parcs variés, où la vue de la mer, s'offrant ça et là, donne de l'infini au paysage.

Le commode, l'agréable : c'est là ce qu'il faut ajouter ; mais il y faut de la simplicité, précisément parce que la nature est ici des plus riches.

Agrandissez le jardin, surtout pour les jeux des enfants ; offrez une galerie plus large, bien abritée, d'où l'on puisse commodément voir la mer et le mauvais temps, entendre la pluie tomber, la vague gronder, voir l'orage passer, l'éclair illuminer la rade. Cette galerie doit être

aussi un salon de conversation et de léger travail d'aiguilles. Facilitez, de tout votre pouvoir, les réunions simples : ingéniez-vous ; gardez-vous de tendre à l'imitation de Paris : ce n'est point Paris que l'on cherche ici ; mais quelque chose qui contraste avec Paris et qui repose.

Choyez la musique : quelle prenne ses ébats, et dans les amusements particuliers et dans les concerts d'artistes ; ne la laissez pas à la porte comme vous faites aujourd'hui. Elle vous viendra fort à l'aide ; élevez-lui son Odéon, mais Odéon maritime pour ainsi dire. Des contrastes ! des contrastes ! que ce soit là votre art.

Et ne dépensez pas de grandes sommes à toutes ces constructions : des tentes suffisent, quelque chose comme des tentes, que vous pourrez changer, s'il le faut, dans deux, dans trois ans.

Attachez-vous à faciliter les promenades. Vous donnez des primes de courses aux chevaux, c'est-à-dire aux maîtres, c'est bien ; mais peut-être pourriez-vous en donner quelques-unes à ceux qui sauraient organiser de jolies courses de promeneurs par nos vallées et nos monts.

Dans la location de la plage, faite à la ville, se trouvait compris le terrain sur lequel la *Concurrence* avait établi ses bains des hommes, terrain contigu au jardin du grand Établissement, du côté de la jetée.

M. Colette, jouissant de ce terrain en vertu d'un bail passé avec l'administration de la guerre, prétendit avoir droit à une indemnité, le jour où la ville comprenait ce lot dans la promenade de la plage.

Cette question d'indemnité pouvait être, dit-on, matière à débat, si l'on examinait les conditions du bail : toutefois l'indemnité fut admise.

M. Colette n'accepte pas la solution offerte par la ville. Le propriétaire de la *Concurrence* a été forcé, selon lui, à un arbitrage sur lequel il soutient avoir fait ses réserves. L'indemnité, déposée à la caisse des consignations, lui

paraît insuffisante, privé qu'il est et du terrain qu'il avait à droite et du terrain qu'il avait à gauche des grands Bains.

De plus, la ville, ayant établi des bains secondaires sur l'emplacement qui, allégue-t-il, ne pouvait être distrait de son bail que pour l'agrandissement de la promenade publique, M. Colette affirme que les intentions du ministre ont été complètement méconnues.

En effet, j'ai eu entre les mains une copie d'une lettre du maréchal Vaillant, écrite au colonel du génie, le 24 juillet 1854, et dans laquelle il est dit :

« J'ajouterai, colonel, que proposer l'éviction pure et simple du sieur Colette de ses droits au bail en invoquant l'intérêt public, ainsi que le fait M. le maire de Dieppe, c'est méconnaître les principes développées dans ma dépêche du 15 juin 1854, et cela d'autant plus, qu'une lettre de M. le maire au sieur Colette, en date du 17 juin 1854, dit : *Vous savez que l'intention de l'administration est d'envelopper dans le grand Établissement cette portion de la plage,* d'où résulte que l'éviction du sieur Colette aurait lieu au profit de la compagnie des grands Bains et non conformément aux intentions de Sa Majesté, dans le seul but de créer un jardin public. »

Une lettre ministérielle, du 21 mars 1855, confirme la précédente.

De son côté la ville, dit : que l'arbitrage ayant été fait conformément aux instructions du ministre, juge dans la question du bail, ce que le Conseil de Préfecture a reconnu, elle maintient l'indemnité allouée.

Il ne m'appartient pas d'entrer dans cette contestation. J'ajouterai que la lettre du 24 juillet, où le ministre repousse l'intention énoncée par l'administration municipale, se rapporte à l'administration qui a précédé celle qui existe.

Changeons de propos : allons un peu dans le pays de la science : voyons, par exemple, ce que les savants Bouillon-Lagrange, Vogel, Schweitzer, Mialhe et Figuier trouvent dans l'eau de mer.

Les analyses suivantes sont extraites de l'*Annuaire des Eaux de la France*, publié par ordre du Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. J'en dois la communication à l'obligeance amicale de M. Gaudet.

L'eau analysée par MM. Bouillon-Lagrange et Vogel, fut recueillie, près du Havre, à sept lieues des côtes, et près de Dieppe, à deux lieues au nord du port.

M. Schweitzer a examiné de son côté l'eau puisée le 3 juin 1838, près de Brighton, à six milles du rivage.

MM. Mialhe et Figuier ont analysé l'eau prise au Havre, à quelques lieues de la côte.

Le tableau que voici résume les trois analyses pour un litre d'eau.

	B.-L. et Vog.	Schweit.	M. et Fig.
	Gr.	Gr.	Gr.
Chlorure de Sodium.....	25,10	27,059	25,704
— de Potassium...	»	0,766	»
— de Magnesium..	3,50	3,666	2,905
Bromure de Magnesium..	»	0,029	0,030
— de Sodium.....	»	»	0,103
Sulfate de Chaux.....	0,15	1,407	1,210
— de Magnésie.....	5,78	2,296	2,462
— de Potasse.....	»	»	0,094
Carbonate de Chaux.....	0,20	0,033	0,132
Silicate de Soude.....	»	»	0,017
Carbonate et phosphate de Magnésie, — oxydes de fer et de Manganèse....	traces	traces	traces
	34,73	35,256	32,657

On a reconnu en outre la présence d'un peu d'acide carbonique libre, et de légères traces de sel ammoniacal et d'oxyde de fer.

Il résulte de comparaisons, faites entre l'eau de la Méditerranée et celle de la Manche, que dans celle-ci, les sels de chaux sont relativement plus abondants que dans celle-là. Les sels magnésiens sont au contraire beaucoup plus importants dans les eaux de la Méditerranée. On

attribue la prédominance des sels de chaux dans la Manche, à la nature calcaire des côtes de ce bassin.

La chimie est incontestablement une des plus belles branches de la science. Ses analyses de l'eau de mer sont une exploration de l'Océan des plus instructives. Certes lorsqu'un savant comme Berzélius décompose la vague, il doit approcher, autant que possible, des secrets de la nature. Mais c'est de l'eau morte qui passe par son laboratoire, tandis que l'eau de mer est de l'eau vivante. Des myriades d'insectes, qui circulent dans ses globules, et qui probablement par leur contact dans le bain sont autant de stimulants divers, animent cette eau, mais elles échappent au chimiste. L'électricité aussi est mêlée aux flots, et elle ne reste pas au fond de l'analyse. Il faut donc, pour l'intelligence médicale, que la physique vienne prêter son concours. Une découverte récente de M. Becquerel, est, sous ce rapport, de la plus haute importance.

« D'après ses observations, lisais-je dernièrement, dans le journal *la Presse,* l'eau dégage, à ses points de contact avec la terre, une électricité douce, mais continue ; et en faisant usage des eaux minérales naturelles ou de l'eau de mer, les malades se trouvent avoir pris en même temps un bain médicamenteux et en quelque sorte électrique. »

En écrivant l'histoire des Bains de mer de Dieppe, j'ai écrit, à peu près, l'histoire du développement de l'usage du bain de mer en France. Tous les établissements, semés aujourd'hui sur le littoral, relèvent en vérité de Dieppe, et, pour être juste, il faut dire aussi des Bains de Boulogne, comme d'anciens seigneurs relevaient autrefois de la couronne.

Dans ces derniers jours, deux petits établissements, ou plutôt deux commencements, s'étaient montrés sur notre plage, l'un contre la *Concurrence,* du côté des Dames ; l'autre, tenu par le sauveteur Alexandre, au pied

du pavillon de secours aux noyés, non loin de la place où Nepveu avait, en 1835, posé ses tentes. Les Bains-Alexandre commençaient à avoir une clientelle.

Le sauveteur ou secouriste Alexandre Lefebvre, un des préposés de la *Société humaine,* cette fondation du docteur Navet, s'est plusieurs fois signalé dans ses fonctions par des actes de courage. Son nom a été célébré par les poëtes Adolphe Dumas et Maria Delcambre.

Il a quitté notre plage et il est allé, cette année, à trois kilomètres de là, placer son pavillon à l'entrée de la gorge où s'abrite le pittoresque hameau de Puis, de l'autre côté du versant du Polet, près des retranchements connus sous les noms de *Cité de Lime* et de *Camp de César;* au pied de la falaise sur laquelle la main des antiques Gaëls reste empreinte, et dont le sommet est encore troué d'excavations au fond desquelles vivaient ces Gaulois *Argils;* sommet où les Fées tracent sous leurs pieds des cercles verts, dans leurs danses nocturnes.

L'ex-secouriste de la plage de Dieppe, offre le bain, un radeau, un restaurant, un salon de société et de lecture, et, ajoute l'affiche, un très-joli jardin.

Ce petit établissement aura certainement la visite d'un assez grand nombre de personnes, qui aimeront à joindre le plaisir d'une course le long du rivage, d'un bain pris à l'aise, à un déjeûner récréatif, savouré presqu'au bout du monde : car la gorge, le hameau de Puis, sont à une distance étonnante de Paris.

Il est probable qu'un de ces jours la baie de Pourville, qui est aussi à environ trois kilomètres de Dieppe, fera le pendant de Puis.

Une belle plage de sable, au pied des pouliers, y engage. Le bois de Hautot est tout près, offrant une charmante promenade. Du milieu des touffes de coudriers sortent les ruines du château des anciens sires de Hautot, seigneurs qui ne plaisantaient pas. L'un d'eux faisait

saisir les gens de Dieppe qui se hasardaient par là, attendu que lesdits manants n'avaient point acquitté le prix d'un terrain sur lequel ils avaient bâti une muraille pour s'enclore : c'est la muraille qui est au pied du château, et qui longeait autrefois la ville.

Quant à la question de l'hospitalité, on serait à Puis et à Pourville, très-hospitalier : les logements seuls manquent. L'une des plus belles maisons de Pourville, on compte huit à dix foyers dans ce hameau, est le pauvre et petit vieux presbytère où l'on réchauffa, tant bien que mal, la pauvre duchesse de Longueville, qui se sauvant de Dieppe, avait failli se noyer dans la paisible rivière qui coule au milieu de la vallée. Je n'ai pas rappelé cette histoire, lorsque j'ai parlé précédemment de Pourville, parce que l'anecdote est fort connue.

Il y a à peu près une trentaine d'années, qu'un menuisier de Dieppe, M. Sebire, eut l'idée d'établir là des Bains : il y fit même, à cette intention, une petite construction.

La tribu de baigneurs qui, par la suite des temps, s'établira à Pourville, verra, à l'heure de la basse-mer, des visites lui arriver par le chemin qu'on aura tracé sur les rochers, où les élégantes voitures, roulant sur la roche, remplaceront momentanément le flot.

Elle fera des excursions au village de Varengeville, à trois kilomètres aussi de là, et d'où sortent des sources ferrugineuses. J'ai lu des certificats attestant que des personnes, un moine, des dames, avaient été guéries, après avoir bu quelque temps de l'eau d'une de ces sources.

Toutes les petites anses de la côte veulent avoir leurs bains, et plusieurs en ont déjà.

« Tout marquis veut avoir des pages. »

Je suis persuadé que non-seulement le bain de mer s'établira dans les plus petites criques, mais que, dans les grands établissements, on en étendra beaucoup la saison.

que l'on finira même par se baigner en hiver, et plus commodément que ne le font les rudes Anglais. On aura, pour l'immersion, de petites voitures chauffées, lesquelles défendront contre ce qui est le plus pénible, le contact de l'air froid.

Dans quelques années une autre plume que la mienne écrira l'histoire du Bain d'air marin.

La question n'est pas nouvelle, comme tant d'autres au reste; car je me souviens d'avoir lu autrefois des dissertations, écrites il y avait bien cent ans, touchant les effets de l'air de la mer sur la santé; le pour, le contre, étaient doctement débattus; mais on n'arrivait à aucune conclusion.

Je pourrais citer des guérisons très-remarquables obtenues par l'effet seul de l'air marin. Cette question sera reprise plus tard. J'ai déjà dit que je devais courir à ma fin.

Une dame de Rouen, impotente, vient à Dieppe. Les bains de mer lui ont été conseillés; mais elle ne peut se décider à entrer dans l'eau; la vue de la mer l'effraie; bref elle ne se baignera pas; mais elle prend la résolution de rester toute la journée sur le galet; on y apporte un matelas, elle y demeure couchée, s'y fait servir à manger, ne rentre dans son logement que le soir. Au bout de la saison elle partit guérie, ayant recouvré complètement l'usage de ses membres. Cette cure s'est faite dans l'enceinte des Bains de M. Colette.

Laissons parler un homme de la science. Le docteur irlandais Moriarty, qui, en sa qualité d'insulaire et de médecin, a eu de nombreuses occasions d'étudier les effets de l'air marin, a bien voulu m'adresser la lettre que voici :

Monsieur,

Permettez-moi de vous envoyer quelques observations relatives aux avantages hygiéniques et aux ressources sanitaires qu'offre la ville de

Dieppe, à l'avenir de laquelle vous portez, j'en suis convaincu, autant d'intérêt que vous avez montré de zèle dans vos savantes et laborieuses recherches sur son histoire passée.

Comme ce n'est pas une histoire médicale de Dieppe que j'écris, je me bornerai à quelques réflexions générales, qui conviendront au plus grand nombre de lecteurs.

Les bains de mer sont aujourd'hui considérés comme un agent thérapeutique très-efficace. Déjà la natation était chez les anciens une partie essentielle de l'éducation publique.

Considérons les avantages d'un séjour au bord de la mer sous un autre point de vue.

Il y a des personnes pour qui, vu la nature de leur maladie, ou la faiblesse de leur santé, les bains de mer froids sont nuisibles, pour qui la natation est un exercice trop fatigant.

Qu'elles aient alors recours à l'air de la mer.

C'est une grande erreur que d'attribuer tous les bons effets qu'on remarque chez les personnes qui se baignent, au bain de mer seulement. En réalité, il serait difficile de définir exactement la part qu'il faut attribuer à celui-ci dans l'amélioration de la santé. Le bain ne dure que peu de temps, tandis que l'action de l'air de la mer opère continuellement, fortifiant les tissus, augmentant l'appétit et assurant ainsi un entretien bien plus abondant de nourriture, pour le système entier. L'effet curatif d'un voyage sur mer, dans quelques cas de phthisie pulmonaire, ou de scrofules des poumons, quand tout autre remède est impuissant, est une grande preuve du pouvoir conservateur de l'air de la mer.

Dieppe est particulièrement favorisé, comme résidence au bord de la mer. On peut vraiment l'appeller un pays de santé.

L'hygiène, dans ce moment, reçoit une grande impulsion en Angleterre. Mais, malgré toutes les améliorations que, sous ce rapport, peut obtenir cette nation active et intelligente, elle ne changera pas son climat froid, humide, débilitant, sous lequel se développent si facilement les maladies lymphatiques. Détruire cette triste influence climatérique est au-dessus de la puissance des hommes. Il est donc probable que tôt ou tard Dieppe deviendra le grand rendez-vous de ceux qui souffrent de ces affections, ou chez qui se découvre une prédisposition à les contracter.

Le remède par excellence consiste à fortifier ces malades autant que possible : or, je parle par expérience du pouvoir que possède l'air de Dieppe de modifier de pareilles organisations, et de la rapidité avec laquelle il guérit des cas en apparence désespérés.

Dieppe, comme résidence d'été, doit les propriétés toniques de son climat à son exposition au Nord, où, même dans les plus chaudes journées de l'été, une brise à la fois fortifiante et rafraîchissante, comme celle des montagnes, et de plus chargée des éléments salins de la mer, invite les êtres faibles et découragés à chercher sous son haleine la santé

et le bien-être moral. Une exposition au Nord peut seule procurer de pareils avantages dans l'été. En Angleterre, les villes maritimes les plus célèbres, ne sont pas ainsi favorisées. Brighton, dans le comté de Sussex, et Torquay, dans le Devonshire, sont exposés au Midi : cette dernière ville a de plus une rangée de collines qui l'abrite au Nord.

Quant aux demeures exposées au Midi, Piorry a dit : « Les avantages de l'exposition vers le Midi sont relatifs à la présence de la lumière et de la chaleur pendant plus de temps et avec plus de force ; les inconvénients dépendent en été de l'extrême chaleur, et de la lumière trop vive qui règnent dans de telles habitations. »

Les désavantages que trouveront, dans une telle exposition, pendant les chaleurs, les personnes malades et même bien portantes, sont trop évidents pour qu'il soit besoin de commentaires.

S'il est incontestable que, pendant l'hiver, l'exposition au Sud est préférable à tout autre, Dieppe possédera cette ressource hygiénique à un heureux dégré, le jour où l'esprit d'entreprise portera ses habitants à vouloir en profiter.

L'ancien Cours est un long et vaste espace s'étendant du château jusqu'au port, d'une extrémité de la ville à l'autre, entièrement exposé au Midi et par conséquent aux rayons bienfaisants du soleil d'hiver ; protégé au Nord par le corps de la ville, et également abrité, contre les vents froids et humides de l'Ouest, par les falaises et la côte de Janval. Cet utile terrain est presqu'entièrement livré à l'abandon, quoique ce soit l'endroit par excellence pour y élever une longue rangée de maisons commodes et agréables, qui feraient d'excellentes résidences d'hiver. Je ne doute pas qu'un grand nombre d'étrangers ne s'empressât d'en profiter. Il y a un grand manque de demeures convenables pour l'hiver à Dieppe, toute l'attention des habitants étant concentrée sur la saison d'été. Si pendant l'hiver un convalescent se hasarde à sortir, c'est vers cet endroit, chaud et abrité, qu'il porte ses pas, pour jouir des rayons vivifiants du soleil.

Le faubourg de la Barre jouit aussi de toutes les conditions hygiéniques d'une demeure convenable pour l'hiver, exposé au Midi et protégé au Nord par les falaises qui ne s'élèvent pas d'une manière rapide, mais par une pente graduelle, formant ainsi un emplacement charmant pour des terrasses, dont les spéculateurs en bâtiments tirent peu de parti.

En montant ce faubourg, le long d'un chemin abrité, nous arrivons à une élévation considérable. Parvenus au haut de la côte, qui domine Dieppe et le petit village de Pourville, nous pouvons à notre gré, surtout dans l'été, changer de température, comme à Madère et aux Pyrénées.

A l'Est de la ville, la côte de Neuville forme un penchant gracieux, en forme de croissant, couvert contre le Nord par les falaises de l'Est, et bien exposé au soleil. Cet endroit est encore fort convenable à un séjour

d'hiver : son seul désavantage est un immense marais qui s'étend au pied de la colline, où une vaste étendue de limon est déposée, et donne naissance à des émanations fort mauvaises. Ce site négligé est évidemment le plus chaud qui soit autour de Dieppe, ce qui le prouve, c'est sa végétation précoce.

Dieppe, au milieu de toutes ses richesses climatériques, ne devrait pas oublier que « selon que le sol d'un pays est amélioré par la main des hommes, ou abandonné au hasard, ou détérioré par l'ignorance, son état se traduit par la présence ou l'absence de certaines maladies. »

Bien des personnes ont peine à comprendre qu'une variété marquée de température puisse exister dans des limites étroites, et qu'il puisse y avoir plusieurs climats sur le territoire de Dieppe. Il est certain qu'il y a dans une localité des différences de climat qui surprennent, selon l'exposition, l'élévation ou l'abri.

Tournefort découvrit, sur un côté du Liban, des productions végétales appartenantes à tous les climats du globe, selon qu'il montait ou qu'il descendait la montagne. Je terminerai ces remarques par une courte citation de Rousseau, dans son admirable peinture des Alpes, qui est tout-à-fait applicable à ce sujet : « Ce n'était pas seulement le travail des hommes qui rendait ces pays étranges si bizarrement contrastés : la nature semblait encore prendre plaisir à s'y mettre en opposition avec elle-même ; tant on la trouvait différente en un même lieu sous divers aspects. Au levant les fleurs du printemps, au midi les fruits de l'automne, au nord les glaces de l'hiver. Elle réunissait toutes les saisons dans le même instant, tous les climats dans le même lieu, des terrains contraires sur le même sol, et formait l'accord inconnu partout ailleurs des productions des plaines et de celles des Alpes. »

Des observations météorologiques, faites depuis longtemps, confirment ce que le docteur Moriarty vient de dire sur le climat de Dieppe.

Lorsque la chaleur devient intolérable aux habitants de l'intérieur, une bonne et fraîche brise du Nord souffle sur notre plage, durant le jour.

A l'heure de la matinée où la région des terres devient chaude, le vent qui la nuit souffle ici du S.-E., que nous pourrions appeler, pour cette saison, le vent nocturne, saute au Nord. Ce brusque changement se fait de neuf à dix heures du matin, selon que l'action du soleil est plus ou moins forte. C'est le même effet de densité d'air qui se produit dans les colonies intertropicales.

L'hiver, l'air marin, épandu sur les bords, atténue d'une manière sensible l'intensité du froid. Le thermomètre descend moins à Dieppe qu'à Paris. La différence de niveau entre les deux villes n'est pas assez forte pour expliquer entièrement le plus ou le moins. Et ce qui prouve l'action de la mer sur notre littoral, c'est que la neige y dure fort peu. Ne sait-on pas que Londres doit à sa position insulaire d'avoir des hivers moins rigoureux que ceux de Paris? On peut cultiver en pleine terre, dans la presqu'île où se trouve Cherbourg, des plantes qui doivent être mises en serre dans les jardins de l'intérieur.

Dieppe jouit véritablement d'un climat des plus tempérés, dans la zône tempérée, puisqu'on n'y connaît guères même les extrêmes de notre latitude.

Dieppe est donc dans les conditions les plus favorables pour les traitements par le Bain *d'Air marin*. Les malades auxquels ce traitement convient peuvent, après y avoir joui de la brise estivale, attendre sans appréhension l'hiver, qui n'interrompra que très-rarement la promenade au bord des flots.

Rien n'est plus propre à rendre la vitalité aux organes délabrés qu'une promenade sur les roches tapissées de fucus, où l'on suit pas à pas le flot qui se retire. Sur ces prairies, sous-marines, il n'y a qu'un instant, vous humez à pleine poitrine les principes vitaux qui sont dans l'Océan, dont il a imprégné ces plantes élastiques sous vos pieds, et qui tout-à-l'heure étaient balancées par les vagues, comme les végétaux terrestres le sont sous le vent.

Certainement, très-certainement, d'ici à quelques années, le Bain d'air marin, sera une nouvelle conquête de l'art de guérir.

En parlant du Bain de mer j'ai émis la pensée d'établissements pour l'enfance ; je la répète ici pour le Bain d'air : au reste le temps développera tout cela.

Déjà, dans des temps reculés, on entrevit que l'air de la mer pouvait être un grand moyen d'épuration. On trouve sur nos côtes une tradition qui veut que, lors de certaines maladies qui ravagèrent la France, on soit venu, en foule, de l'intérieur au bord de la mer, dans l'espoir d'y guérir. C'était là une idée en germe, comme il y en eut tant dans le moyen-âge, quelque chose d'instinctif, pour ainsi dire, que la médecine moderne saura conduire à l'état de science. On montre encore à Sainte-Marguerite, près du phare d'Ailly, une falaise où il vint beaucoup de malades jadis. Il y a là une bruyère qui est appellée le *Camp-des-Malades*. Je pense que, sur d'autres points du rivage, la même tradition existe. J'ai recueilli celle de Sainte-Marguerite, parce que c'est un lieu où j'ai été très-souvent.

Indépendamment des avantages que notre rivage présente, dans son site hygiénique, tout ce qui est nécessaire à l'alimentation se trouve à Dieppe d'une excellente qualité, produits des champs, des pâturages, produits de la mer.

Le poisson, pêché dans nos parages, est d'une grande délicatesse, le fond de mer étant rocheux, ou d'un sable fin. Malheureusement les abus de la pêche au châlut ont ruiné ce fond. Mais, lorsqu'on voudra mettre fin déterminément aux ravages de cette grande gueule, qu'accompagne un énorme rateau, tiré à train de voiles (c'est surtout le rateau qui a causé le mal), la richesse ne sera pas long-temps à revenir.

L'eau des fontaines est des meilleures. Rouelle et François Descroizilles l'analysèrent. Cinquante livres leur donnèrent :

Terre calcaire (carbonate de chaux). . .	1 gros	41 grains.
Sélénite (sulfate de chaux).	0	08
Nitre à base terreuse (nitrate de chaux).	»	13
	1	62

Pareille quantité d'eau de la Seine, puisée à Rouen, leur donnait quatorze grains, et, comme, disaient-ils, elle est la plus pure de toutes les eaux potables de Paris et de Rouen, on en doit conclure que les habitants de Dieppe ont l'avantage précieux d'avoir abondamment une eau des plus saines qu'on puisse trouver.

A tant de choses propices, que la vie nouvelle découvre dans cette vieille cité dieppoise, jadis si étouffée dans les murailles, que ses bourgeois avaient bâties, si étouffée que la peste la ravagea plusieurs fois, il faudrait ajouter l'indication des sites voisins, des promenades plus ou moins convenables à tel ou tel malade, une carte médicale, pour ainsi dire.

La forte végétation des plantes qui croissent naturellement sur ces sites prouve combien la vie y est surabondante. Mais il y aurait des choix à faire : tel site est exposé au vent direct de la mer, tandis que tel autre ne reçoit ce vent qu'amorti. Ici les stimulants de la mer du Nord, là Nice mêlé à cette influence : toute l'étude du docteur Moriarty à étendre à nos belles promenades naturelles.

M. Moriarty a indiqué le sommet de Caude-Côte. C'est certes un des points les plus dégagés dans l'air marin que l'on puisse trouver.

Et tandis qu'on se baigne dans un bain éthéré, aussi pur que le souffle de l'Océan, combien l'œil n'est-il pas ravi de la grandeur du spectacle où il plonge ! Aussi loin qu'il puisse se porter, il se promène sur un demi-cercle de coteaux, de vallées, ombré ici d'une forêt, nuancé là par les effets de la culture, découpé à l'horizon par les arbres des villages lointains et des forêts lointaines ; sur ces cimes apparaissent, de distance en distance, les têtes de quelques géants des forêts ; la demi-circonférence est tranchée par un rayon de falaises à perte de vue, au pied desquelles on découvre une base de rochers continus, qui semblent

être la fondation du continent ; l'autre moitié du cercle c'est la mer semée de voiles, ou laissant fuir, comme si elle craignait d'en être tachée, la vapeur des navires modernes ; ce sont les grandes eaux, se mêlant dans l'azur du ciel, ou paraissant monter dans les nuages.

Quelquefois, à l'aide du mirage, j'ai aperçu, de cette hauteur, à l'horizon, la côte anglaise : je vis un jour la roche de Douvres ; je la vis dans une des dernières promenades que je fis avec mon père.

Caude-Côte et le rocher de Douvres, que *Shakspeare* fait voir fictivement dans une des scènes de son Roi *Lear,* ont une grande ressemblance de forme et de site.

Je vais citer cette partie de scène, et l'on comparera. On trouve, dans le *Magasin pittoresque* de 1834, une vue du *Rocher de Shakspeare,* et une traduction du passage.

Glocester, *aveugle.* Sais-tu le chemin de Douvres ?

Edgar. Oui, maître.

Glocester. A Douvres est un rocher dont la tête élevée se penche et regarde les profondeurs d'un abîme effrayant. Conduis-moi au bord le plus escarpé de ce rocher, et je soulagerai ta misère, je te donnerai un riche présent que j'ai sur moi. Quand je serai en cet endroit, je n'aurai plus besoin de guide.

Edgar. Donne-moi ton bras : le pauvre Tom te conduira au rocher.

Glocester. Quand arriverons-nous au sommet ?

Edgar. Vous commencez à le gravir : ne vous en apercez-vous pas à la fatigue ?

Glocester. Il me semble que je suis toujours en plaine.

Edgar. L'horrible sentier ! Paix ! n'entendez-vous pas le bruit de la mer ?

Glocester. Non, sur ma parole !

Edgar. Vraiment ! Il faut donc que la douleur de vos yeux ait affaibli vos autres sens.

Glocester. Cela est possible... Mais il me semble que

ta voix est changée : tu parles mieux, tes expressions sont mieux choisies.

Edgar. Vous vous trompez.... Approchez. Vous êtes arrivé. Ne bougez pas. Oh ! qu'il est effrayant de regarder en bas : comme la tête me tourne ! Les corneilles et les choucas, qui volent entre nous et la mer, paraissent à peine de la grosseur des cigales. Vers le milieu du rocher, un homme suspendu cueille du fenouil marin : c'est un dangereux métier ! Il ne semble pas plus gros que sa tête. Les pêcheurs, qui marchent sur la grève, ont l'air de souris; ce gros bâtiment, qui est à l'ancre, ne paraît pas plus gros que sa chaloupe, et sa chaloupe est comme une bouée, un point noir qu'on distingue à peine. Les murmures de cette longue chaîne de vagues, qui se brisent sur les cailloux du rivage, sont trop éloignés pour monter jusqu'à nous. — Je ne veux plus regarder. Le vertige s'emparerait de moi, ma vue se troublerait, et je sens que je me jetterais en bas la tête la première.

Glocester. Placez-moi à l'endroit où vous êtes.

Edgar n'est autre que le fils de *Glocester,* un fils qu'il a maudit, qui a deviné l'intention de son malheureux père, et qui profite de la cécité de l'infortuné duc pour, dans le dialogue qu'on vient de lire, déjouer son funeste projet. La montée est une feinte, le précipice n'est pas là, il n'est que dans le discours d'Edgar ; mais la peinture est d'une vérité saisissante.

J'ai déjà dit, que sur ce rocher de Caude-Côte, était un autel, une chapelle, qui fut aux Bénédictins. Elle faisait partie d'un petit prieuré dont on voit encore les ruines à fleur de terre. Il n'y a pas long-temps que la chapelle a été abattue. Au temps de Saint-Louis, l'archevêque Eude Rigaud, ne manquait pas, dans ses visites pastorales, de monter au prieuré. Il n'y trouvait, la plupart du temps, qu'un seul moine, et il s'en allait, écrivant sur ses tablettes : « Il ne faut pas qu'un frère seul appelle le frère. »

Ce pauvre solitaire était là à l'origine du pouvoir spirituel dans Dieppe. Car c'était en vertu du don qu'un vicomte Gosselin avait fait de Caude-Côte, au monastère de Sainte-Catherine-du-Mont, proche de Rouen, que les curés des églises de Dieppe étaient nommés par l'Abbé et les moines de Sainte-Catherine.

On peut arriver sur cette falaise Shakespérienne, qui est à un kilomètre de Dieppe, en suivant deux chemins : l'un, ce n'est à vrai dire qu'un sentier, monte le long de la contrescarpe du château, passe sur l'ancienne citadelle, et se dirige ensuite au milieu de champs cultivés ; mais, coupé par des barrières, il est incommode : on l'abrège en traversant le château, lorsque le passage y est permis ; ce sentier pourrait être fort agréable, si l'on s'entendait pour en tourner les obstacles ; l'autre est la continuation de la rue du Faubourg-de-la-Barre.

Michelet, dans son charmant livre de l'*Oiseau,* décrit, avec plaisir, un chemin des environs du Havre, chemin montant sur la Hève : je regrette qu'il n'ait pas vu celui-ci, ou d'ailleurs les oiseaux chantent du matin au soir : et quand ils se taisent, vient le tour du rossignol, qui peut y chanter tard, tant la route est ombragée et sombre ; et, lorsque l'aube blanchit déjà les falaises, le rossignol peut y dire, dans son chant, comme Juliette à Roméo : « Non ce n'est pas l'aube encore. »

Le haut rivage où les Bénédictins aussi, dit-on, jetèrent les fondements de l'église de Varengeville, offrirait, avec les avantages qui se trouvent à Caude-Côte, une plus longue promenade : ce serait un petit voyage, d'un myriamètre environ, d'un myriamètre seulement pour l'allée.

Je décrirais avec plaisir et le village de Varengeville, un parc, habité, sinueux, voûté de rameaux, coupé de clairières, ombreux, vaste, que l'on traverse pour s'y rendre, et le presbytère, tout au bout, isolé, semblant posé là pour veiller sur les naufrages, et l'église que le

gouffre voisin, les eaux de la ravine attendent, depuis des siècles, dont le clocher est à moitié abattu par la foudre, dont l'orgue est dans le bruit des vagues, brisées à sa base, dans le murmure du vent sur les bruyères, et l'admirable point de vue que, du haut d'un grand tertre, qui semble la tombe d'un géant, à côté des humbles tertres du cimetière, présente le golfe, de douze lieues de largeur, au fond duquel on aperçoit Dieppe; j'aimerais à mêler à cette description du village, et de l'une des plus belles marines du monde, un souvenir, personnel, il est vrai, mais que, sans l'amoindrir en rien, dans ce qu'il a de particulier et de profond, j'offrirais au lecteur comme un exemple de la relation de l'ame à la grandeur de la Création : mais je me borne à cette simple indication de la promenade : il me faut faire mes adieux.

Plus d'une fois, en écrivant ce petit volume, je me suis senti attristé à l'idée des maladies qui assaillent l'homme: je me disais alors : que peut-être je contribuerais à adoucir la douleur. La maladie ! c'est le ministre de la loi, de la loi inflexible, étendue à tout ce qui existe : l'ouragan, les eaux débordées et croupissantes, les feux, les orages souterrains, les fléaux ensemble qui désolent la terre, la plainte de Job, prolongée sur tous les siècles ; mais un irrésistible, un formidable avertissement, qui nous fait lever les mains au Seigneur. La guérison ! un sursis ! Je serais heureux d'être un de ceux qui l'apportent.

FIN.

Dieppe. — Émile Delevoye, imprimeur.

DIEPPE. — EM. DELEVOYE, IMPRIMEUR.